Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 24 novembre 1969, 85e année, no 273, 56 pages, 4 cahiers. ★★ 10¢

Les enseignants devront taire leurs opinions

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Tel est le sens des deux résolutions adoptées à l'unanimité, samedi midi, à la toute fin du congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Bien qu'adoptées en présence de quelque 500 commissaires seulement (dont quelque 130 avaient droit de vote), ces deux résolutions, qui vont dans le sens d'un "serrage de vis" idéologique dont parlait vendredi à LA PRESSE le président de la Fédération, M. Fernand Lefebvre, reflètent assez bien le sentiment de la plupart des congressistes qui se sont prononcés à plusieurs reprises sur le sujet au cours du congrès

Les délégués ont également blâmé, mais seulement sous forme de voeu, le gouvernement d'avoir adopté le projet de loi sur les langues sans attendre le rapport de la commission Gendron, et refusé aux locataires le droit d'être élus commissaires.

La première résolution concernant les professeurs demande aux commissions scolaires "de défendre aux enseignants dans l'exercice de leurs fonctions d'émettre une opinion ou une information purement personnelle à caractère politique partisan ou à caractère religieux".

La seconde, qui précise le sens de la première, stipule que "tout enseignant devra être empêché de discuter ou d'exposer toute philosophie ou religion autre que celle demandée par les parents de l'école".

Interrogé à ce sujet hier soir, le secrétaire général de la Fédération, M. Jean-Gilles Jutras, déclarait à LA PRESSE que le conseil d'administra-

Voir ENSEIGNANTS, page 4

● *Le pouls du congrès* — page 22

Conférence de presse depuis l'espace

Apollo: rendez-vous dans le Pacifique

D'après AFP, PA

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON —La première conférence de presse à se dérouler depuis l'espace a eu lieu hier soir alors qu'Apollo-12 poursuivait sa course vers la Terre pour un amerrissage dans le Pacifique à 3:58 p.m. aujourd'hui.

Les astronautes Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean ont répondu aux questions choisies à l'avance et soumises au centre spatial de Houston par les journalistes accrédités à la mission Apollo.

La conférence télévisée, qui a débuté à 7:32 p.m., a duré environ une demi-heure. Le train spatial se trouvait alors à 113,000 milles de la Terre, vers laquelle il fonçait à une vitesse de 3,700 milles à l'heure.

Voici quelques-unes des questions et réponses.

Houston : Tout le monde se demande ce qui vous (Conrad) est arrivé quand vous êtes tombé sur la Lune. Etait-ce accidentel ou l'avez-vous fait exprès ? Quelle impression cela vous a-t-il fait de tomber compte tenu de la faible gravité lunaire, Auriez-vous pu vous relever sans l'aide de Bean?

Conrad : Je ne suis pas tombé exprès. J'essayais de ramasser quelque chose. Je suis tombé sur le côté. Al m'a aidé à me relever. Je ne pense pas que cela pose un problème. On ne tombe pas si facilement que ça.

Bean : Tu es tombé si lentement que cela laisse le temps de se retourner. Moi-même j'ai perdu l'équilibre plusieurs fois et je ne suis pas tombé. On se penche pour ramasser quelque chose et avec ce terrain inégal, on perd l'équilibre. Mais comme Pete vient de le dire, on se rattrape.

Houston : Autre question pour Conrad : Quand vous étiez sur la Lune, vous aviez l'air heureux, vous sembliez être dans un état d'euphorie. Certains pensent que vous étiez peut-être grisé par l'oxygène. Est-ce vrai, Quelle sensation subjective cela vous a-t-il donné d'être là-haut ?

Conrad : Je n'étais pas sous l'effet de l'oxygène. J'étais simplement heureux que nous soyions en conformité avec le programme et que tout allait bien. Au cours des dix premières minutes de sortie, on est prudent, mais ensuite on sent que tout va bien. Après les 10 premières minutes, on est donc tout heureux et on fait son boulot.

Houston : La foudre mise à part, qu'est-ce qui vous a angoissé le plus, avant votre atterrissage sur la Lune, pendant votre séjour ou après? Et, si vous n'avez jamais ressenti d'angoisse, avez-vous été un moment quelconque préoccupés par quelque chose?

Conrad : La jauge de mon scaphandre pressurisé ne semblait pas fonctionner comme il faut. Mais, en définitive, elle a marché très bien. C'était moi

Bean : Je suis heureux qu'il n'y ait eu aucune surprise au cours de l'EVA (activités extra-véhiculaires).

Après onze questions, et alors qu'il en restait deux encore à poser, la transmission a été arrêtée.

Les voyageurs de l'espace se sont "mis au lit" peu de temps après la conférence de presse et se sont réveillés à 5 h. 30 ce matin "prêts pour le grand jour".

Ils ont bien dormi, dit-on, malgré les légères incommodations causées par la poussière lunaire qui flottait à l'intérieur de leur cabine.

A Conrad qui, feignant la surprise, demanda ce qui allait se produire, le centre de contrôle répondit: "Oh, nous vous avons réservé une gentille petite section du Pacifique sud et nous avons la plus grande partie de la flotte qui attend pour vous ramasser". "Bien", fit Conrad, qui continua alors son petit déjeûner.

Ce petit coin du Pacifique est situé à 405 milles au sud-est de Pago Pago, en Polynésie, où le navire de récupération

Voir APOLLO, page 4

téléphoto PA

Première spatiale | Charles "Pete" Conrad, commandant de la mission Apollo-12, ajuste son casque de baseball au cours de la première conférence de presse à se dérouler depuis l'espace. Conrad et ses collègues, Richard Gordon et Alan Bean, ont répondu aux questions soumises au centre spatial de Houston par des journalistes, puis retransmises dans l'espace.

Libéraux: un mandat ambitieux et difficile

par Marcel PEPIN
envoyé spécial de LA PRESSE

HARRISON HOT SPRINGS — Placés en face des défis de l'ère post-industrielle, soucieux d'engager leur parti dans la bonne direction au cours de la prochaine décennie, préoccupés par le besoin qu'ils ressentent de traduire dans les faits l'idéal de la participation, déterminés à faire de leur parti un instrument accessible à la masse et désireux de hisser ce parti au même diapason que leur leader, les libéraux ont quitté leur retraite de Harrison Hot Springs avec un mandat ambitieux et difficile.

Ce n'est que la première ronde, a rappelé le coprésident du congrès, M. Jacques Gérin, en souhaitant bon voyage aux congressistes. Cette discussion doit se poursuivre dans tout le pays au cours des douze prochains mois et aboutir à des conclusions en novembre 1970, au prochain congrès national.

A cause du caractère intellectuel de la conférence, d'une part, et à cause

Voir LIBERAUX en page 4

● *Autres informations* — pages 15 et 51

téléphoto PC

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'empresse de retrouver ses vêtements pour aller rejoindre ses collègues, après un bain dans la piscine intérieure de l'hôtel Harrison, à Harrison Hot Spring, où s'est déroulé un congrès du Parti libéral du Canada.

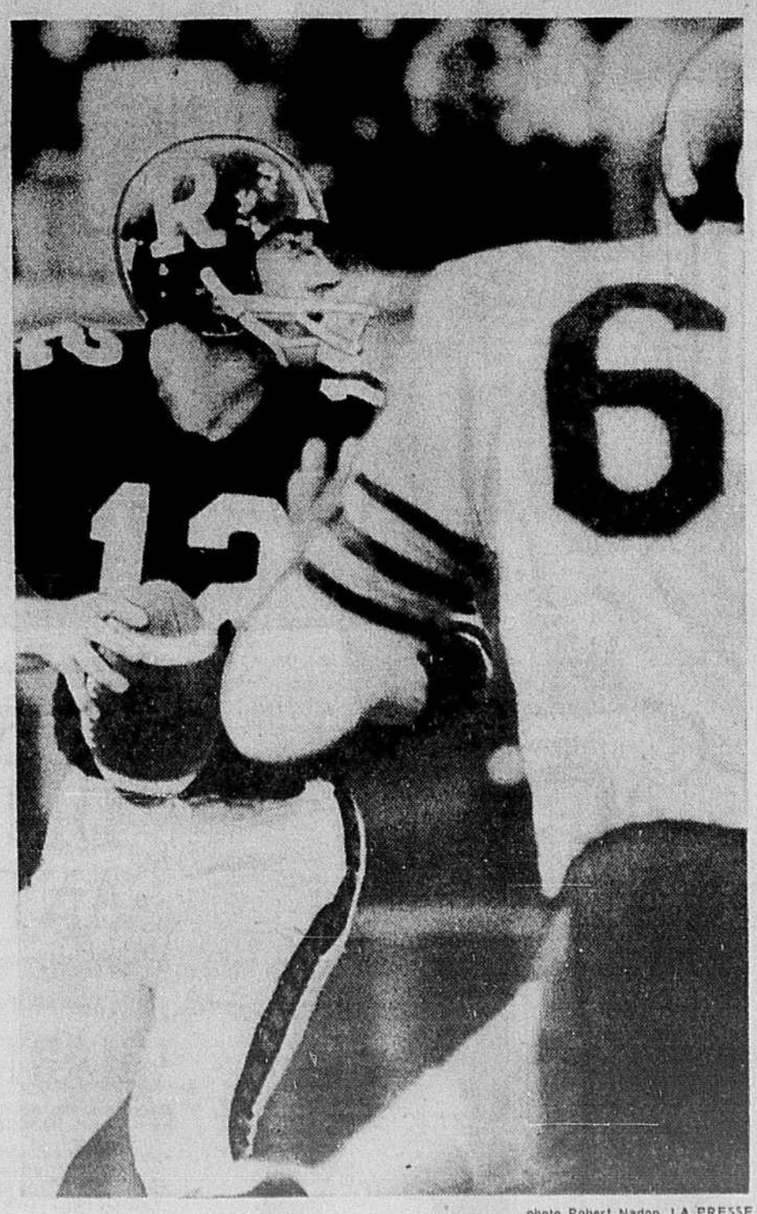

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le maître à l'oeuvre | Au terme d'une brillante carrière, le quart-arrière Russ Jackson a permis aux Rough Riders d'Ottawa de vaincre les Argonauts de Toronto, 32-3, samedi. Après avoir été honoré par les partisans de l'équipe, Jackson a disputé l'un des meilleurs matches de son illustre carrière. Le match de la Coupe Grey, dimanche, à l'Autostade, sera son dernier au football professionnel.

La FTQ demande un référendum sur la fusion des syndicats

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — La Fédération des travailleurs du Québec a invité publiquement la Confédération des syndicats nationaux, la Corporation des enseignants du Québec, l'Union catholique des cultivateurs et le Mouvement coopératif Desjardins à préparer conjointement, dans les plus brefs délais possibles, un référendum au niveau de tous les membres afin de savoir si, oui ou non, ils sont favorables à la fusion de toutes les centales syndicales au Québec.

C'est à l'unanimité que les centaines de congressistes de la FTQ ont adopté cette résolution, même si, conne a dit le président de la FTQ, elle peut être difficile d'application.

Si les membres de la FTQ, de la CSN, de la CEQ, de l'UCC et du Mouvement coopératif Desjardins, qui seront invités à voter par la poste, se prononcent pour la fusion, leur décision liera leur centrale respective et la fusion devra s'effectuer dans les six mois qui suivront le résultat du référendum.

La résolution, amenée devant le congrès par le local 2,000, de Montréal, du Syndicat canadien de la fonction publique, fait remarquer que les luttes intersyndicales nuisent au mouvement syndical dans la province de Québec et que l'action de politisation des travailleurs aux différents paliers de gouvernement ne sera possible que s'il n'existe qu'une seule grande centrale syndicale.

Le Comité des résolutions du congrès avait voté pour le rejet de cette résolution, ne recommandant que la formation d'un front commun, mais devant les protestations des délégués retira sa recommandation et c'est ainsi que l'on vota sur le principe selon lequel, d'après les termes mêmes de la résolution, "l'intérêt de tous les travailleurs québécois veut qu'ils soient unis dans une seule centrale syndicale".

C'est d'ailleurs en vertu de ce critère que les congressistes, à l'unanimité, ont admis les Teamsters dans leurs rangs.

On sait que jeudi, par deux fois, ils avaient voté contre leur adhésion.

Mais hier, après un vibrant plaidoyer du professeur Hughes Poulin, du Syndicat des professeurs du collège Jean-de-Brébeuf, de Montréal, qui fit remarquer que les "Teamsters sont des travailleurs québécois", que la FTQ se veut la fédération des travailleurs du Québec, l'assemblée fut unanimes et accorda une belle ovation au représentant des Teamsters, M. Roger de Ginet, qui brandit les bras en signe de victoire et de reconnaissance face à l'assemblée délirante.

La résolution, soumise à l'assemblée par le conseil général, demandait à l'assemblée d'accepter l'affiliation à la FTQ de tous les syndicats locaux des Teamsters au Québec.

Elle faisait remarquer que cette affiliation ne donne à ces syndicats locaux aucun droit de participation directe ou indirecte aux activités de CTC.

La FTQ avait amendé samedi ses statuts pour que pendant les négociations entre elle et le Congrès du travail du Canada, elle puisse admettre dans son sein des syndicats exclus ou suspendus du CTC. Les Teamsters avaient été exclus du CTC il y a une dizaine d'années pour maraudage.

Quant aux pourparlers entre le CTC et la FTQ, ils ont débuté il y a deux mois et demi et la FTQ attend toujours la réponse de CTC, lequel, visiblement, attendait la réaction du congrès, lequel, finalement a été unanime a réadmettre les Teamsters au sein de la FTQ.

La politique

Par ailleurs, le congrès a référé au bureau et au conseil général une résolution demandant à la FTQ de former un comité pour établir les bases d'un

Voir FTQ en page 4

AUJOURD'HUI

● Une nouvelle lutte d'envergure s'organise contre le bill 63

— page 51

sommaire

Annonces classées / 39 à 41, 44 à 50
Arts et spectacles / 20-21
Bandes dessinées / 38
Cinéma / 21
Courrier "Que faire ?"/ 18
Décès, naissances, etc. / 52
Editorial / 6
Finance / 24 à 26
Horoscope / 19
Informations étrangères / 43
Informations nationales / 2
Les secret sde polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 49
"Mot-mystère" / 38
Radio et télévision / 10-11
Sports / 29 à 35
Tribunaux / 11-12
Vie féminine / 16 à 19
Vie sociale / 17
Votre médecin / 19

Météo : nuageux avec périodes ensoleillées durant l'après-midi.

Min. 20° Max. 32° ● Détails page 6.

Pour vous LA PRESSE lance un concours de dessins de crèches de Noël en couleur ou en noir et blanc.

Quels personnages y verriez-vous ?

Des personnages de la Bible ? Ou de la vie de tous les jours ?

Les dessins choisis seront publiés le 20 décembre. Leurs auteurs recevront de magnifiques albums en couleur. Adressez vos oeuvres avant le 10 décembre à :

Concours crèches de Noël
Rédaction
LA PRESSE
C.P. 6041
Montréal.

FESTIVAL COUPE GREY 69

● Les deux pilotes en exclusivité dans LA PRESSE

— page 29

Le bill 63

• Répercussions désastreuses sur le plan scolaire

• La moins mauvaise mesure dans les circonstances

Trois des quatre participants à une table ronde sur le bill 63, qui s'est déroulée hier soir au collège Saint-Viateur, à Outremont, sont tombés d'accord pour condamner le contenu et les modalités d'adoption du projet de loi.

Il s'agit du directeur du "Devoir", M. Claude Ryan, de M. Jacques-Yvan Morin, juriste, et de M. Raymond Lachapelle, professeur à la faculté de Droit de l'université de Montréal.

Le seul participant à défendre, mais du bout des lèvres, le bill controversé, fut le député libéral d'Outremont, M. Jérôme Choquette.

Saint-Léonard, la fuite des capitaux

Selon M. Jacques-Yvan Morin, qui s'est livré à une charge féroce contre le gouvernement Bertrand et les libéraux, l'opportunisme et la pratique du gouvernement devant les événements de Saint-Léonard et la prétendue fuite des capitaux, expliquent la présentation d'une loi qui aura des répercussions désastreuses au plan scolaire.

Selon M. Morin, le bill 63 ne fait que confirmer une situation qui va en se détériorant depuis une trentaine d'années.

A l'aide de statistiques, le spécialiste en droit constitutionnel a montré comment, depuis 30 ans, les Néo-Québécois s'assimilent à l'école anglaise.

De son côté, le député libéral d'Outremont, M. Choquette, a dit qu'il était certain que le projet de loi 63 n'est pas parfait, qu'il est loin d'être l'idéal.

Pourquoi l'a-t-il alors appuyé? Parce que, selon le député, le bill 63 est la moins mauvaise mesure dans les circonstances.

L'intervention de M. Choquette a suscité une mise au point du démographe Jacques Henripin.

Au cours de son plaidoyer, que certains ont trouvé pour le moins tiède, en faveur du bill 63, le député libéral avait utilisé des statistiques de M. Henripin pour affirmer que les francophones du Québec étaient plus assimilateurs quel es anglophones.

M. Henripin, qui assistait à l'assemblée, a dit que si on regarde les chiffres des dernières 50 années, il était exact de dire que les francophones avaient assimilé plus d'anglophones que ces derniers des francophones.

Mais, a-t-il expliqué, si l'on tient compte des immigrants qui se sont établis au Québec, alors il est inexact de dire que les francophones sont plus forts comme assimilateurs que les anglophones, car la très grande majorité des Néo-Québécois se sont assimilés au groupe anglophone.

Une loi mal préparée

Quant à M. Claude Ryan, il a consacré une large partie de son exposé initial à faire le point sur la question linguistique en situant les événements (Saint-Léonard, le bill 85, etc) qui ont conduit à l'adoption du bill 63.

Selon le directeur du "Devoir", ce projet de loi a été une aventure pleine "de bonnes intentions", mais il a été mal préparé, conçu dans la hâte et n'a pas donné lieu à la consultation à laquelle on se serait attendu, étant donné son importance.

La langue fait partie des négociations

Pour sa part, M. Lachapelle s'est appliqué à analyser les répercussions du projet de loi 63 au plan de la langue de travail.

Selon lui, ce qu'il faut faire, c'est d'insister pour que les syndicats considèrent la question de la langue de travail comme faisant partie intégrante de la négociation collective.

Près de 325 personnes ont participé à cette assemblée d'information sur le bill 63.

Après l'exposé des participants, le dialogue s'est engagé entre eux et la salle. Sur les 15 interventions, une seule fut favorable au projet de loi.

A en juger également par les réactions de la salle aux idées émises par les participants ou les intervenants, les partisans du bill 63 étaient en faible minorité.

Et selon l'un des responsables de l'assemblée, M. Jacques Chagnon, l'assemblée était assez représentative au plan des groupes d'âge ou des idéologies politiques.

Droits réservés

Louis Laberge est réélu à l'unanimité

Evitant le déchirement, la FTQ s'oriente "vers de nouveaux horizons"

QUEBEC — Après avoir presque connu le déchirement au sujet de la politique linguistique, la Fédération des travailleurs du Québec s'est replâtrée samedi et, dans la plus belle harmonie, a décidé d'orienter son action syndicale "vers de nouveaux horizons".

M. Louis Laberge, dont le leadership avait été sérieusement contesté au sujet de la langue, a été réélu président à l'unanimité et a été applaudi à tout rompre par tous les délégués, y compris ses adversaires de la veille.

M. Laberge devait d'ailleurs déclarer : "Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas".

Puis, au second poste le plus important de la FTQ, les syndiqués toujours à l'unanimité, ont nommé M. Fernand Daoust, qui ainsi démissionnait d'un poste de vice-président de la centrale. Comme a lancé en boutade M. Laberge, "vous pouvez dire qu'il a été persévérant. Ça faisait déjà une bonne secousse qu'il voulait l'être. Maintenant, il l'est".

Le tandem Laberge-Daoust réconcilie, à la FTQ, deux ailes jadis opposées: les traditionnalistes, qu'on a identifiés à M. Laberge, et les progressistes, qu'on a identifiés à M. Daoust.

Les élections aux sept postes de vice-présidents se sont d'ailleurs déroulées dans l'harmonie. Cinq vice-présidents ont été élus par acclamation. Ce sont MM. Jean Gérin-Lajoie, réélu, René Rondou, réélu, Marcel Raymond, réélu, et Jacques Bérubé, qui remplace M. Daoust.

M. Jos.-F. Laroche, sans faire de campagne, a été réélu par 140 voix de majorité sur M. Jean Côté, qui avait pourtant tenté un battage publicitaire du tonnerre, dépensant beaucoup d'argent en faisant imprimer des tracts et des photos de tout format.

Au poste laissé vacant par l'ex-vice-président Roger Perreault, devenu directeur du décret de la construction à Montréal, M. Robert Dean l'a emporté par quelque 300 voix de majorité sur M. Aldo Calori. Il faut dire que M. Dean avait fait largement connaître son programme et sa photo, tandis que son adversaire avait fait une campagne plus que discrète.

Une centrale plus provinciale

Quant au "nouveau départ", les délégués se sont prononcés pour que la FTQ devienne l'élément essentiel dans la conception et l'animation de l'action sociale et politique de ses affiliés, par l'entremise de ses structures transformées, soit les conseils régionaux du travail renouvelés.

Pour ce faire, on a décidé que les structures des syndicats nationaux et internationaux soient modifiées, pour tenir compte de la réalité québécoise, par la création d'un organisme québécois qui aura un statut bien défini à l'intérieur du syndicat avec le droit de nommer des permanents et le budget pour le faire, de prendre position sur toutes questions, et de remplir toutes les fonctions normales du syndicat à l'intérieur du territoire du Québec.

C'est à l'unanimité que les délégués ont voté un document qui dit que les structures des syndicats nationaux et internationaux méritent d'être repensées à la lumière de la conjoncture actuelle du Québec.

"Le Québec est une société, une nation, indépendamment des options que l'on puisse avoir sur la nation ou l'indépendance."

C'est pourquoi les délégués estiment que les syndicats internationaux et nationaux qui ne l'ont pas encore fait se doivent de créer un organisme québécois qui aura un statut bien défini à l'intérieur du syndicat.

"La centrale, a-t-on décidé, doit devenir l'élément essentiel dans la conception de l'action sociale-politique du syndicalisme."

La course au leadership libéral du Québec

Bourassa : Le fédéralisme doit être une négociation permanente

TROIS-RIVIERES — M. Robert Bourassa, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, se trouvait, samedi, à Trois-Rivières. Il a rencontré à midi les journalistes de la région, ce qui a donné lieu à un exposé complet de la conception que se fait du fédéralisme le député de Mercier. "Le fédéralisme, a déclaré M. Bourassa, doit être une négociation permanente et informée."

Et ceci pour deux raisons :

Premièrement, les dépenses provinciales augmentent plus rapidement, proportionnellement, que les dépenses fédérales. Il n'y a aucune raison pour que les provinces soient forcées d'encourir des déficits plus élevés que le gouvernement central, d'autant plus que leurs possibilités d'emprunter ou de financer les investissements publics sont bien moindres que celles du gouvernement fédéral.

Deuxièmement, il ne faut pas oublier les municipalités, dont les besoins de revenus grossissent constamment avec l'amélioration du niveau de vie.

"Le Québec devra donc s'efforcer, de façon réaliste mais ferme, a souligné le candidat à la direction du PLQ, d'obtenir de l'autorité fédérale les ressources fiscales que la province est en droit d'attendre d'Ottawa."

D'autre part, M. Bourassa a insisté sur l'importance du réseau routier pour le développement économique de la région trifluvienne. "Comme ailleurs, a-t-il déclaré, il n'y a pas moyen de vraiment augmenter les possibilités d'emploi tant que les voies de communication sont déficientes ou insuffisantes."

D'autre part, selon M. Bourassa, le Québec se dirige vers un désastre financier à moins qu'il ne remplace la propagande électorale par une honnête logique économique.

"Si notre système politique est si corrompu, si vous devez avoir recours à des tactiques de force, de ruse et de vol pour être élu, alors nous sommes aussi bien d'abandonner la partie", a-t-il déclaré samedi devant des militants libéraux.

"L'électeur d'aujourd'hui est plus que jamais inquiet de son avenir et de celui de ses enfants. Ma politique est de faire connaître avec la plus totale franchise la gravité de nos problèmes économiques et de suggérer les mesures pour en arriver à leur solution", a-t-il dit.

Le Conseil de la Vie française : pas de subvention au FQF

QUEBEC (PC) — Les dirigeants du Conseil de la Vie française ont rejeté la demande de subvention qui leur a été présentée par le Front du Québec français.

Le FQF avait présenté une requête au Conseil dans le cadre de sa campagne de souscription destinée à financer un référendum sur la question de la langue au Québec. L'argent aurait également servi à payer les frais encourus lors de l'organisation des récentes manifestations contre le bill 63.

Certains membres du Conseil de la Vie française, ne reconnaissant pas que le FQF représente leur opinion, ont exprimé le souhait que le groupement soit dissout.

Jérôme Proulx devient le deuxième député du PQ

Le député de Saint-Jean-d'Iberville à l'Assemblée nationale, M. Jérôme Proulx, a confirmé hier soir au cours d'une conversation téléphonique qu'il passe au Parti québécois, devenant ainsi le second député de ce parti dirigé par M. René Lévesque.

M. Proulx a dit qu'il rencontrera aujourd'hui M. Lévesque afin de fixer la date (mercredi ou jeudi) de la conférence de presse au cours de laquelle il annoncera officiellement son entrée au PQ.

On sait que le député de Saint-Jean a démissionné des rangs de l'Union nationale, comme son collègue Antonio Flamand, député UN de Rouyn-Noranda, parce qu'il s'opposait à l'adoption du bill 63.

M. Proulx a déclaré qu'un sondage effectué auprès de ses électeurs s'est révélé "excellent". On m'a félicité d'avoir démissionné et on a affirmé que la voie normale qui s'ouvrait à moi était celle de mon passage au parti de M. Lévesque.

Même si l'exécutif de l'UN du comté m'a répudié, a expliqué le jeune député ("ce qui m'a fait bien mal", a-t-il lancé en badinant), j'ai reçu l'appui de 24 organismes locaux et une pétition qui a circulé durant deux jours seulement a recueilli les noms de 3,200 personnes de Saint-Jean.

M. Proulx a également affirmé que depuis sa démission de l'Union nationale, il avait reçu quelque 500 lettres et télégrammes venant d'un peu partout et qui le félicitent pour son geste.

Par ailleurs, les rumeurs allaient bon train en fin de semaine selon lesquelles le bill 63 pourrait bien dans un avenir plus ou moins immédiat susciter d'autres démissions dans les rangs des deux partis traditionnels.

Ces députés, qui se posent actuellement des questions au sujet de leur allégeance de parti à la suite de l'adoption du projet de loi 63, pourraient eux aussi passer au PQ.

VIC TANNY

Il n'y a rien de semblable au monde

Desirez-vous

VITALITÉ
DÉTENTE
SANTÉ...

Renseignez-vous sur le nouveau programme concentre en 20 seances

CHARTER '70 PLAN

Il vous permettra, facilement et rapidement
• d'amincir vos HANCHES et vos CUISSES de 1" à 3"
• d'amincir votre TOUR DE TAILLE de 2" à 5" de PERDRE de 5 à 20 LBS..., GRACE AUX PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR HOMMES ET FEMMES.

GAGNEZ! UNE NOUVELLE DODGE CHALLENGER 1970

ou une PLYMOUTH BARRACUDA

POUR DE PLUS AMPLES DÉTAILS ADRESSEZ-VOUS AU GÉRANT VIC TANNY DÈS AUJOURD'HUI

AUCUNE OBLIGATION
RIEN À ACHETER

De plus, vous suivrez votre programme individuel dans les centres de culture physique les plus luxueux et les plus modernes du monde, aidé par les exerciseurs exclusifs Vic Tanny. Charter '70 est particulièrement destiné aux hommes d'affaires et aux ménagères désirant perdre du poids et obtenir, en peu de temps, une silhouette bien proportionnée, mince et musclée.

LES PROGRAMMES CHARTER '70 COMMENCENT CETTE SEMAINE...

ADRESSEZ-VOUS AU CENTRE DE CULTURE PHYSIQUE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

Centre d'achats Côte-St-Luc Centre d'informations	Place Bonaventure Avenue Esterel "E" Mart	Centre commercial Rockland	Chomedey 1278, boul. Labelle
487-5330	866-7907	342-5550	688-7330

MAINTENANT OUVERT A QUEBEC

la presse

MONTREAL, LUNDI 24 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 273 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

Arrestation de trois présumés auteurs du vol postal de $750,000

Le voile du mystère s'est enfin levé sur le spectaculaire vol de $750,000 en argent et en obligations commis, le 1er novembre dernier, au bureau central du ministère des Postes de la rue Windsor. Trois individus, dont deux frères, ont été appréhendés lors de plusieurs descentes effectuées au début de la fin de semaine et une partie de l'argent volé, soit environ $60,000 a été retrouvée. Les recherches se poursuivent toujours pour retracer trois autres hommes soupçonnés d'avoir trempé dans l'affaire.

La série de descentes était conduite par le lieutenant-détective Roger Roche et les sergents-détectives Jean Harvey, Marcel Filiatreault et André Saint-Amour, de la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

L'enquête, à laquelle participait également M. André Veilleux, du ministère des Postes, avait progressé graduellement et c'est vendredi que la première phase du dénouement a été entreprise.

Entre 10 h. a.m. et 8 h. p.m., vendredi, les policiers ont investi une multitude de maisons privées du nord et de l'est de la métropole et se sont même rendus dans des municipalités de banlieue. Au total, 11 personnes ont été invitées à suivre les enquêteurs au quartier général de la rue Bonsecours mais, après interrogatoire, trois seulement sont demeurés en cellule.

C'est à la résidence des parents de deux des détenus qu'on aurait découvert les $60,000 en argent. Selon un porte-parole de la SEC, les obligations auraient été brûlées et, par ailleurs, il n'est pas impossible que les quelque $30,000 disparus aient tout simplement été dépensés. A moins qu'ils ne soient en possession des trois autres individus recherchés.

Le vol, commis vers 4 h., dans la nuit du 1er novembre, au bureau de poste central, situé au 715, rue Windsor, présentait les caractéristiques d'une oeuvre réalisée par des experts. Tout s'était déroulé avec minutie et rapidité. Mais voilà, il ne s'agirait pas de spécialistes.

Le "coup" a été fort bien réussi grâce à de la "collaboration" venant de l'intérieur. Et comme l'un des détenus était à l'emploi des Postes (depuis trois mois seulement), la situation s'est rapidement éclaircie.

En fait, il s'agirait, semble-t-il, d'une "affaire de famille" et l'on tend à croire que l'argent disparu aurait été réparti entre des membres de la famille.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

"L'annulation du défilé de la Coupe Grey, une rumeur"

— Lucien Saulnier

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal et le directeur du Service de la police de la métropole ont nié, hier soir, la nouvelle publiée, dans un hebdomadaire du dimanche, voulant que le défilé de la Coupe Grey ait été annulé.

Joint au téléphone, M. Lucien Saulnier a déclaré à LA PRESSE que cette nouvelle était tout simplement une rumeur, en ajoutant: "Il va y en avoir beaucoup comme ça, au cours de la semaine."

De son côté, M. Jean-Paul Gilbert a souligné qu'il ne relèvait pas des Escouades spéciales de recommander l'annulation du défilé.

Notre représentant lui a également demandé combien il y aurait de policiers en devoir le 29 novembre.

M. Gilbert a répondu: "Pour le moment, je ne veux pas me prononcer sur le nombre".

Cependant, nous avons appris que plusieurs policiers montréalais qui ne sont pas en devoir durant la semaine des festivités de la Coupe Grey ont été embauchés par certains hôtels.

Lors de l'adoption du règlement municipal interdisant les manifestations pour une période de 30 jours, il avait été dit que les permis des défilés du Père Noël et de la Coupe Grey avaient été demandés avant la présentation du règlement, et par ce fait les deux défilés avaient été approuvés.

Mais, à la suite de certaines menaces de violence, le défilé du Père Noël, qui devait avoir lieu le 22 novembre, a été annulé.

Sn ce qui regarde la Coupe Grey, il n'est aucunement question pour le moment d'annuler le défilé.

D'autre part, M. Paul Gadoury, directeur des relations publiques pour le Festival de la Coupe Grey, nous a révélé, hier soir, que c'est un principe de démocratie et qu'il ne faut pas céder devant une minorité de gens.

"Ça fait des mois que nous travaillons bénévolement dans le but de mener à bien les festivités de la Coupe Grey, et pour la première fois le match est organisé un dimanche, nous avons fait cela pour favoriser l'économie de la métropole".

En terminant, Gadoury a ajouté: "En ce qui me concerne le défilé va avoir lieu, sinon, nous allons frustrer 2 millions de gens, il ne faut pas céder devant certains individus."

Mardi dernier, le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN) a adopté une résolution afin d'organiser unem anifestation "anti-règlement" après le défilé de la Coupe Grey.

Commentant ce fait, un porte-parole de la police de Montréal a déclaré qu'une telle manifestation était illégale.

Collision de 15 véhicules

Les chutes de neige qui se sont abattues sur la région métropolitaine au cours de la journée d'hier ont été la cause de multiples accidents de la route, notamment sur la route 20 où une quinzaine de véhicules sont entrés en collision, vers 6 h., hier soir. Deux automobiles se sont heurtées sur le pont enjambant la rivière Richelieu et ce fut les accrochages en chaîne. Le détachement de Saint-Hubert de la Sûreté du Québec a dépêché ses effectifs sur les lieux et l'on a dû procéder au transport d'au moins une demi-douzaine de blessés à l'hôpital Charles-Lemoyne. Tous ont pu regagner leur domicile après traitements.

Un suspect tente de se suicider à l'issue d'une chasse à l'homme à Laval

par Serge LAMOUREUX

Deux individus ont été capturés au terme d'une courte chasse à l'homme faisant suite à un vol à main armée, samedi soir, à Laval, mais l'un d'entre eux a tourné son arme contre lui-même au moment où les policiers s'approchaient de lui. Il repose dans un état satisfaisant à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

L'affaire a débuté vers 9 h. 40, samedi soir. Deux malfaiteurs armés se sont présentés au poste d'essence Calex, situé au 3730, boulevard Saint-Martin, dans le quartier Chomedey, à Laval, et ont sommé le gérant, M. André Charron, de leur remettre les recettes de la fin de semaine, soit environ $643.

L'argent a été empoché et les voleurs ont pris la fuite en automobile mais M. Charron s'est immédiatement lancé à leurs trousses dans sa propre voiture. Quelques coins de rues plus loin, il croisait une voiture de la police de Laval, à bord de laquelle prenaient place le lieutenant Drolet et l'agent Poitras.

Les deux malfaiteurs, âgés de 25 et 28 ans, ont été cernés mais au moment où on leur intimait l'ordre de se rendre, le deuxième comparse tentait en vain de s'enlever la vie en utilisant son arme. Son compagnon n'a pas résisté à son arrestation.

Selon la police de Laval, il s'agirait de deux individus surtout spécialisés dans les vols avec effraction et seraient très connus dans les milieux judiciaires.

Manifestations

La FTQ veut attaquer le règlement

QUEBEC — La Fédération des travailleurs du Québec, dans une violente attaque contre l'administration Drapeau-Saulnier, a décidé de mettre tous les moyens en oeuvre pour faire abroger le règlement anti-manifestation de Montréal.

La résolution prévoit que la centrale agira "conjointement avec d'autres groupes" et contestera le règlement devant les tribunaux.

Comme le règlement est déjà contesté par Mlle Claire Dupont, agent de relations publiques au CEGEP du Vieux Montréal, au nom de la CSN, on s'attend à ce que la FTQ participe financièrement au coût de cette contestation.

Le conseil général, qui soumettait cette résolution, estime que le règlement de Montréal porte atteinte aux libertés civiles, au droit de piquetage et, enfin, à "l'action essentielle pour le mouvement syndical".

Myriade I: 3 soumissions

Trois entreprises ont fait tenir des soumissions à l'Office munipal d'habitation de Montréal en vue de la construction, sur l'emplacement borné par les rues Boyce, Viau, Hochelaga et Théodore, de logements à loyer modique du projet Boyce-Viau, un des projets du programme Myriade I.

Les trois soumissions reçues ont été présentées par Habitron Ltée qui offre de construire 204 logements pour un montant de $2,328,000, Sécant Compagnie de Construction qui offre de construire 208 logements pour un montant de $2,469,390, puis Pisapia Construction Inc. qui offre de construire 207 logements pour un ontant le $2,843,000.

Après avoir étudié les propositions, le service de l'habitation transmettra, après l'approbation des autorités municipales, un rapport à la Société d'habitation du Québec qui sera appelée, le cas échéant, à approuver la proposition retenue.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

A l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération des Motocyclistes unis de Québec, tenue samedi au Jardin Botanique, plusieurs trophées ont été remis aux motards qui se sont le plus distingués durant l'été. Le directeur Jean-Paul Gilbert, du Service de la police de Montréal, remet ici à M. Yves Trudeau, du groupe des "Popeyes", le trophée décerné au groupe qui a rendu le plus de services à la MUQ.

Le président de Murray Hill répond aux chauffeurs de taxi de Montréal

par André BEAUVAIS

Le président de la compagnie Murray Hill Limitée, M. Charles Hershorn, a déclaré à LA PRESSE, que la compagnie qu'il dirige "a été foncièrement mal représentée par M. Guy Vincent, qui prétend parler au nom d'un syndicat de chauffeurs de taxis, et par M. Georges Brunet qui dirige LaSalle Taxis à Montréal". M. Hershorn faisait allusion à une déclaration de M. Vincent publiée dans notre journal il y a quelques jours à l'effet que Murray Hill avait acheté Dorval Taxi pour permettre à cette compagnie privée d'occuper un poste sur le territoire de l'aéroport de Dorval.

Par conséquent, M. Hershorn a qualifié de "fausse" la déclaration de M. Brunet qu' "on ait tenté de faire croire que Murray Hill n'est plus un monopole". Le président de la compagnie s'est évidemment empressé de préciser "que Murray Hill n'a aucun monopole à Dorval".

De dire M. Hershorn : "Il faut comprendre que selon la loi du Québec et celle de toutes les municipalités concernées, aucune compagnie de taxis n'est autorisée à donner un service dans les deux sens entre Montréal et l'aéroport de Dorval. Murray Hill n'est pas une compagnie de taxis. Nos véhicules, précisément parce qu'ils ne sont pas autorisés par permis à servir de taxis (avec taximètre), donnent un service légalement autorisé et prévu comme service de voiture avec chauffeur, tel que prévu par la Loi et autorisé par la Régie du transport de Québec".

M. Hershorn ne s'explique pas de plus la déclaration du maire Sarto Desnoyers, de dorval, selon laquelle la Murray Hill a conclu "une entente verbale" avec les compagnies locales leur permettant d'occuper un poste à l'aérogare, déclaration d'ailleurs qui devait susciter cette série d'interventions.

"Nous nions catégoriquement que nous ayions fait l'acquisition d'aucune association de taxis dans la municipalité de Dorval ni même d'un seul taxi détenant un permis de Dorval", a dit M. Hershorn.

Il se dit d'avis que le public en général, et les chauffeurs de taxis de Montréal en particulier, devraient comprendre que c'est la Régie du transport du Québec et non pas la Murray Hill qui règle les questions de transport inter-municipal et que "chacune des différentes municipalités concernées garde jalousement ses prérogatives locales d'émettre les permis aux taxis qui prennent des passagers dans ses limites municipales".

Sur ce point, M. Hershorn déclare n'avoir aucune objection à ce que les autorités municipales de Dorval accordent la permission aux chauffeurs de taxis locaux de prendre des voyageurs pour les conduire à Montréal "mais cela ne règle pas la question puisque les taxis de Dorval reviendront vides de la métropole", dit-il.

Quant aux chauffeurs de taxis qui sont libres de conduire des clients à l'aéroport mais qui doivent quitter sans en accepter, M. Hershorn explique que cela ne concerne nullement sa compagnie. "C'est ordonné par un règlement municipal de Dorval qui leur interdit de prendre des passagers dans cette municipalité, règlement qui revient dans chaque municipalité", affirme-t-il.

De conclure M. Hershorn: "Nous sommes liés par contrat avec le ministère fédéral du Transport et nous avons des obligations nombreuses à remplir, sans quoi notre contrat peut être annulé à 24 heures d'avis. Ces conditions, nous les observons... et c'est curieux comme les gens qui utilisent nos services n'ont que des félicitations à nous faire; toutefois, dans les journaux, on ne lit que des critiques à notre égard. Moi je suggère à tous ceux qui agitent les chauffeurs de taxis d'étudier à fond la situation du taxi à l'aéroport John F. Kennedy, à New York, où le territoire est ouvert à toutes les entreprises de taxis ! Ce qu'il y a de différent, c'est que les journalistes critiquent cette politique dans les journaux..."

Le haut-commissaire aux sports promet une autre subvention à la Fédération des motocyclistes

par J.-P. CHARBONNEAU

Le haut-commissaire aux sports du Québec a annoncé, samedi, à environ 400 motards réunis au Jardin botanique à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Motocyclistes Unis du Québec, qu'une nouvelle subvension leur sera accordée prochainement.

Cette réunion groupait plusieurs groupes de motards de Montréal et d'autres municipalités, plusieurs corps policiers y avaient envoyé des représentants.

Lors de son allocution, le directeur Jean-Paul Gilbert du Service de la police de Montréal a souligné que la police tend maintenant à être présente partout dans la société où il se passe quelque chose, et même là où il ne se passe presque rien, car, dans tous les cas, il s'agit d'hommes et de citoyens qui ont les mêmes droits et les mêmes devoirs.

"Notre travail donc a pris forme, et avec vous je m'en réjouis. Une dizaine de clubs groupant quelque 700 membres sont maintenant structurés au sein d'une Fédération nouvelle. Au nombre des initiatives récentes, j'ai appris que les cours de mécanique que l'on vous avait promis et qui ont démaré les 12 et 13 novembre, ont déjà presque trop de succès, puisqu'ils ont groupé dès le départ plus de 50 motards intéressés alors qu'il n'en avait été prévu qu'une vingtaine par cours".

M. Gilbert a profité de l'occasion pour annoncer que la Section de l'aide à la jeunesse de la police de Montréal s'appellera dans un avenir raproché "Liaison Jeunesse". La principale raison de ce changement est que plusieurs personnes pensent que le mot aide en ce domaine, veut dire surveillance.

Plusieurs motards se sont plaints de certains articles publiés dans des journaux.

D'autres se sont plaints de fréquentes perquisitions policières dans leur locaux. Et chaque fois qu'ils demandaient aux policiers de leur montrer le mandat de perquisition, ils se faisaient bousculer assez violemment.

Le sergent Roger Gravel, responsable des motards à la Section de l'aide à la jeunesse de la police de Montréal, leur a répondu que c'était leur droit de demander aux policiers de leur montrer leur mandat. "S'il refusent plaignez-vous à votre Fédération ou à notre bureau", a-t-il dit.

Michel Trahan, qui avait quitté Sept-Iles spécialement pour animer cette réunion, a suggéré aux motards, dans le but de mieux se faire accepter par la société, que durant les mois d'hiver une trentaine d'entre eux prennent des cours des ambulanciers Saint-Jean. Par la suite, de poursuivre Michel Trahan vous pourriez porter secours aux accidentés sur les routes, durant l'été, et ainsi votre prestige pourrait monter auprès de certaines personnes.

Mais cette suggestion est demeurée, du moins pour l'instant, sans réponse.

Ils ne mettront plus les pieds chez nous

Invité à prendre la parole, M. Louis Chantigny, haut commissaire aux sports, a dit aux motards qu'une subvention va leur être accordée dans un avenir prochain.

"Il y a un an vous avez été chanceux d'avoir le ministre Gabriel Loubier de votre côté, lorsque votre Fédération a été formée, certains ont hésité, mais M. Loubier leur a souligné que vous étiez des gens commes les autres.

"Un maire d'une certaine municipalité m'a dit une fois, en parlant de vous, ils ne viendront jamais ici, je lui ai répondu: "Votre subvention peut s'en ressentir".

Avan de quitter l'assemblée, M. Chantigny a lancé: Félicitations les gars, continuez, on est là pour vous aider".

De son côté, le sergent Paul Quezel, de la Sûreté du Québec, a profité de l'occasion pour annoncer aux motards que la SQ s'intéressait à la MUQ et qu'une escouade de policiers motards va être mise sur pied pour faciliter leur déplacement, durant l'été, lors de leurs excursions.

De plus, le sergent Quezel leur a dit d'aller le voir s'ils avaient des problèmes à certains endroits.

Après la réunion, il y a eu remise de trophés aux motards qui se sont le plus signalés au cours de l'été.

Un homme est battu par des bandits

La police est à la recherche de deux individus qui ont battu et volé un homme de 57 ans, samedi soir, dans sa propre résidence. La victime, M. Gérard Chartier, du 82, rue Du Puits, à Boucherville, se remet de ses blessures à l'hôpital Charles Lemoyne de Greenfield Park.

Les malfaiteurs ont fait main basse sur $800 en argent et en bijoux après avoir roué de coups leur victime qui a été trouvée inconsciente sur le seuil de sa porte d'entrée.

Les deux individus ont sonné à la porte et lorsque le malheureux a ouvert, ils se sont jetés sur lui.

Barker
NOVAS

Chaussez élégamment les tout nouveaux souliers dernier cri.
$29.95

Nouvelles formes
Nouvelles conceptions audacieuses
Les plus nouvelles teintes
Nouveaux dessins attrayants pour satisfaire tous les goûts
COULEURS : NOIR ET BRUN

A deux pas de la sortie du métro Jean-Talon ou Mont-Royal

Louis Desluriers Ltée
H. Giroux et Fils Inc.

6914, rue Saint-Hubert 1500 est, rue Mont-Royal
4029 est, rue Ontario

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE 1

des objectifs à long terme de la rencontre. D'autre part, il serait inutile de tenter de préciser un consensus des délégués sur les principaux problèmes évoqués à Harrison. Tel n'était pas le but des discussions.

L'absence de conclusions définitives n'est toutefois pas une indication que la discussion fut stérile. Au contraire, les participants ont eu l'occasion, pendant ces trois jours, de s'acclimater à cette nouvelle forme de recherche politique, et les organisateurs ont pleine confiance que les deux autres phases de l'opération "consultation du parti" se dérouleront selon l'horaire prévu, dans le cadre prévu, et apporteront des résultats plus valables.

A défaut de prendre des décisions, les participants réunis en petits groupes ont pu mettre en relief leurs principales préoccupations:

— moderniser leur parti pour en faire un instrument de communication entre le pouvoir et les militants à la base;

— générer l'intérêt du grand public, et de leurs propres militants libéraux, par le recours aux méthodes plus modernes d'animation et de palabres dirigées;

— faire ressortir, malgré la présence envahissante et technocratique de l'Etat, la présence de l'individu, du citoyen;

— mettre l'accent davantage sur l'urgence d'améliorer la qualité de la vie au Canada plutôt que sur le besoin d'améliorer la qualité de la machine administrative;

— planifier la prochaine décennie dans un climat d'universalisme, au-dessus des régionalismes traditionnels du pays;

— s'arrêter davantage au milieu qui baigne le citoyen plutôt qu'aux instruments techniques qui seront mis à sa portée, surtout dans l'aménagement des grands centres urbains;

— éviter de s'enfoncer tête baissée dans la planification des recours aux techniques nouvelles, sans au préalable établir des normes pour déterminer la qualité de la société qu'il faut bâtir.

Ces préoccupations ont un caractère savant, et l'on pourrait s'étonner qu'elles se soient découpées avec précision au cours de discussions entre militants d'un parti. Le phénomène tient en grande partie au caractère académique des interventions des panélistes et au climat d'étude qui imprégna la conférence, interdisant de s'attarder à des questions trop terre à terre.

A certains moments, cependant, les délégués ont montré quelques signes d'impatience devant la trop grande spécialisation de certaines communications. A quelques reprises, on a soumis que les experts de l'extérieur prenaient trop de place dans la discussion; par contre, le fait que le gouvernement ait déjà publié plusieurs livres blancs annonçant la politique fédérale pour la prochaine décennie, et compte tenu du fait que ces participants sont des partisans du gouvernement actuel, le caractère futur reste de la discussion leur évitait de se laisser aller à des critiques qui auraient pu gâter le climat de sérénité de la conférence.

Les participants ont également marqué leur souci de descendre le parti libéral de son piedestal, selon l'expression de l'un d'eux. L'intérêt marqué par les thèmes de l'agitation étudiante, le citoyen, la pauvreté et les relations industrielles est un indice que les simples militants n'ont pas l'intention de s'éloigner de ces préoccupations sociales, même si les planificateurs de l'Etat sont à l'ère des télécommunications, à l'époque inter-planétaire, au règne des ordinateurs et de la cybernétique.

Digérer à mesure, et sans se laisser écraser par eux, les progrès ahurissants de la technologie, et ne jamais perdre de vue les effets de cette nouvelle civilisation sur la vie de chacun, telles seront les deux principales préoccupations qui seront étudiées dans les rencontres régionales qui seront tenues d'ici un an par les libéraux, à la suite d'une première réflexion commune à Harrison Hot Springs.

En ouvrant la conférence, le premier ministre a donné la mission aux délégués de travailler à préciser un humanisme technologique au cours de la prochaine décennie. Personne ne sait trop au juste comment y arriver, mais chacun semblait conclure, après trois jours de discussions autour de ce thème, que le défi doit être inévitablement relevé.

Pour ne point être distraits dans leur cheminement, les participants ont volontairement écarté de l'ordre du jour les traditionnels débats sur:

—les disparités régionales, au sens ou les régionalismes canadiens sont causes d'affrontements perpétuels;

— les problèmes que posent le voisinage des anglophones et des francophones;

— l'envahissement de l'influence américaine;$0 9 LE PARTAGE DES JURIDICIONS ENTRE L'Etat fédéral et les provinces.

Ces thèmes, sujets traditionnels de discussions dans les congrès politiques, ont été presque complègement ignorés. Le débat y a peut-être perdu en vigueur, mais d'autre part cette stratégie a permis aux organisateurs de la conférence de transporter plus rapidement les participants dans l'autre décennie, où les problèmes qui s'annoncent semblent tout aussi aigus.

ENSEIGNANTS

SUITE DE LA PAGE 1

tion étudierait les mesures à prendre pour mettre en pratique la proposition des délégués, mais a ajouté que les directives de la Fédération, même si elles ont un certain poids, n'engagent pas légalement les commissions scolaires.

Contre le bill

Peu avant, la discussion avait porté sur le bill 63 (les commissaires avaient alors, sous forme de voeu, blâmé le gouvernement d'avoir adopté le projet de loi sans attendre le rapport de la commission Gendron).

La proposition de blâme a été faite par un commissaire de la régionale des Laurentides, M. McLaughlin, qui a décidé d'en faire une résolution. En la présentant, M. McLaughlin a d'ailleurs fait part de ses regrets que la Fédération des commissions scolaires n'ait pas pris position et n'ait pas consulté ses membres sur cette question.

M. Lefebvre, qui faisait office de président d'assemblée et qui, la veille, avait annoncé aux journalistes qu'il ne permettrait pas à l'assemblée de discuter du bill 63, a aussitôt décidé qu'il accepterait la proposition, mais uniquement sous forme de voeu et non pas de résolution.

Un voeu, on le sait, ne lie en aucune façon la direction de la Fédération qui doit le considérer uniquement comme une indication de la préférence de l'assemblée.

Cédant sur ce point, le proposeur a accepté d'en faire un voeu, aussitôt accepté à l'unanimité par l'assemblée. Mais quelques instants plus tard, il revenait à la charge et demandait de nouveau à ce que le vote de blâme au gouvernement fasse l'objet d'une résolution.

Le président de la Fédération s'est opposé catégoriquement à cette demande et au terme d'une discussion fort vive a déclaré que, selon la volonté même de l'assemblée, il était maitre absolu de la procédure. Comme M. McLaughin continuait à réclamer la transformation du voeu en résolution, M. Lefebvre lui a ordonné de s'asseoir en le menaçant, en termes voilés, de "sortir" certaines choses concernant la régionale que dirige M. McLaughin.

En une autre occasion, alors qu'un proposeur demandait qu'un voeu soit de même transformé en résolution, le président de la FCSCQ s'était opposé à cette demande, et comme le proposeur en appelait "de la décision du président", celui-ci s'est contenté de répondre d'un ton tranchant: "Merci, j'enregistre votre appel".

En ce qui concerne le bill 63, M. Lefebvre a clairement laissé entendre que le voeu exprimé irait en bonne place "dans les archives de la Fédération".

Quelques minutes plus tard, l'assemblée votait à l'unanimité des félicitations au président "pour la façon dont il avait dirigé l'assemblée".

Autre résolution importante: les délégués ont défait, par une majorité de 115 voix contre sept, une proposition voulant que les locataires soient désormais éligibles à des postes de commissaires. Des locataires (qui ne paient pas **directement** les taxes scolaires) pourraient engager des dépenses inadmissibles qui devraient être payées par les propriétaires, a dit un opposant de la résolution.

Des questions d'ordre technique ont enfin été soulevées: augmentation de la rémunération des commissaires, institution de frais d'inscription pour éviter que les parents n'inscrivent leurs enfants à plusieurs écoles en même temps et ne faussent de ce fait les prévisions des administrations. Les délégués ont enfin demandé à leur exécutif d'étudier la possibilité d'acheter une calculatrice électronique pour établir les horaires des étudiants dans les polyvalentes.

FTQ

SUITE DE LA PAGE 1

parti politique qui représentérait les intérêts des travailleurs et des organisations ouvrières.

Ceci, sans que l'assemblée ne discute de la proposition.

L'organisme directeur de la FTQ fera connaitre sa décision en temps opportun, a fait savoir le président Louis Laberge.

En attendant, il a été décidé que la FTQ n'appuie aucun parti politique sur la scène provinciale, parce qu'aucun travail de base n'a été fait. On continuera d'appuyer le NPD sur la scène fédérale.

Le même sort a échu à une résolution qui demandait la création d'un comité pour étudier la possiblité de jeter les bases d'une société coopérative de publication qui serait propriétaire d'un journal quotidien dont l'objectif serait "d'interpréter la nouvelle au bénéfice de la classe ouvrière".

La FTQ a transformé, entre-temps, son Comité d'action politique en comité d'action sociale, économique et politique, afin de sensibiliser davantage ses membres à la participation politique.

APOLLO

SUITE DE LA PAGE 1

"USS Hornett" est déjà rendu, en compagnie de deux autres navires et d'une flottille d'hélicoptères.

Le temps qu'il devait faire à ce moment-là? La météo prévoyait un ciel nuageux, avec averses dispersées et des vents de 10 à 18 noeuds. La mer sera relativement calme. La température de l'air et de l'eau sera d'environ 84 degrés.

Commencera alors la période de quarantaine pour les voyageurs spatiaux; période qui a été écourtée à 16 jours.

Le pilote d'Apollo-12 devait mettre à feu ses moteurs à 12 h. 44 pour corriger la trajectoire, si cela s'avérait nécessaire et la séparation du module de service de la cabine elle-même devait survenir à 3 h. 32, quelques minutes avant l'entrée dans l'atmosphère terrestre.

La dernière phase délicate de la mission Apollo commencera aujourd'hui à 3 h. 44 m. 25 secondes, soit 13 minutes et 35 secondes avant l'amerrissage. Ces 13 minutes correspondent à la phase de rentrée dans l'atmosphère terrestre.

Le vaisseau Apollo abordera les premières couches de l'atmosphère, à 75 milles d'altitude, à la vitesse fantastique de 24,635 milles à l'heure.

Il est vital que le vaisseau Apollo aborde l'atmosphère sous un angle qui se situe entre un minimum de 5 degrés et un maximum de 7 degrés. Si cet angle est supérieur, il brûlerait littéralement dans l'atmosphère comme le front les météorites. S'il était inférieur, il raterait sa rentrée en frôlant seulement l'atmosphère et s'en irait sur une orbite très elliptique dans l'espace. Ce serait, dans les deux cas, une catastrophe pour l'équipage.

Essai nucléaire au Nevada

WASHINGTON (AFP) — La commission américaine de l'énergie atomique a procédé hier à une explosion nucléaire souterraine à son terrain d'essais du Nevada. Il s'agit d'une expérience de portée militaire effectuée avec une charge d'une puissance intermédiaire, c'est-à-dire entre 20 et 200 kilotonnes.

Je trouve odieux et écoeurant que Vallières et Gagnon pourrissent en prison pendant des mois

— Louis Laberge

QUEBEC (PC) — "Je trouve odieux et écoeurant que Vallières et Gagnon pourrissent en prison pendant des mois", a commenté samedi le président de la FTQ, M. Louis Laberge, après que les 650 délégués réunis en congrès à Québec eurent adopté une résolution préconisant la libération immédiate des deux prisonniers.

Cette résolution de l'assemblée a toutefois été référée au comité des statuts pour fins d'étude.

Ce comité devra rédiger ensuite un rapport dans lequel il sera principalement question de cautionnement.

"Je ne sais pas ce que le comité des statuts va décider, mais c'est une injustice qu'on ne pourra crier assez fort", a déclaré M. Laberge.

Le président de la Fédération des Travailleurs du Québec a précisé qu'il appartiendra aux membres de l'organismes d'accepter ou de rejeter la résolution.

C'est avec véhémence que M. Laberge a protesté contre le sort qui est fait aux prisonniers Vallières et Gagnon.

"D'après notre système de justice, un accusé est innocent tant qu'il n'est pas trouvé coupable", a-t-il dit.

"L'affaire Vallières-Gagnon, moi, je trouve ça une écoeuranterie monstrueuse... surtout quand on voit des bandits qui sont connus de tout le monde et qui sont en liberté."

"Le sort qui leur est fait, je trouve ça épouvantable", a conclu M. Laberge.

5,000 nouvelles familles à loger

QUEBEC (PCf) — La Fédération des Travailleurs du Québec prévoit que la région métropolitaine de Montréal atteindra 5 millions d'habitants dans 15 ans et 7 millions en l'an 2,000.

De plus, dans un rapport sur l'habitation, endossé dimanche par les quelque 650 participants au onzième congrès biennal de la FTQ, qui s'est tenu dans la vieille capitale, cette centrale syndicale a souligné "qu'il faut envisager d'ici 1981 que Montréal aura 5,000 nouvelles familles à loger et 150,000 à reloger."

La Commission, qui a soumis ce document, a constaté que les fonctions de la FTQ quant au problème de l'habitation sont plus que faibles.

"A toutes fins pratiques, précise-t-elle, la FTQ est absente de ce domaine pourtant très important."

le TEMPS qu'il fera

Maximum aujourd'hui : 35
Minimum la nuit prochaine : 20

Prévisions officielles par le bureau météorologique de Montréal.

Régions de Montréal, Québec, St-Maurice, Lac St-Jean, Baie Comeau et Sept-Iles: chutes de neige locales cessant ce matin. Nuageux avec périodes ensoleillées cet après-midi. Mardi généralement nuageux. Plus frais la nuit prochaine autrement peu de changement dans les températures. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal 35 et 20, Québec 32 et 15, La Tuque 25 et 5, Chicoutimi 26 et zéro, Baie Comeau et Sept-Iles 32 et 10.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui. Devenant nuageux la nuit prochaine. Mardi nuageux avec neige légère. Un peu plus doux mardi. Vents légers devenant du sud de 15 milles cette nuit. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda 20 et zéro, à Timiskaming 25 et 10.

Régions d'Ottawa et Laurentides: généralement nuageux aujourd'hui mais avec périodes ensoleillées dans l'après-midi. Mardi généralement nuageux. Plus frais la nuit prochaine autrement peu de changement dans les températures. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Ottawa 32 et 20, à Ste-Agathe 30 et 15.

Régions des Cantons de l'Est: nuageux avec chutes de neige locales cessant en fin de journée. Mardi généralement nuageux. Plus frais cette nuit autrement peu de changements dans les températures. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Sherbrooke 32 et 15.

Régions de Rimouski et Gaspé: nuageux avec neige légère cessant en fin de journée. Mardi ensoleillé devenant généralement nuageux vers midi. Peu de changement dans les températures. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 32 et 15.

FETE : saint Jean de la Croix

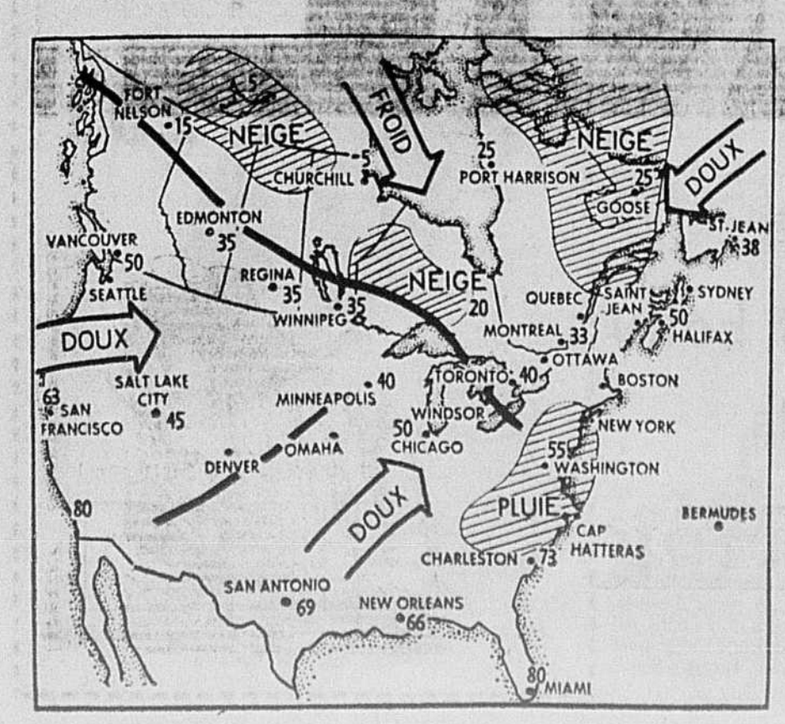

AGISSEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ !

Vous pouvez avoir à temps pour Noël une belle salle de jeu à bas prix

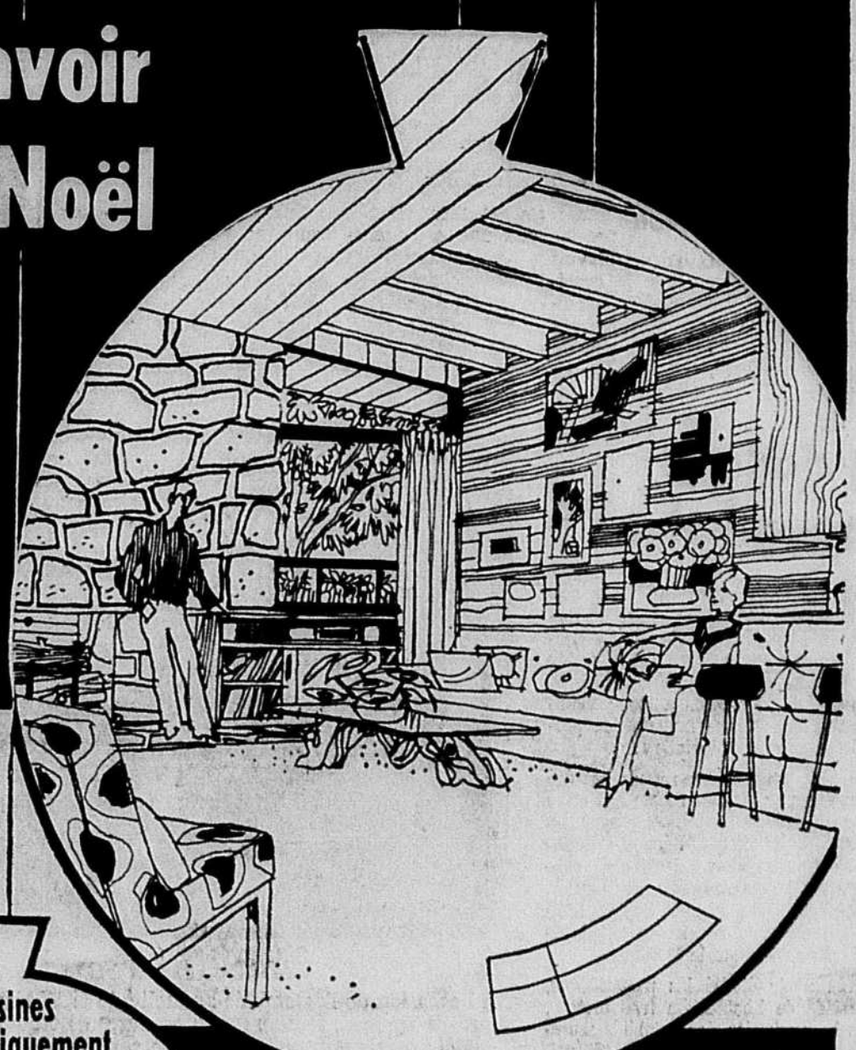

Nous aménagerons une salle de jeu dans votre maison où vous serez fier d'accueillir vos invités durant les Fêtes. Lorsque vous prendrez connaissance de nos bas prix, vous serez renversé. Et lorsque vous verrez notre travail fini, vous serez enthousiasmé. Pour un travail de qualité, vous pouvez faire confiance à Metropolitain.

Fini standard	$995
Fini de qualité	$1395
Fini de spécialiste	$1995

Aucun comptant requis
1er versement en 1970

Cuisines magnifiquement rénovées

de $500 à $3000

TOUT TRAVAIL ENTIEREMENT GARANTI

RENOVATION DE SALLES DE BAIN

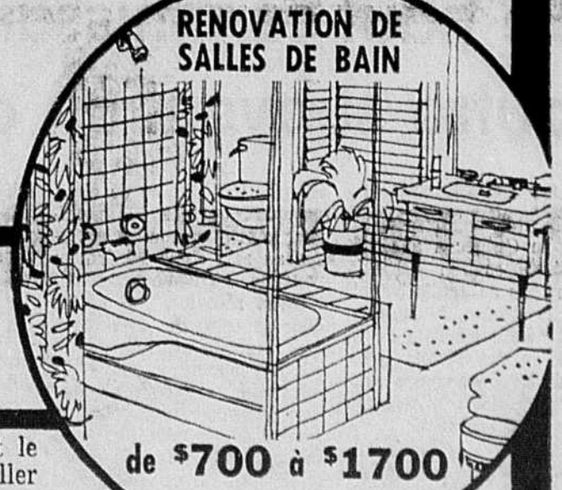

de $700 à $1700

GRATIS ! TV 19" avec tout rajout ou salle de jeu

CONSEILS GRATUITS Billets pour la taxe volontaire donnés gratuitement avec tout travail.

Faites venir chez vous un de nos estimateurs compétents. Il connait le domaine des travaux d'amélioration à l'habitation et saura vous conseiller sur tout ce dont vous avez besoin.

NOTRE PERSONNEL EXPERT DE SERVICE A DOMICILE NETTOIERA OU PEINTURERA VOTRE MAISON

Service de Renovation Métropolitain

6 lignes téléphoniques à votre service 482-0600

Nous faisons tout
- SALLES DE JEU
- CUISINES
- RAJOUTS
- SALLES DE BAIN
- GARAGES
- PIECES DANS GRENIER
- MANSARDES

Que désirez-vous ?
- MENUISERIE
- TRAVAUX DE BETON
- TOITURE
- REVETEMENT ALUMINIUM
- FENETRES ALUMINIUM

Vive attaque de l'Osservatore Romano contre des éléments conservateurs de l'Eglise

CITE DU VATICAN (PA) — Le Vatican a lancé en fin de semaine une attaque peu ordinaire contre des éléments conservateurs de l'Eglise qui s'opposent à la nouvelle liturgie de la messe proclamée par le pape Paul VI. La critique était aussi visiblement dirigée contre deux cardinaux italiens.

Cette vive attaque a été publiée en première page de l'organe officiel du Vatican, l'Osservatore Romano. L'auteur fait remarquer sur un ton amer que ceux qui méritent une réprimande se trouvent dans les rangs du groupe de prélats qui ont appuyé l'encyclique du Pape sur la question controversée du contrôle des naissances ainsi que l'attitude de Paul VI sur le célibat des prêtres.

Une messe simplifiée accordant un plus grand rôle aux laics, y compris les femmes, pourra être célébrée à compter du 30 novembre. Les évêques ont un délai de deux ans pour appliquer la nouvelle liturgie.

"Le fait que ce soit le Vicaire du Christ qui ait décidé d'appliquer la nouvelle liturgie est une garantie de sa solidité doctrinale et de son utilité pastorale. Mais ce n'est pas encore assez. Des pamphlets critiquant la nouvelle liturgie sont mis en circulation, déclare l'Osservatore Romano. On recherche l'appui d'autorités, on lance des campagnes et on fait circuler des pétitions à l'intention du Pape, contre la nouvelle liturgie."

Les cardinaux Alfredo Ottaviani, âgé de 79 ans, et Antonio Bacci, âgé de 84, tous deux dans une demi-retraite, ont donné leur appui à ceux qui veulent faire rappeler la nouvelle liturgie. Ils ont même envoyé une pétition au Pape lui demandant de revenir sur sa décision, et décrivant la nouvelle messe comme étant presque hérétique.

"La nouvelle messe est maintenant un fait accompli, déclare l'Osservatore Romano, et le Pape la promulgue avec toute son autorité. On pourrait s'attendre au moins que ceux qui ont récemment défendu l'encyclique Huamane Vitae appuient la validité et la légitimité de la nouvelle liturgie.

"Au contraire, c'est de leurs rangs que viennent ceux qui critiquent et protestent. La nouvelle liturgie, selon eux, serait pratiquement dans le ton de la théologie protestante... Il serait légitime de se demander quelle est leur foi en la mission de saint Pierre.

"De toute façon, la nouvelle liturgie sera bientôt en vigueur.

Première réunion du Conseil canadien des Eglises, dans le Québec

Pour la première fois, le Conseil canadien des Eglises se réunira au Québec, à Montréal, d'aujourd'hui jusqu'au 28 novembre prochain. Venant des diverses provinces du Canada, les 200 délégués étudieront quatre grandes questions inscrites à l'ordre du jour :

- Le fait français au Canada sera traité sous différents aspects: politique, sociologique et économique, culturel, théologique et biblique.
- La pauvreté au Canada.
- L'aide aux pays sous-développés.
- L'avenir de la foi.

Cette conférence qui a lieu tous les trois ans groupe les représentants de l'Eglise Unis, des anglicans, des presbytériens, des luthériens, des baptistes, des quakers, des membres de l'Armée du Salut ainsi que des orthodoxes, formant ce qu'on appelle le "Conseil canadien des Eglises."

Lors de l'ouverture officielle le 24 novembre à 20:00 heures, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, adressera un message de bienvenue au nom de la Conférence Canadienne qui se tient à Ottawa durant la même semaine.

Le Conseil canadien des Eglises a d'autre part, invité plusieurs conférenciers et observateurs catholiques parmi lesquels ont trouve le Jésuite Richard Arès, l'abbé Robert Riendeau du Conseil des oeuvres de Montréal et M. Roméo Maione, président de Développemeent et Paix.

Premier voyage de M. Agnew

WASHINGTON (AFP) — Le vice-président Agnew effectuera fin décembre un voyage en Extrême-Orient, annonce-t-on à la Maison Blanche.

Ce voyage, envisagé depuis quelque temps déjà, sera le premier que M. Agnew fera à l'étranger depuis son entrée en fonctions. L'itinéraire n'a pas encore été établi mais il est probable qu'il aille en Australie, en Nouvelle-Zélande, à Formose et peut-être même au Vietnam.

Bruno Quesnel O.D., Optometriste,
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

Cypress Gardens
en Floride.
Quand partez-vous?
Cet hiver, nous volons trois fois par jour de Montréal vers Miami ou Tampa St Petersburg
AIR CANADA

Les courses de chiens
en Floride.
Quand partez-vous?
Cet hiver nous volons trois fois par jour de Montréal vers Miami ou Tampa St Petersburg
AIR CANADA

Le monde du spectacle
en Floride.
Quand partez-vous?
Cet hiver, nous volons trois fois par jour de Montréal vers Miami ou Tampa St Petersburg
AIR CANADA

La pêche en haute mer
en Floride.
Quand partez-vous?
Cet hiver nous volons trois fois par jour de Montréal vers Miami ou Tampa St Petersburg
AIR CANADA

Les plages
en Floride.
Quand partez-vous?
Cet hiver, nous volons trois fois par jour de Montréal vers Miami ou Tampa St Petersburg
AIR CANADA

La Floride,
par Air Canada
Cet hiver, nous volons trois fois par jour de Montréal vers Miami ou Tampa St. Petersburg.
AIR CANADA

La nouvelle Pontiac Tempest coûte moins cher que 90% des voitures* de fabrication nord-américaine.

Le coupé Pontiac Tempest

SYMBOLE D'EXCELLENCE

Il ne vous est sans doute jamais venu à l'esprit qu'on pouvait prendre plaisir à rester dans les limites d'un budget serré...à acheter ce qui se fait de moins cher par pur plaisir d'acquérir cet objet?

Le coupé Tempest, une voiture de taille moyenne entièrement nouvelle, est la moins chère de toutes les Pontiac. Celle qui vient immédiatement au-dessus dans l'échelle des prix est le sedan quatre portes Tempest.

Avec ces deux Tempest, nous bouleversons la conception de la voiture économique.

En équipement standard: un moteur 6 cylindres à soupapes en tête super-économique, des garnitures très résistantes en tissu et Morokide, une antenne dissimulée livrée avec la radio, des pneus ceinturés en biais assurant un très long millage, des membrures en acier dans les portes et une cloison d'acier devant le coffre, pour un surcroît de protection des occupants, tout cela est également standard.

Pour le même prix, vous pourriez recevoir bien moins, en équipement et en agrément de conduite.

Parmi les options fournies moyennant supplément, vous trouverez deux boîtes automatiques, quatre V8 et d'autres équipements remarquables, par exemple un climatiseur.

Allez voir les nouvelles Pontiac Tempest — et aussi nos autres voitures de tailles intermédiaires également nouvelles: les Le Mans et Le Mans Sport. Ce sont les Pontiac de dimensions pratiques, aussi luxueuses que vous pouvez le désirer, de prix aussi modique que vous pouvez le souhaiter.

Quand on sait que 90 pour cent des modèles de fabrication nord-américaine coûtent plus cher que la Tempest 1970, on comprend facilement pourquoi qui dit voiture économique dit Tempest.

*Indication fondée sur une comparaison du coupé Tempest et de tous les autres modèles, en utilisant les prix de détail (franco à bord) conseillés par les constructeurs pour 1970.

PONTIAC 70

GRAND PRIX • BONNEVILLE • EXECUTIVE • CATALINA • SAFARI • 2+2 • PARISIENNE • LAURENTIAN • STRATO-CHIEF • GTO • LE MANS SPORT • LE MANS • TEMPEST

Voyez le concessionnaire Pontiac de votre localité

T-170AF

Concessionnaires Pontiac pour Montréal et sa banlieue :

MID-TOWN MOTORS LIMITED, 1395 ouest, boul. Dorchester, 866-9961

VILLE-MARIE PONTIAC-BUICK LTEE, 4833 boul. St-Laurent, 288-0186

DURAND PONTIAC BUICK LTEE, 375 boul. Labelle, Chomedey, 681-2533

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE, 7085 boul. St-Laurent, 279-7321

GRANT HAMILTON PONTIAC BUICK LTD, 3500 ouest, rue Jean-Talon, 735-3792

HARLAND AUTOMOBILES LTEE, 955 boul. Montréal-Toronto, Rond-Point de Dorval, 631-2051

ROCHELEAU AUTOMOBILE LIMITEE, 11251 est, rue Notre-Dame, 645-1651

OMER BARRE VERDUN LIMITEE, 5987 avenue Verdun, Verdun, 768-2551

GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 3333 est, rue Jarry, 376-8465 Montréal 38

COGNAC MARTELL

EN VENTE DANS LES MAGASINS DE LA R.A.Q.

★★★ 12 oz: 124D — 25 oz: 124E
MEDAILLON VSOP: 124 F
CORDON BLEU: 124 H

REPRÉSENTÉ AU QUÉBEC PAR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION

POUR INFORMATION: Tél. 932-7249

Accidents: 25 morts, dont 23 dans des tragédies de la route

Une autre fin de semaine meurtrière au Québec. La police rapporte qu'au cours du dernier week-end, au moins 25 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle dans notre province et c'est évidemment la route qui vient en tête avec un total de 23. Par ailleurs, un relevé de la Presse canadienne indique que 58 personnes sont mortes accidentellement durant cette même période au Canada et que 54 d'entre elles ont péri dans des accidents de la route.

Voici la liste des accidents mortels au Québec:

François Brion, 20 ans, de la rue Jeannette, à Ville Lemoyne, **Diane Filion,** 16 ans, et **Suzanne Filion,** 14 ans, toutes deux du 1901, boulevard Marie, à Laflèche, ont péri noyés lorsque leur automobile a plongé dans la rivière Richelieu, à la hauteur du pont de Noyan, dans le comté de Missisquoi. La tragédie, la pire de la fin de semaine, s'est produite vers 9 h, vendredi soir.

M. André Limoges, 33 ans, du 595, rue Saint-Georges, à Saint-Jérôme, a été tué sur le coup quand la camionnette qu'il conduisait a dérapé sur la route, peu avant minuit hier soir, près du village 12, dans la région de Sainte-Thérèse et a donné contre la parapet d'une arche de signalisation. L'épouse de M. Limoges et une autre femme, qui se trouvaient dans le véhicule, ont été blessées et conduites à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

Bruno Côté, 14 ans, fils de M. Guy Côté, du rang Barrette à Saint-Léon le Grand, dans le comté de Matapédia, a été renversé et tué par une auto, hier soir, non loin de la demeure de ses parents.

Daniel Larose, 15 ans, de Lachute, a perdu la vie, vers 11 h 30, samedi soir, lorsque l'automobile qu'il occupait a été happée par un train à un passage à niveau de Papineauville, dans le comté de Papineau.

M. Clément Boulay, 30 ans, de Saint-Majorique, dans le comté de Gaspé-Sud, a été mortellement blessé par une automobile, peu après minuit, hier matin, non loin de sa résidence.

M. Joseph Albert, 55 ans, de Saint-Raphaël, a perdu la vie vers 5 h 10, samedi après-midi, lorsque son automobile a dérapé sur la route 25-A, à Saint-Philémon, dans le comté de Bellechasse.

Yves Brisson, 19 ans, du 90, Terrasse Cascade, à Shawinigan-Sud, a perdu la vie quand l'auto qu'il occupait a dérapé puis plongé dans un ravin, près de la route 19-B, à Shawinigan. L'accident s'est produit vers 12 h 20, samedi après-midi.

M. Raynald Couture, 32 ans, du 2715, rue Curateau, à Montréal, a perdu la vie dans la collision de deux automobiles, survenue vers 7 h, samedi matin, à l'angle de la rue Delorimier et du boulevard Maisonneuve. Deux autres personnes ont subi des blessures minimes dans cet accident.

M. Wendell Bousada, 21 ans, du 5092, Place Beauregard, à Montréal, a péri dans la collision de deux automobiles qui s'est produite vers 11 h 50, vendredi soir, sur le pont Champlain, près de la sortie conduisant à la rue Atwater.

M. Jacques Hébert, 50 ans, de la rue Potvin-Lazure, à Saint-Rémi, dans le comté de Napierville, a perdu la vie lorsque son auto a dérapé, vers 11 h 40, vendredi soir, dans un rang de cette localité.

Mme Claude Lavoie, 40 ans, de Québec, a perdu la vie dans la collision de deux automobiles survenue dans la 1ère avenue, à Québec, samedi soir.

M. Jean-Louis Marcoux, 23 ans, du 264, rue Saint-Arnaud, à Sept-Iles, et **M. Gérald Boudreau,** 24 ans, du 509, rue Dequen, également à Sept-Iles, ont péri noyés quand leur automobile a plongé du haut du pont de la rivière aux Outardes, dans le comté de Saguenay, à environ deux milles à l'ouest des chutes du même nom. L'accident est survenu samedi.

Mme Blanche Quenneville, 40 ans du 534, rue Ouimet, à Saint-Jérôme, a péri dans la collision de deux automobiles, survenue vers 9 h 45, vendredi soir, sur la route 11, à Saint-Janvier, dans le comté de Terrebonne.

M. Wladyslaw Szeliga, d'âge inconnu, a été mortellement blessé par une automobile, vers 8 h 30, vendredi soir, à l'angle des rues Papineau et Craig. La victime demeurait au 5635, rue Orléans.

Mme Léo Bilodeau, 56 ans, **Mme André Santerre,** 36 ans, toutes deux de Saint-Michel dans le comté de Québec ont péri vendredi soir dans une collision survenue près de Beaumont, à une quinzaine de milles de Québec.

M. Alfred Deslauriers, 86 ans, de Granby, a perdu la vie samedi dans une collision survenue près de son domicile à quelque 90 milles à l'est de Montréal.

Sylvain Monty, 6 ans, de Sorel, a été mortellement heurté par une automobile vendredi soir devant le domicile de ses parents à Sorel.

M. Armand Fortier, 35 ans, et sa fille **Murielle,** 10 ans, du 288 avenue Royal à Saint-Féréol dans le comté de Montmorency ont été mortellement heurtés par une voiture alors qu'ils déambulaient sur la chaussée vers 6 h 30 dimanche soir.

Passage à niveau

M. Ela Moll, 21 ans, du 1832, Lincoln, app. 8, à Montréal, a été mortellement heurté par un train, vers 11 h, vendredi soir, au passage à niveau du boulevard O'Brien, dans le Nouveau-Bordeaux. La victime était un étudiant originaire de Stratford, en Ontario.

Accident de ferme

M. Georges Renaud, 72 ans de Hull, a été mortellement blessé vendredi soir alors que perdant l'équilibre, il est tombé d'une échelle où il était monté. La victime s'est écrasée contre une fourche et a eu un poumon perforé.

Extermine les rats à coup sûr — Aucun danger pour les animaux domestiques.

NOUVEAU RAT NIP

Le poison à rat le plus nouveau et étonnant de l'Amérique. Une dose tue en quelques heures. Sans odeur. Mortel aux rats seulement. Inoffensif pour les animaux de ferme ou de maison. Format de 20 doses : $1.29.

Le traitement capillaire Thomas à recouvert d'une chevelure inespérée la tête nue de cette cliente !

LES FEMMES, comme les hommes, veulent avoir toujours une chevelure belle et saine. Plus de 50 années de recherches consacrées à la science capillaire permettent à la clinique Thomas de pouvoir vous aider à éviter la calvitie, à arrêter la chute des cheveux, à faire disparaître les pellicules irritantes, bref à faire pousser des cheveux plus épais, plus forts et plus beaux. Prenez l'exemple ci-haut. Dans ce cas très avancé d'alopecia areata, le traitement Thomas a fait repousser les cheveux. Vous aussi vous pouvez profiter de notre expérience. Faites un rendez-vous tout de suite.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041

PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE

LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

LP 566

CERTIFICATS D'ÉPARGNE

8.57%*

Vous recevez $10. pour $7. investis

Vos épargnes augmentent de 43% en 5 ans. Vous pouvez acheter, en multiples de $10., autant de Certificats d'Epargne que vous le désirez: c'est une excellente façon d'épargner systématiquement. Ces Certificats sont garantis et encaissables en tout temps. Demandez de plus amples renseignements à votre gérant.

*Intérêt simple

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CONSTITUÉE PAR CHARTE FÉDÉRALE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

OUVERTE TOUS LES JOURS DE 10 AM À 6 PM

Achetez vos billets maintenant!

Festival Pop de la Coupe Grey

Avec The Guess Who Les Bel Canto Les Cheeques Sing Out Montreal	Mercredi, 26 novembre Grand Hall d'exposition de la Place Bonaventure 8 p.m. à 1 a.m. $2.00

Soirée Québecoise

Avec Claude Léveillée Renée Claude Ti-Blanc Richard René Caron, animateur	Vendredi, 28 novembre Grand Hall d'exposition de la Place Bonaventure 8:30 p.m. à 1 a.m. $1.00

Gala Miss Coupe Grey, suivi du Happening Montreal

Avec Gordon Lightfoot La Révolution Française France Castel The Life Pierre Lalonde, animateur	Vendredi, 28 novembre Hôtel Reine Elizabeth 9:30 p.m. à 2 a.m. $5.00

Dîner de la Coupe Grey

Avec Les Jérolas Noël Talarico Herb Capozzi – conférencier	Samedi, 29 novembre Grand salon de l'hôtel Reine Elizabeth 5 p.m. à 9 p.m. $15.00

Le Foot Bal

Avec 3 orchestres Guy Lombardo Les Cheeques The Beer Garden Band	Samedi, 29 novembre Hôtel Reine Elizabeth 9:30 p.m. à 2:30 a.m. $4.50

Billets en vente aux endroits suivants:

Simpson centre-ville
Boutique sport Lord
Boutique sport Murray
Hôtel Bonaventure
Aéroport de Dorval
Boutique sport Chalet
Dupuis Frères
Les magasins Alex Sherman
Chez Eaton
Edifice de la Banque de Commerce
La plupart des succursales du centre-ville de la Banque de Montréal
Hôtel Reine Elizabeth
Place Ville Marie
Les Galeries d'Anjou

Legaré

MODÈLE À PRIX D'ÉCONOMIE!

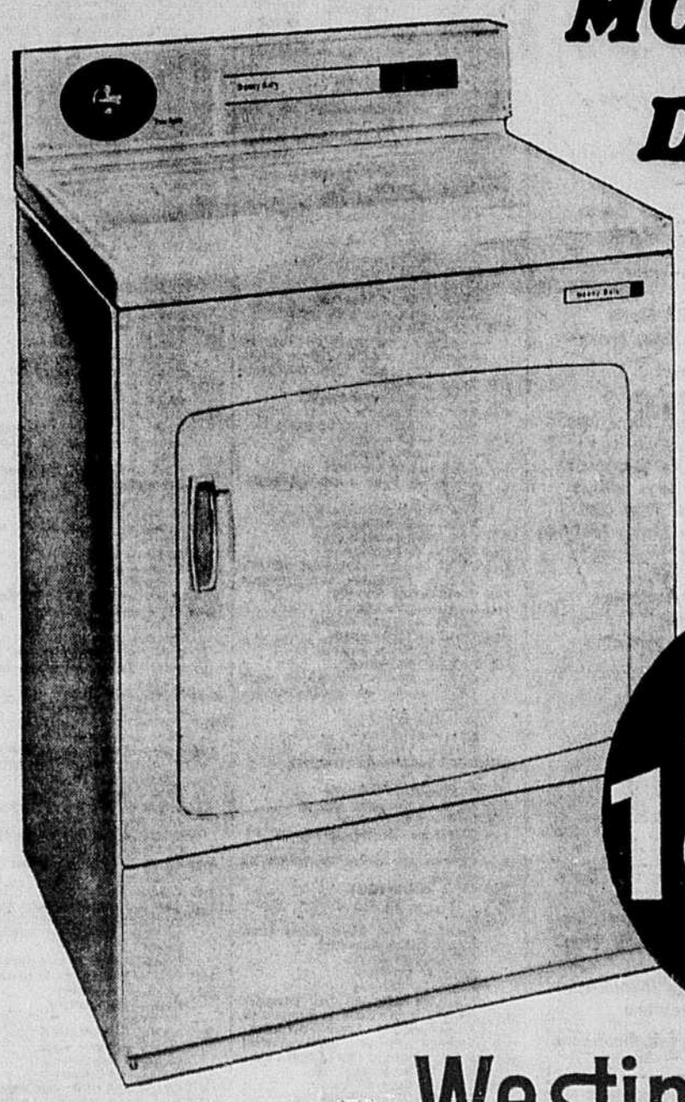

Sécheuse automatique avec panneau de commandes

Séchage balancé "Air-Flow" donne un séchage uniforme pour tout tissu. Sélection de deux températures avec période de refroidissement de cinq minutes à la fin des cycles de température prévenant les faux-plis.
Collecteur de charpie monté à l'avant facilement accessible.
Cuve lisse en porcelaine émaillée à l'épreuve des accrocs, de la rouille ou de la corrosion.

AUCUN DÉPÔT REQUIS
VOUS NE PAYEZ QUE $8 PAR MOIS

SPECIAL 169.95

UTILISEZ NOTRE PLAN MISE DE CÔTÉ COMMODE !
Moyennant un léger dépôt, nous réserverons tout article de votre choix, jusqu'à la date désirée.

Westinghouse

1200 rue AMHERST Tél. 842-8911	6960 rue ST-HUBERT Tél. 271-4668	3734 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-6994	10530 BOUL. PIE IX (Mtl.-Nord) Tél. 322-2741
3730 est, rue ONTARIO Tél. 526-1667	1278 est, MT-ROYAL Tél. 521-5373	4010 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 768-4730	3250 rue MASSON (Rosemont) Tél. 725-2453
1020 rue NOTRE-DAME Tél. 637-5825 (Lachine)	4660 est, rue STE-CATHERINE Tél. 255-7029	6589 Boul. MONK (VILLE ÉMARD) Tél. 768-4777	11,926 est, rue NOTRE-DAME (POINTE-AUX-TREMBLES) Tél. 645-5371

L'ancien chef du Parti nationaliste chrétien est libéré sous un cautionnement de $2,000

QUEBEC (PCf) — L'ancien chef du Parti nationaliste chrétien, formation politique maintenant dissoute, M. Léo Tremblay, 49 ans, de Charlesbourg, en banlieue de Québec, a pu retrouver sa liberté provisoire en fin de semaine après avoir passé un mois en prison.

Le juge Louis Fortin, de la Cour des Sessions de la paix, a exigé que Tremblay, qui est accusé dans l'affaire du vol des tableaux et des pièces de monnaie de la collection Duplessis, dont la valeur est estimée à $2 millions, souscrive un cautionnement de $2,000 par personne solvable.

La demande de cautionnement pour la libération temporaire de l'accusé avait été formulée vendredi par Me Raymond Maher, procureur de la défense.

Me Maher avait appuyé sa demande sur le fait qu'un séjour prolongé en prison pouvait sérieusement aggraver l'état de santé du prévenu, lequel est atteint d'une maladie de coeur.

Au cours d'une brève apparition, vendredi dernier, l'intimé a déclaré devant le tribunal qu'il "souhaitait mourir" avant de subir son procès.

Le vol à main armée s'est déroulé dans la nuit du 2 au 3 mai 1965, au Musée provincial.

Par ailleurs, Raymond Sutton, 44 ans, de Montréal et Maurice Labadie, 52 ans, de Québec, accusés du même crime, ont subi leur enquête préliminaire. Ils demeureront en prison jusqu'à leur examen volontaire.

Labadie et Sutton ont été arrêtés dans la nuit du 23 au 24 septembre, à la suite d'une chasse à l'homme dans les rues de Québec.

Les prévenus, alors poursuivis par des policiers municipaux, avaient lancé sept des 28 tableaux à l'extérieur de leur automobile.

Les autres peintures ont été retrouvées dans une poubelle à l'arrière de la demeure de Labadie, dans le quartier de Limoilou.

Pour sa part, Etienne Blanchet, 30 ans, de Charlesbourg, qui a nié sa culpabilité à une accusation de tentative de fraude au montant de $200,000 aux dépens de l'épouse du ministre fédéral Eric Kierans, le 3 mars dernier, bénéficie en ce moment d'une sentence suspendue de deux ans.

Blanchet, un collaborateur du Parti nationaliste chrétien, avait été arrêté au domicile de Mme Kierans, à Montréal, alors qu'il tentait de lui vendre les tableaux subtilisés au Musée du Québec.

Après sa comparution, Blanchet séjourna à l'hôpital Saint-Michel-Archange et la prison de Québec durant trois mois.

Renvoi d'une cause concernant un mariage raté et une perte de $9,000 de la part de la "fiancée"

Une jeune femme qui s'en était allée un jour pour acheter une auto à Burlington, et qui était ressortie du garage avec un jeune homme qu'elle voyait déjà au pied de l'autel, avec elle, convolant en justes noces est ressortie du Palais de justice de Montréal sans son beau gars et sans les $8,000 qu'il lui aurait empruntés, ces derniers mois.

Devant le juge Maurice Fauteux, la belle "Burlingtonoise" a soutenu que si elle avait remis une somme de $2,000 à Louis Stein, de Roxboro, pour faire réparer sa voiture de course, et une autre "tranche" de $6,000 ppour acheter un commerce en faillite, c'est parce que le prévenu lui avait promis le mariage.

Ç'avait été le coup de foudre... des deux côtés, selon ses dires, et elle n'aurait eu aucune raison de soupçonner que son homme n'était pas sincère.

Au cours de leurs fréquentations, qui se prolongèrent, selon ses dires, il lui représenta qu'il était le célibataire le plus libre du monde, et que rien ne s'opposait à leur union future.

C'est pour cela, selon la jeune femme (fort jolie et aussi agréablement tournée) qu'elle délesta son propre portefeuille de $8,000, espérant qu'un jour cette somme se retrouverait dans la fortune commune.

Hier, toutefois, Mme Stein (car elle existait depuis quelques années déjà) était en cour pour soutenir qu'elle était bel et bien mariée à l'homme que... l'autre voulait lui disputer.

Mais, tout ceci dit, le procureur de l'accusé, Me Philippe E. Panneton, souligna que toute cette preuve n'enlevait rien de rien au caractère purement civil de toute cette affaire.

"Tout ce que mon client a fait dit-il, fut de contracter un emprunt, le plus légalement du monde, comme il s'en contacte tous les jours, à des milliers d'exemplaires.

"Mais s'il avait effectivement fait la promesse à ma cliente qu'il la marierait un jour?", de demander soudainement le procureur de la poursuite.

"Eh bien de rétorquer Me Panneton, qui dit que mon client n'a pas l'intention de divorcer et de marier effectivement votre cliente?"

Ce qui, on le devine bien, amena un sourire... un peu amer sur le visage de l'authentique Mme Stein.

Mais le mari, libéré de toute accusation quelques secondes plus tard, devait lui signifier, dans le corridor voisin, qu'il ne nourrissait aucun projet du genre, pendant que la jolie Ruth, déçue sur tous les plans, reprenait le chemin du Vermont.

Tentative de meurtre

Un homme de 33 ans devait être inculpé de tentative de meurtre, ce matin, en rapport avec une attaque au couteau portée, vers 10 h. 45, hier soir, contre une jeune femme de 25 ans, Mlle Sharon Pérusse.

La victime, qui a été attaquée dans son logis, au 4618, rue Saint-Denis, a été hospitalisée mais, aux dernières nouvelles, son état n'inspirait aucune crainte.

De l'avis du sergent-détective John Keays, de la patrouille de nuit de la police de Montréal, qui a été saisi de l'enquête, Mlle Pérusse aurait été blessée beaucoup plus gravement si l'arme, un couteau de cuisine, avait été plus résistante.

La lame de six pouces s'est pliée en deux contre une omoplate.

Manuelle ou automatique

Pour brûler les étapes en toute sécurité.

La Renault 8 a toutes les qualités d'une grande championne.
Elle peut accélérer de 0 à 60 milles à l'heure en 16.6 secondes.
Et, lancée à 70 milles à l'heure, elle s'arrête complètement en 3 secondes.
Sous des dehors rassurants et confortables, elle cache un tempérament de grande sportive.
Car, c'est une Renault 8 Gordini qui a remporté tous les honneurs du 17e Rally d'hiver du Canada. Ses concurrentes, des engins à tout casser, en sont restées tout estomaquées, loin derrière elle.
En plus de toute cette puissance, la Renault 8 offre un intérieur des plus invitants et un confort total.
À quand votre tour de mettre à l'épreuve le savoir-faire québécois?
Votre concessionnaire Renault vous en fournira un bon exemple dès aujourd'hui.

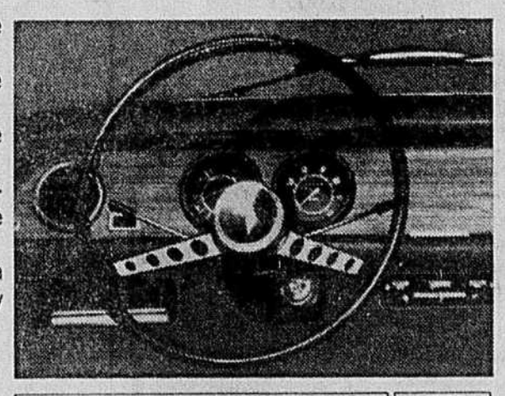

L'étonnante RENAULT 8 Fabriquée au Québec.

$1868*

*F.O.B. St-Bruno. Fret, livraison, taxes provinciales et municipales non compris. Munie d'une transmission manuelle.

Plus de 175 concessionnaires Renault au Canada entier.

CHAMBLY
Duriez Autos Limitée,
1235, rue Bourgogne. 658-0651

CHATEAUGUAY
D'Anjou-Bourgeois Auto,
83, boul. St-Jean-Baptiste. 691-9444

GREENFIELD PARK
Paris Auto Inc.,
825, boul. Taschereau. 672-6660

ILE PERROT
Brucy Auto Repairs,
17 Grand Boulevard. 453-4722

JOLIETTE
Laroche Auto Enr.,
341, rue Antonio Barrette. 753-9815

LACHINE
Garage Eddy Doyle,
2280, rue St-Joseph. 637-7511

LONGUEUIL
Garage Blanchette Inc.,
900 ouest, rue St-Laurent. 677-6347

MONTREAL
Montréal-Dauphine Inc.,
12050 boul. Laurentien. 331-6130

MONTREAL
Au Pavillon de l'Auto Montréal Ltée,
7665, boul. Lacordaire. 259-6981
(Auparavant Jos. Leroux)

MONTREAL
Au Grand Salon (1968) Ltée.,
5300 est, rue Sherbrooke. 254-9971

MONTREAL
Automobiles Renault Canada Ltée.,
1824 ouest, rue Ste-Catherine. 937-9551

MONTREAL
Lareau Auto Inc.,
4476, rue de Laroche,
523-3551/523-2153/4

MONTREAL
Automobiles Renault Canada Ltée.,
6875, chemin de la Côte-de-Liesse
735-1331

MONTREAL
Safety Auto Centre Ltée.,
350 est, rue Crémazie. 387-3781

MONT LAURIER
Beauregard Auto Enr.,
233, boul. Paquette. 623-2472

SOREL
Bardier Auto Inc.,
1225, chemin St-Ours. 743-7270

STE-JULIENNE
Pinard Auto,
15, route 18. 831-2211

STE-MARTHE SUR LE LAC
Baron Auto Enr.,
2978 Chemin Oka, 473-6144

ST-JANVIER
Demouy Auto Limitée,
401, rue Principale. 438-5877

STE-THERESE DE BLAINVILLE
Garage A. Paquin Inc.,
171 est, rue Blainville. 435-9096

ST-JEAN
Parmil Limitée,
337, rue St-Jacques. 346-4760

TERREBONNE
Gilles Ferland Auto Ltée.,
893, rue Léon Martel. 666-6601

Valleyfield
Pierre Automobiles Enr.,
324, chemin Larocque. 371-0711

MONTREAL, LUNDI 24 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 273

Les délibérations de la conférence libérale

Les jeunes rejettent les partis politiques

de notre envoyé spécial

HARRISON HOT SPRINGS — Profondément émue par le plaidoyer des jeunes en faveur d'une société plus humaine qui serait débarrassée de ses contraintes traditionnelles, libérée de l'élite, une jeune fille s'écria, la voix étouffée par des sanglots: "Le Parti libéral doit au plus tôt devenir plus radical."

Rappeler cette scène, qui prit un peu tout le monde par surprise, c'est évoquer l'un des moments les plus intenses de la conférence de Harrison Hot Springs, alors que plus de 200 participants, la plupart appartenant aux classes dirigeantes, ont écouté avec respect, applaudissant à l'occasion, d'authentiques porte-parole des mouvements de contestation qui secouent la jeunesse.

Vertes accusations

Cette brave assistance encaissa sans mot dire, marquant même parfois son accord, les accusations suivantes:

- les partis politiques sont dépassés;
- la société contemporaine, reposant sur l'élite, est l'incarnation de l'hypocrisie;
- la conférence libérale est l'exemple parfait des manifestations qu'il faut dénoncer;
- notre démocratie se maintient grâce à un Etat policier camouflé;
- les libéraux ont peur de faire face à la réalité. Leur conférence écarte du programme les véritables problèmes de l'heure : le problème du Québec, le problème de la sexualité et de la famille, la libération de la femme, etc.;
- les universités ont comme premier objectif de perpétuer l'élite dominante, et de l'orienter vers le maintien des valeurs traditionnelles;
- les jeunes vomissent les partis politiques;
- la contestation est là pour durer, et le fossé qui sépare le pouvoir de la masse ne sera que plus profond dans l'avenir.

A ces accusations très dures, lancées par des jeunes profondément engagés dans la contestation globale du système, et dont l'accoutrement illustrait bien leur souci de se couper du genre de société dont, à leur avis, le Parti libéral est le symbole, la salle a réagi avec complaisance, paraissant même apprécier que la conférence prenne une allure plus vive et que la discussion se fasse plus piquante.

Interventions "négatives"

Quelques personnes ont bien tenté de faire ressortir "le caractère négatif" des interventions des jeunes, les sommant de préciser quelles sont les alternatives offertes au pouvoir politique pour modifier aussi radicalement cette société qu'ils dénoncent, mais dans l'ensemble, la réaction semblait plutôt sympathique.

Détail intéressant, le porte-parole le plus articulé du groupe, un M. Harding, leader contestataire de Vancouver, après avoir dénoncé la formule de la conférence, a tenu à exprimer son accord avec certains objectifs contenus dans le discours du premier ministre prononcé vendredi dernier, tout en craignant que l'équipe Trudeau soit davantage préoccupée par l'imposition d'une idéologie de technocratie, plutôt que par la libération de l'individu "écrasé par les contraintes sociales et les valeurs acquises."

Le coprésident de la Commission d'enquête sur le bilinguisme, M. Davidson Dunton, qui remarqua en passant que les étudiants, après avoir réclamé des pouvoirs, n'ont guère le goût souvent de les exercer, exprima l'avis que le grand défi de la prochaine décennie n'est pas d'humaniser la technologie, mais plutôt d'intégrer cette nouvelle culture dont tout le monde parle à l'individu. Il s'agit de ramener la société à une échelle humaine, dit-il, où l'individu puisse vivre comme une personne à qui il devient possible de s'intégrer au milieu, de participer à l'âme de la société.

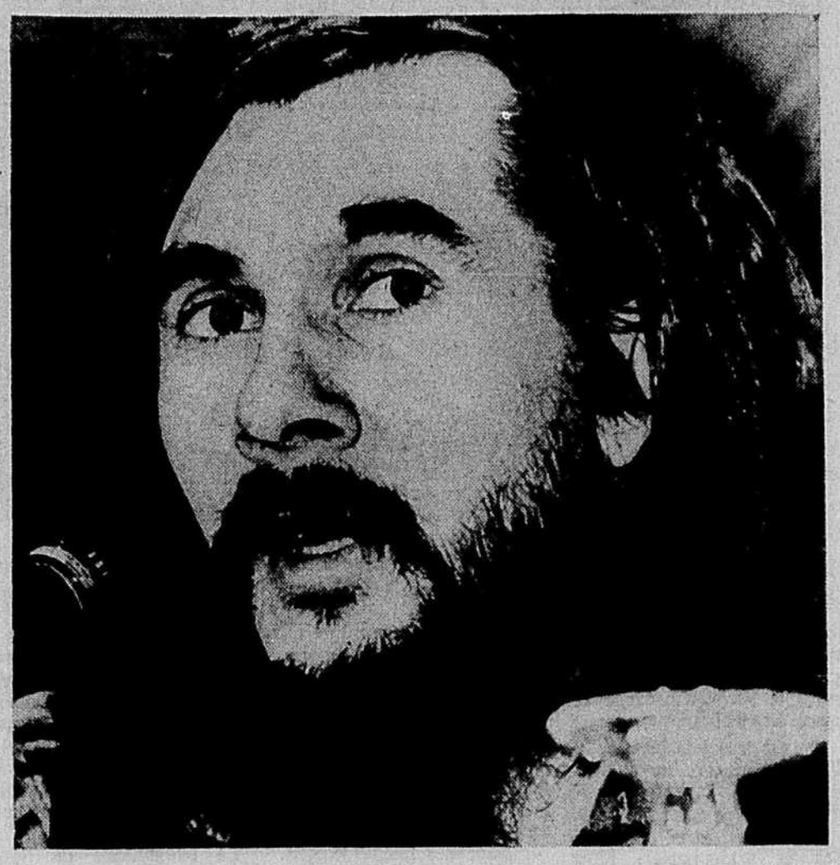

Téléphoto PC

La contestation est là pour durer

Jim Harding, un des leaders du mouvement de protestation à l'université Simon Fraser, près de Vancouver, a déclaré aux délégués à la conférence libérale qu'il avait été harassé par deux agents anonymes de la RCMP, à son arrivée. Il a affirmé que les deux hommes n'étaient pas en uniforme et qu'ils portaient des insignes de journalistes.

Le Parti libéral amorce une authentique remise en question de sa structure

HARRISON HOT SPRINGS — Provoqués par la présence ici de membres du comité de citoyens de Saint-Henri, agacés par les propos des étudiants au sujet de la pertinence des partis, saisis une nouvelle fois du thème de la démocratie de participation, les libéraux ont fini par s'interroger, samedi soir, sur le caractère représentatif des partis et sur leur rôle dans les démocraties occidentales modernes, où une multiplicité d'autres groupes ont pris l'habitude de court-circuiter les partis et de s'adresser directement aux gouvernements.

Ils avaient en mains, pour y réfléchir, un document élaboré par le président du parti, le sénateur Robert Stanbury, dans lequel ce dernier examine l'état actuel des partis, compare leur efficacité avec celle d'autres groupes, mesure les avantages et les inconvénients du fonctionnement des partis relativement à d'autres organismes.

Il est extrêmement difficile de juger à la fois de la qualité et des résultats de cette discussion, parce qu'elle n'eut pas lieu en plénière et parce qu'il est impossible dans deux heures de tenter de percevoir l'orientation d'une discussion qui se déroule en même temps dans une vingtaine de petits groupes.

Aussi les journalistes sont-ils très partagés dans leur évaluation de cette discussion, certains d'entre eux estimant qu'elle fut d'une grande qualité, d'autres prétendant que toute cette interrogation est imposée au parti par ses organismes supérieurs et que, malgré tout, les militants en général n'ont pas encore perçu le problème de la pertinence des partis, ou refusent d'en discuter parce qu'alors c'est leur propre situation qu'ils mettent en cause.

Cette deuxième hypothèse pourrait être confirmée par la nature académique des discussions dans certains ateliers, par le fait qu'on a posé le problème en terme de rôle du caucus, des rapports entre le cabinet et le caucus, de la question de savoir si le député est un délégué ou un représentant du peuple.

Le phénomène d'aliénation

Seuls quelques-uns des petits groupes ont fait face carrément et brutalement au phénomène d'aliénation tel que décrit, d'une part, par le comité des citoyens de St-Henri, ou tel que décrit par certains étudiants qui ont participé aux travaux de l'atelier sur l'agitation.

Plutôt que de se demander dans certains groupes si on devait réformer les partis, on s'est demandé s'ils devraient continuer d'exister. La réponse venait rapidement : C'est la seule façon de prendre le pouvoir.

On se demandait ailleurs s'il fallait transformer les partis en "gros corps intermédiaires", en faire des forums où les décisions gouvernementales pourraient être discutées, en faire autant d'outils de communications.

Les libéraux mettent en relief les principales priorités de l'avenir

HARRISON HOT SPRINGS — Si les travaux des ateliers sur l'économie et le développement régional ont été parmi les plus faibles au cours de la conférence de Harrison, si on n'a pas réussi à en dégager de vastes projets pour l'avenir, ils auront toutefois permis de mettre en lumière certaines priorités auxquelles les gouvernements devront s'attacher durant les quelques années qui viennent.

Mais elles se dégagent davantage de la répétition des thèmes que d'une intervention qui aurait réussi à imaginer l'avenir et à indiquer des voies pour l'organiser.

Les grandes priorités

Si on en croit, d'une part, les conférenciers, les spécialistes, d'autre part, les hommes politiques, les priorités suivantes dans l'ordre économique devraient s'imposer au gouvernement.

- L'élaboration d'une véritable politique et de mécanismes de stabilisation de l'économie canadienne. "La reprise en mains du contrôle de la propriété actuellement détenue par des étrangers (le professeur Bernard Bonin a mentionné, à cet égard, que ce n'est pas parce que le professeur Melville Watkins soutient une politique idiote que le gouvernement doit se priver de mettre en vigueur les principales recommandations de son rapport)."
- La réduction, le plus rapidement possible, de tous les tarifs sur le plan international, et sur le plan provincial, de toutes les barrières politiques, humaines ou géographiques à la libre circulation des ressources humaines et financières.
- La canalisation, par des mécanismes nouveaux, de l'épargne canadienne vers des activités d'entrepreneurs et en général le développement d'une mentalité d'entrepreneurs.
- La restructuration et la rationalisation de toute l'industrie canadienne.
- La maîtrise, le développement et la dissémination des progrès technologiques et la nécessité de trouver un modus vivendi permettant au Canada de profiter des avantages et de réduire au minimum les inconvénients de la présence des corporations multi-nationales.
- L'élaboration d'une politique nationale de développement régional par la création, entre autres, d'un organisme national de planification qui aurait la tâche d'établir un cadre général d'action et par la suite de la coordonner.

Le corridor nordique

Si on n'a pas évoqué de nouveaux grands projets susceptibles de capter l'imagination et l'initiative de tous les citoyens, il a quand même été question du développement du fameux corridor nordique, ce qui équivaudrait à rien de moins que l'édification d'un autre Canada qui vivrait des importantes richesses des régions nordiques.

Toutes ces priorités, on a proposé de les réunir dans ce qui serait vraiment une politique nationale de développement économique, plutôt qu'une série de programmes "compartimentés" et sans aucun rapport les uns avec les autres.

TEXTES
Pierre O'NEIL
Marcel PEPIN

Rien de stimulant

Mais malgré toutes ces contributions, le débat n'a pas été très stimulant et au moins une des personnes appelées à contribuer à la discussion s'est insurgée contre la direction qu'elle a prise. M. Ralph Hedlin, de Toronto, a invité les auditeurs à ne pas confondre connaissance des problèmes, et volonté de les résoudre avec compassion. Il a dit qu'à cet égard, les économistes "manquent le bateau" et qu'ils sont en train de se noyer dans leurs connaissances en oubliant les dimensions de la qualité de la vie.

La contribution la plus originale faite au début fut celle du professeur André Raynauld, qui reprit la suggestion qu'il avait faite au colloque de mai des libéraux provinciaux du Québec. Il avait proposé alors comme moyen de stabilisation de l'économie la création d'une caisse de stabilisation— possiblement comme un service de la banque centrale. Les gouvernements se consulteraient au sujet de leur politique budgétaire. On s'entendrait sur les provinces où un surplus ou un déficit serait de rigueur, selon les problèmes qui s'y poseraient en matière d'inflation et de chômage.

J'AVAIS REFUSE UNE PROMOTION...!

Mon patron m'avait dit que je manquais d'enthousiasme. Il m'avait reproché de manquer d'intérêt à mon travail. Il avait affirmé que j'étais porté à voir les défauts des gens et les inconvénients des circonstances.

J'ai alors pris la première décision importante de ma vie. Je me suis inscrit au cours de culture humaine et maitrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. En retrouvant mes compagnons de cours, à chaque semaine, je me suis retrouvé moi-même. Je suis enfin sorti de ma torpeur, de mon indifférence. Mes amis m'estiment beaucoup plus. J'ai plus de concentration à mon travail. Je prends plus d'initiative et j'obtiens plus de succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume, "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 12,000 gradués enthousiastes.

C'est un cours dont les frais sont totalement déductibles du revenu imposable.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, mardi le 25 novembre ou jeudi le 27 novembre, à 8 h p.m. à l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600, rue Berri, et prenez l'ascenseur).

Venez en métro, descendez à la station Berri-Demontigny et prenez la sortie Ontario. Pour obtenir le nouveau dépliant signalez 842-8186.

Examen de la vue

L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. — G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. — P. Meunier, O.D.

OPTOMETRISTES

Simpsons

En ville, au septième — 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir — 697-4870 – poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir — 353-3300 – poste 234

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années . . . le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord . . . DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation

MAICO APPAREILS AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Renouvelez vos plaques les pieds au chaud

Evitez les ennuis de la dernière minute. Postez dès aujourd'hui la demande pour vos plaques 70.

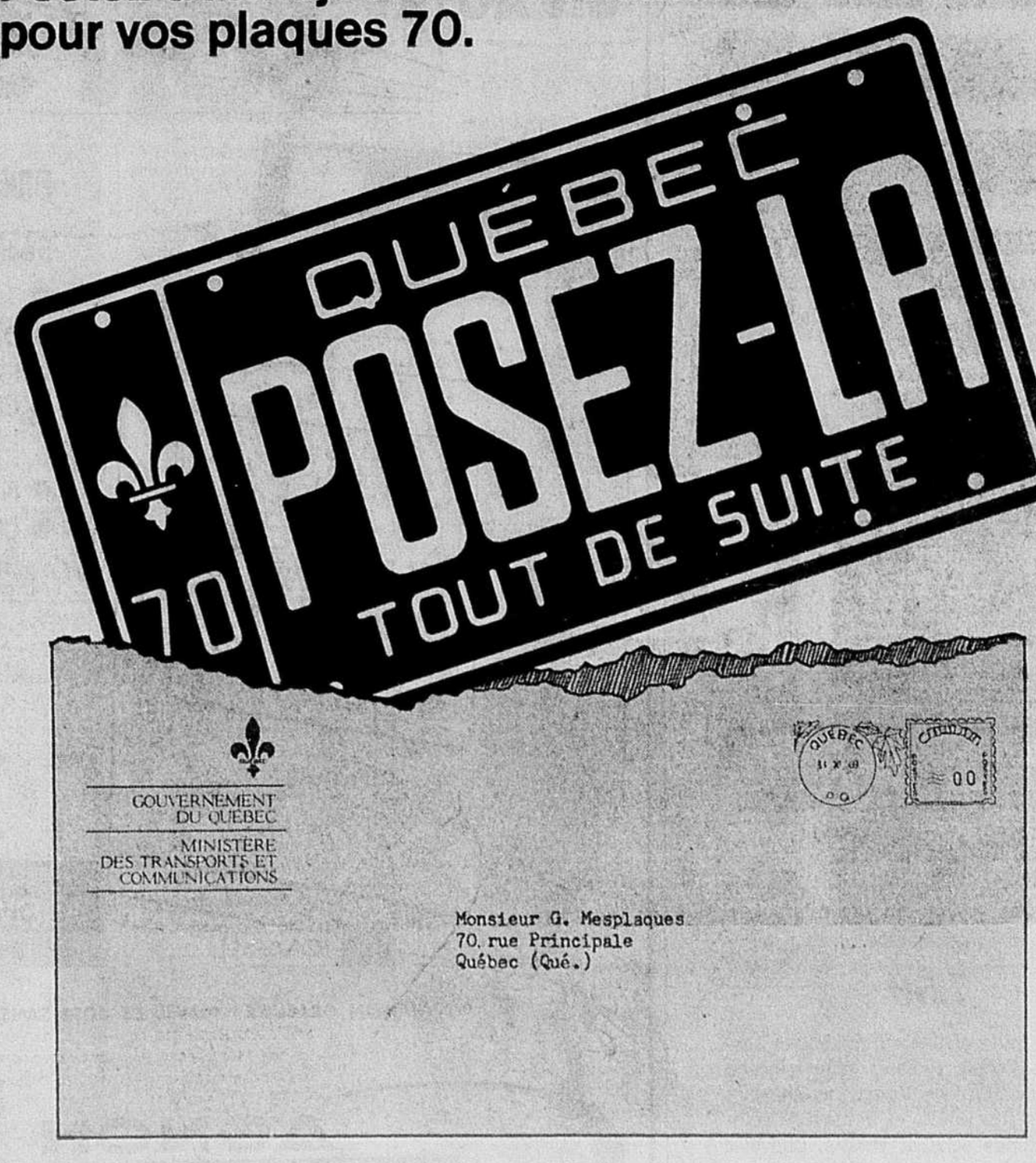

Exceptionnellement, et seulement par la poste, un chèque ordinaire suffit.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

65-013

Une bibliothèque à l'heure d'aujourd'hui

par Anne RICHER

La Semaine du Livre pour la Jeunesse Canadienne est un événement marquant dans le monde de la littérature juvénile. A cette occasion, toutes les succursales pour enfants de la Bibliothèque de la Ville, ont préparé une série d'activités dans le but d'intéresser les jeunes lecteurs: cinéma, séances de diapositives, heures de dessin et bien sûr expositions de livres.

Dans cet ordre d'idées, les bibliothécaires en chef avaient à prendre certaines initiatives. A Rosemont, Mme Monique D.-Joanette, s'est inspirée de l'actualité et choisi comme thème: l'Espace. Ainsi tous les livres traitant de sciences-fiction, voyages interplanétaires, science pure ont été exposés. On pouvait y voir entre autres : Explorons la Lune de Marcia Martin, le Dossier de l'Espace, Fusées, Vols interplanétaires et le Dernier Rayon d'Yves Thériault. Bien sûr Tintin et Jules Verne étaient aussi du nombre.

Mme Joannette ne s'est cependant pas contentée des livres seuls. De nombreuses démarches lui ont permis d'avoir également des disques de musique électronique et concrète que les enfants avaient le loisir d'entendre. D'autre part, un petit film de Walt Disney, en couleurs, a permis aux petits de se familiariser avec la lune et les voyages interplanétaires. Mais là où se situe la meilleure idée, c'est qu'elle a demandé aux enfants leur participation à décorer la salle. Ils lui ont remis quelques dessins sur le sujet, et lui ont même prêté pour les besoins de la cause tous leurs jouets touchant la science astronautique. Ainsi on pouvait admirer un montage de fusées, d'astronautes, de capsules, sur fond de papier argenté donnant l'impression de paysage lunaire.

Spectacle audio-visuel donc, dans la nouvelle formule. Les enfants y ont été sensibles et sont venus en très grand nombre. Cette initiative a pour ainsi dire redonné une nouvelle vie, une nouvelle vigueur à la bibliothèque.

On est très loin des bibliothèques poussiéreuses et sévères d'autre fois. Et doit-on le dire? On est aussi très loin des bibliothécaires ennuyeuses et gratte-papier. Mme Joannette est d'avis que la bibliothèque en conservant bien sûr la discipline nécessaire, devrait être aussi un centre d'art. Les enfants pourraient y prendre des cours de dessin par exemple. De plus ils pourraient être appelés à participer davantage en décorant leur local, en rencontant des auteurs, en regardant des films sur des thèmes choisis.

Tout le monde connaît la valeur de la bonne littérature pour les enfants. Encore faut-il qu'il soient encouragés à lire. Le son et la lunière peuvent aider dans un tel cas. Mme Joannette l'a bien constaté puisque durant toute la semaine qu'a duré son exposition, les présences ont été très nombreuses.

La bibliothèque de Rosemont est bilingue. En dépit de ce fait, les livres anglais ne sortent que dans une proportion de un sur sept. Par ailleurs le local contient 21,000 livres. Les petites filles ont une prédilection pour la Comtesse de Ségur, qui ne vieillit pas, pour les séries de Caroline et Martine. Les garçons lisent du Bob Morane en grande quantité. Le choix général va à Astérix et Tintin est à la baisse. Le thème de l'espace a aiguisé leur curiosité et tous les romans de science-fiction sont en grande demande. Il suffit de bien peu de choses pour créer des besoins chez l'enfant et celui de la lecture est fort louable. La jeune bibliothécaire Mme Joanette a fait un beau travail.

Tintin avait déjà marché sur la lune. Des millions d'enfants ont lu son aventure. Aujourd'hui la fiction est devenue réalité.

photos Antoine Désilets, LA PRESSE

Les voyages sur la lune n'appartiennent plus au monde de Jules Verne. Les enfants d'aujourd'hui vivent ce que les enfants d'hier s'imaginaient.

Mme Monique D.-Joannette, bibliothécaire en chef à Rosemont est ici entourée de quelques jeunes abonnés qui écoutent avec intérêt ses explications sur le thème de son exposition.

Première femme à diriger l'assemblée des Eglises aux USA

WASHINGTON (UPI) — Pour la première fois depuis la fondation du Conseil National des Eglises aux Etats-Unis il y a vingt ans, c'est une femme qui présidera l'assemblée du 30 novembre prochain à Détroit. Le docteur Cynthia Wedel, âgée de 61 ans, est l'épouse d'un éminent théologien, le docteur Théodore O. Wedel. De source informée, on apprend que le premier vice-président serait un noir, Mgr F.D. Jordan, de l'épiscopat méthodiste africain, habitant actuellement Los Angeles.

Le conseil national des Eglises est une fédération de 34 dénominations protestantes et orthodoxes groupant ainsi 45 millions de membres. Mme Wedel a été élue pour un mandat de trois ans, succédant au docteur Arthur S. Flemming, président de l'Université de l'Orégon. Un porte-parole a déclaré que "les Eglises doivent élargir leurs horizons et accepter que des femmes puissent accéder à des postes importants au sein du Conseil National des Eglises."

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

La coupe "Fanci-Free"...

et les reflets Roux "Fanci-Full"

Coupe, shampooing, rinçage colorant, et mise en plis...

7.50

Une coupe toute effilée en gracieuses boucles... et l'éclat radieux d'un rinçage colorant Fanci-Full de Roux. Les cheveux sont coupés très court, et le rinçage colorant leur donne éclat et vitalité. Cheveux gris ou ternes sont camouflés avec art. Vous serez ravie du résultat!

Pour rendez-vous, composez 844-1515, postes 271, 272 ou 276. Salon de beauté, rayon 71, au cinquième, centre-ville. Aussi Rockland (739-5521) et Boulevard (728-4571).

GAGNON Frères

offre

UN AUTRE MARDI BON SPÉCIAL

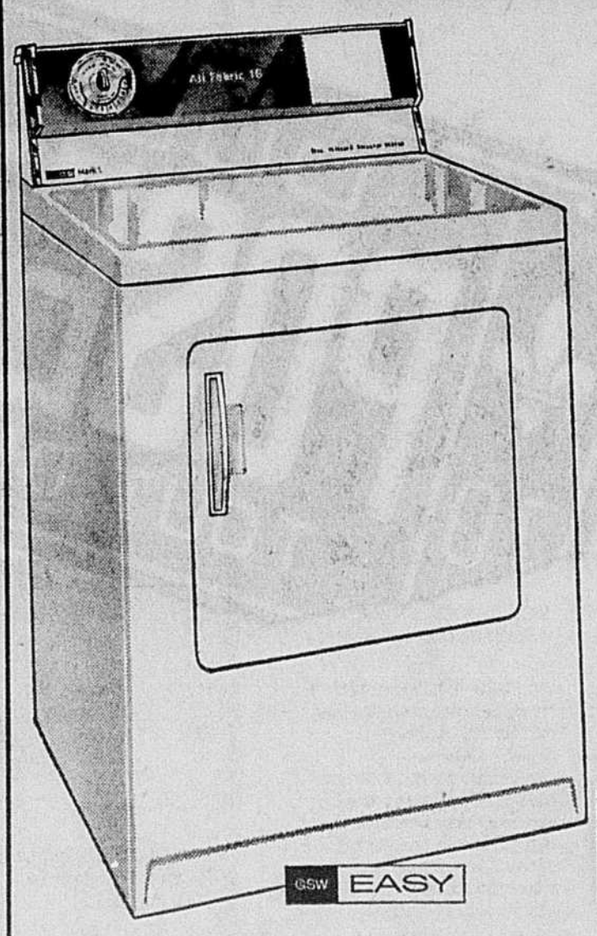

FINIES LES CORDES A LINGE...!

Sécheuse automatique

- Tableau pleine largeur
- Dessus et tambour en porcelaine
- Choix de cycles :
  1—Cycle minuté
  2—Sélection automatique de température
  3—Séchage à basse température pour tissus délicats
- Filtre à charpie 80 po. ca.
- Chaleur fixe à 145°

A CE "MARDI" BAS PRIX

$144.95

(Service inclus 1 an)

GSW EASY

• LIVRAISON GRATUITE • MISE DE COTE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES

GAGNON Frères

27 MAGASINS DANS LA PROVINCE

1214 est, avenue Mont-Royal	523-2169
5035, avenue Verdun	766-2323
2371 ouest, rue Notre-Dame	933-7395
6014, boulevard Monk	766-8553
4060, Monselet, Montréal-Nord	322-9350
3690 est, rue Ontario	526-2845
6421, boulevard Saint-Laurent	277-4113
Drummondville, 180 Saint-Damase	472-3393

avec SPA

MAIGRIR

MAINTENANT A

7770 Sherbrooke est

Appelez maintenant

352-0200

CENTRE D'ACHATS CHAMPLAIN

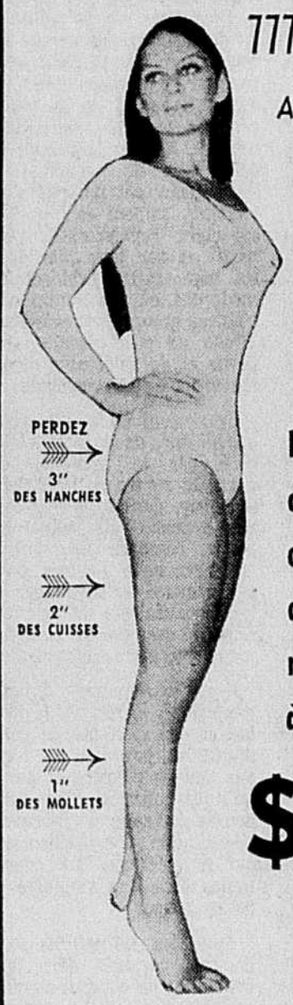

L'OUVERTURE d'un nouveau centre nous permet d'accepter 25 nouveaux membres à

$1.25 PAR SEMAINE pour un cours conçu pour vous

SANS FRAIS ADDITIONNELS

• BAIN VAPEUR • BAIN SAUNA • CHAMBRE DE SOLEIL CALIFORNIA • MASSAGE MECANIQUE • DEPARTEMENT DE LA CULTURE PHYSIQUE • EQUIPEMENT AMAIGRISSANT • PISCINE

Analyse et traitement d'essai gratuits!

NE TARDEZ PAS... APPELEZ AUJOURD'HUI LE SPA LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

VILLE ST-LAURENT, 852 Décarie, 744-5885
VILLE DE BROSSARD CENTRE D'ACHATS PORTOBELLO 671-7261
LACHINE, 555, 19e Avenue, 637-1159
POINTE-CLAIRE, 297 St-John Rd., 695-7775
7770 SHERBROOKE EST 352-0200

Figure Torse SPA de SANTÉ

Musique

Bravo à l'orchestre de Brott, à Mollet, Hertz et Berman

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL. Chef d'orchestre : Alexander Brott. Solistes : Pierre Mollet, baryton, Yaela Hertz, violoniste, et Melvin Berman, hautboïste. Premier d'une nouvelle série de concerts gratuits présentés au Musée des Beaux-Arts, hier soir.

PROGRAMME :

Cantate no 82 ("Ich habe genug" . . . . . J. S. Bach
Soliste : Pierre Mollet, baryton
Concerto en do mineur pour violon, hautbois et cordes . . . . . J. S. Bach
Solistes : Yaela Hertz, violoniste et Melvin Berman, hautboïste
"Prophétie d'Ezéchiel" . . . . . Brott
Soliste : Pierre Mollet, baryton
Au clavecin : Kelsey Jones

par Claude GINGRAS

De l'endroit où on m'avait placé — première rangée: en m'étirant le bras, j'aurais pu tourner les pages de Yaela Hertz! — le son était excellent. En comparaison avec le petit théâtre Port-Royal de la Place des Arts, c'était comme un autre orchestre que j'entendais hier soir. (A moins que ce soit l'exécution qui ait été infiniment supérieure, ce qui est peu probable.) C'est à se demander si l'Orchestre de chambre McGill ne devrait pas désormais donner tous ses concerts au Musée. D'accord, on y est assez mal assis (encore faut-il trouver une place: hier soir, c'était encore comble), on y voit mal, et il est quand même important d'être confortable, mais après tout, c'est la musique qui compte . . .

Le principal point d'intérêt de ce premier d'une nouvelle série de concerts gratuits de l'Orchestre McGill au Musée, c'était la participation du réputé baryton suisse Pierre Mollet. Je n'avais pas entendu M. Mollet en personne depuis nombre d'années, ses disques dataient aussi de quelques années, puis j'appris qu'il devenait professeur et qu'il s'installait ici. Je ne savais trop à quoi m'attendre. Nous avons eu (et avons encore) des expériences assez décevantes de ce côté-là . . .

Eh bien ! j'ai été fort agréablement surpris. Pierre Mollet nous arrive alors qu'il est encore en excellente forme. Après avoir entendu cette voix encore belle et précise, bien que limitée (on utilisait un micro), après avoir admiré l'école, l'art et le style dont le chanteur a fait montre, j'ose croire que sa présence ici constitue pour nous, et surtout pour nos jeunes qui étudient l'interprétation vocale, une acquisition.

Pierre Mollet a chanté avec une technique précise et une émotion contrôlée la très belle cantate "Ich habe genug" (traduction libre: "C'en est assez"), faisant sentir sans excès romantiques cette "nostalgie de la mort" dont parle Albert Schweitzer. Il a été tout aussi excellent dans l'oeuvre de M. Brott, "Prophétie d'Ezéchiel", composée (a informé l'auteur) pour célébrer le 10e anniversaire de l'Etat d'Israël.

La partie vocale de cette "Prophétie" se résume le plus souvent à une sorte de parlando qui reste quand même très exigeant pour le chanteur et c'est en majeure partie grâce à l'intensité de M. Mollet que l'oeuvre a pu passer la rampe.

Côté orchestre, c'est Bloch, c'est même Respighi, c'est n'importe quoi. Je reconnais à M. Brott une grande qualité: la brièveté, mais je souhaiterais quand même qu'il nous impose sa musique un peu moins souvent. A chaque concert qu'il dirige, ou presque, cela revient, inévitable, tel un leitmotiv. A moins que ce ne soit comme une idée fixe . . . Le travail d'Alexander Brott comme chef d'orchestre m'intéresse, mais sa musique, beaucoup moins.

L'ensemble instrumental a été admirable de précision et de style dans les deux oeuvres de Bach, et les deux solistes, Yaela Hertz au violon et Melvin Berman au hautbois, ne méritent que des éloges. Leur exécution du Concerto pour violon et hautbois était un modèle de technique et de musicalité. Pas la moindre hésitation, pas la moindre fausse note, pas la moindre faute de goût. Il est rare qu'une exécution nous donne un tel plaisir sans ombre.

Mais ni Mme Hertz ni M. Berman ne nous ont étonnés. C'est le cas de le dire: ils ont été à la hauteur de leur réputation. J'ajoute que la sonorité de M. Berman était un plaisir à entendre dans la cantate.

Une pièce québécoise par le T.P.Q.

Marjolaine Hébert et Jean Duceppe qui interprètent respectivement les rôles de Gertrude et Henri dans la pièce québécoise de François Lorenger, "Encore 5 minutes", que le Théâtre populaire du Québec présente en tournée à travers le Québec jusqu'au 30 novembre. Les comédiens Francine Ruel et André Cartier complètent la distribution. La mise en scène est signée Louis-Georges Carrier, les décors Hugo Wuethrich et les costumes Gilles-André Vaillancourt. Ce spectacle se terminera à Montréal alors que huit représentations (du 1er au 7 décembre) seront données au Théâtre des Variétés dont le directeur est Gilles Latulippe. Le programme complet comprendra : la projection d'un film français, la pièce "Encore 5 minutes" et la comédie avec Gilles Latulippe, Manda et la troupe.

Sept écrivains de l'URSS intercèdent pour Soljenitsine

MOSCOU (AFP) — Sept membres de l'Union des écrivains soviétiques ont exprimé au secrétariat de cette organisation leur désapprobation de la mesure d'exclusion prise à l'encontre d'Alexandre Soljenitsine et ont demandé que son cas soit réexaminé, apprend-on de bonne source.

Les écrivains Boulat Okoudjawa, Youri Triphonov, Vladimir Tendriakov et Grigori Baklanov figurent parmi les protestataires, précise-t-on de même source. Le nom des trois autres n'est pas connu.

MM. Okoudjawa, Triphonov, Tendriakov et Baklanov ont exprimé oralement leur désaccord aux responsables de l'Union, ajoute-t-on.

La présence des écrivains Triphonov, Tendriakov et Baklanov parmi les sept personnes qui ont demandé un réexamen de l'affaire Soljenitsine — dont l'exclusion a été confirmée le 12 novembre par la "Ligeratournaya Gazeta" — surprend davantage les observateurs que celle de Boulat Okoudjawa. Ils ont une réputation de relative indépendance d'esprit, sans pour autant figurer dans la petite cohorte des écrivains que leurs oeuvres ou leurs déclarations permettent de classer parmi les "contestataires".

Il n'en va pas de même d'Okoudjawa, dont les poèmes et les chansons — qu'il interprète lui-même et accompagne à la guitare — expriment depuis plusieurs années le non-conformisme. Ses chansons sont enregistrées au magnétophone par de nombreux jeunes La presse elle-même signale parfois ce fait, en le regrettant.

Depuis que dans sa "lettre ouverte" à l'Union des Ecrivains Soljenitsine a dénoncé non seulement les méthodes de cette organisation, mais également le régime politique soviétique, les chances d'un réexamen de la mesure d'exclusion paraissent très minces aux observateurs. Ils relèvent d'autre part que l'Union comprend plus de six mille membres. Il faudrait qu'aux sept écrivains se joignent beaucoup d'autres disposant d'une plus grande influence pour que l'Union revise sa position. Cette éventualité semble écartée.

La Comédie-Française en tournée nord-américaine

PARIS (AFP) — La troupe de la Comédie-Française effectuera une tournée en Amérique du Nord du 29 janvier au 16 mars prochain.

Après avoir donné une série de représentations à Washington et New York, les comédiens se rendront au Canada.

Ils commenceront par Montréal où du 24 février au 7 mars, ils présenteront "La troupe du roy" et "Amphitryon", "Don Juan" et enfin "Electre".

Ils donneront le 9 mars, en soirée, à Toronto "La troupe du roy" et "Amphitryon", et seront à Québec du 11 au 14 où ils joueront "La troupe du roy" et "Amphitryon" ainsi qu'"Electre".

Ils achèveront leur tournée par une soirée à Ottawa, le 16 mars, avec "La troupe du roy" et "Amphitryon".

"La troupe du roy" est un montage de textes de Molière, choisis et mis en scène par Paul-Emile Deiber.

La troupe de la Comédie-Française comprendra notamment Jacques Charon, Robert Hirsch, Jean Piat, Georges Descrières, Jacques Toja, Annie Ducaux, Geneviève Casile et Catherine Samie.

Récital de Pelletier à Paris

PARIS (AFP) — Le pianiste québecois Louis-Philippe Pelletier, venu participer à "la tribune internationale des jeunes instrumentistes", organisée à compter de cette année par l'UNESCO, a donné, vendredi, un récital à la Maison des étudiants canadiens de la Cité universitaire.

Il exécuta un programme des plus complets, allant du classique, avec Jean-Sébastien Bach et Beethoven, aux modernes, avec Debussy, Schonberg et Clermont Pépin, compositeur québecois contemporain, en passant par les romantiques Liszt et Chopin.

Le jeune artiste a fait devant un nombreux public la démonstration de ses grandes qualités: une remarquable virtuosité, un tempérament déjà affirmé et une assurance dans l'interprétation assez surprenante à 23 ans.

Louis-Philippe Pelletier a été sélectionné par les Jeunesses Musicales du Canada pour participer au concours de l'UNESCO. Il a choisi d'interpréter, lors de son audition, mercredi, Liszt et Schonberg. Il est reparti samedi pour Montréal devant donner, hier, un concert à Québec.

Le récital était placé sous la présidence de M. Gilles Lefebvre, président de la Fédération internationale des Jeunesses Musicales et de Mme Thérèse Charbonneau-Coquer, déléguée des Jeunesses Musicales canadiennes en Europe.

On remarquait également dans l'auditoire, le conseiller culturel de la Délégation générale du Québec à Paris, M. Vallerand, ainsi que le directeur de la Maison des étudiants canadiens et Madame Benoît Vaillancourt.

Le pianiste français André Gorog, sera l'invité à la Société d'Etude et de Conférences, demain à 2 h. 15, à la Bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis. Premier prix de piano au Conservatoire national de Musique de Paris, soliste à l'ORTF depuis plusieurs années, André Gorog a effectué de nombreuses tournées en France, en Allemagne, en Hongrie, en Roumanie, en Suisse et aux Pays-Bas. Le récital-causerie qu'il donnera à la SEC aura pour thème "Claude Debussy", ce précurseur de la musique d'aujourd'hui. Renseignements : 932-8607.

LES ARTS AUJOURD'HUI

A 7 h. 30, salle E-310 de l'immeuble principal de l'Université de Montréal: inauguration de la Semaine culturelle espagnole, organisée par la section d'Etudes hispaniques du département de linguistique et de langues modernes de l'U. de M. A 8 h.: projections de films: "El Concierto de Aranjuez" et "El baile flamenco".

●

A 8 h. au Patriote: première du spectacle de Gilbert Langevin. En première partie: Jean Bory.

●

A 8 h. 45, à l'hôtel Ritz-Carlton: troisième réunion de l'Alliance française. Conférence: "Albert Camus et la passion du théâtre" par Emmanuel Robles.

●

Au Centre Saidye Bronfman (5170, Chemin de la Côte-Ste-Catherine): début d'une exposition du peintre Janet Lieberman.

●

Au Restaurant Le Toit Rouge (5540, rue Sherbrooke est): début d'une exposition d'oeuvres d'artistes canadiens.

ENTRE PARENTHÈSES

Le théâtre de Quat'Sous de Montréal présentera en avril prochain "Fortune & Men's Eyes", pièce de John Herbert, adaptation de René Dionne et mise en scène d'André Brassard.

Une invitation est lancée à tous les jeunes comédiens (professionnels ou amateurs et moins de 25 ans) à se présenter aux auditions (en vue des quatre rôles principaux) qui se tiendront dans la première semaine de décembre au Théâtre de Quat'Sous de Montréal, 100 est ave. des Pins, Montréal.

Pour fixer rendez-vous, veuillez communiquer à 845-7277. (S.V.P. Français s'abstenir).

●

Les films de l'ONF dont les titres apparaissent ci-dessous sont actuellement à l'affiche à Montréal:

"Pêcheur à l'écoute" et "Précision" (Château); "Les Canadiens savent danser" (Versailles); "Finales de football" (Parisien); "Tugboat" (Atwater I).

AVIATION
Cours d'entrainement pour jeunes hommes et jeunes filles
Si vous êtes âgés de 17 à 34 ans et avez complété votre 11e année, voici une occasion unique de vous préparer pour une carrière excitante et sans pareille avec compagnies d'aviation commerciales. Nous vous offrons une chance de vous entrainer comme préposés aux passagers, agents de communication, opérateurs, préposés aux bagages, agents de gares Aériennes, préposés aux billets, etc.
La période initiale d'entrainement n'affectera en aucune manière votre présent emploi. Pour obtenir de plus amples informations et ceci sans obligations de votre part, écrivez, donnant votre degré d'instruction, votre adresse et no de téléphone à Airline Training Division, Dept. 74ML-119, Atlantic School, Casier Postale 10675 La Presse.
Une connaissance de l'anglais est ESSENTIELLE.

PLEXI PRESENTE
"THE MERLE NORMAN SHOW"
APPLICATIONS ET ECHANTILLONS DE FOND DE TEINT GRATUITEMENT
MARDI à JEUDI
25 au 27 NOVEMBRE
4:30 à 6:30 P.M.
COCKTAILS SPECIAUX
Pas de frais d'entrée . . ni minimum
plexi 454 Place Jacques Cartier Vieux Montréal

DEMAIN SOIR A 20 H 15
tnm
une mise en scène étonnante de PAUL BUISSONNEAU
avec Marc Favreau et Hélène Loiselle
de Dario Fo

Billets en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du T.N.M. $1.25 taxe incluse.
THÉATRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS Montréal 129, Tél. 842-2112

BIENTOT UN NOUVEAU CINEMA le pussycat

La chanteuse Gillian Grey
Du 24 novembre au 6 décembre
Nick Martin et son orchestre
Danse continuelle
Réservations: 861-3511
Pas de minimum
Pas de frais de couvert (du lundi au vendredi)
Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

3 films couleurs
POUR TOUS SIDNEY POITIER
LES JEUNES FAUVES
aussi HAYLEY MILLS
• DORTOIR DES ANGES
James Stewart — Richard Widmark
• LES 2 CAVALIERS
Ouvert — Dim. 1 h — Sem. 6 h
CINEMA CAPRI
8215 Hochelaga — 353-0660

SALLE WILFRID PELLETIER PLACE DES ARTS
Un étincelant festival de musique et de danses russes.
L'ORCHESTRE de Balalaikas OSIPOV

70 musiciens
avec des solistes de l'Opéra Bolshoi, de l'Opéra de Leningrad et des danseurs russes.
JEU., VEN., SAM., DIM.
8 hres 30
matinée : dim. 2 h. 30
JEUDI et SAM. SOIRS A GUICHET FERME
BILLETS EN VENTE : Place des Arts, CCA 1822 O. Sherbrooke (sous-sol ; Ecola Conduite Métro, Station Métro Longueuil ; Centaur (Théâtre Instant) Pl. Ville-Marie ; Hoffman's Antiques, 1472 Peel ; Ed. Archambault, 500 e, Ste-Catherine ; Caisse Pop. Maisonneuve, 4200 Adam; Atlantic-Pacific Travel, 4950 Queen Mary ; Bonder's, 1188 o. Bernard ; Universal Ste., 8617 Ch. Sources, D-des-O ; Charlebois, 2115 e, Jean-Talon ; Imp. CM. 8225 St-Laurent, 5975 Monk; Galipeau, 1480 e. Fleury ; Pharmuckle Centre d'Achat Laval, Pincourt, Ile-Perrot ; Aubaine Coupon, St-Eustache; Sheraton - Fontainebleau, 5300 e. Sherbrooke.
LOCTION PAR TELEPHONE
932-2171

MAINTENANT EN FRANÇAIS
GAGNANT DE 6 OSCARS
4e SEMAINE
POUR TOUS
Technicolor
OLIVER!
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
Horaire : Lun. au ven. 2 h-8.30 Sam. et dim. 2-5-8.30
SALLE NATIONAL GENERAL COMPANY
861-2725 — PLACE BONAVENTURE
BONAVENTURE

DEMAIN SOIR à 8 h. 30
RITA JOE
"Quand j'ai volé, je crevais de faim. J'ai voulu retourner à la réserve, mais des hommes m'ont ramassée et m'ont donné cinq piastres . . . ça finit jamais, je me retrouve toujours devant le juge . . ."
de George Ryga
adaptation française de Gratien Gélinas
avec
Monique Miller
Jean Perraud
Pierre Boucher
Roger Garand
Paul Guèvremont
Louis Aubert
plus 13 comédiens
du 21 novembre au 14 décembre
Mise en scène PAUL HEBERT

COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT
TA FEMME, CETTE INCONNUE
18 ANS Adultes
EN COULEURS

3ème partie
COMPLÉMENT DE PROGRAMME Alerte à la DROGUE
CANADIEN 523-5180 — 1204 EST STE CATHERINE
PLAZA — 6505 ST HUBERT

20e sem.
18 ANS Adultes

Je Suis Curieuse (jaune)
EN SUÉDOIS SOUS-TITRES FRANÇAIS — Un film de VILGOT SJOMAN
sem. 7.30-10 dim. 12-2.30-5-7.30-10
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

HIBERNATUS
14 ans
EN COULEURS

LOUIS DE FUNÈS
2ème GRAND FILM
EN COULEURS
JEAN-TALON 725-7000 — MAISONNEUVE 525-2124
FLEUR DE LYS 288-3303

5e sem.
14 ans

LE MARIAGE
avec CLAUDE BERRI
EN COULEURS
SALLE HERMÈS:
En semaine : 8.00 - 10.00
Dimanche : 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
CINÉMA DE PARIS
1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINÉMA de PARIS 900 OUEST STE CATHERINE 861-2996
SALLE HERMÈS 5550 OUEST Sherbrooke 489-5559

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
Franz-Paul Decker, directeur artistique
Présentation pour la 12ème année consécutive du chef-d'oeuvre de Haendel
LE MESSIE
au pupitre
FRANZ-PAUL DECKER
solistes
LESLIE ALYANAKIAN, soprano
LILI CHOOKASIAN, contralto
LEOPOLD SIMONEAU, ténor
DONALD BELL, basse
ELGAR CHOIR
Graham Knott, directeur
Mardi 2 décembre 1969
Prix : $2.00 — 3.00 — 4.00
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

TOUS LES SOIRS à 7h45, EXCEPTÉ LE JEUDI.
LE DIMANCHE à 2h00

Blue Bonnets

CONTESTEES

SUITE DE LA PAGE 22

blic soit traité avec plus de faveur par le gouvernement.

L'autorité des parents

Il faut pour comprendre le sens d'un tel congrès, se rappeler que, pour les commissaires, leur existence est d'abord fondée sur le dogme de l'autorité des parents. Pour eux, ce sont les parents — et non la collectivité ou l'Etat ou les spécialistes de l'enseignement — qui sont les premiers responsables de l'enseignement et ce sont eux, les représentants directs des parents. C'est au nom de ce dogme que les commissions scolaires s'opposent à "la centralisation à outrance", voient d'un mauvais oeil le regroupement, et veulent interdire aux enseignants le droit d'exprimer des opinions personnelles.

Ce dogme, les plus conscients parmi eux sentent vaguement qu'il est de plus contesté. Et que la compétence des commissaires, dans un domaine où les innovations sont constantes, est mise en question:

"Pourquoi cette contestation dans le cas des commissaires? nous disait M. Lefebvre. Ils sont choisis dans les mêmes milieux d'où viennent les marguilliers, les échevins, les députés. Et eux, on ne conteste pas leur compétence, que je sache!"

Partant de ce dogme, et ayant reçu M. Lefebvre l'assurance que "les commissions scolaires continueront toujours d'exister au Québec, car elles sont les représentantes des parents etc.", les délégués ont, si l'on peut dire préféré l'anathème au dialogue. D'ailleurs, comme l'ont remarqué les observateurs, aucun étudiant ou professeur n'avait été invité à participer au congrès.

Autres faits à souligner: la moyenne d'âge des commissaires est de 45 ans et le tiers d'entre eux sont des cultivateurs, ce qui en fait un corps essentiellement conservateur. La tendance était d'autant plus marquée au cours de ce congrès que chaque commission scolaire (que ce soit la CECM avec plus de 200,000 étudiants ou une "locale" de 75 étudiants) n'avait droit qu'à un délégué. En pratique, 90% des délégués venaient de l'extérieur de Montréal.

L'ivressomètre : accueil favorable du Conseil canadien de la sécurité routière

Le Conseil canadien de la sécurité routière se réjouit de l'introduction de la loi sur l'examen à l'ivressomètre et affirme que le gouvernement fédéral a fait franchir un pas de géant aux règlements visant à réduire le nombre des morts et des blessés sur les routes.

Selon le directeur exécutif du conseil, M. P. Farmer, cette loi, qui entrera en vigueur le premier décembre, était réclamée par son organisme depuis 10 ans.

On sait qu'à compter du 1er décembre, les conducteurs qui auront plus de 0.08 p. cent d'alcool dans le sang seront coupables d'une infraction au code pénal comportant une amende pouvant aller jusqu'à $1,000, ou une peine d'emprisonnement maximum de six mois, ou les deux.

De plus, les conducteurs qui refuseront de se soumettre à l'examen prévu par la loi seront coupables d'une autre infraction au code criminel entraînant la même peine. En outre, les conducteurs reconnus coupables peuvent se voir retirer leur permis de conduire pour une période de trois ans.

"Grâce à une publicité étendue et à une application stricte, cette loi aidera grandement à résoudre le grave problème des morts et des blessures causées par des conducteurs en état d'ébriété", a ajouté M. Farmer.

Selon une récente étude, on a constaté la présence d'alcool dans le sang de 54.3 p. cent des 1,163 conducteurs recensés qui ont été impliqués dans des accidents mortels. De ce nombre, 43 p. cent avaient dans le sang une teneur d'alcool supérieure à 0.10 p. cent.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CENTRE ESSO

EN RAISON du grand développement que connaissent nos centres de services pour l'auto, nous avons un besoin immédiat de personnes compétentes, à Montréal et à Québec, pour assumer les fonctions de :

GERANTS DE CENTRE | **GERANTS DE SERVICE**

NOUS OFFRONS :

— Un salaire intéressant plus boni.
— De nombreux avantages sociaux.
— L'occasion de vous tailler une carrière de choix dans l'une des industries les plus progressives d'aujourd'hui.

LE CANDIDAT DOIT :

— Etre bilingue.
— Avoir de l'expérience dans le commerce au détail, de préférence dans le domaine de l'automobile.
— Avoir les qualités requises pour exercer la surveillance d'un personnel de 15 à 30 personnes.

Si vous êtes le candidat que nous cherchons, veuillez écrire sous pli confidentiel à :

M. A. BRUNET
BOITE POSTALE 310
MONTREAL 113

SUPERVISEUR, CENTRE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA REPRODUCTION

L'Université d'Ottawa est à la recherche d'un Superviseur pour son Centre de l'Imprimerie et de la Reproduction.

La personne que nous cherchons doit être diplômée d'une école secondaire et avoir obtenu une formation spéciale dans le domaine de l'imprimerie, de la reproduction et de la gravure en relief. Il doit avoir une compétence et une expérience dans la surveillance, aussi bien qu'une aptitude pour les contacts sociaux et les transactions. Il doit être bilingue et avoir quatre (4) années d'expérience dans le domaine concerné dont une à un poste qui comporte des responsabilités.

PRIVILEGES EDUCATIONNELS DISPONIBLES AUX EMPLOYES ET LEUR FAMILLE.

Salaire : SELON COMPETENCES

Veuillez écrire à :

Monsieur James J. O'Brien
Chef de l'Engagement et de la Formation
110, rue Wilbrod
Ottawa 2, Ontario

CARRIÈRES et PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .85 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL

Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous appreniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000 Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245, 7246 ou 7258

Demandez Mlle Pierrette Lalumière ou écrivez à LA PRESSE, 7, rue St-Jacques, Montréal

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

CHEF DE SERVICE : INFORMATIQUE

LE DÉFI...

Assumer la responsabilité de la formation du personnel, de la transformation des données d'entrée et du contrôle des données d'entrée et de sortie d'un centre de traitement des données ayant les caractéristiques suivantes :

- personnel: environ 250 employés;
- ordinateur: 3e génération;
- volume des transactions: environ 100,000 par jour;
- enregistrement des données: disques et rubans magnétiques.

LE CANDIDAT...

Doit être familier avec l'utilisation des ordinateurs de la 3e génération et le langage Cobol et :

- avoir une habileté reconnue à diriger et développer du personnel;
- démontrer des aptitudes manifestes à travailler en équipe;
- avoir une formation universitaire, de préférence.

TRAITEMENT...

Selon la formation, les connaissances et l'expérience.

CHEF DE SERVICE : RÉCLAMATIONS

LE DÉFI...

Organiser et coordonner : la surveillance des activités de révision, codification, correction et adjudication des réclamations : la surveillance des activités d'inscription des bénéficiaires et des professionnels de la santé.

LE CANDIDAT...

Doit avoir quelques années d'expérience dans l'organisation et le contrôle de procédures administratives et cléricales complexes, de préférence dans le domaine de l'assurance, et :

- être familier avec les techniques modernes d'administration et de traitement des données;
- avoir une habileté reconnue à diriger et développer du personnel;
- démontrer des aptitudes manifestes à travailler en équipe.

TRAITEMENT...

Selon la formation, les connaissances et l'expérience.

CHEF DE SERVICE : SYSTÈMES ET MÉTHODES

LE DÉFI...

Concevoir, selon les spécifications et exigences de la direction, les systèmes électroniques et les manuels d'opération concernant :

- l'enregistrement des bénéficiaires et des médecins;
- le traitement des réclamations;
- le paiement des réclamations;
- la codification.

Cette fonction comprend notamment l'analyse, la synthèse, la programmation, l'épuration, la documentation, technique et opérationnelle, ainsi que l'entretien des systèmes.

LE CANDIDAT...

Doit avoir plusieurs années d'expérience dans la conception de systèmes complexes et :

- avoir une habileté reconnue à diriger et développer du personnel;
- avoir une formation universitaire de préférence;
- avoir des aptitudes manifestes à travailler en équipe.

TRAITEMENT...

Selon la formation, les connaissances et l'expérience.

CHEF DE SERVICE : PLANIFICATION ET CONTRÔLE DE LA PRODUCTION

LE DÉFI...

Planifier et contrôler :

- la réception et le lotissement des réclamations;
- la réception et le lotissement des changements aux registres des médecins et des bénéficiaires;
- l'élaboration, l'équilibre et l'ordonnancement des cédules de travail;
- l'identification des endroits où le rendement laisse à désirer;
- l'essai et la vérification de la programmation des systèmes.

LE CANDIDAT...

Doit posséder plusieurs années d'expérience dans la planification et le contrôle de la production dans une entreprise hautement mécanisée et :

- démontrer des aptitudes manifestes à travailler en équipe;
- avoir une personnalité empreinte de dynamisme.

TRAITEMENT...

Selon la formation, les connaissances et l'expérience.

POSTES À QUÉBEC

Les demandes d'emploi et les "curriculum vitae" seront tenus confidentiels.

Prière de les faire parvenir au **directeur du personnel, Régie de l'assurance-maladie du Québec, case postale 6600, Québec 2 (Québec).**

CONTRÔLEUR

— L'un des plus importants groupes de compagnies d'assurance recherche un comptable pouvant prendre la responsabilité des états financiers, des prévisions budgétaires ainsi que d'autres contrôles pertinents au poste concerné.
— Le candidat est un comptable agréé (C.A.) avec diplôme universitaire de préférence, qui a au moins trois ans d'expérience dans une entreprise manufacturière ou de service. Il désire mettre en valeur toutes ses connaissances au service d'un groupe progressif. Une certaine connaissance du traitement électronique des données serait un avantage.
— Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience.

Discrétion assurée.

Case 10912 LA PRESSE

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI
recherche
UN TECHNICIEN
pour un laboratoire de RESISTANCE DES MATERIAUX

PERSONNALITE : Le candidat doit posséder une bonne maîtrise du français et doit être capable de s'adapter rapidement à des travaux différents.

COMPETENCE : Le candidat connaîtra les problèmes d'usinage sur tour, fraiseuse etc., sera qualifié en résistance des matériaux, structures et béton. Une connaissance des procédés de mesure de déformation par extensomètres et des problèmes d'électronique correspondants serait souhaitable.

LE CANDIDAT est prié de communiquer par écrit à :

M. JEAN COUTU,
Directeur du personnel,
UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI,
930 est, rue Jacques-Cartier,
Chicoutimi, P.Q.

DISTRIBUTEUR POUR LE QUEBEC

Importante maison de fabrication de teintures pour bois, de haute qualité, recherche distributeur actif pour accroître ses ventes sur le marché québécois. Ces produits sont vendus sur une base internationale et toute personne ayant des relations commerciales avec des marchands de bois, des détaillants de matériaux de construction, des quincailleries et des magasins de peintures pourra réaliser des profits extrêmement intéressants. Bilingue, de préférence.

Envoyez votre correspondance à :
CASE 10914, *LA PRESSE*

CONSEILLER EN ADMINISTRATION
AFFAIRES PUBLIQUES

Notre firme requiert les services d'un spécialiste dans le domaine des affaires publiques pour travailler à titre de conseiller en administration dans ce secteur d'activités. Le candidat choisi aura aussi l'occasion d'être assigné à du travail dans des industries et des commerces.

Les candidats devront être bilingues, être âgés entre 27 et 40 ans et posséder une formation universitaire préférablement en administration des affaires ou en comptabilité. Ils devront avoir au moins trois ans d'expérience dans l'administration municipale ou scolaire ou autre, être doués d'un esprit analytique supérieur et être capables de bien communiquer leurs idées oralement et par écrit.

Le poste offre de belles perspectives d'avenir et un salaire attrayant.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature et leur curriculum vitae au Directeur du Service de sélection de personnel.

Dufresne, McLagan, Daignault Inc.
Conseillers en administration / Management Consultants
Service de sélection de personnel
555 ouest, boul. Dorchester, Suite 1150, Montréal 128, Qué.
1 Greensboro Drive, Suite 403, Rexdale, Ont.

AUX ASSUREURS-VIE
Notre compagnie recherche un
GERANT DE SUCCURSALE
pour une agence établie de la région de Montréal

La préférence sera accordée aux candidats assureurs-vie agréés (C.L.U.) ou possédant une solide formation de base en plus de bonnes connaissances en assurance-vie.

Envoyez curriculum vitae à CASE 10,917 LA PRESSE
Une entrevue vous sera accordée prochainement
Discrétion absolue
Notre personnel est au courant de cette offre.

VENTE TECHNIQUE
CONTROLES ELECTRIQUES ET MECANIQUES

Endroit : MONTREAL

Candidats bilingues, diplômés d'école technique, ayant de préférence une expérience pratique.
Ce poste de vendeur (sur route intéressera également ceux qui ont une forte expérience technique et connaissant la vente d'appareils électriques.
Période complète d'initiation à l'usine.
Faire parvenir détails et résumé personnel à
CASE 10926, *LA PRESSE*

Un important manufacturier de cosmétiques recherche un
ARTISTE EN MAQUILLAGE

Pour la province de Québec. Les postulants, âgés de 25 ans ou plus, devront être parfaitement bilingues. Les lettres de demande d'emploi devront inclure détails d'âge, état civil, instruction et expérience commerciale. Références nécessaires.

Adresser toutes réponses, discrétion assurée, à
CASE 10925 LA PRESSE

économie & finance

Les chantiers navals canadiens

Ottawa garantit son aide financière si un marché d'exportation prend racine

LAUZON (PC) — L'industrie canadienne de la construction navale peut compter sur la coopération la plus totale du gouvernement fédéral, si elle réussit à ouvrir un marché d'exportation pour les navires construits au Canada, a déclaré le ministre fédéral des Transports, M. Don Jamieson, au lancement du nouveau cotre de recherches et de sauvetage "Alert".

"Rien ne nous réjouirait davantage que de voir cette industrie prendre l'initiative de se lancer dans la vente de navires à l'étranger", a dit le ministre.

"Nous nous intéresserons alors à tout ce qui se passe et nous apporterons toute l'aide possible", a-t-il conclu.

Le cotre "Albert"

M. Jamieson assistait à la cérémonie de lancement du dernier-né de la Garde côtière canadienne, un cotre de recherches et de sauvetage que son épouse a baptisé du nom de "Alert". La cérémonie a eu lieu à Lauzon, au chantier naval Davie Shipbuilding, où le vaisseau de 2,025 tonnes a été construit.

A l'issue de la cérémonie, M. Jamieson a déclaré dans une interview que la même attention est portée à la possibilité de construction d'autres navires à être utilisés dans le Nord canadien.

"Mais, cela n'a aucun lien avec la question de la souveraineté, a soutenu le ministre. Il s'agira en tout premier lieu de développer les ressources."

Le ministre a ajouté que le gouvernement fédéral contribue déjà, financièrement et par des recherches, au développement du Nord, mais il n'envisage pas, pour le moment, la création d'une flotte de brise-glaces pour l'Arctique, du fait que le pétrolier américain "Manhattan" a fait son voyage historique à travers le Passage du Nord-Ouest.

Le nouveau cotre "Alert" aura son port d'attache à Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse. Doté des derniers perfectionnements en électronique ainsi que d'un hélicoptère, l'"Alert" est en mesure de patrouiller pendant de longues périodes le littoral du Canada.

Des relevés

Le cotre "Alert" sera le second navire de l'Etat à porter ce nom.

De 1885 à 1895, un petit navire de ce nom a été utilisé pour effectuer des relevés pendant deux saisons dans la baie d'Hudson, et, plus tard, comme bateau de travaux légers dans le golfe et sur le littoral de l'Atlantique. Avant d'être affecté au service civil de l'Etat, il faisait partie de la Marine de guerre et, à ce titre, il avait participé à l'expédition dans l'océan Arctique en 1875.

Plus tard, il fut prêté à la Marine des Etats-Unis afin de participer aux opérations ayant pour but de venir en aide à l'expédition de Greely, en 1884. Dans l'Arctique, l'"Alert" avait atteint le point situé à 82°27' de latitude nord. Aucun navire canadien ne s'est depuis aventuré aussi au nord.

ACRES QUEBEC LIMITEE

M. Guy Saint-Pierre, ing.

Monsieur J. G. S. Thomson, président, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Guy Saint-Pierre au poste de vice-président et son élection au Conseil d'Administration d'Acres Québec Limitée.

Gradué en génie civil de l'université Laval et récipiendaire d'une bourse Athlone, monsieur Saint-Pierre a poursuivi des études post-graduées à l'Imperial College of Science and Technology de l'université de Londres, où il obtint une Maîtrise en Sciences appliquées. Monsieur Saint-Pierre s'est joint au groupe Acres en 1969.

Acres Québec Limitée est une des compagnies du groupe Acres, le plus important bureau d'ingénieurs-conseils au Canada.

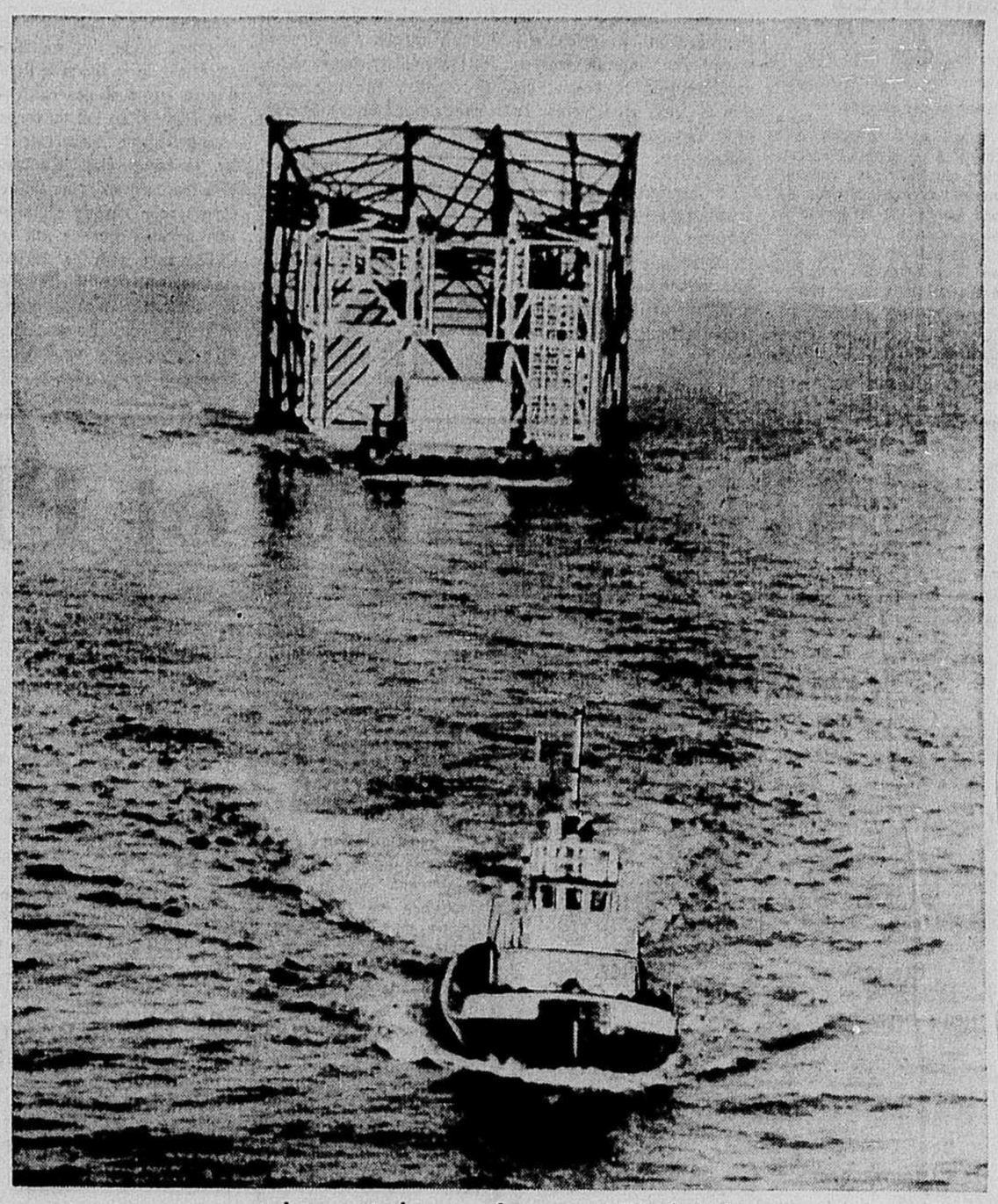

Les pêcheurs font un "fish-in"

Une gigantesque plate-forme de forage sous-marin a été installée au large des côtes de Santa-Barbara, en Californie, en vue d'y rechercher du pétrole. Mais les pêcheurs locaux, mécontents de cette présence néfaste à leurs activités ont concentré leurs embarcations autour de l'intrus en signe de protestation. Ce "fish-in" avait pour but de reporter à plus tard les recherches sous-marines de pétrole au large des côtes.

Churchill Falls: la valeur globale des contrats atteint $440 millions avec l'octroi de commandes de $10 millions

CHURCHILL FALLS. — Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited a annoncé aujourd'hui l'octroi de contrats pour un montant total de près de $10,000,000, portant ainsi à $440,000,000 environ la valeur globale des commandes et contrats accordés jusqu'à présent en rapport avec l'aménagement de Churchill Falls.

Deux contrats d'une valeur totale de $5,630,000 ont été accordés à Dominion Bridge Company Limited, de Montréal, et à Davie Shipbuilding Limited, de Lévis ; ces contrats prévoient la fourniture et l'installation de vannes levantes, de rainures de guidage en acier et de mécanismes de levage pour plusieurs ouvrages régulateurs de l'aménagement.

A la suite d'un contrat de $3,400,000, Dominion Bridge livrera et installera trois énormes vannes en acier, chacune haute de 63 pieds et large de 45, à l'ouvrage de Lobstick ; cet ouvrage, le plus important de l'aménagement, régularisera le débit de l'eau du réservoir principal.

Les vannes auront toutes quatre pieds d'épaisseur et seront constituées d'une charpente de poutres verticales et horizontales recouverte de plaques d'acier dont l'épaisseur ira jusqu'à un pouce et quart.

Chaque vanne pèsera 200 tonnes et sera équipée de son propre mécanisme de levage à câbles d'acier, d'une puissance supérieure à 250 tonnes, soit l'équivalent du poids de 170 automobiles moyennes.

En outre, Dominion Bridge livrera et installera trois autres vannes à l'ouvrage régulateur de Whitefish Falls, et onze vannes à l'ouvrage de prise de la centrale.

Pour sa part, Davie Shipbuilding livrera et posera au déversoir de Jacopie quatre vannes de 45 pieds de large et de 41 pieds de haut, et trois autres au déversoir du bief d'amont, le tout en vertu d'un contrat de $2,230,000.

La compagnie Cegelec Industrie Inc., de Laprairie, a reçu une commande $1,750,000 d'isolateurs en porcelaine pour les deux premières des trois lignes de transport d'énergie à 735,000 volts de Churchill Falls.

En vertu d'un contrat de $1,400,000, Canada Wire & Cable Company, Limited, de Toronto, fournira les câbles à l'huile qui transporteront jusqu'à la surface le courant à 230,000 volts des onze transformateurs souterrains.

Enfin, Collins Radio Company of Canada, Limited, de Toronto, a reçu un contrat de $850,000 pour la fourniture et l'installation dans la région de Churchill Falls de matériel de télécommunication.

Sept dirigeants canadiens d'entreprises ont été élus au conseil du NICB

Sept dirigeants d'entreprises canadiennes et un chef d'entreprise des Etats-Unis ont été élus membres du conseil canadien du National Industrial Conference Board. Ces nominations ont été annoncées par M. Monteath Douglas, vice-président du NICB et directeur du bureau canadien.

Ce sont MM. Harold Bridges, président de Shell Canada Limited, de Toronto; G. Allan Burton, président de Simpsons, Limited, de Toronto; C. Malim Harding, président du conseil de Harding Carpets Limited, de Toronto, Paul H. Leman, président de Aluminum Company of Canada, Ltd., de Montréal; Eric W. Plant, président de National Cash Register Company of Canada Limited, de Toronto; George T. Richardson, président de James Richardson & Sons, Limited, de Winnipeg; Ian D. Sinclair, président de Canadian Pacific Railway Company de Montréal ; et G. Keith Funston, président de Olin Corporation de Stamford, Connecticut.

A la même assemblée MM. Howard J. Lang, président de Canron Limited, de Montréal et John S. Dewar, président de Carbide Canada Limited, de Toronto, ont été réélus président et vice-président respectivement du Conseil canadien.

Le Conseil canadien — ce qu'il est

Le Conseil canadien est formé de 25 membres élus, dont vingt et un sont des Canadiens, et quatre sont des Américains. Ils sont les dirigeants choisis parmi des compagnies qui sont abonnées aux services du NICB, et ils agissent en qualité de conseillers du Président et des Administrateurs en ce qui concerne l'activité du Conference Board au Canada.

NICB fondé en 1916

Le National Industrial Conference Board a été fondé en 1916 par un petit groupe de chefs de l'industrie américaine qui s'inquiétaient profondément du manque de renseignements concernant les modes de gestion et la responsabilité de l'entreprise dans un régime de libre concurrence.

Les ordinateurs européens commencent à concurrencer la production des USA

Une nouvelle série d'ordinateurs compacts de bureau, à haute vitesse, a fait l'objet d'une démonstration, devant des représentants de la presse, par des membres du personnel de la nouvelle division des systèmes d'informatique de Philips Electronics Industries.

"Pour moins de $10,000", a déclaré M. H. A. C. Van Beurden, président de Philips, "les compagnies petites et moyennes pourront désormais connaître le luxe et le raffinement du traitement électronique de l'information dans leurs propres bureaux, et cela avec leur personnel actuel."

Connus sous l'appellation de série P350, ces ordinateurs peuvent assurer une vaste gamme d'opérations de comptabilité comme les salaires, la facturation, le contrôle du stock et les rapports du grand livre. Ils peuvent également faire des calculs ultra-rapides, par exemple additionner 1000 nombres de cinq chiffres en une seconde. Les calculs simples peuvent se faire en 3.2 microsecondes, soit au rythme de dix-huit millions d'opérations par minute. Tout cela avec un "cerveau" plus petit qu'une valise de format ordinaire. Et pourtant, cet ordinateur peut être servi par du personnel ordinaire de bureau, sans formation spéciale.

"Philips a commencé les recherches sur les ordinateurs dès 1950 et, en 1961, nous avons commencé à construire des ordinateurs de grandeur normale pour notre propre usage, en plus des installations importantes que nous avons faites pour d'autres sociétés. Comme exemples typiques, citons le système "Airlord" de la KLM, destiné à assurer un contrôle maximum de la charge utile des avions, et le système de réservation des places de United Airlines, qui dessert tous les Etats-Unis. Actuellement, Philips compte plus de 5,000 employés dans les divisions des systèmes d'informatique", déclara M. Van Beurden.

Un succès rapide

M. Van Beurden mentionna que les ordinateurs de bureau P350 sont construits en Europe de l'Ouest et que les premières machines y ont été mises sur le marché au début de cette année avec un succès phénoménal. Il cita l'exemple de l'Angleterre, où 160 commandes d'un montant total de $3 millions furent passées au cours de la première semaine qui suivit leur présentation. Les ordinateurs de bureau se vendent maintenant dans 14 pays, y compris les Etats-Unis, qui ont annoncé qu'ils allaient se lancer dans ce domaine à la fin du mois dernier.

Les trois appareils de base — P351, P352, P353 — seront livrés programmés d'avance. Jusqu'à 16 équipements périphériques pourront y être raccordés, y compris des lecteurs de rubans en papier et de cartes perforées et des perforatrices, ainsi que des dispositifs de lecture et de rédaction de fiches de comptabilité magnétiques à haute vitesse : ces quatre systèmes pourront fonctionner simultanément. Un clavier de machine à écrire ordinaire accepte les entrées des données alphanumériques, et un clavier séparé de 10 touches fonctionne pour les entrées numériques seulement, même lorsqu'il imprime à des positions de 40 caractères par seconde.

Une concurrence acharnée

"La concurrence est extrêmement vive dans tous les pays où Philips vend ses ordinateurs de bureau", a souligné M. Van Beurden, "et pourtant, même les compagnies géantes, bien ancrées sur le marché, ont des raisons d'être appréhensives. Ces ordinateurs sont les plus rapides du monde dans leur catégorie de prix, et chez Philips nous sommes persuadés que nous pouvons nous attendre à décrocher une part significative du marché canadien. D'autant plus que nous pouvons avoir recours aux ressources d'une compagnie qui possède des usines de fabrication dans 60 pays du monde entier", déclara-t-il.

La représentation initiale de la compagnie se concentrera sur le sud de l'Ontario, par l'entremise des nouveaux bureaux et de la salle d'exposition qui ouvrira au début de l'année prochaine à Toronto. La compagnie a l'intention d'ouvrir une succursale à Montréal vers le milieu de l'année 70 et, peu après cela, d'autres bureaux dans tout le Canada.

STELCO

B. W. STEVENS

M. E. D. Ramsay, directeur commercial, région de l'Est, de la société The Steel Company of Canada, Limited, annonce la nomination de M. B. W. Stevens au poste de directeur de la commercialisation, région de l'Est. Diplômé de l'Université Bishop et ancien combattant de la seconde guerre mondiale, M. Stevens est entré au service de la Stelco en 1936. Titulaire de divers postes de direction au cours de sa carrière, il a acquis une vaste expérience de la commercialisation des produits Stelco. M. Stevens était antérieurement directeur commercial adjoint, région de l'Est.

La lutte contre l'inflation commence à toucher le consommateur des Etats-Unis

NEW YORK (AFP) — La politique anti-inflationniste de l'Administration américaine commence à rejaillir sur les intentions d'achat des consommateurs.

Ne se basant plus, comme auparavant, sur une forte progression des prix, ceux-ci ont réduit leurs prévisions de dépenses au cours des six prochains mois, selon une enquête effectuée par le Conseil de la Conférence industrielle nationale. Les personnes interrogées ont, d'autre part, été plus nombreuses à indiquer qu'il devenait difficile de trouver du travail, tandis que le nombre de celles qui s'attendent à une augmentation de leurs revenus a fortement diminué.

C'est surtout dans le domaine de l'équipement ménager que les prévisions de dépensew ont baissé. En ce qui concerne l'automobile et l'immobilier, les intentions d'achat ne sont que légèrement iinférieures à celles d'un précédent sondage effectué au printemps dernier.

Une seconde enquête, menée par le mensuel économique "Fortune", montre d'autre part que les chefs d'entreprises s'attendent que les investissements suivent bientôt la tendance générale au ralentissement de l'économie. Les dépenses des sociétés, après avoir cessé de progresser, devraient diminler au cours des 12 prochains mois, indique l'enquête.

Le cigare augmente le nombre de ses adeptes

MONTREAL — Les derniers chiffres publiés par l'Institut canadien du cigare pour le mois de septembre indiquent une augmentation de 15.4 pour cent dans les ventes de cigares.

Le montant des ventes s'est élevé à 43,679,000 contre 37,833,000 pour le mois correspondant de l'an dernier.

Pour les neuf mois se terminant avec septembre, le chiffre total des ventes a été de 366,005,000, soit une augmentation de 9.3 pour cent par rapport aux 334,759,000 atteints pendant la période correspondante de l'an dernier.

Les faillites en septembre : le Québec en tête

Le nombre des faillites commerciales a augmenté, au cours de septembre, pour s'élever à 146, soit une augmentation de l'ordre de 14 p. cent comparativement à août 1969. Ce chiffre est le plus haut atteint depuis mai 1969.

Selon la société Dun & Bradstreet, le passif en dollars des faillites s'est chiffré à $12 millions, à rapprocher de $9.4 millions en août, soit un nouveau sommet depuis les derniers mois.

Les pertes en dollars ont augmenté considérablement cette année comparativement aux pertes de l'année précédente qui s'élevaient à $7.3 millions, mais se situent cependant à un niveau inférieur au record de $29.9 millions atteint en septembre 1967.

L'augmentation du nombre de faillites en août est principalement due à la hausse des faillites dont le passif s'élevait à $100,000 et plus.

C'est au Québec que l'on a enregistré le plus grand nombre de faillites alors qu'en septembre, on notait un taux record depuis les six derniers mois.

D'un autre côté, la hausse sur une base année par année s'est centrée particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique.

Dans les principales villes du Canada, les faillites ont augmenté substantiellement, comparativement au mois précédent et de l'année précédente.

D'autre part, dans les régions non métropolitaines, ont notait peu de changement comparativement au mois précédent mais le nombre de faillites excédait cependant leur niveau atteint en 1968.

Parmi les principales villes, une portion notable des faillites en août et en septembre a été enregistrée à Montréal, alors que l'on notait une augmentation des faillites à Toronto, à Vancouver, à Hamilton, à Québec, à London, à Regina et à Saskatoon.

CANADIAN BREWERIES LIMITED

DECLARATION DE DIVIDENDES

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants, qui seront payés le 1er janvier 1970 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 2 décembre 1969:

1. Un dividende trimestriel de 55 cents par action sur les actions privilégiées de série A en circulation, à dividende cumulatif de $2.20, d'une valeur nominale de $50 l'action, comprises dans le capital de la compagnie.
2. Un dividende trimestriel de 66¼ cents par action sur les actions privilégiées de série B en circulation, à dividende cumulatif de $2.65, d'une valeur nominale de $50 l'action, comprises dans le capital de la compagnie.
3. Un dividende trimestriel de 10 cents par action sur les actions ordinaires en circulation sans valeur nominale, comprises dans le capital de la compagnie.

Par ordre du Conseil d'administration.

Le secrétaire,
W. E. DREWRY

Le 19 novembre 1969.

NOMINATION CHEZ VALIANT SHOES CORP.

AL. PAYNE

Les directeurs de Valiant Shoes Corp. annoncent la nomination de M. Al. Payne au poste de gérant général. M. Payne est dans l'industrie de la chaussure depuis 20 ans et apporte à Valiant une vaste connaissance de cette industrie.

DISTRIBUTEUR DE PURIFICATEUR D'EAU POUR QUEBEC ET LES MARITIMES

Aquacare, la compagnie la plus fiable dans la purification de l'eau, élargit sa distribution.

Cette méthode unique et prouvée de transformer l'eau en eau potable, n'exige aucun produit chimique ; elle agit automatiquement et est approuvée par la C.S.A.

Un produit, fruit de 10 ans de recherches, maintenant disponible sous forme d'appareil de précision pour combattre la pollution de l'eau là où apparaît ce fléau.

En usage au Canada d'un océan à l'autre, dans domiciles, cottages, fermes, motels, hôpitaux, écoles et autres entreprises commerciales.

Prix modique depuis $79 pour cottages, $269 pour domiciles; modèles commerciaux jusqu'à $1,000.

Le fabricant aidera le distributeur à établir des centres de traitement de l'eau par Aquacare, et dans ses ventes commerciales.

Les groupes qualifiés voudront bien présenter leur proposition à M. W. V. Warren, vice-président,

AQUACARE INTERNATIONAL LTD.

535 rue Thurlow, Vancouver, C.B.

NOMINATIONS AUX TELECOMMUNICATIONS CN

A. J. KUHR

J. J. DUBE

Les nominations de M. A. J. Kuhr au poste de directeur régional et de M. J. J. Dubé au poste de directeur du marketing ont été annoncées par M. H. J. Clarke, directeur général des Télécommunications CN, Toronto. Dans ses nouvelles fonctions, M. Dubé assumera la direction du trafic, des activités commerciales et celles de l'entreprise touchant l'appréciation et la stimulation des besoins de la clientèle. M. Kuhr, qui était directeur du marketing, assumera la direction de l'exploitation des TCN pour l'Est du Canada.

Aux Etats-Unis

Les dons privés : $10 milliards annuellement

La générosité de l'homme qui l'amène à partager ses biens avec d'autres humains existe probablement depuis l'origine des temps, mais les dons privés destinés à des causes d'intérêt public, tels qu'ils sont faits à l'heure actuelle aux Etats-Unis de manière organisée et sur une vaste échelle, représentent certainement un phénomène unique, selon des sources officielles américaines.

Le montant des dons privés accordés volontairement s'élève à environ 10 milliards de dollars par an et 79% de ce montant proviennent de particuliers.

En 1966, dernière année pour laquelle des chiffres complets sont disponibles,

—M. Joseph Hirshhorn a fait don au gouvernement américain de sa collection d'art et de sculptures estimée à 30 millions de dollars;

—M. Temple H. Buell, architecte de Denver (Colorado) a fait une donation de 25 millions de dollars au Collège pour Femmes de l'Etat du Colorado;

—M. Paul Mellon a fait don d'une collection d'objets d'art et de livres rares d'une valeur de 35 millions de dollars à l'Université Yale et a remis à cette même université un chèque de 12 millions de dollars pour la construction d'une galerie qui abritera cette collection;

—M. James A. Chapman, magnat de l'industrie textile de la Caroline du Sud, a légué 100 millions de dollars à des hôpitaux et à des institutions d'enseignement.

80% des dons privés accordés en 1966 provenaient de fondations privées.

Les Fondations

Une fondation est une organisation privée, à but non lucratif, dont le capital est administré par un conseil d'administration ou par des directeurs désignés; la fondation est créée dans le but d'aider des institutions sociales, scolaires, charitables ou religieuses. Elle est totalement indépendante et jouit d'une liberté totale qui lui permet de faire des expériences et d'innover lorsqu'elle le juge nécessaire.

Le concept de philanthropie organisée prit fermement racine aux Etats-Unis au début du siècle. Le développement rapide d'une société industrielle, au 19ème siècle, avait apporté à certaines familles de cette nation encore toute jeune une richesse sans précédent, Heureusement au sein de ces familles, il se trouvait des hommes qui voulurent partager leur richesse.

Ces dons furent parfois plus capricieux que sages, plus impulsifs qu'organisés, mais au cours des dernières décennies, l'on a pu assister à l'apparition d'une tendance nouvelle: la création de fondations qui ont donné à la philanthropie privée un caractère plus systématique.

Grâce à l'argent fourni par les fondations, on a pu supprimer des maladies telles que le paludisme, la fièvre jaune et l'ankylostome; cet argent a aussi permis de construire des bibliothèques, de financer la recherche spatiale, de moderniser l'agriculture, d'aider la télévision éducative et de subvenir aux besoins de milliers d'artistes et d'érudits.

Certaines fondations américaines participent à des programmes d'aide à l'étranger, mais ce n'est pas la tendance habituelle. Leurs contributions dans le domaine de l'enseignement,les bourses accordées à des étudiants étrangers et l'aide qu'elles apportent à l'étranger en envoyant des techniciens américains dont le rôle est de former du personnel local qualifié, sont les aspects les plus importants du rôle que jouent les fondations sur le plan international.

Quatre types de fondations

Il existe des milliers de fondations aux Etats-Unis. On peut en citer quatre types: celles qui ne sont pas spécialisées, celles qui sont parrainées par une société, celles qui ont été créées au sein d'une communauté et enfin celles qui sont parrainées par une famille. Un grand nombre d'entre elles sont peu importantes, mais l'on compte 200 fondations qui accordent chaque année 500,000 dollars.

Parmi les "géants" on peut citer les Fondations Ford et Rockefeller, la "Duke Endowment", la Fondation Carnegie et les Fondations Kellogg, Mott, Hartford, Lilly et Alfred P. Sloan.

La Fondation Carnegie, qui fut la première fondation non spécialisée, fut créée en 1911 avec un capital de 25 millions de dollars. Son actif actuel est d'environ 289 millions de dollars et depuis lors, quatre autres fondations Carnegie ont été créées.

La Fondation Rockefeller fut établie sous forme de société en 1913, avec un capital de 35 millions de dollars et, un peu plus tard, elle reçut de son fondateur, John D. Rockefeller, des capitaux supplémentaires de 148 millions de dollars. En 1966, l'actif total de la Fondation était de plus de 860 millions de dollars et à cette même date, 13 autres fondations avaient été créées avec l'argent de la famille Rockefeller.

La plus importante, et aussi la plus récente, est la Fondation Ford. Etablie en 1936 grâce à un chèque personnel d'Edsel Ford d'un montant de 25,000 dollars, la fondation reçut, après la mort d'Edsel Ford et de son père Henry Ford, 90% des actions de la Ford Motor Company. L'actif de la Fondation Ford dépasse maintenant 3 milliards de dollars et elle débourse chaque année environ 180 millions de dollars. Il existe dix fondations créées par la famille Ford.

Un rôle de pionnier

Les fondations ont joué, dans de nombreux domaines, un rôle de pionnier. La "Carnegie Endowment for International Peace", par exemple, a ouvert la voie en matière d'échanges internationaux d'étudiants et d'éducateurs, projet qui plus tard devait être repris par le gouvernement américain.

En 1930, la Fondation Rockefeller fit un don destiné à la création de l'Institut Océanographique de Woods Hole, qui a beaucoup contribué à élargir la connaissance de la mer, de la faune et de la végétation marines.

Des milliers d'Américains — dont un grand nombre à l'étranger — sont aussi redevables à la Fondation Ford des efforts qu'elle a faits pour promouvoir la télévision éducative.

L'une des caractéristiques essentielles des fondations est leur liberté d'action. Elles peuvent modifier facilement l'orientation de leur politique d'assistance et innover afin de satisfaire des besoins nouveaux.

C'est ainsi qu'en 1964, les fondations avaient dépensé au total, dans le domaine des relations interraciales, une somme relativement modeste de 2.3 millions de dollars. Le chiffre passa à 27 millions de dollars en 1965.

La petite fondation créée à la mémoire d'Eleanor Roosevelt utilisa une partie de ses ressources pour aider les travailleurs du Comité de Coordination des étudiants pour la non-violence. La Fondation Field, très active dans le domaine des droits civiques depuis 1944, participa en 1965 à un programme d'instruction civique à l'intention des Noirs du sud des Etats-Unis, finança un programme ayant pour but d'aider les communautés du nord des Etats-Unis dans lesquelles un grand nombre de Noirs des régions rurales du sud des Etats-Unis sont venus s'installer.

La Fondation Rockefeller

La Fondation Rockefeller a également changé l'orientation de la plupart de ses programmes d'assistances, intervenant dans les quartiers les plus pauvres des grandes villes américaines. Parmi les dotations récentes de la fondation, l'une avait pour but, dans un quartier délabré de la ville de New York, de faciliter la création de maisons de commerce et d'en confier la gestion à des membres d'une minorité (Noirs, Portoricains, ou autres). Une autre dotation fut faite pour faciliter le relèvement et le rajeunissement économique d'un quartier pauvre de Brooklyn.

De son côté, la Fondation Ford a aussi consacré d'importantes sommes d'argent à la recherche de nouveaux moyens permettant de résoudre les problèmes urbains. Les projets auxquels participe la fondation sont très divers: assistance à des entrepreneurs noirs, financement d'une compagnie chargée de développer des centres commerciaux dont la direction serait confiée à des Noirs...

Cependant, la majeure partie des capitaux des fondations est utilisée dans le domaine de l'éducation — on note que près de la moitié des fondations dirigent la plupart de leurs efforts vers ces problèmes. Les collèges et universités reçoivent des subventions, les étudiants des bourses, la recherche est encouragée et des techniques nouvelles sont explorées grâce à l'argent fourni par ces organismes philanthropiques privés.

Un rôle social important

Qu'il s'agisse de programmes d'assistance sociale dans les villes ou de programmes d'amélioration des conditions de vie rurale, il est indéniable que les fondations jouent un rôle extrêmement important dans la société américaine. Mais leurs objectifs sont bien plus vastes...

La fondation Rockefeller, par exemple, s'est efforcée d'aider la recherche, l'éducation et le développement de la technologie dans de nombreux domaines, à travers le monde entier. Elle subventionne le développement de l'agriculture et fait des dons destinés à améliorer le niveau de nutrition dans certains pays. Sa contribution au niveau de la recherche, de l'éducation et de l'enseignement professionnel, là où des problèmes de surpopulation existent, est considérable. A l'heure actuelle, la fondation accorde des dons pour payer les frais d'équipement des universités dans des pays tels que les Philippines, la Thaïlande, le Nigéria, l'Afrique de l'Est et la Colombie.

Le Centre des Affaires Internationales de l'université d'Harvard, groupe d'éducateurs qui étudie la situation internationale, a reçu des millions de dollars de la Fondation Ford. Depuis de nombreuses années, Ford verse de grosses sommes d'argent en vue de promouvoir le développement international, d'aider les nouvelles nations d'Afrique et d'Asie et d'encourager les études non-occidentales dans les universités américaines. La Fondation a créé de nombreux programmes d'aide à l'éducation sur le plan international — elle offre des bourses à des étudiants en droit, encourage l'enseignement de la langue anglaise et participe à la création de séminaires gouvernementaux sont le but est d'aider les étudiants étrangers à profiter pleinement des études qu'ils viennent poursuivre aux Etats-Unis.

Une maîtresse pièce

Cette pièce de métal coulé, la plus vaste jamais réalisée à l'ouest des Rocheuses, est destinée à supporter des lames coupantes dans les fentes radiales que l'on aperçoit. L'ensemble forme la pièce maîtresse d'une machine de scierie qui réduira en copeaux pour l'industrie des pâtes et papiers des billes de bois impropres à la fabrication de planches. Le diamètre de cette roue géante atteint dix pieds. On peut d'ailleurs s'en faire une plus juste idée par la présence, à l'intérieur de la roue, de cette charmante employée qui attire également l'attention....

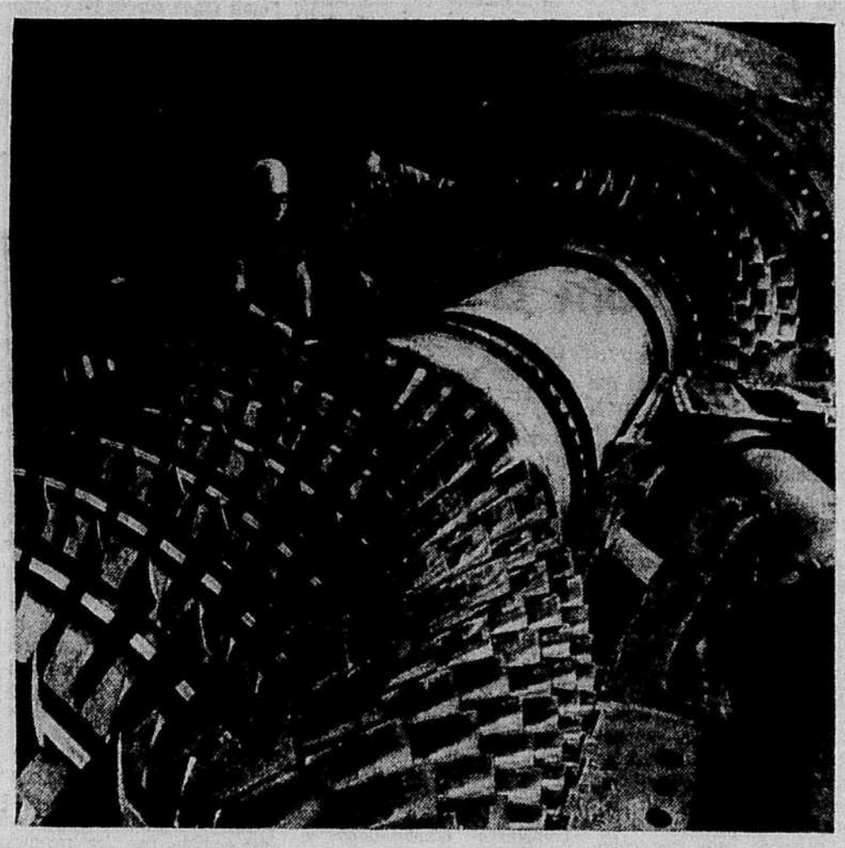

Un géant qui n'est plus au travail

Cette turbine géante de 50,000 HP a dû traverser la moitié du monde, d'Iran en Ontario, pour être réparée et mise au point, à l'usine de la société Westinghouse, à Hamilton. Sur la photo, des techniciens de l'usine vérifiant l'écartement des lames de la turbine. Celle-ci fait partie d'une centrale électrique de la ville de Bagdad et fonctionne au gaz naturel.

Jean Mehling câble de Paris

Le Marché commun est loin encore d'avoir sa monnaie

M. Raymond Barre, vice-président de la Commission européenne, préconise la création d'un Fonds européen d'égalisation des changes. En gros son argumentation est la suivante: il est trop tôt pour créer, sans unité politique, une monnaie commune à l'Europe des Six. Mais entre les six monnaies nationales, il importe de conserver des parités aussi stables que possible. Un fonds de stabilisation devrait y parvenir, doté bien entendu d'une masse de manoeuvre à puiser dans les réserves de chacune des banques centrales. Pour Monsieur Barre, la monnaie communautaire ne pourra être envisagée qu'après l'unification des politiques économiques, et en particulier après qu'auront été rendues identiques les règles en vertu desquelles, pour l'instant, chacun des six systèmes bancaires de la C.E.E. crée de la monnaie.

* * *

Les conditions énoncées constituent bien, en effet, les préalables indispensables à une monnaie commune. S'il existe, par exemple, des coefficients différents de réserve légale (ou leur équivalent, sous forme de limites de création de monnaie scripturale, fixée par les Pouvoirs publics), que deviendront les parités fixes, lorsque les masses monétaires nationales s'accroîtront à des rythmes différents d'un pays à l'autre? Et si, dans le même temps, faute d'une harmonisation très stricte des politiques économiques nationales, productions et consommwtions nationales se développant de façon dissemblable d'un pays à l'autre?

La création d'une monnaie européenne, à l'intérieur du Marché Commun, passe donc bien, et sans qu'on puisse y échapper, par un préalable sans équivoque: un seul pouvoir de décision, des croissances harmonisées, une même conception de la notion d'inflation.

* * *

Pour l'instant nous sommes bien loin du compte, à l'intérieur de la Communauté. A elle seule la notion d'inflation subit, d'un pays à l'autre, des variations dues aux pressions politiques et sociales du moment. Il y a loin de la situation actuelle à une acceptation générale par les Six d'une parité de la "monnaie européenne" par rapport aux autres monnaies, où chacun n'aurait qu'une ambition: participer au maintien, coûte que coûte, du taux de change ainsi choisi.

Les économistes qui préconisent la création d'une "monnaie communautairé" oublient trop facilement l'évidence: les sacrifices imposés pour la sauvegarde de cette monnaie devraient, en toute circonstance, être subis par tous les partenaires de la C.E.E., sans exception!

Déjà la création d'un Fonds européen de stabilisation des changes soulèverait un problème grave: quelle participation demander (quel "quota" réclamer) à chacune des Banques centrales? Et encore, dans ce cas, il ne s'agirait que d'une sorte de "prêt" fait à un fonds commun. S'il y avait un jour, couvrant les Banques nationales, une banque centrale, supra-nationale, les actifs (en or et devises étrangères) des six organismes deviendraient, en quelque sorte, propriété commune.

Le risque ne serait-il pas immense que l'un des pays partenaires moins industrieux, moins productif que les autres, dilapide en quelque sorte l'actif commun? Sans doute faudra-t-il, un jour ou l'autre, tenter de mettre sur pied une monnaie communautaire. Je suis cependant bien convaincu que le Marché Commun est encore loin d'un tel instant.

Nouvelle baisse de l'or sur les marchés libres

D'après AFP

Pour la première fois depuis la création du marché libre en mars 1968, le cours londonien de l'or est tombé aujourd'hui en-dessous de $36 l'once, poursuivant sa baisse, il est coté ce matin à $35.825 l'once.

A Zurich, le cours du métal précieux continue aussi de descendre et il a fléchi à 35.60 dollars l'once contre 36 dollars à l'ouverture.

Les cours étaient également en baisse à Paris où la parité ressort à 37.66 dollars pour une once d'or fin.

Le prix sur les marchés libres se rapproche donc rapidement de la cote de $35 l'once, prix de l'or pour les transactions entre banques générales et prix auquel les Etats-Unis se sont engagés à échanges les dollars détenus par les instituts d'émission contre le métal précieux stocké à Fort Knox.

L'industrie des concessions en Amérique : $90 milliards

Les concessions de commerces sont une industrie dont les ventes, en Amérique du Nord, s'élèvent à près de $90 milliards.

Ce genre d'entreprises semble susciter de l'intérêt au Québec, si l'on en croit l'un des organisateurs de l'Exposition de concessions de commerces à la Place Bonaventure, en fin de semaine.

En effet, M. Steinman, président de Steinman Promotions, de Cincinnati, estime à 4,000 le nombre de personnes qui se sont rendues à l'Exposition, au cours de ces trois jours. C'est la troisième année que cette société, de concert avec le magazine international "Franchise", organisent une exposition du genre.

Plus de 50 entreprises étaient représentées à cette Exposition, dont la plupart de New York, de Chicago et de Los Angeles. La plupart des entreprises qui accordent des concessions opèrent dans l'alimentation, l'automobile et le nettoyage à sec.

La valeur des concessions varie de $250 à $100,000. 97 pour cent des concessionnaires réalisent un succès de leurs entreprises, précise M. Steinman. "Ce qu'il achètent n'est pas tellement le produit mais le savoir-faire d'une société qui opère depuis des années dans un domaine". La plupart des concessionnaires bénéficient également de conseils pratiques et techniques.

Malgré les énormes succès que remporte ce genre d'entreprise, on note toutefois des faillites. Aux yeux de M. Steinman, la plupart des faillites qui surviennent dans ce type d'entreprises sont dues au peu de connaissance et de compréhension de l'individu qui décide d'opérer une concession.

"Cette décision ne devrait pas venir avant des mois de réflections et d'études du domaine particulier auquel le futur homme d'affaires veut consacrer sa vie".

STELCO

B. W. STEVENS

M. E. D. Ramsay, directeur commercial, région de l'Est, de la société The Steel Company of Canada, Limited, annonce la nomination de M. B. W. Stevens au poste de directeur de la commercialisation, région de l'Est. Diplômé de l'Université Bishop et ancien combattant de la seconde guerre mondiale, M. Stevens est entré au service de la Stelco en 1936. Titulaire de divers postes de direction au cours de sa carrière, il a acquis une vaste expérience de la commercialisation des produits Stelco. M. Stevens était antérieurement directeur commercial adjoint, région de l'Est.

L'industrie de la bière joue un rôle influent dans l'économie du Québec

Les Brasseurs du Québec ont contribué de façon considérable à l'économie de notre province en 1968.

Il y avait en 1968 dans la Province de Québec quatre brasseries en exploitation, soit les brasseries Dow, Labatt, Molson et O'Keefe, ainsi que quarante-sept centres de distribution.

Le nombre total des employés se chiffrait à 4,453 et leurs appointements, salaires et bénéfices marginaux à $37,229,789.

De plus, on estime que 30,000 personnes tirent leur substance ou une partie de celle-ci de la vente au détail de la bière. Cela ne tient cependant pas compte du grand nombre de travailleurs qui profitent du commerce qu'engendre l'industrie dans le domaine de la fabrication des bouteilles, capsules, étiquettes, matières premières, boîtes de carton et autres fournitures.

Le coût des matières premières et des fournitures s'élevait en 1968 à $29,386,182 et les déboursés d'ordre capital et de frais d'entretien à $4,418,266.

L'apport de l'industrie au revenu de la province en 1968 s'élevait à $27,955,953. Ce montant représente exclusivement les taxes spéciales versées par l'industrie mais ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations, ni les taxes municipales et autres.

Esso

IMPERIAL OIL LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de douze cents et demi (12½ ¢) par action et un dividende supplémentaire de deux cents et demi (2½ ¢) par action a été déclaré sur le capital-actions émis de l'Imperial Oil Limited et sera payé le 29 décembre 1969 aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 1 décembre 1969.

Par ordre du Conseil d'Administration
Le Secrétaire général,
G. M. Henderson

Toronto, Ontario
ce 20ième jour de novembre 1969

avis de l'Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE se tiendra le jeudi 11 décembre 1969, à onze heures du matin, au siège social de la Banque, Place d'Armes, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,
Le Secrétaire général,
YVAN DESJARDINS

Banque Canadienne Nationale

WEBSTER AND SONS LIMITED

M. Andrew D. Webster

M. Albert H. Patenaude

Le conseil d'administration annonce la nomination de M. Andrew D. Webster au poste de président et celle de M. Albert H. Patenaude aux postes de vice-président et secrétaire-trésorier de Webster and Sons Limited, F. Hyde (Canada) Limited, F. Hyde and Compagny Limited, W. McNally and Company, Inc. et de Weather-Proofing Limited.

Piscine
La salle à manger
Blue Room

En route quelle que soit votre destination, une agréable halte d'une nuit au Canadiana. Tout près de l'autoroute Macdonald-Cartier, dans la partie nord de Toronto. Piscine chauffée, luxueux salons, cuisine délicieuse, gîte confortable pour toute la ... famille. Permis complet. Terminus officiel pour les limousines de la ligne d'aviation North Metro Toronto, beaucoup d'espace de stationnement gratuit. Ecrivez ou téléphonez aujourd'hui pour demander la brochure... 291-1171.

Canadiana MOTOR HOTEL

M-C Freeway (401) près Kennedy Road
Echange 59, Toronto, Ont.

Les Comités de Joliette et de Montcalm n'ont pas besoin d'être désignés

— Marchand

JOLIETTE (G.D.) — Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, continue de penser que les comtés de Joliette et de Montcalm n'ont pas besoin d'être désignés même s'il admet que les conditions économiques qui y prévalent ne sont pas idéales.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser au secrétaire-trésorier de la Chambre de commerce régionale Lanaudière, M. Gilles Loyer, le ministre souligne que les comtés de Joliette et de Montcalm font partie de la région économique de Montréal et qu'ils bénéficient par conséquent d'avantages que la plupart des régions du pays ne possèdent pas.

M. Marchand signale en outre que les travaux d'aménagement du futur aéroport international de Sainte-Scholastique débuteront prochainement et que ce projet contribuera sûrement à la relance économique de la région de Lanaudière et à la création de nombreux emplois.

Le ministre mentionne enfin que l'exclusion des comtés de Montcalm et de Joliette du groupe des régions désignées n'est pas une décision permanente puisqu'elles n'ont été désignées que pour une période de trois ans.

"Avant la fin de cette période, conclut-il, nous procéderons à une révision de ces délimitations et je puis vous assurer que lors de cette révision, nous tiendrons compte de l'évolution des conditions économiques de votre région et de ses besoins."

La Chambre de commerce régionale Lanaudière ne partage toutefois pas l'avis du ministre. Elle croit que les conditions économiques de cette région sont aussi lamentables que dans les régions que le gouvernement fédéral a décrété comme désignées et que la situation ira en s'aggravant si des mesures ne sont pas prises sans délai en vue de lui apporter les correctifs qui s'imposent.

L'organisme comprend mal l'attitude du ministère de l'Expansion économique régional, qui refuse de reconnaître comme économiquement faible un territoire que le gouvernement provincial a déjà désigné.

Devant cette attitude, le bureau de direction de la CCRL a chargé son secrétaire d'écrire à nouveau au ministre Marchand pour lui faire part de sa déception. "Nous croyons, a fait observer le président de l'organisme, M. Gilles Varin, que le ministre Marchand n'a pas été mis au courant de la situation telle qu'elle prévaut dans notre région."

La Chambre régionale ne croit pas que la présence de la métropole à une trentaine de milles de Joliette puisse profiter tellement au développement économique de la région de Lanaudière. Elle soutient de plus que les répercussions économiques qui résulteront de l'aménagement d'un aéroport international à quelques milles de ses frontières ne commenceront à se faire sentir que dans plusieurs années.

La FTQ décide d'élaborer une politique globale sur l'habitation

QUEBEC (PCf) — La Fédération des travailleurs du Québec a décidé, en fin de semaine, au terme de son onzième congrès biennal, d'élaborer une politique globale sur l'habitation.

Cette décision fait suite à une recommandation en ce sens de la Commission no 4, qui a de plus manifesté sa satisfaction de voir que la FTQ avait enfin résolu de se préoccuper de l'habitation, "un domaine extrêmement important".

La FTQ, en collaboration avec ses conseils régionaux et locaux, travaillera à obtenir un contrôle efficace et véritable des loyers; tentera d'éliminer la spéculation sur les terrains et essayera, également, de convaincre les conseils municipaux de "municipaliser" le sol pour développements futurs.

La centrale syndicale, qui compte plus de 200,000 membres, a par ailleurs l'intention de se faire représenter sur tous les organismes et groupes d'étude établis par le gouvernement en vue de l'établissement de l'échelle de loyers pour habitation publique.

La FTQ tentera d'autre part de faire adopter de toute urgence une loi cadre d'urbanisme.

D'autre part, la commission a recommandé que la FTQ établisse des organismes d'action; qu'une caisse d'économie soit créée dans le but de trouver le financement temporaire pour des projets d'habitation; que l'étude entreprise avec la Société de fiducie du Québec se poursuive afin d'évaluer les possibilités d'utiliser les fonds de pension pour financer l'habitation; que le projet concernant la formation de compagnies de construction sans but lucratif soit sérieusement étudié dans la perspective de la réalisation d'habitations à loyers modiques.

Enfin, on a recommandé à la FTQ de mettre sur pied des coopératives et des compagnies sans but lucratif pour administrer et planifier la concrétisation de tout projet dans le domaine de l'habitation.

Joliette

Vaste tentative de syndicalisation du Conseil du Travail dans les entreprises commerciales

JOLIETTE (G. L.) — Le Conseil du Travail de Joliette a commencé récemment une vaste offensive destinée à syndiquer les employés de la plupart des entreprises commerciales de la ville de Joliette.

Cette campagne vise surtout les petits établissements, comme les épiceries et les magasins de confection. Elle a commencé par le magasin Steinberg, où les employés ont déjà logé une demande d'accréditation auprès du ministère du Travail.

Elle s'est poursuivie chez les employés du magasin Scott Lasalle, dont les démarches en vue de se syndiquer n'ont pas été sans créer un froid entre eux et leur employeur, qui ne voit pas d'un bon oeil ce geste que pourraient imiter les employés des autres magasins Lasalle à travers la province.

Trois permanents de la FTQ sont à Joliette depuis trois semaines pour mener à bien cette campagne qui devrait durer environ trois mois et à l'issue de laquelle environ 500 employés d'entreprises commerciales seront syndiqués.

Un porte-parole de cette centrale syndicale a expliqué que la majorité des employés des magasins de Joliette seront syndiqués à la fin de cette campagne et que ceux qui ne le seront pas pourront réclamer qu'un décret soit rendu pour leur accorder des salaires comparables jusqu'à un certain point à ceux que retireront leurs confrères syndiqués.

Le même porte-parole a révélé que le but de cette campagne était de relever le niveau de vie des travailleurs des petites entreprises et de leur permettre de gagner des salaires comparables à ceux qui sont payés dans les grandes industries.

Un bébé avec un corps de serpent né à Saigon

SAIGON (AFP) — L'affaire du bébé à tête d'homme et corps de serpent qui serait né mardi (et non jeudi) à l'hôpital Tu Du de Saigon continue, malgré un deuxième démenti du ministère de l'Information, à être présenté à la "une" des journaux, et à défrayer la chronique dans la capitale sud vietnamienne.

Le "Sunday Post" annonce que la police a dû envoyer des renforts devant l'hôpital Tu Du où se pressaient plusieurs milliers de personnes qui voulaient voir l'enfant-monstre, né selon le journal, des amours d'un sergent de l'aviation américaine et d'une habitante de la région de Saigon. Le "Sunday Post" affirme que l'un de ses rédacteurs a pu voir le monstre et en donné la description. L'enfant, précise-t-il, a le visage blanc et un corps noir long de trente centimètres et recouvert d'écailles. Ses jambes, de longueur inégale et dépourvues de pieds, sont soudées. Le bébé, qui est d'une laideur repoussante, a été placé en couveuse et, toujours selon le "Sunday Post", transféré dans une clinique américaine après avoir été acheté pour 200 dollars par un médecin colonel américain. Celui-ci aurait l'intention de le faire transporter aux Etats-Unis afin qu'il y subisse des examens médicaux.

Cependant, les rumeurs les plus invraisemblables continuent à circuler à Saigon sur ce bébé-monstre. Selon certains, son corps aurait quatre mètres de long et il sifflerait comme un reptile. Selon d'autres, au contraire,il parlerait et aurait même menacé les médecins.

Moins crédule, une menagère saigonaise pense que ces rumeurs ont été répandues par les autorités afin de faire oublier à la population l'augmentation du coût de la vie entraînée par les mesures draconniennes d'austérité adoptées le mois dernier par le gouvernement.

Il n'y aura pas de censure au Vatican

CITE DU VATICAN (AFP) — "Nous n'avons absolument pas l'intention de recourir à la censure, comme d'aucuns l'ont écrit", a déclaré à l'AFP Mgr Fausto Vallainc, directeur de la salle de presse du Vatican, à propos d'un article du nouvesu règlement de la salle de presse du Vatican promulgué récemment.

Cet article — qui répond d'ailleurs le règlement précédent — stipule que les autorités vaticanes ont le droit de retirer la carte de presse temporairement ou définitivement en cas d'attitude incorrecte de la part du journaliste vis-a-vis de l'Eglise ou du Saint-Siège, ou d'acte portant atteinte à la réputation de la salle de presse.

"Quand on parle d'attitude incorrecte vis-à-vis du Saint-siège, on se réfère aux normes internationales de l'éthique professionnelle, a ajouté Mgr Vallainc. n'importe qui peut avancer des critiques, motivées, vis-à-vis du Saint-Siège". Autrement dit, quand le texte parle d'incorrection. il ne s'agit pas de l'aspect idéologique des critiques.

On a reproché également au règlement de ne pas parler de possibilité de défense de l'intéressé en cas de sanction. Mgr Vallainc a affirmé qu'il allait de soi que le directeur de la salle de presse tiendrait compte des justifications. D'ailleurs, l'intéressé aura toujours la possibilité de présenter un recours à la secrétairerie d'Etat dont dépend la Commission pour les moyens de communication sociale.

Créé il y a 30 ans, à la veille de la deuxième Guerre Mondiale, par Mgr Giovanni Battista Montini, le futur Paul VI, alors substitut de la secrétairerie d'Etat, le bureau de presse du Vatican a été transformé il y a deux ans en "salle de presse".

Les anglophones ont trahi leur engagement envers les Canadiens français

— l'économiste Melville Watkins

TORONTO (PC) — L'économiste Melville Watkins a affirmé au cours d'une réunion du NPD, à Toronto, que les "anglophones ont trahi leur engagement envers les Canadiens français".

Le professeur Watkins a affirmé que la seule façon de garder le Québec dans la Confédération était de commencer par "nettoyer notre propre cour", parce qu'autrement "on ne peut s'attendre à ce que l'on veuille demeurer dans notre voisinage".

Il répondait aux questions d'un auditoire qui critiquait un manifeste qu'il a présenté au congrès néo-démocrate tenu au début du mois à Winnipeg. Plusieurs participants à la réunion de jeudi ont soutenu que le manifeste endossait le séparatisme québécois.

"Le manifeste énonce simplement le droit qu'a le Québec de se séparer, a affirmé le professeur Watkins. Nous ne le poussons pas à le faire. Nous n'avons pas à lui dicter une ligne de conduite ou à lui permettre de se séparer."

Le manifeste Watkins, qui mettait l'accent sur le besoin d'éliminer la domination étrangère de l'économie, n'a pas reçu l'approbation de la majorité au congrès.

Le professeur Watkins a affirmé jeudi soir que l'espoir de voir le Québec demeurer au sein de la Confédération était fondé sur la lutte amorcée par le NPD pour obtenir l'indépendance canadienne.

"Le NPD est la seule formation politique viable vouée à l'indépendance du Canada."

Devises étrangères

SERVICE de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Cours nominaux)

Pays	Unité monétaire	En monnaie canadienne
Afr. du Sud (Rép.)	Rand	1.51
Afrique française	Franc CFA	.0039
Allemagne Ouest	Mark	.2918
Antilles anglaises	Dollar	.5399
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2036
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Bermudes	Livre	2.5838
Birmanie	Kyat	.2239
Bolivie	Peso	.0920
Brésil	Cruziero	.2578
Bulgarie	Lew	.9205
Ceylan	Roupie	.1819
Chili	Escudo	.1103
Colombie	Peso	.0614
Costa-Rica	Colon	.1627
Danemark	Couronne	.1437
Egypte	Livre	2.4869
Equateur	Sucre	.0511
Espagne	Peseta	.0156
Etats-Unis	Dollar	1.07 21/32
Fidji	Dollar	1.2273
Finlande	Mark	.2584
France	Franc	.1930
Grèce	Drachme	.0377
Guatemala	Quetzal	1.07 21/32
Haïti	Gourde	.2153
Hollande	Florin	.2988
Honduras (Rép.)	Lempira	.5383
Honduras (Brit.)	Dollar	.6458
Hongrie	Forint	.0927
Indes	Roupie	.1437
Indonésie	Rupiah	.0248
Irak	Dinar	3.0144
Maroc	Dirham	.2148
Iran	Rial	.0143
Islande	Krona	.0124
Israël	Livre	.3079
Italie	Lire	.001717
Jamaïque	Dollar	1.2918
Japon	Yen	.003014
Liban	Livre	.3391
Malaisie	Dollar	.3537
Mexique	Peso	.0862
Nicaragua	Cordoba	.1539
Norvège	Couronne	.1507
N.-Zélande	Dollar	1.2090
Pacifique (co. fr.)	Franc CFP	.0106
Pakistan	Roupie	.2264
Panama (Rép.)	Balboa	1.07 21/32
Paraguay	Guarani	.0087
Pérou	Sol	.0248
Philippines	Peso	.2767
Porto-Rico	Dollar	1.07 21/32
Portugal	Escudo	.0380
Rép. Dominicaine	Peso	1.07 21/32
Roumanie	Leu	.1788
Royaume-Uni	Livre	2.5790
Salvador, El	Colon	.4306
Singapour	Dollar	.3537
Suède	Couronne	.2083
Suisse	Franc	.2494
Syrie	Livre	.2557
Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Turquie	Livre	.1217
U.R.S.S.	Rouble	1.1950
Uruguay	Peso	.0046
Venezuela	Bolivar	.2401
Yougoslavie	N-Dinar	.0861

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes: Macintosh, $2.50 à $2.75; Wolf River, $1.75 à $2 le boisseau; Cortland, $2.25 le boisseau.

Betteraves: $2.25 à $2.50iles 50 lb.

Brocoli : $3 pour 12.

Carottes : .65 à .75 la douz., $2 à $2.25 les 50 lb, $3 à $3.25 24 cellos de 2 lb.

Chicorée et escarole: $1.50 à $1.75 la douz.

Choux: .75 à $2 pour $18; Savoy, $2 à $2.25 pour 12; rouges $2.00 pour 2.

Choux chinois: $2 à $2.25 pour 15.

Choux-fleurs : $2.25 à $2.50 pour 12.

Oignons : $2.25 à $2.50 les 50 lb, les gros $3 à $3.25 les 50 lb.

Panais: $2.75 le boisseau; $2.25 à $2.50 cellos de 12 par 2 lb.

Poireaux: $1 la doz.

Pommes de terre: $1.15 à $1.25 les 50 lb, .60 à .70 les 25 lb.

Rutabaga: 12.25 à $2.50iles 50 lb; $2.50 à $2.75 le boisseau.

Cote de l'or

Vendredi en clôture, le cours de l'once d'or fin était coté en argent américain à Londres, à $36.10 — à Paris à 37.86 — à Francfort à 36.12 — à Zurich à 36-5 — à Hong Kong à 35.88 pour 94.5 de pureté et à Beyrouth à 36 30.

cote des grains

MARCHE A TERME

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Dec.	2.84⅛	2.84⅜	2.83	2.84⅜
Mai	2.92	2.92¾	2.91¼	2.92¾
Juil.	2.91½	2.91½	2.90½	2.90¾
GRAINE COLZA				
Nov.	2.99	2.99	2.90½	2.90½
Jan.	2.97½	2.98¼	2.90½	2.90½
Mars	2.94¾	2.96	2.88	2.88¼
Mai	2.89½	2.91¾	2.84¾	2.85
AVOINE				
Dec.	71¼	—	—	71¼
Mai	72¾	—	—	72¾
Juil.	73½	—	—	73½
ORGE				
Dec.	1.03½	—	—	1.03½
Mai	1.05½	—	—	1.05½
Juil.	1.06¼	—	—	1.06¼
SEIGLE				
Dec.	1.13⅜	1.13⅜	1.11¾	1.12½
Mai	1.21	1.21	1.19⅜	1.20⅜
Juil.	—	—	—	1.20

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE. 2 cw 71¼; ex 3 cw 69; 3 cw et 1 four. 68; 1 four. 66¾; 2 four. 61¾; 3 four. 58¾; four. melangee 34.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.03⅛; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.01⅛; 3 cw et 2-rang et 1 four, 99¾; 2 four. 97¾; 3 four. 9 1¾.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.12; 3 cw 1.07; 4 cw 86; ergotee 84½; sur voie 1.12⅛.

LIN: 1 cw 2.84⅜; 2 cw 2.78⅝; 3 cw 2.54⅜; sur voie 2.83⅞.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.90½; No 2 Canadienne 2.75½.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Dec.	1.40¾	1.42	1.40¾	1.41½
Mars	1.42½	1.43¾	1.42½	1.43¼
Mai	1.42⅞	1.43¾	1.42¾	1.43¼
Juil.	1.38¾	1.39	1.38½	1.38⅝
Sept.	1.41	1.41½	1.40⅞	1.41⅛
MAIS				
Dec.	1.19¾	1.20¾	1.19¾	1.20⅛
Mars	1.23⅜	1.24⅛	1.23⅜	1.23⅜
Mai	1.26¾	1.27¼	1.26½	1.26⅝
Juil.	1.28½	1.29	1.28½	1.28¾
Sept.	1.25	1.25¼	1.24⅞	1.25
AVOINE				
Dec.	59⅞	60	59¾	59¾
Mars	64¼	64¼	64	64
Mai	67	67⅜	67	67¼
Juil.	67	67⅜	67	67⅛
Sept.	68¾	68½	68⅜	68½
SEIGLE				
Dec.	1.14⅜	1.14⅜	1.13½	1.13¾
Mars	1.17¾	1.17¾	1.17½	1.17½
Mai	1.20½	1.20¾	1.20½	1.20¾
Juil.	—	—	—	1.19⅜
Sept.	—	—	—	1.19¾
FEVES SOYA				
Jan.	2.48⅞	2.49⅛	2.48¼	2.48¼
Mars	2.54½	2.54⅝	2.54	2.54
Mai	2.59½	2.59¾	2.58¾	2.58¾
Juil.	2.61⅝	2.62¼	2.61½	2.61⅝
Aout	2.59⅜	2.59⅝	2.59¼	2.59¼
Sept.	2.50⅛	2.50⅜	2.49½	2.49½
Nov.	2.45	2.46	2.45	2.45¼

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points 64, 93 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants. Québécois coloré, 47 4-5; blanc, 47½.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19½, autres catégories pour nourrissage 16 3-4 à 17

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14½; poudre de lait ¾ à 4¼.

Pommes de terre: Prix de gros: Québec, nouvelles $1.15 à $1.25 les 50 livres, .30 à .32 les 10 livres; N.-B. $1.20 à $1.30 les 50 livres, .30 à .33 les 10 livres; I.-P.-E. $1.45 à $1.50 les 50 livres, .39 à .41 les 10 livres.

Prix des oeufs, en cartons étiquetés douzaine: A extra gros 70.8, A gros 69.0, A moyens 67.1, A petits 49.6.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.22	1.22
Adanac	2.64	2.89
A.G.F. Special	3.69	—
All Cdn Com	8.10	8.85
All Cdn Div	9.63	10.53
All Cdn Ven	4.46	4.88
American Growth	6.44	7.08
Andreae Equity	4.00	4.37
Associate Investors	5.46	5.51
Beacon Growth	6.48	7.08
Beaubran	43.43	47.16
Canada Growth	6.94	7.63
Canagex	10.45	10.89
Cdn Channing Ven	7.06	7.74
Cdn Gas Energy	13.47	14.76
Cdn Investment Fund	4.43	4.86
Cdn Scudder Fund	20.79	20.79
Cdn Sec Growth	5.06	5.55
Cdn S.A. Gold Fund	4.64	5.07
Cdn Trusteed	4.76	5.20
Champion Mutual	7.82	8.54
Canafund	62.79	65.93
Capital Growth	9.00	9.23
xChase Fund	11.68	12.77
Collective Mutual	7.40	8.13
Commonwealth Intl	13.83	15.16
Commonwealth Intl Lever	4.09	4.48
xCompetitive Capital	8.30	9.10
Corporate Investors	6.07	6.63
Corporate Investors Stock Fd	6.31	6.89
xDividend Shares	3.65	4.00
Dominion Compound	5.03	5.47
xDreyfus	13.33	14.61
Entarea Investment	5.03	6.59
Executive Fund of Cdn	7.85	8.25
Exec Inv Intl Ltd	5.91	6.21
Federated Financial	5.20	5.71
Federated Growth	5.81	6.38
xFidelity Trend	26.00	28.42
First Participating	19.26	21.05
Fonds Collectif A	6.81	7.44
Fonds Collectif B	4.80	4.94
Fonds Collectif C	9.80	10.71
Fonds Desjardins A	4.48	—
Fonds Desjardins B	4.36	—
Fraser Growth	3.66	4.01
Gis Compound	10.13	11.08
Gis Income	4.11	4.50
Growth Equity	7.60	8.35
Growth Oil and Gas	21.21	—
Guardian Growth	8.25	—
Harvard	7.66	8.37
IOS Venture	4.69	5.13
Industrial Growth	5.79	6.35
International Growth	7.11	7.77
Investors Growth	11.70	12.80
Investors Intl Mutual	8.47	9.26
Investors Mutual	5.46	5.98
Keystone Canada	7.32	8.04
xKeystone Cust S-1	18.29	19.96
xKeystone Cust S-4	5.33	5.82
xKeystone Cust K-2	5.51	6.02
Keystone Polaris	4.59	4.81
Le Fonds P.E.P.	3.28	3.57
xLexington Research	15.81	17.28
Magna Cara	2.60	2.82
Maritime Equity	3.67	4.02
Marlborough	9.82	10.65
Molson M Fund	6.08	6.44
Mutual Accumulating	5.66	6.19
Mutual Bond	8.46	8.84
Mutual Bond Income	4.61	4.82
Mutual Growth	6.31	6.90
Mutual Income	5.76	6.30
Natrusco	13.82	14.42
Natural Resources	8.14	8.90
xOne William Street	16.47	16.47
xOppenheimer Fund	7.89	8.62
Pension Mutual	8.15	8.91
Performance Plus	7.74	8.46
Pret et Rev.	7.40	8.14
Principal Growth	5.69	6.25
Provident Mutual	7.03	7.69
Prov Stock Fund	6.68	7.30
xPutnam Growth	10.31	11.27
Radisson	3.56	—
Regent Fund	9.88	10.80
Royfund	5.76	5.94
Sav Inv Am Pret	11.26	12.38
Spec	9.73	10.63
Taurus	5.73	6.30
xTechnol	7.49	8.16
Timed Investment Fund	6.73	6.76
United Accumulative	5.22	5.74
United Horizon	3.68	4.03
United American	2.89	3.18
United Venture	4.92	5.41
Universal Savings Equity	7.29	7.97
Western Growth	6.11	6.71
Winfield Growth	5.84	6.38
Xanadu	4.13	4.51
York Fund of Canada	5.72	6.22

Cours du dollar

Le dollar américain par rapport au dollar canadien est resté inchangé vendredi à $1.07⅛ de même que la livre sterling à $2.57 13-16.

Le dollar canadien par rapport au dollar américain était en hausse de 1-64 à $0.92 15-16 comparativement à 0.92 63-64 la semaine dernière et la livre sterling gagnait 3-64 à $2.39 37-64.

cours des obligations

Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA			
6¾%, 1er oct.	1970	99	99½
5, 1er juil.	1970	98	98½
6, 1er avril	1971	97	97¾
4¼, 1er sept.	1972	90½	91
7¼, 1er avril	1972	98	98¾
7, 1er avril	1973	96	96¾
8, 1er oct.	1974	99	99½
6¼, 1er dec.	1973	92½	93½
7¼, 1er avril	1974	95½	96½
5½, 1er oct.	1975	86	87
3½, 1er juin	1976	75½	76½
5½, 1er aout	1980	81	82½
4½, 1er sept.	1983	68½	69¼
5¼, 1er mai	1990	69¼	70½
5¾, 1er sept.	1992	75½	76½
6½, 1er oct.	1995	83	85
CN, 4 fev.	1981	65½	67
CN, 5, 15 dec.	1971	94½	95½
CN, 5¾ 1er jan.	1985	82	84
CN, 5, 1er oct.	1987	69¼	70½
Perpetuel 3		38	42
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 7½, 15 mars	1990-93	83	85
BC Elec 6½, 1er av.	1990	76½	78½
Man Hy 7¼, 1er ao	1989-93	82¾	84¾
N.B. 7¾, 2 juil.	1988	86¼	88¾
NLFD 7½, 15 fev.	1988	83¼	85¼
NE 7½, 15 juin	1988	86¼	88¼
Ont Hy, 7¾, 18 juin	1989-94	88½	91
I.P.E. 7½, 4 jan.	1988	84	86
Que. 7½, 15 jan.	1985-88	82½	84½
MUNICIPALITES			
Mont, 1er jan	1988	77	79
Tor Mel 7¼ 1er mai	1988	83¼	85¼
Abitibi 7¼	1987	84	86
Alum of Can 4½	1973	86	88
Bq N.E.	1987	84	86
INDUSTRIELLES			
BA Oil 7⅜	1988	86	88
Can Cement 3¾	1975	78	80
C P R 5	1983	70	72
Domtar 6¾	1987	79	81
Eaton 5¾	1985	73	74
GMA 6½	1987	78	80
I Oil 8½ 15 aout	1989	99½	100½
Ind Acc 6¾	1984	77	79
Ind Acc 6¾	1984	78	80
Nornda7½ 1er oct	1988	86	88
Roym 7½ 1er nov	1973	93	95
Roym 7¾ 1er nov	1978	92	94
Roy Nat 6¼	1971	79	81
Simpsons 4¾	1973	89	—
St Law Corp 5	1978	—	80
Triad 4¾	1973	90	—
Weston G 6¾	1987	79	81
SERVICES PUBLICS			
Alberta Gas 5¾	1985	74	76
Angl Ca Tel 6	1983	82	—
BC Tel 6¾	1989	79	81
Bell Tel 5¾	1984	74	76
Bell Tel 8	1977	98¼	98¾
Bell Tel 6¾	1992	79	81
Cala Pow 7½	1988	86½	88½
Can Elec ½	1972	87½	89½
Consum Gas 5	1978	78⅛	—
Consum Gas 6½	1979	84	86
Marit Elec 7¾	1987	87¼	89¼
Nfld Land p 7¾	1988	87	89
North C Gas —	1989	87	89
Q Nat G7	1990	81	83
North Tel 5¾		73¾	75¾
Q Tel 7	1989	78	—
TC Pipeline 5.85	1987	73	73
CONVERTIBLES			
TC Pipeline 5	1989	95	97
W Coast 5½ Ex-c	1988	92	94

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	16	19
Aconic	1	3
Advance	5	7
Albatross	5	15
Alscope	1 15	1 35
Amal. Mng	5	15
Amer. Chib.	2	4
Americ	10	15
Amigo	25	50
Bald. Mtn.	⅜	5½
Barington	45	55
Beacon	10	15
Beira	10	20
Beauport Hldg.	12	17
Black Cricket	50	75
Boma Chib.	5	15
Brace Mac	6	8
Brosnan Cdn	30	35
Bruce P	1	2
Cambridge	5	10
Caprive	25	28
Carmount	30	35
Chesbar	3½	4
Clearwater	20	24
Cons. Shunsby	7	11
Copper AM	45	60
Creswell	50	60
Chromex	55	65
Cuvier	2	5
De Jour	35	45
Delesseps	55	65
Dom. Jubilee	55	65
Doral	1 40	1 65
Ducros	60	70
Dubisson	4	6
Expo Ungava	60	70
Fundy	22	26
Gaspe Copper	49	51
Gaspex	20	30
Gt LANckl	6½	7
Gold Hawk	33	38
Hairen	18	22
Hanson	30	35
Hucamp	1 20	1 40
Independent	2	4
Indian Mt.	1 70	1 90
Joburke	2	4
Kardar Cnd.	90	1 10
Juma	6	8
Kelly D	2	5
Kewagama	6	9
Kukatush	1 50	2 00
Lke Beaver House	10	12
Leeds Mtls	8	13
Lun Exho	30	35
Magama	14	17
Madex	10	20
Matt Berry	45	50
Midland Nckl	47	52
Mija	38	42
Mogar	14	17
Molybia	5	10
Murky Fault	1 70	1 90
Naganta	45	55
Natl. Mal.	1 00	1 20
Nemrod	30	40
New Ass Dv	20	22
New Baska	10	20
New Hosco	1 15	1 35
New Insco	13	16
New Lorie	10	12
New Miller Pl	7	9
New Pascalis	35	45
Nickel Offsets	35	40
Nordic I	1 75	1 95
North Shore	25	30
Nouvelle	20	—
Pacific Nickel	30	40
Pango	2 00	2 25
Radio Hill	30	35
Ram Pete	1 70	1 90
Rand Mal.	3	5
Renzy	95	1 05
September Mt.	15	25
Sarimco	9	11
Stump	15	20
Sogepet	1 00	1 10
Sturdy ML	47	50
Superior Acid	70	80
Spanish R	22	27
Silver Eureka	1 00	2 00
Tagami	14	16
Talisman	47	50
Tara	1 00	1 10
Universal	37	40
Valdex	73	78
Wee Gee	70	90
Westfield	2 00	2 25
Westville	5	10
Yellow Rex	25	30
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

A.G.F.	3.70	3.80
Aquacara	4	4½
Bque d'Economie Que.	5½	6⅛
Bushnell TCA	19	19¾
Cdn Foreign Sec	13	15
Central Dyn	4½	5
C Theatres	5½	6½
Crown Life	35	36
Dist Trust	9½	10½
East Can Savings	4½	5⅛
Electron As	8	9
Facs Data	4½	5
Gen Impact	12	13
Grenache	1 75	2 25
Hamilton Trust	9 50	10 00
H. M. Taxsaver	1.10	1.30
Implace El	3 00	4 00
Inter Systscom	2¼	2½
Jolly Jumper	8¼	8¾
Kst Chemicals	4¼	4¾
La Prevoyance	17½	18½
Les Prevoyants	6½	7½
La Stabilite	6	7
Lincoln Trust	8	9⅛
London Life	80	82
Marinot Inc	2⅛	2⅜
Medcom	3	3¾
Peoples S	17¼	17¾
Rapid Data	6 50	7 00
Spar Aero	2½

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Le but de Jacques Lemaire

Malgré l'assistance de quatre de ses coéquipiers, le gardien Charlie Hodge a été pris en défaut par Jacques Lemaire, sur ce jeu. Hodge a vainement cherché à retenir la rondelle après un arrêt. Plus rapide, Lemaire l'a devancé avec le résultat que l'on sait. De gauche à droite : Hodge, Doug Roberts, Mickey Redmond, Henri Richard, Gary Jarrett, Wayne Muloin et Jacques Lemaire.

Lorne Worsley demeure invaincu

par Gilles TERROUX

Il est parfois plus intéressant de tendre l'oreille que de parler, à l'issue d'un match de hockey. Ce qui fut le cas, samedi soir, à l'issue de la victoire de 4-2 du Canadien aux dépens des Seals d'Oakland.

Près du vestiaire du Canadien, un spectateur disait à son épouse : "Peut-être pas le match le plus captivant de la saison, mais au moins un match rapide."

A l'intérieur du vestiaire, le gardien de but Lorne Worsley disait: "Plus je regardais vers le cadran, plus j'avais l'impression que les minutes ne s'écoulaient pas. . .".

Le vétéran gardien de but était satisfait de sa performance, sa première en un mois. En quatre matches, Worsley présente une fiche de deux victoires et deux matches nuls.

"J'étais aussi nerveux qu'avant d'entreprendre un match des séries éliminatoires. Un mois assis au bout du banc des joueurs, c'est long. Un peu trop long. Je ne me souviens pas d'une aussi longue période d'inaction depuis le début de ma carrière, sauf lorsque j'étais blessé".

Ce qui amène Worsley à parler des répercussions que son métier de joueur de hockey peut avoir sur les membres de sa famille. "Je n'aurais peut-être pas dû aviser mon épouse de la décision de l'instructeur. Elle n'a pas tenu en place de la journée. Je n'ai pas été tellement occupé, mais je parie qu'elle devait sursauter à chaque lancer des Seals.

"Nos épouses et nos enfants n'ont pas toujours la vie facile pendant une saison de hockey. Je pourrais citer des dizaines d'exemples. Au début de la saison dernière, j'avais subi une défaite un jeudi soir, au Forum. Le lendemain matin, mon épouse se rend au centre commercial faire ses emplettes. En pénétrant dans le magasin, une voisine l'accueille en lui disant: "Tu ne devais pas être fière de ton vieux, hier soir. Il aurait dû demeurer au bout du banc des joueurs".

"Mon fils aîné a vécu une expérience amusante, il y a deux ans. Un compagnon de classe s'est moqué de lui parce que nous avions subi la défaite la veille. Il s'est levé et a fait taire son copain d'un coup de poing à la figure. Le lendemain, le principal de l'école me convoquait à son bureau. De tels incidents ne devraient pas se produire. Jouer au hockey est un métier comme un autre. Nos femmes et nos enfants ont droit à une vie normale, comme leurs voisines ou compagnons de classe".

Worsley délaisse les problèmes familiaux et revient au hockey. "J'espère avoir l'occasion de jouer plus souvent. C'est la meilleure façon de garder les réflexes au point", dit-il.

Les réflexes de quelques joueurs du Canadien paraissaient bien aiguisés. Robert Rousseau avait ouvert le pointage 39 secondes après le début du match.

Jacques Lemaire avait réussi à faire scintiller la lumière rouge après avoir touché le poteau trois fois.

John Ferguson avait marqué le but victorieux pendant une mêlée devant le filet de Charlie Hodge.

Serge Savard avait brisé les reins des Seals pendant une punition à Ferguson au début de la troisième période.

Carol Vadnais et Brian Perry avaient marqué les buts des Seals.

FESTIVAL DE LA COUPE GREY

TOUTE L'EQUIPE DE CKAC VOUS FAIT PARTICIPER aux principales manifestations prévues à Montréal, jusqu'au 30 novembre

DANS LA LNH

HIER

CANADIEN 2 — BOSTON 2

PREMIERE PERIODE

1—Canadien, Ferguson (6e) (Béliveau et Cournoyer) 4:39
2—Boston, McKenzie (7e) (Stanfield et Bucyk) 8:47
Punitions: Sanderson 3:58, 10:02, Harris 16:11.

DEUXIEME PERIODE

3—Boston, Sanderson (1er) (sans aide) 3:39
4—Canadien, Cournoyer (7e) (Backstrom) 15:05
Punition: D. Smith 11:02.

TROISIEME PERIODE

Aucun but
Punition: aucune

LANCERS PAR:

Canadien	14	7	13	—34
Boston	10	17	14	—49

Gardiens: Canadien, Vachon; Boston, Cheevers.
Assistance: 14,831

OAKLAND 2 — NEW YORK 5

PREMIERE PERIODE

1—Oakland, Hicke (5e) (Laughton et Vadnais) 8:40
Punitions : Tkacuk 6:56, Vadnais 10:43, Roberts 17:06.

DEUXIEME PERIODE

2—New York, Widing (2e) (Marshall) 3:05
3—New York, Gilbert (5e) (Ratelle et Park) 7:18
4—New York, Hadfield (10e) (Gilbert et Ratelle) 14:35
5—New York, Widing (3e) (Nevin et Park) 16:34
Punitions: Perry 5:59, Brown 12:13, Muloin 15:18.

TROISIEME PERIODE

6—Oakland, Perry (3e) (Roberts) 10:59
7—New York, Balon (10e) (Tkaczuk et Brown) 17:26
Punitions : Muloin 17:13, Gilbert ,NY 17:26.

LANCERS PAR:

Oakland	8	3	7	—18
New York	6	16	10	—32

Gardiens: Oakland, Worthy; New York, Giacomin.
Assistance: 17,250.

TORONTO 3 — PHILADELPHIE 2

PREMIERE PERIODE

1—Toronto, Pulford (3e) (Oliver et Walton) 2:17
2—Toronto, Pulford (4e) (Keon et Walton) 7:29
Punitions: Watson 2:05, Dorey 3:11, Heiskala 6:09, Henderson 8:42, Horton 13:22, Dornhoefer, majeure 15:37.

DEUXIEME PERIODE

3—Philadelphie, Watson (1er) (Morrison et Heiskala) 6:54
Punitions: Oliver 1:16, Ellis 4:30, Heiskala 10:47, Horton 19:54.

TROISIEME PERIODE

4—Toronto, Keon (8e) (Pulford) 6:51
5—Philadelphie, Hillman (3e) (Lacroix et Gendron) 7:56
Punitions: Glennie 0:58, Quinn 10:59.

LANCERS PAR:

Toronto	12	11	10	—33
Philadelphie	12	19	14	—45

Gardiens: Toronto, Gamble; Philadelphie, Favell.
Assistance: 13,768

PITTSBURGH 2 — CHICAGO 3

PREMIERE PERIODE

1—Chicago, Pappin (1er) (D. Hull et Marotte) 5:32
Punitions: Pronovost 2:31, R. Hull 18:36.

DEUXIEME PERIODE

2—Pittsburgh, Schinkel (3e) (McMahon et Prentice) 6:10
3—Pittsburgh, McCreary (6e) (Schock) 9:23
Punitions: Magnuson 3:52, Mikita 18:35.

TROISIEME PERIODE

4—Chicago, R. Hull (1er) (Mikita et Martin) 5:53
5—Chicago, Mikita (6e) (Maki) 15:08
Punitions: McCreary 4:07, Harbaruk 5:25, D. Hull 6:22.

LANCERS PAR:

Pittsburgh	9	12	5	—26
Chicago	8	6	10	—24

Gardiens: Pittsburgh, Smith; Chicago, Esposito.
Assistance: 17,500

SAMEDI

OAKLAND 2 — CANADIEN 4

PREMIERE PERIODE

1—Canadien, Rousseau (7e) (Backstrom) 0:39
2—Oakland, Vadnais (1er) (Ingardield et Hicke) 2:45
Punition: Rousseau 6:03.

DEUXIEME PERIODE

3—Oakland, Perry (3e) (Hicke et Muloin) 3:20
4—Canadien, Lemaire (10e) (Richard et Harper) 8:15
5—Canadien, Ferguson (5e) (Backstrom et Laperrière) 12:23
Punitions: Roberts 5:04.

TROISIEME PERIODE

6—Canadien, Savard (2e) (Rousseau) 3:21
Punitions: Ferguson 2:00, Vadnais 10:57, Savard 13:23.

LANCERS PAR:

Oakland	7	12	6	—25
Canadien	13	16	4	—33

Gardiens: Hodge, Oakland; Worsley, Canadien.
Assistance: 16,764

DETROIT 0 — TORONTO 4

PREMIERE PERIODE

Aucun but
Punitions: MacGregor 8:16, Monahan, Pulford, mineures, majeures 14:14.

DEUXIEME PERIODE

1—Toronto, Horton (1er) (Oliver et Keon) 4:31
2—Toronto, Henderson (4e) (Dorey et Ullman) 13:13
Punitions: Stemkowski 3:30, Walton 6:16, Bergman 11:37.

TROISIEME PERIODE

3—Toronto, Henderson (5e) (Horton) 3:53
4—Toronto, Ullman (3e) (Ellis et Quinn) 19:45
Punitions: Brewer 3:28, Quinn 8:39, Libett, Selby 19:04.

LANCERS PAR:

Détroit	11	8	11	—30
Toronto	12	11	9	—32

Gardiens: R. Edwards, Détroit; Gamble, Toronto.
Assistance: 16,485

NEW YORK 5 — ST-LOUIS 0

PREMIERE PERIODE

1—New York, Marshall (3e) (Seiling) 19:44
Punition: Widding 13:21.

DEUXIEME PERIODE

2—New York, Ratelle (8e) (Gilbert) 6:48
3—New York, Balon (9e) (Tkaczuk et Fairbairn) 18:25
Punition: Roberts 12:12.

TROISIEME PERIODE

4—New York, Brown (5e) (Tkaczuk) 6:42
5—New York, Lemieux (3e) (Ratelle) 9:55
Punition: aucune.

LANCERS PAR:

New York	11	18	13	—42
St-Louis	7	5	8	—20

Gardiens: Giacomin, New York; Plante, St-Louis.
Assistance: 16,363

LOS ANGELES 1 — MINNESOTA 4

1—Los Angeles, Joyal (4e) (Rochefort et Hughes) 4:36
2—Minnesota, Grant (9e) (Parise et Cullen) 6:49
Punitions: Miszuk 3:23, Hughes, Larose, majeures, Desjardins 5:30, 5:40, Rolfe 12:04, Gibbs, mineure, mauvaise conduite, Hextall 18:02.

DEUXIEME PERIODE

3—Minnesota, Reid (1er) Burns et Barlow) 6:00
Punitions: Polanic, Hughes 4:45, Lonsberry 7:02, Hughes, O'Shea 8:04.

TROISIEME PERIODE

4—Minnesota, Goldsworthy (9e) (Parise et Williams) 2:24
5—Minnesota, Grant (10e) (Gibbs et Larose) 19:49
Punitions: White 8:21, Reid 15:51.

LANCERS PAR:

Los Angeles	9	12	1	—22
Minnesota	19	12	18	—49

Gardiens: Desjardins, Los Angeles; Maniago, Minnesota.
Assistance: 14,698

PHILADELPHIE 3 — PITTSBURGH 5

PREMIERE PERIODE

1—Philadelphie, Dornhoefer (3e) (Lacroix et Gendron) 6:23
2—Philadelphie, Ball (1er) (Clarke et Parent) 19:23
Punitions: Pronovost 4:38, Van Impe 7:41, 17:30, B. Watson 11:53, Fleming 17:01, Ball 19:22.

DEUXIEME PERIODE

3—Philadelphie, Ball (2e) (Lacroix et Gendron) 3:31
Punitions: Hextall 1:28, B. Watson 2:01, Fleming, Heiskala, Hextall, Smith, Blackburn 6:53, Sather 11:45, Barbaruk 14:40.

TROISIEME PERIODE

4—Pittsburgh, Fonteyne (2e) (Briere et Pronovost) 1:51
5—Pittsburgh, Prentice (6e) (Blackburn) 3:24
6—Pittsburgh, McCreary (5e) (Schock) 5:32
7—Pittsburgh, Schinkel (2e) (Woytowich et McMahon) 11:42
8—Pittsburgh, Briere (3e) (Pronovost et Fonteyne) 19:25
Punitions: Cherry 1:26, Clarke, Hextall 3:11, Rupp 5:52, Van Impe 10:18, 13:44, Boyer 16:45, Dornhoefer 18:42.

LANCERS PAR:

Philadelphie	11	12	5	—28
Pittsburgh	10	16	13	—39

Gardiens: Parent, Philadelphie; Smith, Pittsburgh.
Assistance: 5,464.

Compteurs de la LNH

	B	A	PTS
Goyette, St-Louis	10	20	30
Orr, Boston	4	26	30
McDonald, St-Louis	12	13	25
Tkaczuck, New York	10	14	24
Ratelle, New York	8	16	24
Balon, New York	10	12	22
Berenson, St-Louis	9	13	22
Stanfield, Boston	9	11	20
Bucyck, Boston	9	11	20
St-Marseilles, St-Louis	8	12	20
LEMAIRE, Canadien	10	9	19
Keon, Toronto	8	11	19
RICHARD, Canadien	5	14	19
Fairbairn, New York	5	14	19
Esposito, Boston	10	9	19
Hadfield, New York	10	9	19
REDMOND, Canadien	11	7	18

Les Voyageurs ajoutent les As à leurs conquêtes

par Pierre GOBEIL

QUEBEC — Les Voyageurs ont tenu parole! Seuls, les As de Québec avaient jusqu'ici réussi à leur tenir tête. Mais, hier soir, devant une foule record de 10,357 spectateurs, les Voyageurs ont maté la seule formation qu'ils n'avaient pas encore battue cette saison, et cette victoire de 4 à 1 n'a jamais été mise en doute au cours de la partie.

Après seulement 2:05 minutes dans le match, l'équipe montréalaise avait déjà marqué suffisamment de buts pour s'assurer la victoire, soit après que Larry Mickey et Jude Drouin eurent réussi à déjouer Dunc Wilson.

Pour Larry Mickey, un véritable leader chez les Voyageurs, c'était son huitième but de la saison. "Nous étions prêts psychologiquement à affronter les As, ce soir", a commanté Mickey à l'issue de la rencontre. Lors de la dernière visite des Voyageurs à Québec, ces derniers avaient essuyé un revers de 6 à 3.

"Nous attendions les As de pied ferme, ajoutait Mickey. Nous avons patiné beaucoup plus rapidement ce soir que lors de notre dernière visite . . . et lorsque nous patinons avec la rapidité dont nous sommes capables, je ne vois aucune équipe dans le circuit qui puisse nous tenir tête".

Les Voyageurs ont réussi à consolider leur avance au deuxième vingt, alors qu'Alain Caron prenait Wilson en défaut avec un dur lancer d'une trentaine de pieds qui a atteint le coin du filet. "J'ai vu la rondelle pénétrer dans le but, a expliqué Caron. L'espace n'était pas tellement grand, mais une rondelle ne prend jamais tellement de place pour faire son chemin. J'ai bien manqué d'en compter un autre au dernier vingt, mais cette fois, Wilson avait bien "couvert les angles". Soit dit en passant, Caron a joué toute une partie hier soir. Il a été l'un des joueurs les plus réguliers à l'offensive. Il a servi de solides mises-en-échec à ses adversaires, et il a de plus récolté une mention d'assistance sur le but de Drouin.

Le dernier but des Voyageurs a été marqué par Guy Charron, son 15e cette saison. "Ma femme m'avait dit avant de partir de la maison: "Aie confiance, tu vas compter ton 15e but à Québec. "Je suis fier d'avoir été en mesure de confirmer sa prédiction. Si ma femme suit ma carrière? Vous pouvez être sûr . . . elle est d'ailleurs mon meilleur critique. Lorsque je joue mal, elle est toujours la première à me le laisser savoir". Depuis le début de la saison, les reproches se sont sûrement fait rares, car Charron joue présentement le meilleur hockey de sa carrière.

Le gardien Philippe Myre s'est surpassé en repoussant 35 lancers. René Drolet est venu le priver d'un blanchissage, alors qu'il ne restait que deux minutes et six secondes à jouer dans le match. "J'ai l'impression que les As ont joué une bonne partie", déclarait l'instructeur Turk Broda. "La différence a été devant le filet. Ce Myre a été fantastique, tandis que Dunc Wilson a été faible sur la moitié des buts comptés par les Voyageurs.

"Nous avons bien patiné, mais les Voyageurs nous ont surclassés dans la façon de surveiller leurs hommes. Il n'en demeure pas moins que ce Myre a joué tout un match". Venant d'un homme comme Turk Broda, qui s'est illustré dans la ligue Nationale en gardant les buts des Maple Leafs de Toronto durant un grand nombre d'années, cet hommage est doublement valable.

Cette victoire permet donc aux Voyageurs de porter à quatre points leur avance en tête du classement de la division Est de la ligue Américaine de hockey. Et si les Voyageurs continuent à tenir parole, lorsqu'ils prédisent une victoire, comme ce fut le cas avant leur départ pour Québec, ils distanceront bientôt tous leurs adversaires dans cette course au championat !

Lapointe de retour avec les Voyageurs ?

par Pierre GOBEIL

QUEBEC — Si l'on en croit les paroles du gérant général Sam Pollock, le défenseur Guy Lapointe reprendra son poste dans l'alignement des Voyageurs, d'ici vendredi au plus tard.

En effet, lors du match de jeudi dernier entre les Voyageurs et les Kings de Springfield, Pollock, qui regardait la partie du haut de la passerelle réservée aux journalistes, a déclaré: "Je suis conscient du fait que Guy Lapointe perd son temps avec le Canadien. Je considère Guy comme un de nos meilleurs défenseurs d'avenir, et ce n'est pas en réchauffant le banc des joueurs du Canadien qu'il s'améliorera. C'est pour cette raison que nous le céderons aux Voyageurs pour la partie qu'ils livreront aux As de Québec vendredi, au Forum."

Est-il question qu'un autre joueur soit rappelé pour remplacer Lapointe dans l'alignement du Canadien?

"D'après le médecin de l'équipe, Jean-Claude Tremblay devrait être en mesure de rejoindre le Canadien au cours de la prochaine semaine. Si jamais Jean-Claude n'était pas prêt, nous rappellerons un autre défenseur, qui pourrait être choisi entre Pierre Bouchard, Paul Curtis ou Murray Flagel."

Pourquoi pas Jean Gauthier ou un autre? "Simplement parce que nous nous sommes engagés envers l'équipe nationale du Canada à leur prêter quelques joueurs, afin de leur donner un peu plus d'autorité, lorsque viendra le temps de disputer le tournoi mondial de hockey, qui sera présenté au mois de mars. Vous savez sûrement que ces joueurs que nous prêterons ne pourront avoir joué un seul match dans la ligne Nationale. C'est pour cette raison que nous ne voulons pas faire "monter" trop de joueurs des Voyageurs avec le Canadien".

Attendons maintenant jusqu'à vendredi pour savoir si Pollock donnera suite à ses paroles!

Importante victoire du Canadien Jr

Le Canadien Jr a remporté une deuxième victoire d'affilée au compte de 5-3, hier au Forum, devant plus de 8,000 personnes. Mais il s'agissait d'une victoire beaucoup plus importante que celle de vendredi à Kitchener.

Le p'tit Canadien a vaincu les Petes de Peterborough, qui étaient en tête du circuit junior de l'Ontario avant cette rencontre. Il a ainsi permis aux Marlboros de Toronto, qui ont disposé des 67 d'Ottawa, 6-5, de reprendre le premier rang et il s'est approché à quatre points de ces meneurs, bien qu'il ait disputé deux matches de moins.

En l'absence du jeune Richard Martin, blessé à un pouce, Gilbert Perreault a retrouvé le fond du filet, récoltant le but de la victoire au début du dernier engagement, en plus de recueillir une passe sur le seul but de la première période, celui de Robert Guindon.

Pierre Brind'Amour, Jocelyn Guèvremont et Robert Lalonde ont marqué les autres filets des vainqueurs. Dennis Gloor a enfilé deux des buts des visiteurs, l'autre allant à Rick MacLeish, le 2e meilleur compteur du circuit.

Le jeune Tricolore a écopé de quatre des six punitions mineures du match, et deux ont été coûteuses. Avec ces deux points au sommaire, Perreault a porté sa fiche à 29, devançant Richard Martin par trois points, et occupant maintenant le 5e rang des compteurs de la ligue.

Ligue Nationale

Aujourd'hui

Aucun match à l'affiche

Hier

Canadien 2 — Boston 2
Toronto 3 — Philadelphie 2
Oakland 2 — New York 5
Pittsburgh 2 — Chicago 3

SAMEDI

Oakland 2 — Canadien 4
Détroit 0 — Toronto 4
Los Angeles 1 — Minnesota 4
New York 5 — St-Louis 0
Philadelphie 3 — Pittsburgh 5

CLASSEMENT

(DIVISION EST)

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
New York	20	13	4	3	70	49	29
Canadien	20	10	3	7	75	47	27
Boston	19	9	4	5	66	52	23
Chicago	17	8	6	3	43	35	19
Détroit	17	8	6	3	47	47	19
Toronto	18	7	8	3	50	56	17
(DIVISION OUEST)							
St-Louis	19	8	7	4	62	48	20
Minnesota	17	7	8	2	48	47	16
Pittsburgh	19	6	10	3	44	57	15
Oakland	18	5	11	2	37	68	12
Philadelphie	15	2	7	6	31	48	10
Los Angeles	16	3	12	1	37	57	7

COMPARAISON EST-OUEST

Dans l'Est	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
EST	25	15	6	4	93	66	34
OUEST	25	6	15	4	66	93	16
Dans l'OEST							
EST	28	18	4	6	93	59	42
OUEST	28	4	18	6	59	93	14
TOTAL							
EST	53	33	10	10	186	125	76
OUEST	53	10	33	10	125	186	30

Pour obtenir votre permis de chasse, il vous faudra bientôt . . .

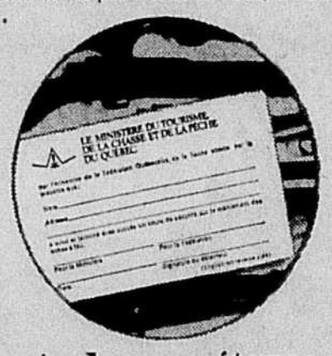

une carte de compétence en maniement d'armes à feu.

La Fédération Québécoise de la Faune assume, avec la collaboration du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, l'exécution d'un vaste programme de sécurité.

Les cours publics sont donnés présentement. En 1971, il faudra présenter une carte de compétence en maniement d'armes à feu avant d'obtenir un permis de chasse.

La Fédération a invité tous les clubs sportifs et associations de chasse et pêche à participer à la formation d'instructeurs compétents qui pourront ensuite former de meilleurs chasseurs.
Aidez-nous à faire du Québec un terrain de chasse idéal. Pour vous mieux renseigner, écrivez à : Fédération Québécoise de la Faune, 6424, rue Saint-Denis, Montréal 326, Qué.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

9717F

Gagnants du voyage B.O.A.C. à Londres

organisé par Bentley's Cycles & Sports

La maison Bentley's Cycles and Sports remet leurs prix aux gagnants du CONCOURS "Voyage Cycledelic à Londres" DE BENTLEY B.O.A.C.
MM. Benoît Saint-Hilaire et Réal Plante ont gagné un voyage à Londres, Angleterre, toutes dépenses payées, à bord d'un avion de la B.O.A.C.
Les autres gagnants ont reçu des disques microsillons de marque London et des certificats-cadeaux échangeables à la Boutique Trip-In.

(De gauche à droite)
Mlle Louise Malépart, de B.O.A.C.
M. A. Samson, directeur des ventes chez Bentley's
M. Saint-Hilaire et M. Plante
M. A. Reeves, directeur général chez Bentley's et M. Pierre Bellemare, directeur Promotions nationales, London Records.

Mouvements sur rubis . . . et garantis

CHEZ TOUS LES MEILLEURS DÉTAILLANTS

GRUEN
Fabricants de montres ultra-précises depuis 1874

GRUEN Chronomètre officiel

NOS CHOIX

ANDRÉ TRUDELLE

(Nombre de gagnants : 101 sur 330)

(151 gagnants sur le double choix)

Gagnants du week-end: Query ($2.90); Highlawn Spud ($5.80); Kimbo ($3.60); Dickey Dares ($5.60); Aces Pride ($3.00); Gerry Mir ($4.50); Aqua Duke ($6.00); Speedy Satan ($6.80); High Dream ($9.50).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1—Valiant Newport	Fair Edith
2—Phil Parker	Bryan H. Direct
3—Lansweep	Armbro Jimmy
4—Jazzy Boy	Fakir
5—Northwood Hawk	Alex Angus
6—Shadydale Chant	Rekare
7—Nancy Blaze	Trader Dillon
8—Adies Great	Meadow Byrd
9—Paddy Pick	Key Pebble
10—Andrea Angus	Byrd Adies

Le meilleur : Landsweep (3e)

Le négligé : Meadow Byrd (8e)

MONSIEUR MYSTÈRE

(Nombre de gagnants : 101 sur 330)
(174 gagnants sur le double choix)

Gagnants du week-end: Capitola B. ($19.10); Query ($2.90); Northwood Garwin ($4.00); Pride Of Sterling ($4.50); Highlawn Spud ($5.80); Savings Bond ($27.10); Kimbo ($3.60); Aces Pride ($3.00); Gerry Mir ($4.50); Aqua Duke ($6.00); Speedy Satan ($6.80); Lively Stepper ($9.80); Peter Way Sultan ($4.60); High Dream ($9.50).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1—Valiant Newport	Success Do
2—Bryan Direct	Lou Arden
3—Barefoot Boy	Landsweep
4—Fakir	Jazzy Boy
6—Shadydale Chant	Don's Bow
5—Alex Angus	Blaze Hottenanny
7—Ralphus Mir	Nancy Blaze
8—Honey Rainbow	Adies Great
9—Key Pebble	Paddy Pick
10—Speed Star	Indian Ruler

Le meilleur : Alex Angus (5e)

Le négligé : Barefoot Boy (3e)

La piste de Blue Bonnets enregistre des chronométrages moyens de 2:06.2

par André TRUDELLE

Quand, à cette période-ci de l'année, sous la neige, les chevaux roulent en 2:03 ou 2:05 autour du tracé de Blue Bonnets, certains propriétaires doivent se demander ce qu'ils font dans cette galère. Il y a maintenant des courses à longueur d'année à Montréal, la classe des chevaux est excellente, et pour espérer gagner de l'argent, un propriétaire doit confier ses chevaux à des entraîneurs et pilotes professionnels. Autrement, il est voué à l'échec. Il faut, de plus en plus, qu'une écurie planifie sa saison, sache quels sont les chevaux qu'elle pourra faire courir au début d'un meeting, au coeur de la saison et dans les dernières semaines. Il faut qu'une écurie puisse compter sur un, deux ou trois gros canons qui permettront aux propriétaires d'absorber les dépenses encourues par les autres, blessés, malchanceux ou inexpérimentés. Les propriétaires qui ne se conforment pas à ces principes de base ne resteront pas longtemps sur les rangs.

Telles sont les considérations que le programme d'hier suggérait en voyant Gerry Mir toucher le fil en 2:03.3, dans la 3e, et Peter Way Sultan faire de même dans la 9e. Une seule, la première course au programme, a donné lieu à un chronométrage supérieur à 2:10, hier après-midi, devant 10,654 spectateurs.

La moyenne générale des dix courses au programme, hier, a été de 2:06.2! C'est presque incroyable pour cette époque-ci de l'année.

Fin de la série des stakes

Il y a quelques années, toutes les courses d'importance pour poulains et pouliches de 2 et 3 ans avaient lieu pendant la saison estivale. Mais depuis que les courses commencent dès les premiers jours de janvier, et se poursuivent tard en décembre, la direction des pistes a changé son programme.

Il n'est pas rare de voir des Grands Prix tôt le printemps ou tard l'automne. B.B. ne fait pas exception. Le dernier stake de la saison, le Prix des Eleveurs du Québec pour pouliches de 3 ans, a été présenté samedi soir dernier. Il s'agissait du dernier de la saison.

La victoire est allée à Ruth Tar, appartenant à Mme Henri Arsenault, de Trois-Rivières. Cette pouliche, issue de Tarport Boy et de Lois Ruth, a été chronométrée en 2:06.4. Elle a enregistré sa 8e victoire de la saison, en 29 courses et totalisé des gains de $26,000 environ. Marsha Mir et Carmen Mir ont pris les 2e et 3e places.

POTINS ... des trois ambleurs Fitzgerald, Shadydale Pitch et R. Yankee Wann, inscrits, samedi soir dernier, à la piste Yonkers, seul Shadydale Pitch a terminé dans l'argent; il a fini troisième... la direction de la piste a fait savoir à son public qu'advenant l'annulation d'un programme le lundi, le mardi ou le mercredi, à cause du mauvais temps, le programme remis sera présenté le jeudi soir... Hervé Filion est attendu à Montréal ces jours-ci... B.B. attend son 2,000,000 visiteurs demain soir... à cette occasion, la direction fera tirer au hasard, parmi les spectateurs présents, un magnifique téléviseur... Joe Smallwood, qui n'a pas été trop chanceux pendant son séjour à BB, a quitté la place... Jean-Claude Martineau a remporté sa première victoire du meeting en cours, samedi, dans le sulky de Speedy Pointer... quelques entraîneurs, Claude St-Jacques et Duncan MacTavish entre autres, songent à accorder un repos bien mérité à la plupart de leurs chevaux... après 33 programmes, les chevaux partant de la 4e position ont gagné 55 courses, et ceux qui partent de la deuxième, 51...

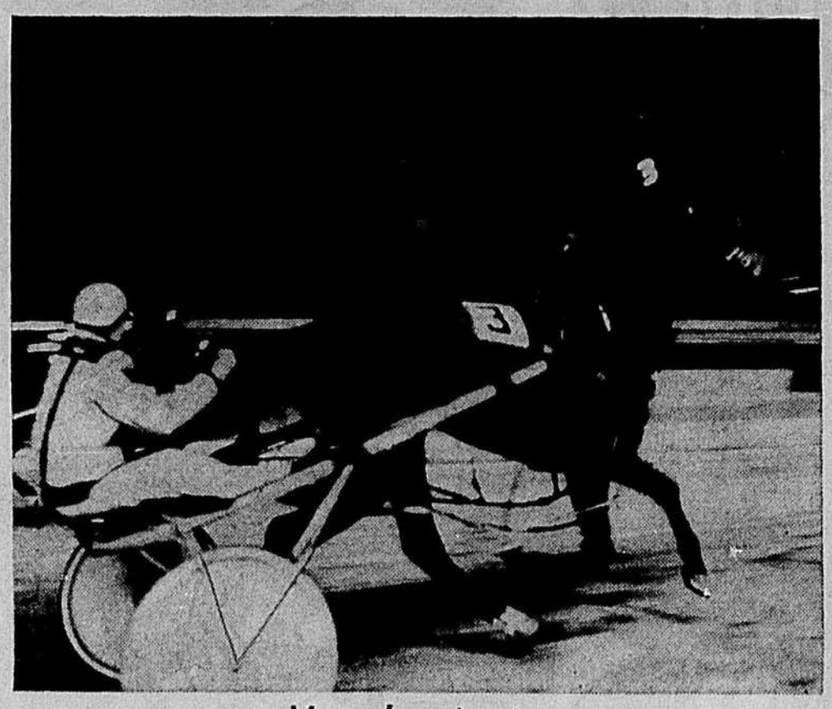

Vers la victoire

L'ambleur Peter Way Sultan, piloté par Brent Davis, a réservé ses énergies pour la fin de l'épreuve, hier après-midi, à la piste Blue Bonnets. Poussé complètement à l'extérieur dans le dernier droit, ce cheval a enregistré sa 12e victoire de la saison, gagnant en 2:03.3.

FOOTBALL

AUJOURD'HUI

Aucun match à l'affiche

Hier

Ligue Nationale

Cleveland 28, New York 17
Minnesota 52, Pittsburgh 14
Washington 27, Atlanta 20
Baltimore 24, Chicago 21
N.-Orléans 43, S. Francisco 38
Philadelphie 34, St-Louis 30
Détroit 16, Green Bay 10
Los Angeles 24, Dallas 23

Ligue Américaine

Boston 35, Buffalo 21
Houston 32, Miami 7
New York 40, Cincinnati 7
Oakland 27, Kansas City 24
San Diego 45, Denver 24

HIER

Ligue Canadienne

Toronto 3, Ottawa 32
(Ottawa gagne la finale, 2 matches au total des points par 46 à 25)

Ligue Nationale
(Division du Siècle)

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Cleveland	7	2	1	262	221	.778
St-Louis	3	6	1	212	258	.333
New York	3	7	0	157	241	.300
Pittsburgh	1	9	0	160	299	.100

(Division du Capitol)

Dallas	8	2	0	288	172	.800
Washington	5	3	2	233	232	.625
Philadelphie	4	5	1	217	276	.444
Nouv. Orléans	3	7	0	227	290	.300

(Division du Centre)

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Minnesota	9	1	0	319	103	.900
Détroit	7	3	0	194	141	.700
Green Bay	5	5	0	176	160	.500
Chicago	1	9	0	159	228	.100

(Division de la Côte)

Los Angeles	10	0	0	276	169	1.000
Baltimore	6	4	0	226	211	.600
Atlanta	3	7	0	188	232	.300
San Francisco	2	7	1	190	251	.222

Ligue Américaine
(Division Est)

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
New York	8	3	0	278	207	.727
Houston	5	4	2	208	201	.556
Boston	3	8	0	187	238	.273
Buffalo	3	8	0	189	279	.273
Miami	2	8	1	174	243	.200

(Division Ouest)

Oakland	9	1	1	303	205	.900
Kansas City	9	2	0	300	131	.818
San Diego	5	6	0	194	235	.455
Denver	4	6	1	229	270	.400
Cincinnati	4	6	1	234	287	.400

Résultats à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE — TROT — BOURSE $1,300

Aces Pride, Jodoin	2	2	3	3	2e	1	1	2½	F0.50
Trooper M, Pleuffe	4	4	6	6	4e	4	2	¾	19.50
Todd Mite, Caldwell	8	8	8e	8	8	8	3	½	6.20
Chirspeed, Gendron	1	1	4	4	5	5	4	2¼	35.30
Lela Sharp, McElroy	7	7	7	7	7	6	5	2¼	11.20
Stray Ch, Bouvrette	6	6	1e	1	1	2	6	¾	4.80
Dinnite L, Poirier	3	3	5	5	6	7	7	cou	71.20
My Scotch, Cote	5	5	2	2	3	3	8		12.20

DUREE: 31.2 1.05.1 1.38 2.10.1 Piste rapide

2—ACES PRIDE	3.00	2.70	2.30
4—TROOPER MIKE		8.40	5.40
8—TODD MITE			2.60

DEUXIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $1,300

Valorous P, Gauthier	1	1	3	3	1e	1	1	3½	8.25
Lord Saund, Gendron	2	2	4	4	4	4	2	¾	F1.80
Yankee D, Lefebvre	3	3	1e	1	2	2	3	½	5.40
Neved, Pleuffe	5	5	2	2	3	3	4	1½	11.50
Miss Mann, Bouvrette	6	6	5	5	5	5	6	cou	7.30
Miss M, Bouvrette	4	4	5	5	5	5	5	6	cou 7.30
Bravo Angus, Berdier	4	4	6	6	6e	6	7	¾	2.60
Marie Handy, Lapege	7	7	7	7	7	7	8		25.40

DUREE: 31.3 1.04.2 1.36.1 2.07 Piste rapide

1—VALOROUS PICK	18.50	6.60	3.70
2—LORD SAUNDERS		3.70	2.90
3—YANKEE DANCER			3.70

PARI-DOUBLE: (2-1) $34.20

TROISIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $3,800

Gerry Mir, Grise	1	1	4	4	4e	4	1	3	F1.25
Meadow L, St-Jacques	4	4	2	3	2e	2	2	cou	9.50
Gay Par, Pelletier	5	5	6	6	6	5	3	1	19.40
Vantage, McTavish	8	7	8	1	1	1	4	cou	13.20
Grateful P, Cote	2	2	5	5	5	6	5	3	7.40
Pacefast P, Doherty	6	6	7	7	7	7	6	2½	3.20
Leif Han, Lachance	3	3	3e	2	3	3	7		3.80
7—RPM a été retiré									

DUREE: 30.2 1.01.3 1.32.3 2.03.3 Piste rapide

1—GERRY MIR	4.50	3.30	2.60
4—MEADOW LENCO		6.60	4.30
5—GAY PARADER			5.10

QUATRIEME COURSE — TROT — BOURSE $2,800

Aqua D, St-Jacques	1	1	3	3	3	3	1	2	F2.00
Coron Han, Turcotte	3	3	4	6	4	4	2	1	3.50
Ready Mix, Deguise	8	7	4e	4e	2e	1	3	2½	9.20
Une Fleur P, Bouvrette	6	6	7	7	7	6	4	3	3.70
Onairo, Gillis	4	4	1	1	1	2	5	½	25.20
Perfect M, Pelletier	2	2	5	5	4e	5	6	9¾	5.20
Voltaire Han, Hebert	5	5	2e	2e	5e	7	7		5.40
7—Trnabout a été retiré									

DUREE: 31.2 1.02.4 1.35 2.06.3 Piste rapide

1—AQUA DUKE	6.00	3.00	2.30
3—CORONADO HAN		3.80	2.50
8—READY MIX			3.40

QUINELLA: (1-3) $13.30

CINQUIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $1,300

Tacloban, Foley	6	6	8	6e	4e	4	1	1¾	6.30
Tin Knocker, Deguise	1	1	3	5	3e	1	2	¾	3.80
Pleasant Em, Cote	2	2	4	4	2e	3	3	tete	F1.00
Shady V, Grise	8	8	5	7	6e	6	4	1½	22.20
Jackie W, Lachance	7	7	6	2e	1	3	5	cou	6.50
Willies A, Barrieau	3	3	1	3	7	5	6	4	12.20
Two M Babe, Bedard	4	4	7	8	8	8	7	3½	31.20
Some Abbe, Martineau	5	5	2e	1	5	7	8		9.50

DUREE: 30.3 1.04 1.36.1 2.07.2 Piste rapide

6—TACLOBAN	14.60	6.00	3.00
1—TIN KNOCKER		4.90	2.90
2—PLEASANT EMMA			2.40

SIXIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $1,600

Speedy S, Martineau	4	4	1	3	5	3	1	1¾	F2.40
Active Chief, Emond	5	5	6	6	6	6	5	2 tete	25.30
Silent But, Gamache	3	3	2	2	1e	1	3	¾	3.30
Beaut Katy, Cote	6	6	7e	7	4e	4	4	1	12.20
Lullathorpe, Gendron	8	8	5e	1	2	2	5	½	11.20
Merrie Daz, Hebert	1	1	4	5	7e	6	6	1	3.20
Hav Man, Bedard	7	7	8	8	8	8	7	6½	4.80
Sams Sam, Sauve	2	2	3	4	3e	7	8		11.20

DUREE: 31.1 1.04.4 1.36 2.07.2 Piste rapide

4—SPEEDY SATAN	6.80	4.60	3.00
5—ACTIVE CHIEF		21.50	8.90
3—SILENT BUTLER			4.20

SEPTIEME COURSE — TROT — BOURSE $3,000

Lauries M, McTavish	3	3	2	1	1	1	1	tete	3.60
Scotch Ad, Lachance	7	7	1	2	2	3	2	½	10.50
Boss Allen, Pelletier	4	4	7	6	5e	4	3	2½	4.80
Marion G F, Cote	1	1	3	3	4	5	4	½	19.40
Gis Mir, Grise	2	2	5	5	3e	2	5	½	F0.65
Desert Pr, Martineau	5	5	4e	4	6	6	6	1¼	25.30
Rodettes B, Robillard	8	8	6e	8	8	7	7	¾	31.20
Lucky Fr, Bedard	6	6	8	7	7e	8	8		25.20

DUREE: 31 1.04.1 1.36 2.06.4 Piste rapide

3—LAURIES MON	9.40	5.00	3.80
7—SCOTCH ADMIRAL		8.00	5.00
4—BOSS ALLEN			3.90

QUINELLA: (3-7) $28.50

HUITIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $1,800

Lively Step, Gagnon	8	8	2e	1	1	1	1	2	3.90
Dell Mir, White	1	1	3	3	3	2	2	¾	F0.80
Hickory S, Brosseau	5	5	6	6	4e	4	3	½	3.70
Jimbos G, McTavish	6	6	7	7	5e	5	4	1½	9.50
Reddi A, Barrieau	4	4	5	5	7	7	5	2¼	35.20
Alex Han, Pelletier	3	3	1e	2	2	3	6	nez	10.40
Touskeje, Jodoin	2	2	4	4	6	6	7	1¾	25.50
Miles Away, Grise	7	7	8	8	8	8	8		41.20

DUREE: 30.3 1.03 1.35 2.06.1 Piste rapide

8—LIVELY STEPPER	9.80	3.90	2.70
1—DELL MIR		3.00	2.50
5—HICKORY STOUT			2.80

NEUVIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $7,500

Peter W Sultan, Davies	3	3	4	4	4	4	1	½	F1.30
St James S, McTavish	1	1	2	3	3	3	2	4	4.30
Andy's Son, Barrieau	2	2	1e	1	1	1	3	tete	3.20
Score Time, White	4	4	3	x2	2	2	4		1.90

DUREE: 30 1.01 1.32.4 2.03.4 Piste rapide

3—PETER WAY S		4.60	3.20
1—ST JAMES STREET			3.60

(Pas de paris pour la 3e place)

High Dr, St-Jacques	8	8	6	6	3e	1	1	1¼	3.75
Shadyd Cad, McTavish	2	2	4	4	4e	3	2	2	F1.20

DIXIEME COURSE — AMBLE — BOURSE $1,600

A C's Prince, White	5	5	3e	1	1	2	3	2¾	4.40
Senateur B, Martineau	7	7	5	5	6	5	4	1¾	51.20
Lightn Dr, Pelletier	6	6	8	8	7	6	5	½	7.40
Shermar L, Gervais	4	4	1	2	5	4	6	1¾	25.20
Haughton M, Grise	3	3	7	7	8	8	7	8½	7.50
Pat Flicke, Bourgon	1	1	2	3e	2e	7	8		10.20

DUREE: 31 1.02.2 1.34 2.05.3 Piste rapide

8—HIGH DREAM	9.50	4.30	2.80
2—SHADYDALE CAD		3.10	2.30
5—A C'S PRINCE			3.90

EXACTA: (8-2) $25.60
ASSISTANCE: 10,654
PARI-MUTUEL: $668,881

Samedi à Blue Bonnets

Bourse: $1,200

7	Capitola B (Gamache)	19.10	6.40	3.70
6	Blythely (Bouvrette)		3.50	2.60
5	Ambro Extra (Grisé)			3.40

Durée: 2:9 2-5
Ont aussi couru: Ingenious, CHB, Chief Corsica, Atlas Pride, Southern Chief.

DEUXIEME COURSE — AMBLE
Bourse: $1,200

8	Query (Lachance)	2.90	2.60	2.20
5	Brigid's Pride (Samson)		5.50	3.30
1	Atlantic Mir (Bourgon)			2.70

Durée: 2:7
Ont aussi couru: Houdaille, Harley's Horse, Colonel Stone, Hasty Joe.
Pari-double: $29.30

TROISIEME COURSE — AMBLE
Bourse: $2,200

6	Northwood Garwin (Gagnon)	4.00	2.90	2.40
2	Byrd Time (Desjardins)		4.10	2.70
3	Victory Knightess (Bouvrette)			3.40

Durée: 2:7 2-5
Ont aussi couru: Swing Easy, Gee Dee Frisco, Knight Surprise, Rain King.

QUATRIEME COURSE — TROT
Bourse: $1,400

8	Pride of Sterling (Robillard)	4.50	3.90	3.00
5	Hoosier Smoke (Martineau)		12.40	7.50
4	Success Bomb (Lahaie)			3.10

Durée: 2:8 2-5
Ont aussi couru: Marsand, Two Mountains Fury, Lady Circo, Darnley's Choice.
Quinella: $56.80

CINQUIEME COURSE — AMBLE
Bourse: $1,200

3	Highland Spud (Aubin)	5.80	4.10	3.20
1	Honest Frost (Montroy)		11.60	4.90
6	Sunny Brier (Bardier)			3.70

Durée: 2:7 3-5
Ont aussi couru: Marlen Spangler, Singer, Dell Cash, Mighty Cardinal, Master Lou.

SIXIEME COURSE — AMBLE
Bourse: $1,200

2	Savings Bond (Lavallée)	27.10	11.20	6.10
8	Awanda Hanover (Hébert)		7.50	4.10
6	Ideal Direct (Foley)			3.20

Durée: 2:7 1-5
Ont aussi couru: Foo Fa, Vientan Adios, Reddon, Marquis de Tracy, Rebel Chief.

SEPTIEME COURSE — TROT
Bourse: $1,900

2	Kimbo (Gagnon)	3.60	3.00	2.20
4	Emperor Mir (Verret)		6.70	4.00
8	Lavey Mir (Villandre)			3.00

Durée: 2:5 3-5
Ont aussi couru: R D's Ike, Paint Brush, Steamin Mir, Blazing Hanover, Scotty Dear ont été retirés.
Quinella: $23.10

HUITIEME COURSE — AMBLE
Bourse: $1,500

6	Speedy Pointer (Martineau)	47.20	15.20	9.50
3	Adios Look (Robillard)		7.00	4.60
8	Duke Crain (Jutras)			4.90

Durée: 2:8 1-5
Ont aussi couru: Colonel Drummond, Hal Dew, Liberty Farr, Rum Runner, Adios Byrd.

NEUVIEME COURSE — AMBLE
Bourse: $3,000

2	Mr. Champ B (Brosseau)	9.80	4.90	3.50
8	Armbro Inspector (Gagnon)		8.30	4.00
1	Tupelo Lou (Baillargeon)			2.60

Durée: 2:3 2-5
Ont aussi couru: Shadydale Summit, Wyandot Chief, Amortizer Direct, Cap Hanover, Bolger Hanover.

DIXIEME COURSE — AMBLE
Bourse: $1,200

3	Dickey Dares (Leboeuf)	5.60	4.80	4.10
4	Mighty Que (Robillard)		8.80	5.70
8	Hearty Dares (Bedard)			7.20

Durée: 2:8 3-5
Ont aussi couru: Voice of Spring, Jacquot, Scott Chance, Air Grattan, Dorothy Emlen.
Exacta: $61.00
Assistance: 8,926
Pari-mutuel: $531,145

Inscrits ce soir

PREMIERE COURSE — TROT
A réclamer $4,000, $4,500, $5,000
BOURSE : $1,400

1 Fair Edith	Pierce	7-2
4 Success Do	White	4-1
3 Uniform Joe	Pas nommé	9-2
2 Fireball Mir	Pas nommé	5-1
5 Twe Mnts Leaf	St-Jacques	7-1
6 Wyncrest Tom	Bardier	7-1
7 Rangoon Red	Robillard	8-1
8 Broadway Joe	Turcotte	8-1
Aussi éligibles:		
Valiant Newport	Bouvrette	
Dee Vee	Côté	

DEUXIEME COURSE — AMBLE
A réclamer $1,500
BOURSE : $1,100

2 Wee Governor	Pelletier	7-2
1 Phil Parker	Bédard	4-1
5 Bryan H. Dir	Martineau	9-2
3 Francis R.	Cournoyer	5-1
8 Wildwood Abbey	Coutu	5-1
6 Therese Frost	Pas nommé	6-1
7 Balmy Spring	Grisé	6-1
4 Lou Arden	Bouvrette	7-1
Aussi éligibles:		
Keyko	Côté	
Darius	Smallwood	

TROISIEME COURSE — AMBLE
Non-gagnants de $6,000 en 69
BOURSE : $2,000

4 Landsweep	Gamache	3-1
2 Armbro Jimmy	Lachance	7-2
5 Pompier Bill	Grisé	4-1
9 H. M. Pace	Poulin	9-2
3 Chef Lynn Adies	Savignac	5-1
1 My Thoughts	Blouin	10-1
7 Fairwell Light	Turcotte	6-1
6 Bare Foot Boy	Pelletier	10-1
Aussi éligibles:		
Star Brook	Deguise	
Wil Diamond	Gauthier	

QUATRIEME COURSE — TROT
A réclamer $1,500 et $2,000
BOURSE : $1,100

6 Jazzy Boy	Sansoucy	3-1
2 Rodney Frost	Baillargeon	7-2
3 Sue Valenti	Théroux	4-1
8 Burgundy	Pas nommé	9-2
5 Boozie	Masse	5-1
1 Killick	Bouthillier	6-1
7 Giny Don	Bouvrette	8-1
4 Flying Kathryn	Coutu	10-1
Aussi éligibles		
Fakir	Y. Gamache	
Gold Axworthy	Sauvé	

CINQUIEME COURSE — AMBLE
2, 3 et 4 ans
BOURSE : $1,200

7 Northwood Hawk	Gagnon	3-1
8 Alex Angus	Lefebvre	7-2
5 Don's Bow	Hébert	4-1
6 Amberale	Pierce	9-2
4 Great Vic	Poirier	6-1
7 Adios Frosty	Bédard	7-1
2 Master Patrol	Ponton	8-1
3 Peggy Gold	Pas nommé	10-1
Aussi éligibles:		
Patti Lynn	MacTavish	
Belle Gay Pat	Gauthier	

SIXIEME COURSE — AMBLE
A réclamer $3,500
BOURSE : $1,300

1 Shadydale Chant	Lachance	3-1
7 Blaze Hootenanny	Bourgon	7-2
4 Lovely Luann	Pas nommé	4-1
5 Tennesee Breeze	Turcotte	9-2
2 Rekare	Hanna	5-1
6 Gem Direct	Lefebvre	6-1
3 Hasty Buck	Bédard	6-1
8 Van's Gift	Bourgeois	7-1
Aussi éligibles:		
Little Scotch	Pas nommé	
Chocolate Champ	Grisé	

SEPTIEME COURSE — TROT
Non-gagnants de $6,000 en 69
BOURSE : $2,300

1 Ralphus Mir	Grisé	3-1
5 Nancy Blaze	Côté	7-2
2 Trader Dillon	Lachance	4-1
4 Mighty Hoot	Ponton	9-2
8 Van's First	St-Jacques	6-1
7 Ruth Ann Sky	Caldwell	8-1
3 Yankee Smoke	Baillargeon	10-1
6 Darnley's Raider	Pas nommé	10-1

HUITIEME COURSE — AMBLE
Non-gagnants de $3,500 en 69
BOURSE : $1,500

2 Honey Rainbow	Bédard	3-1
4 Adies Great	Martineau	7-2
8 Sunshine Exp	Robichaud	4-1
4 Rushing Brook	Brosseau	9-2
1 Sudden Yankee	Baillargeon	5-1
7 Fleur Colonial	Beauchemin	6-1
3 Meadow Byrd	Ponton	8-1
5 Vital Hanover	Plouffe	10-1
Aussi éligibles:		
Scotch Lion	Dupré	
Cleverland Away	O'Dwyer	

en bref

A l'entraînement

Huit membres de l'équipe nationale de sauteurs à ski ont commencé leur entraînement, hier, à Winter Park, au Colorado. Il s'agit de John McInnis, Don Grady, Jim Gulleekson, tous de l'Ouest canadien; Pat Morris et Don Fripp, d'Ottawa; Chris Langmaid, d'Oshawa; Ulf Kvendo, de Rosemère, et Sdeck Mezl, de Montréal.

Monopole torontois

Violetta Nesukaitis, de Toronto, a remporté la finale du tournoi de tennis sur table de l'Ontario, l'emportant aux dépens de Jose Tomkins, également de la Ville Reine.

Max Marinko, un autre Torontois, a triomphé dans le simple masculin tandis que dans le double masculin, les Torontois Martin Ivakitch et Derek Wall ont triomphé et Marie Kerr et Audrey Pavins, toujours de Toronto, l'ont emporté dans le double féminin.

Mlle Nesukaitis, dans le double mixte, a gagné en compagnie du seul joueur de l'extérieur de Toronto, soit Modris Zults, d'Hamilton.

Un lourd record

Le Soviétique Ivanschenkov a brisé le record mondial des trois levées de la classe milourd en haltérophilie, samedi, avec un total de 1,086 livres, selon une agence de nouvelles est-allemande.

Les performances du Soviétique se résumeraient ainsi: 353 livres à l'arraché, 320 livres au développé et 413 livres à l'épaulé-jeté. L'ancien record était de 1,080 livres.

25,000 lits ?

Le Comité d'Organisation des Jeux olympiques de 1972, à Munich, a révélé que selon ses plans, au moins 25,000 lits d'hôtels devront être disponibles pour les visiteurs. C'est là le double du nombre matériellement disponible à l'heure actuelle.

Victoire japonaise

Le conducteur japonais Minoru Kawai, au volant d'une Toyota-Sept, a résisté à la poussée de neuf redoutables conducteurs étrangers et a remporté la World Challenge Cup de $65,000 à la piste de Fuji, au Japon.

Il a terminé au premier rang de cette course de 200 milles (75 tours de piste) devant les meilleurs coureurs de la série Can-Am, dont l'Américain Jack Parsons et a ainsi empoché $15,500.

Le Britannique John Cannon, sur Ford GTA, a pris le 2e rang, suivi de l'Allemand Lothar Motschenbarcher. Le Canadien Roger McCaig, sur McLaren M-6B, a dû se contenter du 10e rang à cause de troubles mécaniques.

Une autre victoire des Carabins

Dirigés, à l'offensive, par Michel Guay, qui a marqué 2 buts, les Carabins de l'Université de Montréal ont disposé du Rouge et Or de Laval au compte de 6-5, samedi, dans un match de l'Association athlétique Québec-Ottawa.

Par ailleurs, Bob Aubé a réussi le truc du chapeau pour conduire l'Université d'Ottawa à une victoire de 6-3 aux dépens des Golden Geal de l'Université Queen.

Enfin, le Vert et Or de l'Université de Sherbrooke a disposé des Redmen du Collège Militaire Royal 3-2 tandis que les Gaitors de l'Université Bishop ont défait le Collège Macdonal 5-4 et que les Redmen de McGill ont disposé des Blues de l'Université de Toronto 9-6.

Jacklin unanimement

Le jeune golfeur britannique Tony Jacklin, vainqueur de l'Omnium de

Saigon contredit le Pentagone et dit qu'il n'y a pas eu massacre à Son My

d'après Reuter, AP, AFP

Le ministère de la Défense du Sud-Vietnam a nié en fin de semaine que des Américains aient commis un massacre à Son My, dans la province de Quang Ngai, en mars 1968, et ce, en dépit du fait que le Pentagone a reconnu le fait du massacre et a même porté une accusation de "meurtre prémédité" contre deux officiers américains.

Les témoignages confirmant le massacre continuent à affluer. Un autre ex-militaire américain a déclaré à Tulsa, en Oklahoma, que des troupes américaines avaient reçu ordre de raser le village sud-vietnamien de Song My parce qu'on le jugeait infesté de Vietcong. "Tout bien et toute personne ont été fauchés", a déclaré Charles Gruver au cours d'une entrevue hier. "Les hommes, les femmes, les enfants... tout y a passé. Seules les poules ont été épargnées."

Le Pentagone a porté, vendredi, des accusations précises contre deux officiers américains.

Le lieutenant Calley est accusé du meurtre prémédité d'une centaine de civils en mars 1968, dans le village de Song My, dans la province de Quang Ngai au Sud-Vietnam. Un sergent de son peloton, David Mitchell, est accusé pour sa part, de voies de fait avec intention de commettre un meurtre.

L'armée américaine a annoncé que 24 autres militaires font présentement l'objet d'une enquête relativement à cette affaire. Neuf sont toujours dans l'armée tandis que les 15 autres ont été démobilisés.

Le communiqué du ministère de la Défense sud-vietnamien démentant que des militaires américains aient massacré une centaine ou davantage de civils vietnamiens, a été publié moins de 24 heures après que le gouvernement américain eut décidé de faire une enquête sur cet incident.

La publication de ce communiqué a surpris les journalistes étrangers dans la capitale sud-vietnamienne. Ils se demandent comment une enquête a pu aboutir en si peu de temps à de telles conclusions alors que, manifestement, les enquêteurs ont juste eu le temps de se rendre dans la province de Quang Ngai, à quelque 300 milles au nord-est de Saigon.

Un journaliste ayant demandé au porte-parole du gouvernement vietnamien s'il ne pensait pas qu'il y ait contradiction entre le démenti du ministère de la Défense sud-vietnamien et les accusations portées par les autorités américaines contre les militaires américains, le porte-parole s'est contenté de répondre qu'il n'était pas au courant des informations de Washington à ce sujet.

Il a répété qu'il n'y avait pas eu de massacre, mais que 25 civils vietnamiens avaient été tués par des attaques aériennes dans le village de Son My, lors d'une opération menée par des soldats de la division américaine "American".

Cent vingt-cinq "communistes" avaient également été tués dans les combats, a-t-il ajouté, sans préciser si ces "communistes" étaient uniquement des hommes membres du FNL.

Le communiqué précise que les éléments de la division "Americal" s'étaient heurtés à une très forte opposition dans le village qui avait été fortifié par les Vietcong et était administré par lui. La population, ajoute le communiqué, "avait été forcée de rester sur place" pendant l'attaque des forces américaines.

Effondrement d'un orphelinat

SAIGON (UPI) — Un orphelinat de trois étages, endommagé pendant une offensive vietcong il y a 18 mois, s'est effondré samedi à l'aube, broyant à mort neuf enfants ainsi qu'une institutrice, dans des tonnes de débris de ciment.

Des soldats américains et sud-vietnamiens ainsi que des civils ont pu retirer 28 enfants des décombres; plusieurs sont gravement blessés.

Nixon se cherche un candidat

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — Le président Richard Nixon a dit samedi qu'il poursuivra sa lutte destinée à "restaurer l'équilibre approprié" à la Cour suprême des Etats-Unis, malgré le rejet du sénat de sa nomination du juge Clement F. Haynsworth.

M. Nixon, ainsi, s'accorde deux mois de réflexion avant de soumettre au sénat le nom d'un nouveau candidat pour le siège laissé vacant par M. Abe Fortas, à la suite de la défaite que la Chambre haute lui a infligée vendredi, en rejetant par 55 voix contre 45, le nom de M. Haynsworth.

En choisissant M. Haynsworth, le président Nixon cherchait à rétablir à la Cour suprême un meilleur équilibre entre les libéraux, qui dominent actuellement, et conservateurs. Son choix s'était porté sur un homme dont personne ne met en doute l'honnêteté, mais qui avait eu maille à partir avec les syndicats et les organisations de défense des droits civiques, à la suite de certaines décisions qu'il avait été amené à prendre au tribunal fédéral de Greenville, en Caroline du Sud, où il siège.

De plus, certains de ses intérêts financiers personnels dans des affaires ayant eu des démêlés avec la Cour suprême ou la Cour fédérale de Greenville n'avaient pas été révélés publiquement.

La conjonction de ces divers facteurs avait fait du cas Haynsworth une grande affaire politique depuis que la Maison Blanche avait envoyé son nom au sénat le 18 août dernier. Pendant ces longues semaines, le président, par l'intermédiaire de ses agents au Congrès, faisait une pression considérée comme "intolérable" par de nombreux sénateurs, notamment des républicains libéraux, menacés de ne pas avoir l'appui du parti lors du renouvellement de leurs mandats.

Les policiers israéliens ont peine à contenir la colère de la foule juive de cette ville-forteresse du nord d'Israël qui veut faire un mauvais parti à la population arabe, à la suite d'une récente série d'actes de sabotage. Un climat explosif règne dans la ville portuaire, située à 12 milles au nord de Haïfa.

Raid de quatre heures sur l'Egypte ; le terrorisme irrite les Israéliens

d'après AFP, UPI, Reuter, PA

Un raid aérien de quatre heures contre des positions égyptiennes sur la zone occidentale du canal de Suez; accrochages évités de justesse entre les communautés juive et arage de la ville portuaure de St-Jean d'Acre; terrorisme à Jenini, en Cisjordanie: tel est le bilan des événements survenus en fin de semaine dans le conflit siraélo-arabe.

Les journaux de Jérusalem et de Tel Aviv décrivent ainsi l'importance du raid effectué hier soir contre la rive égyptienne du canal de Suez : "La lumière des incendies et les explosions ont illuminé le canal d'un bout à l'autre. Aucun raid aérien n'a duré aussi longtemps depuis la guerre de Six jours."

Ce raid israélien était en guise de représialles contre deux incursions de commandos égyptiens au cours desquels, selon le Caire, quatre tanks auraient été détruits, deux endommagés et plusieurs sollats juifs tués.

Un véritable climat d'émeute a régné hier dans cette ville du nord d'IsraëDP2l alors que la communauté juive a voulu faire un mauvais parti à ses concitoyens arabes. La colère des résidents juifs a été provoquée par les récents et multiples actes de sabotages perpétrés par des terroristes arabes. Les forces de l'ordre ont difficilement ramené le calme. Par ailleurs, un important metériel de sabotage a été saisi dans deux maisons du village de Madj El Kroum, près de St-Jean d'Acre. Quatre personnes ont été arrêtées. Elles appartenaient au même réseau que les deux habitants de ce village qui ont été tués dans la nuit de samedi à dimanche lorsque la voiture dans laquelle ils transportaient des explosifs a sauté accidentellement. Selon les autorités israéliennes, tous les membres de ce réseau, âgés de 25 à 30 ans, étaient en contact avec une organisation de commandos dans le secteur de Naplouse, en territoire jordanien occupé.

Deux policiers israéliens ont été grièvement blessés et deux Arabes tués, ce matin, à Jenine, au cours de l'arrestation d'un certain nombre de suspects.

Alors que la police s'apprêtait à pénétrer dans une maison pour effectuer une perquisition, elle fut accueillie par un tir nourri d'armes automatiques. Les policiers ont riposté et au cours de la fusillade, deux Arabes qui se trouvaient à l'intérieur ont été tués et deux policiers israéliens grièvement blessés. Deux autres habitants de la maison ont pu s'évader.

C.C.Dayan: pas de démission

Un porte-parole du ministère israélien de la Défense a catégoriquement démenti la rumeur voulant que le ministre Moshé Dayan ait eu l'intention de remettre sa démission. "En réalité, le ministre de la Défense n'a jamais quitté une séance de cabinet avant la fin des travaux, n'a pas rédigé de lettre de démission et partant n'a jamais été prié de reprendre son poste parmi ses collègues par Mme Golda Meir ou indirectement", déclare le communiqué du ministère.

Cette rumeur de démission possible aurait été provoquée par l'existence d'un différent au sein du cabinet Meir sur la politique de punition des "complices conscients des saboteurs".

Le premier ministre Golda Meir, interviewà par les correspondants de deux grands quotidiens américains, a réitéré ses déclarations antérieures en ce qui concerne les territoires arabes occupés depuis la guerre de Six jours.

Cabot Lodge nie avoir refusé des réunions secrètes à Paris

d'après AFP et UPI

L'ambassadeur Henry Cabot Lodge qui démissionnait, la semaine dernière, de son poste de chef négociateur des Etats-Unis à la conférence de Paris sur le Vietnam, a catégoriquement démenti aujourd'hui les propos tenus par son homologue nord-vietnamien à la Conférence, lequel a soutenu récemment que M. Lodge avait refusé d'avoir avec lui des entretiens secrets.

Dans une déclaration remise à la presse, ce matin, M. Lodge précise sa pensée. Le délégué d'Hanoï, M. Xuan Thuy, a tort de laisser entendre que lui-même, Cabot Lodge, aurait refusé de traiter avec le représentant d'Hanoï en conversation privée, de questions générales du Vietnam, n'acceptant que de parler du retrait mutuel des troupes.

"Pour notre part, a dit M. Lodge, nous sommes prêts à discuter de toutes les questions relatives à la paix."

Ce démenti vise une interview que M. Xuan Thuy accordait au journaliste américain Harrisson Salisbury du New York Times.

Pendant ce temps, au Sud-Vietnam, la "vietnamisation" des opérations enregistrait un recuel en fin de semaine. En effet, des troupes américaines durent courir à la rescousse des soldats sud-vietnamiens qui menaient seuls jusqu'ici les opérations le long de la frontière cambodgienne.

Huit Américains ont été blessés dans l'opération d'appui qui a eu lieu à 13 milles au nord-est de Ban Me Thuot, localité qui se trouve à 175 milles au nord-est de Saigon.

A Long Binh, un général de l'armée américaine a dit aujourd'hui que les alliés avaient désormais la situation "bien en main" au Sud-Vietnam, mais il a mis ses compatriotes en garde contre les risques d'un retrait trop rapide des troupes américaines.

Le général Julian J. Ewell, commandant des quelque 100,000 soldats américains stationnés dans les onze provinces qui entourent Saigon, a dit au cours d'une conférence de presse que le Sud-Est asiatique demeurerait un foyer de guerre pour peut-être encore 150 ou 200 ans.

Spiro Agnew justifie ses propos acerbes

NEW YORK (AFP, UPI) — "Comme la grande majorité silencieuse, c'est parce que j'en avais assez", affirme le vice-président Spiro Agnew, pour justifier ses multiples dénonciations des protestataires, au cours des dernières semaines.

Répondant à l'invitation de l'hebdomadaire américain "Life", M. Agnew déclare que ni le président Nixon, ni personne d'autre ne l'ont poussé à dénoncer les critiques de la politique vietnamienne du gouvernement. "Par principe, dit-il, les protestations sont négatives. Elles n'offrent aucune solution constructive et nuisent à l'atmosphère qui permet la formulation de réponses positives. Elles sont devenues une politique et un programme en soi. C'est du négativisme par essence".

Une fois de plus le vice-président a reproché aux pacifistes d'encourager le gouvernement nord-vietnamien à poursuivre le combat eet à s'entêter à la table de conférence aux entretiens de Paris.

Par ailleurs, le commentateur de nouvelles, Walter Cronkite, a dit au cours du week-end que les critiques du vice-président Agnew au sujet des nouvelles télévisées, non seulement menacent la liberté de parole, mais le droit au peuple à l'information.

M. Cronkite était l'invité de la Chambre de commerce de St-Joseph, Montana, et il a précisé: "Nous ne défendrons pas seulement notre propre liberté de la presse, mais le droit du peuple d'être informé".

M. Cronkite a ajouté que depuis les allégations du vice-président quant au manque d'objectivité des commentateurs, des hauts fonctionnaires du gouvernement ont téléphoné à plusieurs stations de télévision dans le pays pour leur demander si elles avaient l'intention de diffuser des éditoriaux sur les propos de M. Agnew, quelle position elles adopteraient et quelles étaient les affiliations politiques de certains commentateurs de la télévision.

"Les journalistes se doivent d'être objectifs, ce qui signifie présenter tous les faits au public", a conclu M. Cronkite.

Mme Gandhi fait expulser le président du Congrès

LA NOUVELLE DELHI, Inde (AFP) — Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, et ses partisans, ont retiré la présidence du parti du Congrès à M. Siddavanahalli Nijalingappa et décidé d'élire son successeur à la fin de cette année.

Cette décision a été prise samedi au cours d'une réunion du conseil du parti du Congrès, sa plus haute instance, qui avait élu à la présidence de la session Mme Gandhi par 432 mandats sur 685, soit 60 pour cent des voix. Mme Gandhi dispose, d'autre part, de 70 pour cent des voix des parlementaires des deux Chambres.

S'adressant au conseil, Mme Gandhi a accusé l'opposition conservatrice de "travail fractionnel" et a ajouté que "les portes du parti seraient fermées à ceux qui ne souscrivent pas à son programme et à sa politique".

Elle a, en revanche, déclaré qu'elles étaient ouvertes à ceux qui acceptaient la politique du parti même s'ils viennent de partis conservateurs, tels le Swatantra et le Jan Sangh (extrémiste hindou).

Enfin, M. Subramaniam, ancien ministre du Ravitaillement, a été élu président par intérim du parti du Congrès, en attendant l'élection d'un président permanent pour succéder à M. Nijaligappa.

téléphoto PA

Sous l'égide du mahatma

Retenant ses larmes, le premier ministre Indira Gandhi, de l'Inde, a présidé samedi à New Delhi une réunion de la faction qui l'appuie dans le parti du congrès. Mme Gandhi, parlant sous la photo du célèbre Mohandas Gandhi, a précisé qu'elle ne dérogerait pas de sa politique socialiste, même si elle était expulsée du vieux parti au pouvoir par les leaders de la vieille garde.

Le torchon brûle entre les deux Congos

KINSHASA, (AFP, UPI) — La frontière entre les deux Congos (Kinshasa et Brazzaville) a été fermée par les autorités des deux pays riverains du Congo, et les ressortissants respectifs ont été priés d'évacuer les deux capitales.

Ce sont les premières mesures de sécurité militaire prises au lendemain de l'affrontement verbal entre les deux pays qui a marqué la journée de dimanche.

Hier en effet, le président Mobutu, à l'occasion du quatrième anniversaire de son accession au pouvoir, avait déclaré, faisant allusion à la campagne de provocation que Brazzaville menait, selon lui, sur les ondes, que le Congo-Kinshasa n'avait jamais tenté de renverser le gouvernement d'un pays quelconque. "Mais, avait-ajouté textuellement, "si effectivement nous nous voulions occuper Brazzaville, cela ne nous demanderait pas deux heures, et ce serait alors l'affaire du Conseil de sécurité, qui inviterait Kinshasa à se retirer du territoire occupé".

Congo-Brazzaville a aussitôt répliqué par sa radio "La Voix du peuple, en affirmant qu'il considérait cette déclaration du président Mobutu comme une déclaration de guerre.

La radio de Brassaville a également annoncé que tous les vols aériens étrangers au-dessus du territoire congolais étaient suspendus, ses diplomates rappelés de Kinshasa et tout mouvement de personnes et de biens d'une rive du fleuve à l'autre interdit. Des mesures identiques ont été prises aussitôt par le général Mobutu.

Dans un éditorial publié ce matin, l'Agence congolaise d'information (ACI) avertit sombrement Kinshasa, "qui chaque matin récite son credo capitaliste", que s'il obstine à tenter de venir faire la loi ici, il aura la désagréable surprise de savoir qu'en dépit de l'appui logostique dont il dispose, la guerre populaire, qui décima les grognards de Napoléon, en Espagne, aura sa deuxième edition".

La colère du président Mobutu avait été motivée par des allégations de complot lancées, une fois de plus, sur les ondes de la radio de Brazzaville, qui l'avaient aussi accusé d'"avoir peur des communistes".

"Si je n'ai pas encore répondu à ces injures, a-t-til répliqué, c'est parce que j'ai préféré suivre les conseils des chefs d'Etat africains de l'OCAM (Organisation commune africaine et malgache) qui avaient insisté sur la nécessité de mettre fin à la guerre des ondes en Afrique".

Les deux Etats qui s'affrontent sont très inégaux en superficie, en population et en potentiel économique et militaire: Kinshasa mesure 905,000 milles carrés (un tiers des Etats-Unis) et possède 16,000,000 habitants. Brassaville mesure que 139,000 milles carrés et ne possède que 860,000 habitants. De beaucoup le plus riche des deux pays, l'ancien Congo belge a conservé des strcutures capitalistes, tandis que l'ancien congo français s'est donné une régime "révolutionnaire".

● SUGGESTION DE CADEAU POUR LES FETES ●

Voyez mieux... étudiez mieux

avec l'authentique

Lampe "Collège"

(choix de socle et fût en noyer ou laiton blanc antique)

Complète avec ampoule spéciale 200 watts

Prix régulier 23.95

PRIX PINEAULT $15.95

(prix à nos magasins)

ajouter $1.00 si livrée à Montréal

ajouter $1.50 si livrée en province

PINEAULT LIBRAIRES

AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE

3320 est, ONTARIO, angle Darling, 526-9241

2001 est, MONT-ROYAL, angle Bordeaux, 526-6641

2339 est, BEAUBIEN, angle Des Ecores, 722-4671

Une nouvelle lutte d'envergure s'organise contre le bill 63

par Pierre GODIN

Une nouvelle lutte d'envergure contre le bill 63 se prépare et le président de la Ligue pour l'Intégration scolaire (LIS), M. Raymond Lemieux, en a indiqué, hier, à l'occasion de la Fête des Patriotes de 1837, les objectifs principaux:

- mobilisation de l'opinion publique pour exiger que le gouvernement n'applique pas le bill 63 tant qu'il n'aura pas consulté la population;
- démission du gouvernement Bertrand et élections générales sur la question linguistique — le vote de 67 députés sur 108 à l'Assemblée nationale n'est pas représentatif de la nation québécoise;
- organisation de la résistance à la répression qui s'installe partout au Québec avant qu'il ne soit trop tard, c'est-à-dire avant que les Québécois ne se réveillent avec un "Etat totalitaire, fasciste et autoritaire" solidement établi.

Ce programme, qui constitue une étape nouvelle dans l'escalade contre le bill 63, selon les termes mêmes de M. Lemieux, a été rendu public alors que des journaux de fin de semaine dévoilaient un projet de "moratoire national", pour le 5 décembre, que certains groupements du Front du Québec Français (FQF) seraient à mettre au point.

Le président du FQF, M. François-Albert Angers, a déclaré hier soir, dans un communiqué de presse, que l'annonce d'un moratoire national était prématurée même s'il n'était pas impossible qu'une telle manifestation ait lieu dans un avenir prochain.

Selon M. Angers, avant d'en arriver là, le FQF doit d'abord entreprendre une grande campagne d'information et de sensibilisation du peuple québécois sur les véritables implications de la loi 63. Il faut d'abord informer la majorité francophone au sujet du bill 63 plutôt que de vouloir "entrainer dans des manifestations sans lendemain une foule de personnes qui ne savent pas exactement ce pourquoi elles manifestent", a conclu le président du FQF.

C'est à l'occasion de la cérémonie annuelle pour commémorer la résistance victorieuse des patriotes de 1837 contre les armées britanniques venues à Saint-Denis-sur-le-Richelieu pour y terroriser la population que M. Lemieux a dévoilé les prochaines étapes du combat contre le bill 63, adopté la semaine dernière par l'Assemblée nationale.

Quelques centaines de personnes, représentant plusieurs mouvements, ont participé à une courte cérémonie où l'on a déposé des couronnes de fleurs devant le monument élevé à la mémoire des patriotes dans le parc de cette petite municipalité. La cérémonie extérieure a été suivie d'une assemblée où M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal (CSN), a également pris la parole, de même que M. Réginald Chartrand.

Le député Union Nationale du comté de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, est venu "à la sauvette" déposer lui aussi une couronne de fleurs en compagnie du maire de Saint-Denis.

M. Bousquet a déposé son tribut en vitesse avant même que n'arrive la caravane des automobiles, partie de Montréal une heure et demie plus tôt mais qui tardait. Le député unioniste avait d'ailleurs fait savoir, la veille, qu'il ne resterait que quelques instants à la cérémonie et qu'il ne participerait pas à l'assemblée.

Certains orateurs ont marqué leur ironie au sujet du "caractère expéditif" de la visite de M. Bousquet. Un descendant des patriotes de 1837, M. Jean-Jacques Dragon, qui habite la municipalité de Saint-Denis-sur-le-Richelieu, a souligné que M. Bousquet aurait dû "être plus pressé" pour voter contre le bill 63 à l'Assemblée nationale. On sait que le député unioniste n'était pas présent en Chambre lors du vote de la semaine dernière.

Au cours de l'assemblée, très animée, où le ministre de la Justice, M. Rémi Paul, fut la bonne tête de turc et où les participants engageaient les orateurs à surveiller leurs propos susceptibles, par les temps qui courent, d'être séditieux, M. Lemieux lança:

"Le temps n'est pas à la joie. Les Québecois sont en deuil des héros de Saint-Denis. Ils sont aussi en deuil de leur langue et de leur culture que le gouvernement de l'Union Nationale tente d'étouffer. Ils sont en deuil de la démocratie et des libertés civiles que la ville de Montréal tente elle aussi d'étouffer."

Le président de la LIS a dit que les Québécois doivent prendre conscience de ce qu'ils sont 132 après la bataille de Saint-Denis. "C'est toujours la même lutte que nous menons et la même répression que nous subissons".

Tous les moyens

Soulignant que l'épisode du bill 63 a démontré que le gouvernement était coupé de la population et que la "majorité silencieuse", si elle existe, est avec ceux qui s'opposent à la loi et veulent défendre le droit de manifester, M. Lemieux a affirmé qu'il faut être prêt à faire les sacrifices nécessaires et à prendre tous les moyens pour gagner la lutte "de notre langue et de notre identité collective". Si on perd cette lutte, a-t-il ajouté, toutes les autres le seront également.

De son côté, M. Michel Chartrand, vêtu de sa légendaire chemise rouge vif et acclamé comme un héros, n'y est pas allé de main morte. Direct et pratiquant avec succès une forme d'humour brutal, le président du Conseil central de Montréal (CSN) a fustigé, tour à tour:

— nos députés, des "veaux", a-t-il lancé, en s'excusant auprès des veaux!

— Rémi Paul, de la "bouillie pour les chats" mais qu'il ne conseille pas de donner à son chat car "ça va le faire mourir"!

— le ministre Cardinal, qui marche maintenant avec le bill 63 "parce que la caisse électorale de l'UN vient de lui rembourser ses dépenses occasionnées par le cirque de Québec" (le congrès à la chefferie)!

— la justice, qui est une farce au Québec — et de raconter que lors de son passage à la Cour, la semaine dernière, on a amené devant le juge un gars qu'on avait oublié en prison durant 14 mois et sans procès!

— le député fédéral anglophone Allmand, qui a demandé sa réincarcération — "on va en prendre soin tantôt, d'Allmand".

Optimisme

M. Chartrand a dit que les événements récents au Québec le rendaient optimiste. On est sur la voie de devenir maître chez nous. L'opposition au bill 63 a démontré que le peuple est contre les "faiseux de loi pour les étrangers".

On est bien parti, a lancé le leader syndical. On est bien embrayé. Il s'agit maintenant de lutter sur tous les fronts, a-t-il ajouté en soulignant que le mouvement ouvrier bougeait et qu'il s'en allait sur le plan politique.

Le bill 63, a poursuivi M. Chartrand, c'est une séquelle de la conquête. La solution à nos problèmes, elle est dans le peuple qui ne veut pas du bilinguisme, qui veut dire l'anglicisation. Les gouvernements doivent tomber de la seule façon dont on doit les faire tomber, a-t-il commenté sans plus préciser.

Selon M. Chartrand, dorénavant au Québec, il va se produire des événements à chaque fois que quelqu'un "va écoeurer un Canadien français", et ce sera la faute de nos gouvernements et de ceux qui administrent la justice au Québec.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

A la mémoire des Patriotes de 1837

Quelques centaines de citoyens, représentant divers mouvements, ont commémoré hier, sous la neige, la victoire remportée en 1837 par les Patriotes, à Saint-Denis-sur-le-Richelieu. Une vingtaine de couronnes de fleurs ont été déposées devant le monument élevé à leur mémoire. Le député unioniste de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, a été le premier à le faire en compagnie du maire de cette municipalité.

1,500 personnes ont vu "63 artistes en CALIS"

par Jean-Claude TRAIT

Une centaine d'artistes et environ 1,500 spectateurs en CALIS s'en sont donné à coeur joie, hier dimanche, dans la salle du centre récréatif Maisonneuve, à Montréal.

Une des vedettes les plus attendues fut certainement Louise Marleau, la charmante escorte du premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Viendra? Viendra pas? le "suspense" dura une partie de la soirée... jusqu'à ce que l'animateur annonce que la jeune fille était malheureusement retenue ailleurs.

Ce gigantesque spectacle était organisé par le Comité d'action de la LIS (CALIS) et par le Front commun des artistes pour commémorer la victoire de Saint-Denis "dans le but de prolonger la lutte des patriotes, ainsi que l'a ajouté Raymond Lemieux, de poursuivre la campagne de lutte contre le projet de loi 63, de démontrer la haute valeur de la culture que nous défendons."

Chansons et monologues, ayant pour thème principal l'indépendance, se succédèrent sans cesse de midi à minuit. Ovations et applaudissements prolongés saluaient.

Et tous les artistes qui se produisirent, évidemment à titre bénévole, eurent droit à de fort bruyants rappels. Citons notamment Pauline Julien, Marie Savard, Ginette Letondal, Louise Turcot, Yvon Deschamps, Raymond Lévesque, Marcelle Pallascio, Louise Forestier, Tex, Claude Landré, etc.

Joël Denis, le Jazz libre du Québec et la Révolution française, eux aussi tant attendus, ne purent participer aux festivités.

Le tout se termina par une farandole composée par les artistes fleurdelisés en tête.

Une commission présidentielle recommande de contrôler les circonstances menant au crime

WASHINGTON (Reuter) — Si on n'exerce pas un contrôle sur les circonstances qui mènent au crime, les villes américaines deviendront peut-être des antres de viols, de meurtres et de vols, a déclaré dimanche une commission présidentielle.

Dans ce cas, précisait le rapport de la commission nationale sur les causes et la prévention de la violence, les villes se transformeront rapidement en "société de crainte et de défense".

De puissantes forces sociales se développent dans les taudis, les ghettos noirs et chez les groupes minoritaires et elles risquent d'exploser, ajoutait le rapport.

Selon la commission, l'indice des crimes violents est particulièrement élevé chez les jeunes de 15 à 24 ans et dans les ghettos noirs.

Il ne faut pas voir là, a souligné le président de commission, M. Milton Eisenhower, un rapport entre la race et le crime.

"Le rapport se trouve entre la pauvreté et le crime", a précisé M. Eisenhower

La commission a préconisé l'amélioration du système de justice pénale pour endiguer la montée de la violence. Les organismes chargés de l'application de la loi ont également besoin de renforts.

Statistiques

Le rapport a cité des statistiques du FBI montrant qu'aux Etats-Unis, de 1960 à 1968, le taux des meurtres avait grimpé de 36 pour cent, celui des viols de 65 pour cent, les voies de fait de 67 pour cent et les vols de 119 pour cent.

"La comparaison des taux de crimes violents de notre pays avec ceux des autres nations modernes stables donne incontestablement le premier rang aux Etats-Unis, a affirmé M. Eisenhower.

"Notre taux d'homicides fait plus que doubler celui de notre plus proche concurrente, la Finlande, et dépasse de quatre à 12 fois celui d'une douzaine d'autres pays développés, dont le Japon, le Canada, l'Angleterre et la Norvège.

"Les moyennes relevées entre 1963 et 1967 donnent aux Etats-Unis un taux de viols 12 fois plus élevé que celui de l'Angleterre et des Galles et trois fois plus élevé que celui du Canada. Notre taux de vols équivaut à neuf fois celui de l'Angleterre et des Galles et double celui du Canada. Nos voies de fait doublent ceux de l'Angleterre et des Galles et dépassent de 18 fois celles du Canada".

Structures urbaines

La commission présidentielle a esquissé un tableau des structures des grandes villes dans quelques années. Certaines prévisions sont déjà confirmées par la réalité.

— Faute de politiques venant de l'Etat, le port d'armes sera presque général dans les banlieues. Les résidences seront bardées de dispositifs de surveillance électronique et des comités de citoyens pallieront à l'insuffisance de la protection policière.

— Les autoroutes seront des corridors reliant des régions sûres et les véhicules privés et commerciaux seront blindés et munis de vitres incassables et d'outillage de sécurité.

— Les quartiers des centres-villes seront plus ou moins sûrs et les ghettos deviendront des foyers de terreur et de crime.

— Entre l'insécurité et l'insalubrité des centres-villes et la propreté et la sûreté des zones prospères, se développera une haine accrue et désespérée, marquée de violence d'une part et de défense de l'autre.

Les techniques de communications peuvent devenir une source de pollution de l'esprit

— huit spécialistes au congrès libéral de Harrison Hot Springs

de notre envoyé spécial

HARRISON HOT SPRINGS — Si les techniques nouvelles de communications multiplient les possibilités de développement de la société, elles peuvent aussi devenir une source dangereuse de pollution de l'esprit.

C'est là l'un des avertissements qui se dégagent des discussions sur les communications tenues à la conférence libérale de Harrison Hot Springs.

Huit spécialistes des problèmes nouveaux que pose le développement phénoménal des moyens de communications, surtout les ondes, ont fait ressortir un certain nombre de dangers qui menacent la société des années 70, qui sera dominée par les satellites et autres techniques nouvelles.

Par exemple, on a évoqué les dangers:

- de créer un prolétariat intellectuel pire que tous les prolétariats engendrés par la société industrielle;
- de vider la personnalité des masses en l'étourdissant de messages raffinés;
- de modifier l'équilibre canadien en établissant un contact permanent entre gens du nord et gens du sud, plutôt qu'entre Canadiens de l'Ouest et Canadiens de l'Est;
- d'ajuster la culture à une question de marchés et de rentabilité, où les idées chercheraient en vain leur place;
- de confier à des monstres administratifs (les conglomérats de télécommunications) l'orientation de la société, en leur laissant déterminer les standards des canaux de transmission des idées;
- de stéréotyper la vie quotidienne des gens par un recours trop uniformisé aux techniques rigides de transmissions.

On a aussi émis la crainte que les radiodiffuseurs canadiens ne puissent soutenir la concurrence des chaînes américaines, les coûts de transmissions est-ouest étant trop onéreux pour les chaînes canadiennes.

D'autre part, on a souligné l'avantage de pouvoir offrir aux Canadiens la meilleure programmation sur le marché mondial, ce qui peut risquer de diminuer le contenu canadien des programmes de télévision, et nuire, à long terme, à l'identité canadienne, firent remarquer d'autres participants.

Certains délégués ont cependant accueilli avec satisfaction ce phénomène d'inter-pénétration des ondes, notant qu'il ferait disparaître les régionalismes et ferait diminuer les tensions dans le monde.

Les libéraux ont paru préoccupés par le besoin de faire intervenir l'Etat pour protéger l'intimité de l'individu et son droit de penser, sans pouvoir préciser toutefois la forme que pourrait prendre cette réglementation.

On a aussi fait état du coût énorme que suppose le recours intensif, sur l'étendue du territoire canadien, aux plus modernes instruments de télécommunications, nommément les satellites et les télécâbles.

Réaménagement de notre politique extérieure

HARRISON HOT SPRINGS — Les libéraux ont consacré une de leurs dernières séances d'études aux affaires internationales. Et ils se sont laissés en se donnant pour mot d'ordre de réaliser dans la politique étrangère un meilleur équilibre entre les besoins et les intérêts du Canada et la morale internationale.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a paru dans l'échange beaucoup plus à l'aise que lorsqu'il est dans le voisinage du ministère qu'il dirige et il a lui aussi prêché le réalisme, un réalisme qui tienne compte à la fois de notre position dans le monde et de nos besoins et de nos ressources.

Une demi-douzaine d'universitaires avaient été invités à s'adresser à l'assemblée, et comme dans plusieurs autres ateliers, ils ont été accusés par certains participants de n'avoir pas fait, dans leur contribution, l'effort auquel le parti et la population s'attendent d'eux.

De leurs interventions ont paru se dégager les priorités suivantes pour les années qui viennent:

- élaborer au plus tôt une politique à l'égard des Etats-Unis;
- faire de même pour ce qui est de la Chine et de l'ensemble asiatique;
- accélérer par tous les moyens diplomatiques et économiques le développement des pays du tiers-monde;
- créer un conseil national d'aviseurs en matière de politique internationale.

Intervenant dans le débat, le doyen Maxwell Cohen a dit que toutes ces priorités devraient être élaborées en tenant compte à la fois de la survivance du Canada dans sa forme actuelle et de sa survivance comme entité distincte dans l'ensemble nord-américain. De même, le Canada doit tenir compte de son double voisinage avec les nations les plus puissantes du monde, les Etats-Unis et l'URSS.

Avant de reprendre à son compte les objectifs fixés par le gouvernement à la politique étrangère du Canada, le ministre M. Mitchell Sharp a tenu à signaler à ses détracteurs de toutes familles politiques que la mauvaise réputation actuelle du ministère en matière de politique étrangère lui vient tout autant des choses qu'il ne fait pas que des attitudes moralisatrices qu'il a prises dans le passé en matières internationales.

Il a demandé aux libéraux et aux Canadiens de ne pas exagérer, dans la discussion de nos politiques internationales, le pouvoir et l'influence du Canada dans le monde.

Caouette demande de verser un salaire aux étudiants

Le leader créditiste, M. Réal Caouette, a demandé l'établissement d'un système d'éducation gratuite qui, de plus, accorderait un salaire aux étudiants canadiens fréquentant les universités.

S'adressant à un groupe de 28 étudiants en commerce de l'Université Luthérienne de Waterloo, en Ontario, actuellement en visite à Montréal, M. Caouette a dit samedi que le gouvernement n'accorde pas l'aide appropriée et l'encouragement nécessaire aux étudiants d'universités.

"Plutôt que d'aider les étudiants d'universités, le gouvernement fait démarrer ceux-ci dans la vie avec un lourd fardeau de dettes", a-t-il dit, faisant ainsi allusion au programme d'aide aux étudiants, qui procure à ces derniers des prêts allant jusqu'à $1,000 par année.

Au cours d'un voyage en URSS, M. Caouette a découvert que l'éducation y était gratuite et que les étudiants soviétiques recevaient un salaire de $30 par mois.

Un système semblable devrait être établi au Canada "aussitôt que possible", a-t-il dit.

"Comment se fait-il que dans un pays communiste l'éducation est gratuite pendant que nous, le bon peuple libre du monde occidental nous ne pouvons faire la même chose?"

"Je pense que les étudiants devraient être payés pour fréquenter l'université parce qu'ils travaillent tout aussi fort que n'importe quel travailleur en Amérique du Nord", a ajouté le chef créditiste.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

BARRE (Omer) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Omer Barré, président d'Omer Barré Ltée, époux de Claire Perrier, père de Berthe, Roger, Normand, Thérèse, Claudette, demeurant à 279, boul. Ste-Rose, Cité Laval. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue De Salaberry,

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Rose, Ville de Laval, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal.

BLANCHARD (Adrienne) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Veuve Roméo Blanchard, née Adrienne Landry, demeurant rue Brébeuf. Elle laisse une fille Gilberte. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTAGNER (Fabien) — A St-Anicet, le 22 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Fabien Castagner, époux de Catherine Trottier. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Salle paroissiale,
St-Anicet,

pour se rendre à l'église paroissiale, direction Rodrigue Montpetit, où le service sera célébré à 3 h., et de là, au cimetière de Huntingdon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Gaston) — A Ville St-Laurent, le 23 novembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé Gaston Charland, époux de Dorothy Ferguson, père de Joan, Patricia. Il laisse aussi une soeur, Mme Blandine Fliteau. Les funérailles auront lieu mardi le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Desleuriers Ltée
790, rue Ste-Croix

pour se rendre à l'église Transfiguration of Our Lord, où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMEAU (Anna) — A Beauharnois, le 21 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Evariste Comeau, née Anna Comeau, demeurant rue St-Laurent. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bourgie et Frères Inc.,
127, rue Ellice, Beauharnois,

pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. Omer Barré

A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Omer Barré, président d'Omer Barré Ltée, et des Placements Omer Barré Ltée.

Dépositaire des produits General Motors depuis 1929, membre du club St-Denis et du club Lac d'Argent.

Il laisse dans le deuil, son épouse Claire Perrier, ses filles, Mme Vve Paul Lamoureux (Berthe), Mme Roger Renaud (Thérèse), Mme Yvon Labelle (Claudette), ses fils Roger et Normand; ses brus, Mme Vve Albert Barré, Mme Roger Barré (Annette Brunet), Mme Normand Barré (Anita Juaire) et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095 rue de Salaberry, à 9 h. 15 a.m. pour l'église Ste-Rose, cité de Laval, où le service sera célébré à 10 heures a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, envoyer dons à l'Institut de cardiologie, à Montréal, 5000 est, rue Bélanger, Montréal.

FINIS VOS PROBLEMES DE DENTIERS!

AJUSTEMENT PARFAIT DES DENTIERS

Le plastique magique DENTURITE fixe les dentiers mal ajustés en cinq minutes. Son "coussinet de confort" soulage les gencives endolories. Il vous permet de manger, parler, rire, éternuer même, sans gêne. Il empêche aussi les particules de nourriture de pénétrer sous les dentiers.

DENTURITE tient pendant des mois et vous évite l'ennui des applications quotidiennes ainsi que l'usage de poudres salissantes, de pâtes collantes ou de coussinets. Il s'enlève facilement au moment de le remplacer. Inodore et insipide. Remboursement garanti.

DAGENAIS (Emilienne) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Veuve Arthur Dagenais, née Emilienne Champagne, mère de Mme Charles Taupin (Denise), Rollande et Bernard, demeurant à 10,512 Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPATIS (Benoit) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Benoit Despatis, époux d'Antoinette Maleau, demeurant au 11848 Filion. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. De Salaberry

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Odile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONAHUE (Germaine) — A Montréal, le 23 novembre 1969, est décédée Mme William Donahue, née Germaine Ferland, demeurant à 5800, Des Ormeaux, Ville D'Anjou. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,

à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Conrad, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Willie) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Willie Emond, époux de Jeanne-d'Arc Proulx. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. La convoi funèbre partira des salons

J.-C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille,

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETIENNE (Georges-Emile) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Georges-Emile, Etienne, ancien capitaine au Service des incendies de Montréal, époux de feu Alberta Etienne. Il laisse dans le deuil, 1 fils: l'abbé Jean-Claude Etienne, curé de la paroisse St-Thomas, de Wharren, Ont.; sa mère: Mme veuve Georges Etienne; son frère: Hector Etienne. Les funérailles auron, lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUCHER (Adjutor) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Adjutor Faucher, époux de feu Lauretta Rivard. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
11630, rue Notre-Dame est

pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Diane et Suzanne) — Accidentellement à Lacolle, le 21 novembre 1969, sont décédées Diane, (16 ans) et Suzanne (14 ans), filles de Denis Filion et de Marie-Anne Paulin, demeurant 1901 boul Marie, à Laflèche. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Edouard Darche et Fils,
3219, Grande-Allée,
Laflèche,

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILLION (Wilfrid) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Wilfrid Fillion, ex-pompier de la Cité de Montréal. Epoux en premières noces de feu Léa Dion, en deuxièmes noces Armonia Gaulin et en troisièmes noces Eveline Chevalier, demeurant à 1627, rue Wolfe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois,
1750, rue Amherst,

à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FITZ PATRICK (Bernadette) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Bernadette Sabourin, épouse de Léopold Fitz Patrick, autrefois de la rue Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu mardi le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Adrien-Ernest) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, 9 mois, est décédé Adrien-Ernest Fournier, époux d'Antoinette Bernier, père de Adrien, Maurice (d'Amqui), Germain (d'Ottawa) et de Me Bernard Fournier, avocat, procureur de la Couronne, à Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT (Louis-Georges — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Louis-Georges Godbout, époux de feu Agnès Fortier, demeurant à 7465, Garnier. Il laisse dans le deuil, son fils, Serge et ses soeurs Mme H. J. Leblanc et Mme Emile Dufresne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. de Salaberry,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOEDIKE (Alice) — A St-Jérôme, le 22 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Goedike, née Alice Boucher, 5972, Hamilton. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Parpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HILEAU (Emilien) — A St-Louis-de-Terrebonne, le 23 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé Emilien Hileau, époux de Doralice Ducharme, demeurant au 285, rue Bergeron. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-M.-D. Cyr,
382, rue Adolphe Chapleau
(Bois-des-Filion)

à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Maurice-de-Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Albert) — A L'Assomption, le 21 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, 8 mois, est décédé subitement M. Albert Jacques, célibataire, frère de feu M. Gusteve Jacques, ex-juge à la Cour Municipale de la Ville de L'Assomption et de feu M. Napoléon Jacques. Il laisse dans le deuil, M. Aldéric Jacques, Mme Ernest Sénécal (Louisa), Mme Louis Chagnon (Elodie), Mme Adonias Labonté (Carmilice) et Mlle Emilie Jacques, demeurant à 185 Archambault, L'Assomption. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.

Edgar Guilbault,
371, boul. Ange-Gardin,
L'Assomption,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Albert) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé Albert Laflamme, boucher du marché Maurice de la rue Bernard. Epoux de feu Claire-Emma Paquette. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA FOREST (J.-M.) — A Outremont, le 21 novembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé J.-M. La Forest, ex-ingénieur, résidant du port de Montréal. Epoux de Juliette Lionais et père de Maurice A. La Forest. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Henriette) — A l'hôpital St-Félix, le 21 novembre 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Henriette Valcourt, épouse de feu Thomas Lapointe; autrefois de Longueuil. Elle laisse dans le deuil 1 fille Mme Roland Lacroix (Gabrielle), 2 fils Thomas et Charles. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils Inc.,
86, rue St-Charles ouest,
Longueuil,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Albert) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, 1 mois, est décédé M. Albert Laporte, autrefois de Granby, époux de feu Eva Papineau, demeurant au 1018 boul. St-Joseph est, père de Rene, Armand, Gérard, Lucien et Gilberte (Mme Lionel Normandin), frère de Hector, Mme Arthur Roberge (Blanche), Mme Emery Robichaux (Léa), Mme Emile Desroches (Anna), Mme Alex Boucher (Aurore). Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest

à 9 h., pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Granby, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Libera sera chanté en l'église Notre-Dame, vers 11 h. 30.

LARIN (Gilberte) — A Lachine, le 20 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Gilberte Meloche, épouse de Paul Larin, mère de Gisèle,(Mme Henri Lafrance), Denise (Mme Armand Guy), René et Pierrette (Mme Roland Brunet). Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1345 Notre-Dame, Lachine

à 13 h 50 pour se rendre à l'église des Sts-Anges où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Yvonne) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Amédée Leblanc, née Yvonne Trahan, autrefois de la rue Des Erables. Elle laisse ses enfants, Hervé, Noëlla, Carmen, Fernande, Marie-Paul, Lucienne, Jacqueline, François, Claude, ainsi que ses belles-filles et ses gendres. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira

de la Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Colombe) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Mlle Colombe Leduc, fille de feu Israël Leduc et de feu Laure Leduc, demeurant à 1064, Bernard ouest, appt. 28. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4737 rue Delorimier

à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Stanislas-de-Kostka, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEY (Marielle) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Henri Levey, née Marielle Dessurault, 73, rue d'Auteuil, à Vimont, Laval. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira du Centre funéraire

J. M. Lacoursière et Fils,
168, rue Du Moulin, St-Tite,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

Mme Jeannette Schmidt-Legault

A la douce mémoire d'une mère qui nous a quittés depuis 1 an. Tu nous manques beaucoup, ta mémoire ne mourra jamais en nous. Toujours généreuse, douce, travailleuse, qui a souffert en silence pour nous tes enfants Alice, Janine et Denis. Une messe sera célébrée jeudi le 27 novembre à 8 heures en l'église St-Pierre-Claver.

LOSIER (Géraldine) — A Montréal, le 27 novembre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Ernest Losier, née Géraldine Despatie, 6356, rue Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAGNAN (François) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé François Magnen, époux de Léonida Boudreau. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa

pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs S.V.P. Don à l'Institut de Cardiologie de Montréal serait apprécié.

MASSON (Mason) Daniel-Kevin — Subitement, à Saint-Lambert, le 21 novembre 1969, est décédé Daniel-Kevin Masson, fils chéri de feu M. et Mme William Masson; frère bien-aimé de Joseph, Evelyn (Mme M. Perry), Thelma et Clifford. Les funérailles ont lieu aujourd'hui, lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partit des salons

Jos C. Wray & Bro.,
1234, rue de la Montagne

pour se rendre à l'église St. Patrick où le service fut célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

MAURICE (Rose-Aldéa) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Veuve Jules Maurice, née Rose-Aldéa Gougeon, demeurant au 431 Boucher. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORENCY (Hélène) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Veuve J.-Adjutor Morency, née Hélène Lévesque, demeurant au 9764 Chambord. Elle laisse sa fille Mme Louis-Philippe Pelletier (Jeannette), Yvon, Mme J.-Maurice Gendron (Marcelle) et Claude, ses brus Janine Giroux et Fleurette Landry et sa soeur Mlle Laudina Lévesque. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa

pour se rendre à l'église St-Charles Garnier, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAPIER (Joseph-Henri (Ildège) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, 4 mois, est décédé M. Joseph-Henri (Ildège) Napier, époux de feu Emélia Rollin, 5075 rue De Lanaudière. Il laisse dans le deuil ses filles: Emma (Mme Léo Lemay), Alice (Mme Veuve Olivier Martin), son fils Philippe et son épouse Thérèse Gingras. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira de la Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHETTE (Pierre) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Pierre Pichette, époux d'Alice Lussier, demeurant au 8225 rue Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Fils Inc.
8880 boul. St-Michel

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Albert) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Albert Provost, époux de feu Yvonne Perras, père de Mme Guy Marchand, (Gabrielle), Mme Marthe Roy, Mme André Lachapelle (Claire) et 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Rémi de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUENNEVILLE (Blanche) — A St-Jérôme, le 22 novembre 1969, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Marcel Quenneville, née Blanche Guénette, demeurant rue Oulmet. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Pilon, Therrien, Desrosiers, Inc.,
470, boul. Labelle, St-Jérôme,

pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Gracia) — A St-Jérôme, le 23 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Gracia Renaud, fille de feu Louis Renaud et de feu Marie-Jeanne Forget, soeur de Mme Roger Orsali (Cécile) et de Mlle Geneviève Renaud. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa,

à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Raymond) — A St-Michel, le 21 novembre 1969, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Raymond Richard, fils de Lucien Richard et de Rosanne Lebel, demeurant à 3730 est, Jean-Talon. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4036, rue Bélair,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Yvonne) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Yvonne Rochon, autrefois de St-Jérôme, demeurant chez sa soeur, Mme Lucien Bessette (Rose) de Montréal. Soeur de Mme Ernest Tassé (Soufrilia), Mme Oléda Séguin (Florence), Mme Lional Gascon, (Alice) Gratien et Rosario. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Hervé Trudel et Fils
400, rue Labelle, St-Jérôme,

pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 11 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROTTIER (Fortuna) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé Fortuna Trottier, époux d'Yvonne Lepage, père de Mme Guy Archambault (Françoise) et son gendre Guy Archambault. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120, est Jean-Talon,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In memoriam

RABIN (Jeannette) — A la douce mémoire de notre chère belle-soeur décédée le 24 novembre 1969. Elle nous manque terriblement et reste toujours présente à la mémoire de Claire, Rose, Ruth et Harry.

La FAO met l'accent sur le problème des rapports de l'homme avec son milieu

ROME (AFP) — Le problème des rapports de l'homme avec son milieu va être l'objet d'une attention croissante de la part de la FAQ — Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture — , qui a décidé de coopérer plus étroitement, dans ce domaine, avec les organismes scientifiques s'occupant de cette question . . .

Cette orientation fait l'objet d'une note de M. Addeke Boerma, directeur général de la FAC, concernant les programmes et activités à moyen terme de l'organisation, actuellement étudiés par la Commission de la conférence bi-annuelle de la FAO.

La FAO, précise M. Boerma, doit pouvoir aider les pays en voie de développement à recruter un personnel adéquat et à entreprendre des programmes éducatifs. Elle devra continuer à accorder une aide importante aux pays membres pour la planification de leur développement et jouer un rôle accru comme tribune de discussion des principaux problèmes concernant les produits.

La croissance continue des activités de la FAO dans le domaine des investissements exigera presque certainement de faire appel à de nouvelles ressources pour assurer la coopération de l'organisation avec les Banques régionales de développement et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). La commission a accepté le principe de la formulation de projets à moyen terme, et a recommandé l'adoption d'une augmentation substantielle du budget 1972-73 de façon à permettre une croissance raisonnable des activités de l'organisation.

La Chambre de commerce de Joliette réclame de meilleures communications Berthierville-Sorel

JOLIETTE (G. L.) — La Chambre de commerce vient d'adopter un mémoire qu'elle présentera en décembre au ministre des Transports et Communications du Québec, le Dr Fernand Lizotte, en vue d'améliorer les communications entre la région de Lanaudière et celle du Richelieu.

Les conclusions du document indiquent que la situation économique de la région de Lanaudière, qui est déjà en mauvaise posture, ira en s'aggravant, si des dispositions ne sont pas prises par les autorités compétentes en vue d'améliorer les communications existantes entre ces deux régions de part et d'autre du Saint-Laurent.

Le document insiste sur l'aspect humain du problème. La Chambre de commerce régionale Lanaudière n'admet pas que l'inefficacité d'un service de transport public soit préjudiciable à envron six cents travailleurs qui doivent, à une certaine période de l'année, parcourir une distance de plus de 200 milles par jour pour se rendre à leur travail et en revenir.

Le mémoire fait ressortir également les conséquences économiques qui découlent de l'insuffisance des communications pour la région de Lanaudière.

Le mémoire demande: que le service des bacs qui assurent la navette entre les deux rives du fleuve soit de nouveau en opération 24 heures sur 24, indépendamment de la rentabilité du service : que des dispositions soient prises afin d'obliger la Compagnie de la traverse du Saint-Laurent à donner à sa clientèle un service au moins "passable"; que des pressions soient faites auprès du ministère canadien des Transports afin qu'un brise-glace soit affecté en permanence dans la région de Sorel durant l'hiver; que ce brise-glace soit chargé d'assurer le transport des travailleurs quand le service des bacs sera paralysé à cause des glaces et que le gouvernement absorbe la totalité des frais de traversée pour les piétons et une partie des frais de traversée pour les véhicules-moteurs.

L'organisme fait observer que ces mesures doivent s'inscrire dans un plan d'ensemble dont les effets devront se faire sentir à court et à moyen termes.

La Chambre se propose de rédiger un autre mémoire pour amener le gouvernement à construire un pont entre les deux rives. Un comité a déjà été créé à cette fin et ses membres tiendont une réunion mercredi soir de cette semaine à Berthierville.

Le mémoire que l'on croit pouvoir compléter à la suite d'une quinzaine de réunions, sera remis au ministre de la Voirie, M. Fernand-J. Lafontaine, vers le début du printemps.

Offensive anti-pollution à Joliette

JOLIETTE (G.L.(— Le comité anti-pollution mis sur pied par le Conseil économique régional Lanaudière vient de jeter les bases d'une vaste offensive destinée à éliminer les causes qui sont à l'origine de la pollution des cours d'eau de la région.

Le comité, après avoir étudié les diverses utilisations des eaux de surface et analysé les causes qui entraînent leur contamination, a recommandé à la Commission des problèmes juridiques de l'eau de prévoir plus de personnel technique au niveau gouvernemental pour combattre la pollution.

Il a en outre recommandé aux municipalités de la région d'adopter une réglementation concernant l'hygiène et les installations septiques et de désigner une personne responsable pour faire appliquer ladite réglementation.

Le comité compte de plus entreprendre, de concert avec le ministère de la Santé et les municipalités de la région, un inventaire des points de contamination auxquels il désire apporter des correctifs. Pour en arriver à ce résultat, il entend mettre sur pied des mécanismes qui devraient porter fruit à court et à moyen terme.

Parmi les objectifs à court terme qu'il s'est fixés, le comité compte dresser l'inventaire des installations septiques et des autres causes de pollution dans le bassin de la rivière et du lac Maskinongé et dans celui de la rivière L'Achigan.

Le comité se réunira au début de décembre pour prendre connaissance d'un rapport préliminaire sur les actions à entreprendre que le secrétariat du Conseil économique régional Lanaudière a été chargé de rédiger il y a une dizaine de jours.

Parties de cartes

DEMAIN : — à 8 h., aux Loisirs **St-Charles-Garnier,** 1195 est, rue Sauvé, au profit des loisirs;

— à 8 h., à **Pierrefonds ;** au Chalet du Petit Fort, 5000, rue Pilon, angle Cap St-Jacques, sous les auspices du Cercle des Fermières de Ste-Geneviève.

REMERCIEMENTS

M. René Legault

Madame René Legault et sa famille vous prient d'agréer leurs sincères remerciements pour la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de Monsieur J. René Legault Montréal, le 22 sept. 1969

REMERCIEMENTS

Mme Alfred Leduc

M. Alfred Leduc et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme Alfred Leduc (née Adrienne Maker) survenu le 18 octobre 1969. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

DUPUIS

Laissez-nous choisir pour vous le meilleur appareil auditif Zenith

Zenith fabrique 18 appareils de qualités différentes avec garantie de remboursement de 10 jours. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait dans les 10 jours de l'achat, vous n'avez qu'à nous le retourner et vous serez remboursé.

Le qualité précède le nom ! Appareils auditifs Zenith

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

Démonstration à domicile, si désiré

COMPOSEZ: 842-5151
POSTE 316

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 901

Appel d'offres

Ministère de la Voirie
AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Projet Q.B.-54 — Le ministère de la Voirie désire aviser les entrepreneurs que l'ouverture de soumissions pour ce projet, qui devait avoir lieu le 15 octobre, 1969, a été reportée à mercredi le 10 décembre 1969, à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.).

Terrassement et fondation inférieure sur la route Transcanadienne dans les municipalités de Saint-Germain et Sainte-Hélène, longueur de 4.32 milles; et construction de viaducs, au-dessus des chemins Saint-Germain et de l'Eglise, comté de Kamouraska.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Canada.

Un versement de $50.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $235,000.00.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, H

L'Église doit s'ouvrir à la participation

— Mgr Joseph Plourde

OTTAWA (PC) — Mgr Joseph Plourde, archevêque d'Ottawa, a déclaré que l'Eglise catholique devait s'ouvrir résolument à la participation et à la co-responsabilité.

Dans son message de bienvenu aux délégués réunis à Orléans, à quelques milles de la capitale, pour étudier les possibilités de créer un conseil national de la pastorale, Mgr Plourde a souligné que l'Eglise doit être de son temps et a ajouté qu'un signe de notre temps était un désir de la participation des citoyens aux mécanismes de décision, voir à l'exercice de l'autorité et aux structures du pouvoir.

"Sans nier le fait que ces aspirations à la participation et à la co-responsabilité s'expriment souvent d'une façon discutable voire inacceptable j'estime pour ma part quelles sont en soi légitimes et bienfaisantes," a-t-il noté.

Mgr Plourde y voit trois formes de participation: Un régime de participation et de co-responsabilité et plus responsable à la dignité humaine.

"On ne manipule pas les hommes comme on manipule les choses," a-t-il souligné.

En second lieu un régime de participation et de co-responsabilité assure à l'Eglise une unité dynamique indispensable à son travail.

L'Eglise est une et universelle et "alors que d'un bout à l'autre du monde, malgré les luttes et les conflits, les hommes cherchent avec anxiété ce qui pourrait leur assurer cette fraternité universelle dont ils sentent un profond besoin.

"Il est urgent que l'Eglise apparaisse comme le signe et le moyen d'une authentique fraternité."

En troisième lieu, l'étendue et la complexité des problèmes font que les évêques ne peuvent plus à eux seuls assumer toute la responsabilité de la recherche et de l'application des solutions

Mgr Plourde a de plus souligné que les évêques s'ils veulent être conséquents avec eux-mêmes à la suite du récent Synode de Rome doivent implanter la co-responsabilité et la participation aux niveaux de leur pays et de leur diocèse.

Organisme nouveau

Il a indiqué la nécessité de bâtir ensemble cet organisme premier du genre dans le monde semblerait-il.

"Nous ne pouvons pas compter sur l'expérience des autres car à ma connaissance un tel projet n'a été réalisé nulle part.

"S'il est accepté il faudra donc le bâtir ensemble petit à petit, sans nous attendre à ce qu'il soit parfait au début, mais avec la volonté ferme de l'améliorer au fur et à mesure qu'il grandira."

Mgr Plourde a également prié les délégués de ne pas s'attarder sur le principe mais sur le mode d'application sans toutefois s'étendre considérablement sur les structures.

Il faut d'abord que la condition humaine trouve dans l'Eglise un lieu et un moyen de s'exprimer.

Les délégués au nombre de 41, en provenance de tous les coins du pays doivent décider au cours de la fin de semaine la création du conseil pastoral canadien, de ses structures de son action et de ses moyens de financement.

Les Supérieures mises en garde contre la "mimétisation" mondaine

CITE DU VATICAN (AFP) — Paul VI a encouragé l'approfondissement spirituel et l'agiornamento de la vie religieuse, dans un discours prononcé devant les cinq cents mères supérieures réunies en congrès internationale à Rome, mais il les a aussi mis en garde contre les dangers d'une "mimétisation" mondaine.

Evoquant "l'insatisfaction générale" qui se manifeste aujourd'hui vis-à-vis de toutes les institutions, le pape a souligné: "Si cette insatisfaction porte à une exigence plus vive authentiquement votre vocation, en pleine fidélité à l'Evangile et aux règles de vos congrégations, advienne donc la révision totale : l'Eglise ne l'entrave ni ne la décourage. Mais si le vent d'insatisfaction devait porter à céder à la mentalité du monde, à suivre des modes et des attitudes éphémères et changeantes, à se mimétiser avec le monde sans discernement, alors le résultat serait déplorable".

"Les dangers de la sécularisation sont évidents, a dit encore Paul VI, notamment dans le problème de la pauvreté, lorsque l'on cherche une autonomie économique qui est contraire à l'esprit de renonciation de l'Evangile et de la vie religieuse". Paul VI a souligné aussi : "La tentation de l'individualisme, lorsque se forment de petites "communautés" composées même parfois de membres de congrégations différentes, avec le risque d'un nivellement et d'un appauvrissement de la vie religieuse. L'obéissance peut être elle aussi sérieusement menacée si la collaboration avec l'épiscopat et une vision d'ensemble dans les plans d'apostolat font défaut".

"La religieuse, a dit encore Paul VI, ainsi d'ailleurs que le prêtre et le religieux, sont placés en face d'un dilemme terrible: être des saints, totalement, sans compromis, pour atteindre leur pleine dimension — ou se réduire à des caricatures, à des êres incomplets, et — si j'ose dire — des sortes d'avortons".

"L'Eglise a besoin de vous, a conclu Paul VI, elle compte sur vous. Ne décevez pas son espérance."

pensez **NOËL** pensez **DUPUIS**

LE GRAND MAGASIN CANADIEN A L'ACCENT FRANÇAIS

L'HIVER C'EST LA SAISON DE LA MODE ET LA MODE DUPUIS C'EST DU DERNIER CRI !

Au rayon de modes à prix modérés sur la mezzanine
ENTREE BOUL. DE MAISONNEUVE

Orlane présente
SATILANE
le nouveau fond de teint six nuances

Plus aucune femme n'a le droit de rater son maquillage

Créé par Orlane, le fond de teint Satilane est de conception totalement nouvelle. Il laisse la peau respirer et s'hydrater librement et convient à tous les épidermes, même les plus délicats. Sa fluidité est inégalable : une petite touche suffit pour obtenir un maquillage immédiat, homogène, un teint mat et d'une finesse satinée. Satilane ne vire pas, votre visage conserve sa fraîcheur jusqu'à l'heure du démaquillage.

ORLANE

TUBE 1.3 on. 7.50

POT 1.7 on. 10.00

Votre cadeau ORLANE : Orlane vous offre le choix de l'une de ses célèbres crèmes de traitement d'une valeur allant jusqu'à 5.00 avec tout achat de 7.50 et plus de produits ORLANE. Les esthéticiennes de l'Institut Orlane seront heureuses de vous rencontrer à notre comptoir Orlane. Pour cette semaine seulement.

Mme Danièle Gigante

représentante de la Maison Orlane, sera aux comptoirs des cosmétiques du rez-de-chaussée. Elle se fera un plaisir de vous communiquer tous les secrets d'un maquillage réussi.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

Robe de tricot pure laine vierge étiquetée "Woolmark"

12.95 ch.

A. MANCHES COURTES. Coupe pratique, avec foulard imprimé s'harmonisant avec la robe, très mode. Bourgogne, gris, brun. 14 à 20.

B. ROBE AVEC COL. Noeud de fantaisie, manches courtes, style tout-aller. Bourgogne, gris, brun. 14½-24½.

RAYON 435

Maxi de tweed de laine, combinaison auto-neige en 100% nylon, anorak de nylon ciré et pantalon de ski extensible pour dames

Prix courant 24.95

C. ANORAK DE SKI. 100% nylon ciré, manches raglan, 2 poches avec glissière devant, surpiqûres devant, ceinture avec boucle. Marine, brun, vert forêt. P.M.G. 19.88

Prix courant 19.95

D. PANTALON DE SKI. En Helanca et nylon extensible traité "Scotchgard". Ceinture élasticisée, fermeture latérale, sous-pieds à même. Brun, marine, vert forêt. 12 à 20. 15.88

RAYON 445

E. COMBINAISON AUTO-NEIGE A L'EPREUVE DU VENT. Tissu 100% nylon, glissière géante devant, capuchon à même doublé de peluche et fermant par une glissière, doublure chaude en peluche piquée, 2 poches, glissière latérale à la jambe. Marine seulement. P.M.G.TG. 27.88

RAYON 445

F. MAXI A DOUBLE BOUTONNAGE. En tweeds de laine variés, col châle, poches et martingale. Différentes teintes de gris, brun, 7 à 15. Autres modèles non illustrés, en marine seulement. 44.88

RAYON 415

COMPOSEZ : 842-6171 DUPUIS — ENTREE BOUL. DE MAISONNEUVE — RAYONS 415 et 445

DUPUIS... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO — STATIONNEMENT POUR PLUS DE 2,000 VOITURES

CEGEP: les délégués étudiants manifestent un "besoin d'action"

par Serge LAMOUREUX

Les quelque 200 participants au congrès des étudiants des CEGEP, qui s'est déroulé en fin de semaine, à Saint-Jean-d'Iberville, ont manifesté un "besoin d'action" et ce sentiment se fera bientôt sentir par les projets définis aux ateliers de travail et qui seront, soit immédiatement mis en branle, soit étudiés avant d'en venir à leur application.

Il convient de mentionner qu'au nombre des thèmes figurant à l'ordre du jour, "l'étudiant et les problèmes sociaux" est définitivement celui qui a été le pôle central des discussions.

On y a étudié les questions touchant notamment l'administration des CEGEP et le phénomène de la contestation pour en venir à la formation d'un comité politique qui établira un dossier complet sur l'administration des CEGEP, lequel dossier sera déposé lors d'une nouvelle rencontre des participants de l'atelier de travail concerné, prévue dans cinq mois.

Une analyse sera faite du phénomène de la contestation du "système" qui, selon les congressistes, "entretient les injustices sociales, dont certaines sont subies par les étudiants."

On s'est également attardé sur l'autogestion pédagogique, c'est-à-dire que l'on veut en venir à éliminer les cours dits "magistraux" pour établir plutôt une formule de travail de recherches en équipes sous la direction du professeur dont le nouveau rôle se traduirait par celui de conseiller ou d'orienteur. Les cours pratiques seraient remplacés par l'expérience vécue et ainsi les différentes cellules de travail prendraient déjà en main les fonctions qu'elles auraient à assumer plus tard, sous la supervision d'un professionnel du collège.

Ayant conclu que les cours officiels du ministère "sont dépassés", les congressistes ont également convenu que certaines activités parascolaires devraient être accréditées.

Les associations d'étudiants sont-elles nécessaires? Les congressistes se sont posé la question et en sont venus à la conclusion qu'elles sont surtout des "agents de sécurité tant pour l'administration que pour les étudiants" et préconisent, en guise de remplacement, des comités d'animation nantis de structures très souples qui pourraient rallier la majorité étudiante, tâche que ne peuvent plus assumer, semble-t-il, les associations étudiantes et même le syndicalisme étudiant.

Il fallait en outre régler un point important: un moyen de communication direct entre les CEGEP et ceci sera vraisemblablement réalisé très prochainement afin que l'information auprès des étudiants soit constante, objective et uniformisée.

Il appartient maintenant aux délégués de rallier à leur cause l'ensemble des étudiants des CEGEP.

pensez NOËL pensez DUPUIS

LE GRAND MAGASIN CANADIEN A L'ACCENT FRANÇAIS

Accessoires utiles pour la maîtresse de maison et pour le bricoleur

Presse-jus, grille-pain, bouilloire et percolateur fonctionnels

Presse-jus "Mary Proctor", tout ce qu'il faut à la cuisinière affairée. Base émaillée or et bol blanc. Porcelaine "Reamer". Léger et pratique. 110-120 volts. 125 watts. 60 cycles. **14.89**

Grille-pain deux tanches "Proctor". Contour chromé. Extrémité blanc étoilé. Complètement automatique. Contrôle de couleur pour le rôtissage. **16.95**

Grille-pain 4 tranches "Mary Proctor". Contour chromé. Extrémité blanc étoile. Contrôle de couleur pour le rôtissage. 115 volts. 1500 watts. Modèle pratique pour deux ou quatre rôties. Garantie d'un an ou échange au comptoir. **23.95**

Bouilloire "Mary Proctor". Poignée et base ton or. Protecteur contre la vapeur. Pour deux pintes. Corde rigide. Cesse de chauffer automatiquement si elle manque d'eau. 120 volts. 1500 watts. Garantie d'un an ou échange au comptoir. **12.95**

Percolateur "Mary Proctor". Pour 11 tasses. Poignée et base ton or. Le bol est détachable pour permettre un nettoyage rapide et plus facile. 110 volts. 575 watts. Garantie : comme il a été annoncé à la Télé. **19.95**

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780

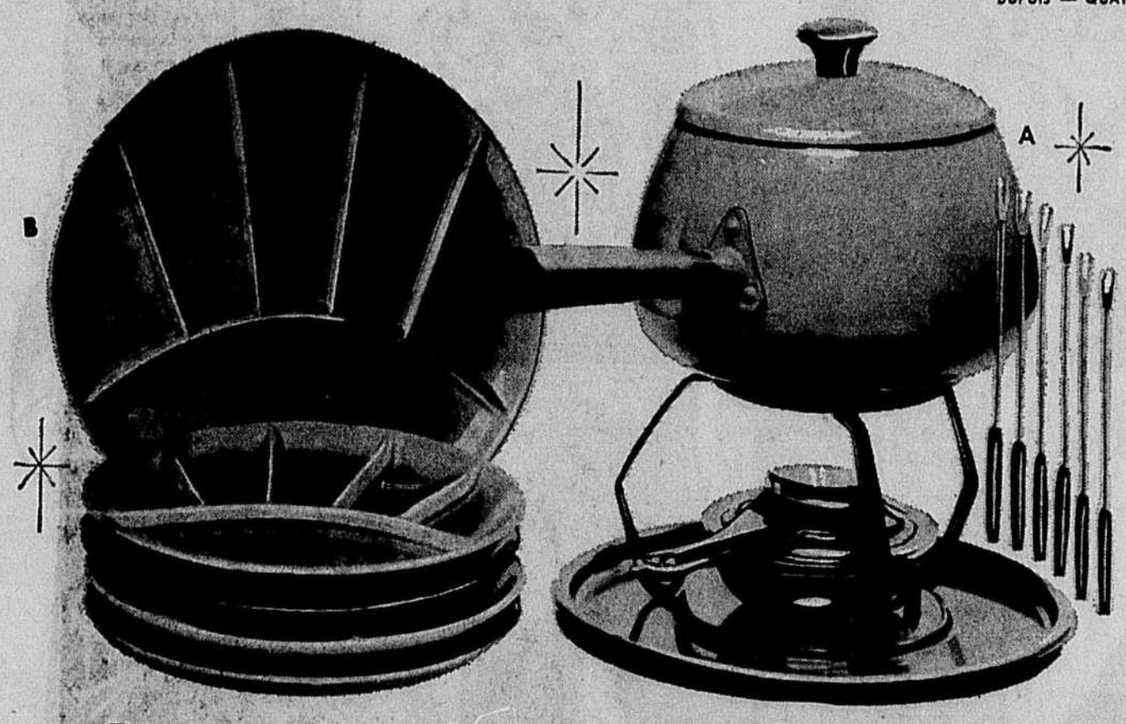

Beaux services à fondue importés. Epargnez !

A) Ordinairement : 12.95
Chaque service comprend casserole à fondue en aluminium émaillé ton orange, jaune ou vert, avec réchaud en métal pour alcool, plateau émaillé assorti et 6 fourchettes acier, manche en bois ton brun. Le tout avec indication. Le prix raisonnable de ce service le met à la portée de toutes les bourses. Achetez-en un qui vous permettra de préparer de délicieuses fondues.

B) Prix courant : 7.50
Les 4 assiettes à fondues, à 6 compartiments, sont en poterie de belle qualité et de couleurs variées.

A. **8.89** l'ens.

B. **5.88** l'ens. de 4

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 760

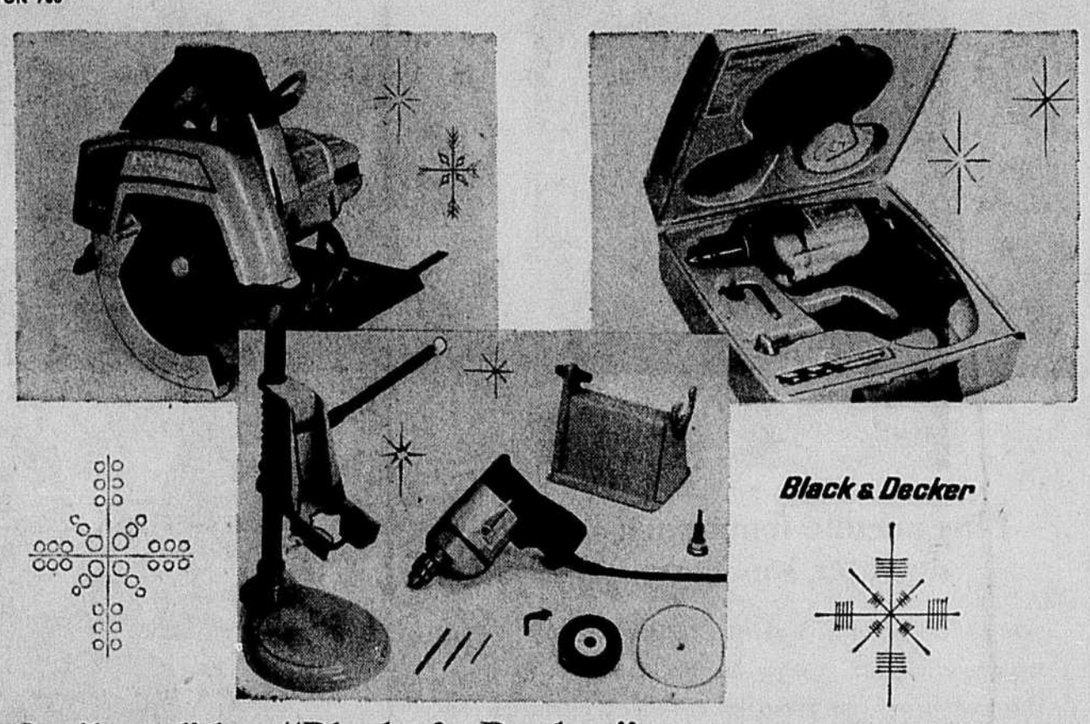

Outils solides "Black & Decker"

Ensemble à perforer. Comprend 1 perceuse ¼ po., ensemble pour sabler, papier, brosse et mèches. L'ensemble comprend 11 pièces, le tout contenu dans un étui métallique gris. Prix avantageux. **19.95**

Scie 7¼ po. dotée d'un protecteur télescopique avec réglage de la profondeur et du biais, éjecteur de poussière. Coupe 2⅜ po. à 90° ; 1⅞ po. à 45°. **37.77**

Ensemble à perforer comprenant une perceuse ¼ po., un support horizontal, un support vertical, 3 mèches, une roulette pour sabler le métal et une pour polir. **29.95**

Garantie d'un an sur tous ces outils "Black & Decker".

Black & Decker

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 783

À la CITÉ des JOUETS DUPUIS au QUATRIÈME ÉTAGE

RENDS VISITE AU PERE NOEL à la Cité des Jouets DUPUIS — Le Père Noël t'attend dans son royaume. Dépêche-toi de venir lui demander ce que tu désires recevoir sous le sapin de Noël. Il te remettra un cadeau-souvenir ! **Photo-couleur (taxe comprise) 1.35**

LA FEE DES TOILES ATTEND TOUS LES JEUNES — La fascinante Fée des Etoiles recevra tous les petits enfants dans son royaume. Elle leur remettra un cadeau-souvenir. **Entrée ..... 25¢**

VIENS PRENDRE L'UNIQUE P'TIT TRAIN DU NORD ! — C'est le train fantastique que tous les jeunes prennent ! Tu verras des choses merveilleuses, dont plusieurs gais lutins qui préparent leur Noël. **FAIS LE VOYAGE ! IL TE PLAIRA SUREMENT ! VOYAGE ..... 25¢**

Train de marchandises "HO" à prix raisonnable

Ord. 21.98 — **17.88**

Ce train de marchandises, d'un attrait irrésistible, comprend 1 puissante locomotive à vapeur à 4 roues 1 wagon plateau, 1 wagon à minerai, 1 wagon plateau avec 1 voiture et 1 roulotte et fourgon de queue. Le circuit mesure 40 x 32 po.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

Cheval berçant tout en plastique moulé

Ord. : 8.79 — **6.49**

Cheval berçant fabriqué entièrement en plastique moulé, solide et durable. Cheval de 26 po. de longueur sur deux gros berceaux de 31 po. chacun.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

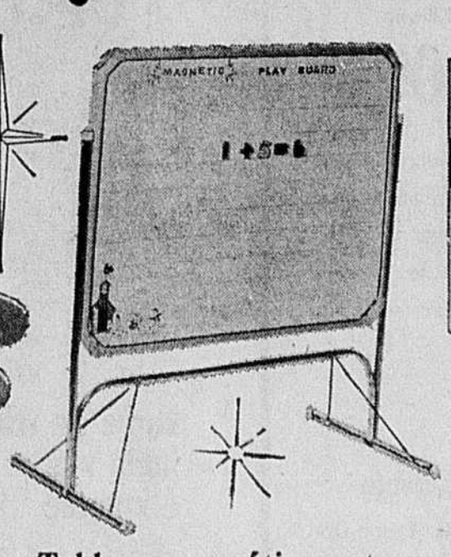

Tableau magnétique et ordinaire. Bas prix !

Ord. : 9.98 — **7.88**

Grand tableau magnétique de 32 po. à base de métal tubulaire. Un côté magnétique avec 73 lettres et chiffres aimantés. L'autre côté vert, pour écrire à la craie. Brosse et craies incluses.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

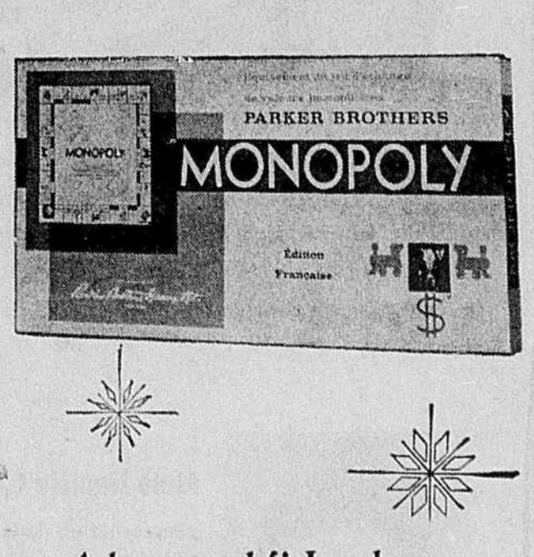

A bon marché! Jeu de "Monopoly" en français

Ord. : 5.98 — **4.88**

Quel jeu merveilleux ! Achetez, vendez, louez avec de l'argent factice. Tout le nécessaire pour jouer aux valeurs immobilières. Pour 2 à 8 joueurs.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

FESTIVAL DE LA COUPE GREY 1969

PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS CHEZ DUPUIS, AU KIOSQUE DES RENSEIGNEMENTS DU REZ-DE-CHAUSSEE, POUR ASSISTER AUX EVENEMENTS SUIVANTS :

FESTIVAL POP COUPE GREY au Hall d'exposition de la Place Bonaventure, mercredi 26 novembre de 8 h p.m. à 1 h a.m. Billets **$2** ch.

SOIREE QUEBECOISE au Hall d'Exposition de la Place Bonaventure, vendredi 28 novembre de 8 h 30 p.m. à 1 h. a.m. Billets **$1** ch.

GALA MISS COUPE GREY 1969 à l'hôtel Reine Elizabeth vendredi 28 novembre à 9 h 30 p.m. Billets **$5** ch.

LE FOOT BAL, GALA COUPE GREY à l'hôtel Reine Elizabeth, samedi 29 novembre de 9 h 30 p.m. à 2 h a.m. Billets **$4.50** ch.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 24 novembre 1969, 85e année, no 273, 56 pages, 4 cahiers. ★★★ 10¢

Une seule centrale au Québec

La FTQ propose la fusion des syndicats

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — La Fédération des travailleurs du Québec a invité publiquement la Confédération des syndicats nationaux, la Corporation des enseignants du Québec, l'Union catholique des cultivateurs et le Mouvement coopératif Desjardins à préparer conjointement, dans les plus brefs délais possibles, un référendum au niveau de tous les membres afin de savoir si, oui ou non, ils sont favorables à la fusion de toutes les centales syndicales au Québec.

C'est à l'unanimité que les centaines de congressistes de la FTQ ont adopté cette résolution, même si, conne a dit le président de la FTQ, elle peut être difficile d'application.

Si les membres de la FTQ, de la CSN, de la CEQ, de l'UCC et du Mouvement coopératif Desjardins, qui seront invités à voter par la poste, se prononcent pour la fusion, leur décision liera leur centrale respective et la fusion devra s'effectuer dans les six mois qui suivront le résultat du référendum.

La résolution, amenée devant le congrès par le local 2,000, de Montréal, du Syndicat canadien de la fonction publique, fait remarquer que les luttes intersyndicales nuisent au mouvement syndical dans la province de Québec et que l'action de politisation des travailleurs aux différents paliers de gouvernement ne sera possible que s'il n'existe qu'une seule grande centrale syndicale.

Le Comité des résolutions du congrès avait voté pour le rejet de cette résolution, ne recommandant que la formation d'un front commun, mais devant les protestations des délégués retira sa recommandation et c'est ainsi que l'on vota sur le principe selon lequel, d'après les termes mêmes de la résolution, "l'intérêt de tous les travailleurs québécois veut qu'ils soient unis dans une seule centrale syndicale".

C'est d'ailleurs en vertu de ce critère que les congressistes, à l'unanimité, ont admis les Teamsters dans leurs rangs.

On sait que jeudi, par deux fois, ils avaient voté contre leur adhésion.

Mais hier, après un vibrant plaidoyer du professeur Hughes Poulin, du Syndicat des professeurs du collège Jean-de-Brébeuf, de Montréal, qui fit remarquer que les "Teamsters sont des travailleurs québécois", que la FTQ se veut la fédération des travailleurs du Québec, l'assemblée fut unanimes et accorda une belle ovation au représentant des Teamsters, M. Roger de Ginet, qui brandit les bras en signe de victoire et de reconnaissance face à l'assemblée délirante.

La résolution, soumise à l'assemblée par le conseil général, demandait à l'assemblée d'accepter l'affiliation à la FTQ de tous les syndicats locaux des Teamsters au Québec.

Elle faisait remarquer que cette affi-

Voir FTQ en page 4

photo Robert Nadon, LA PRESSE

La semaine de la Coupe Grey débute à Montréal qui prend pour l'occasion son air de carnaval. Et la métropole accueille à cette occasion les candidates au titre de Miss Coupe Grey. La candidate de Montréal, Miss Alouette (Pam Davidson), s'est rendue à l'aéroport rencontrer Miss Tiger-Cat (Cathy McKean) de Hamilton.

Le public sera protégé

Le défilé de la Coupe Grey aura lieu

Le président du comité exécutif de la vile de Montréal et le directeur du Service se la police ont tous deux nié la nouvele publiée dans un hebdomadaire du dimanche voulant que le défilé de la Coupe Grey ait été anulé.
une rumeur: "Il va yen avoir beaucoup comme ça au cours de la semaine', a-til dit.

De son côté, M. Jean-Paul Gilbert a souligné que, contrairemnt à ce que disai tle journal "Dernière Heure', il ne relève pas des Escouades spéciales de recommander l'anulation du défilé. Pour sa part, le maire Jean Drapeau a asuré les Montréalais et les visteurs dans la métrople qu'"ils seront protégs contre tout incident posible' au cours des fêtes entourant le match de la coupe Grey.' M. Drapeau alui ausi déclaré que le défilé aura lieu tel que prévu "et aucn projet n'a été fait à ce moment-ci pour anuler cette manifestaion'.

Quand on lui a demandé si des instus pouvaient interrompre le défilé de la coupe Grey, le maire a dit que la police prendra toutes les précautions nécessaires afin de pouvoir contrôler la situation.

Combien y aura-t-il ee policiers en devoir pour cet événement? "Pour le moment, je ne veux pas me prononcer sur le nombre", a répondu le directeur Gilbert. Cependant, nous avons appris que plusieurs policiers montréalais qui ne sont pas en devoir durant la semaine des festivités de la Coupe Grey ont été embauchés par certains hôtels.

Du côté des organisateurs des fêtes entourant le match de la Coupe Grey, le directeur des relations publiques, M. Paul Gadoury, a révélé que c'est un principe de démocratie qu'il ne vaut pas céder devant une minorité.

"Ca fait des mois que nous travaillons bénévolement dans le but de Grey et, pour la première fois, le match est organisé un dimanche; nous mener à bien les festivités de la Coupe avons fait cela pour favoriser l'économie de la métropole."

télépholo PA

Première spatiale

Charles "Pete" Conrad, commandant de la mission Apollo-12, ajuste son casque de baseball au cours de la première conférence de presse à se dérouler depuis l'espace. Conrad et ses collègues, Richard Gordon et Alan Bean, ont répondu aux questions soumises au centre spatial de Houston par des journalistes, puis retransmises dans l'espace.

Apollo: rendez-vous dans le Pacifique

d'après AFP, UPI, PA

La mission "Apollo-12",qui rapporte avec elle un trésor d'échantillons lunaires et d'informations, devait compléter son odyssée de 10 jours, à 3 h. 58 cet après-midi, en plongeant dans les eaux" relativement calmes" del'océan Pacifique, à quelque 400 milles au sud-est de Pago Pago, en Polynésie.

Les eaaux du Pacifque sud, qui ont une température de 84 degrés à cet 'P'et' Conraad, 39 ans, Richard F. Gordon, 40 ans, et Alan "Al' Bean, 37 ans, qui auront vécu les 13 minutes 'les plus chaudes de leur vie.

L'anticpation de ces minutes de tension extrême ne semblait pas avoir inquiét outre mesure l'équipage d'"Apolo-12' ce matin, alors qu'il mettrait tout en orde pour la dernière et très délicate phase de leur mision, la rentrée dans l'atmosphère terestre.

Le retour devait se faire dans ds e Le buletin en provenace du navire de récupération 'US Hornett' indiquait : ciel moyenemnt nuageux, mer calme trois pieds, vent de 18 noeuds. Posiblité d'averse brèves. Température, 84 degrés.

Encore à son réveil, Conrad qui lançait un dernier "bonjour spatial" au centre de contrôle de Houston, se demandait en blaguant ce qui allait se produire aujourd'hui.

"Oh, Nous vous avons réservé une gentille petite section du Pacifique sud et nous avons la plus grande partie de la flotte qui attend pour vous ramasser". "Bien", fit Conrad, poursuivant son petit déjeûner.

Cette rentrée dans l'atmosphère devait commencer à 3h. 44 minutes et 25 secondes, soit 13 minutes et 35 secondes avant l'amerrissage.

La cabine Apollo devait aborder les premières couches de l'atmosphère à 75 milles d'altitude, à la vitesse fantastique de 24,635 milles à l'heure.

Et cette entrée devait se faire sous un angle situé entre un minimum de 5 degrés et un maximum de 7 degrés. Si l'angle était supérieur, la cabine aurait buûlée littéralement dans l'atmosphère comme le font les météorites.

Si l'angle était inférieur, la cabine

Voir APOLLO, page 4

AUJOURD'HUI

• Nouvelle lutte contre le bill 63
— page 51

• Il en coûte plus à Montréal qu'en banlieue mais il y a l'efficacité
— page 7

sommaire

Annonces classées / 39 à 41, 44 à 50
Arts et spectacles / 20-21
Bandes dessinées / 38
Cinéma / 21
Courrier "Que faire ?"/ 18
Décès, naissances, etc. / 52
Editorial / 6
Finance / 24 à 26
Horoscope / 19
Informations étrangères / 43
Informations nationales / 2
Les secret sde polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 49
"Mot-mystère" / 38
Radio et télévision / 10-11
Sports / 29 à 35
Tribunaux / 11-12
Vie féminine / 16 à 19
Vie sociale / 17
Votre médecin / 19

Météo: nuageux avec périodes ensoleillées durant l'après-midi.

Min. 20° Max. 32° • Détails page 6.

Pour vous LA PRESSE lance un concours de dessins de crèches de Noël en couleur ou en noir et blanc.

Quels personnages y verriez-vous ?

Des personnages de la Bible ? Ou de la vie de tous les jours ?

Les dessins choisis seront publiés le 20 décembre. Leurs auteurs recevront de magnifiques albums en couleur. Adressez vos oeuvres avant le 10 décembre à :

Concours crèches de Noël
Rédaction
LA PRESSE
C.P. 6041
Montréal.

FESTIVAL COUPE GREY 69

• Les deux pilotes en exclusivité dans LA PRESSE
— page 29

Libéraux: un mandat ambitieux et difficile

par Marcel PEPIN
envoyé spécial de LA PRESSE

HARRISON HOT SPRINGS — Placés en face des défis de l'ère post-industrielle, soucieux d'engager leur parti dans la bonne direction au cours de la prochaine décennie, préoccupés par le besoin qu'ils ressentent de traduire dans les faits l'idéal de la participation, déterminés à faire de leur parti un instrument accessible à la masse et désireux de hisser ce parti au même diapason que leur leader, les libéraux ont quitté leur retraite de Harrison Hot Springs avec un mandat ambitieux et difficile.

Ce n'est que la première ronde, a rappelé le coprésident du congrès, M. Jacques Gérin, en souhaitant bon voyage aux congressistes. Cette discussion doit se poursuivre dans tout le pays au cours des douze prochains mois et aboutir à des conclusions en novembre 1970, au prochain congrès national.

A cause du caractère intellectuel de la conférence, d'une part, et à cause

Voir LIBERAUX en page 4

• *Autres informations*
— pages 15 et 51

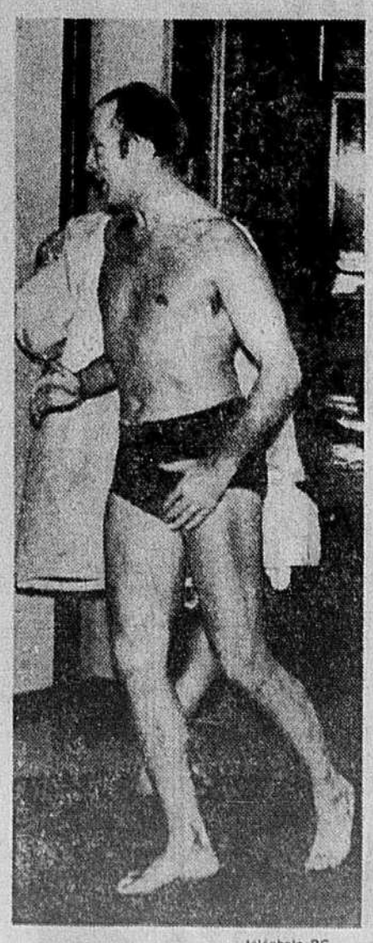

télépholo PC

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'empresse de retrouver ses vêtements pour aller rejoindre ses collègues, après un bain dans la piscine intérieure de l'hôtel Harrison, à Harrison Hot Spring, où s'est déroulé un congrès du Parti libéral du Canada.

Les enseignants devront taire leurs opinions

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Ces maintenant officiel: les commissions scolaires interdiront aux enseignants d'exprimer leurs opinions politiques personnelles dans les écoles.

Tel est le sens des deux résolutions adoptées à l'unanimité, samedi midi, à la toute fin du congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Bien qu'adoptées en présence de quelque 500 commissaires seulement (dont quelque 130 avaient droit de vote), ces deux résolutions, qui vont dans le sens d'un "serrage de vis" idéologique dont parlait vendredi à LA PRESSE le président de la Fédération, M. Fernand Lefebvre, reflètent assez bien le sentiment de la plupart des congressistes qui se sont prononcés à plusieurs reprises sur le sujet au cours du congrès

Les délégués ont également blâmé, mais seulement sous forme de voeu, le gouvernement d'avoir adopté le projet de loi sur les langues sans attendre le rapport de la commission Gendron, et refusé aux locataires le droit d'être élus commissaires.

La première résolution concernant les professeurs demande aux commissions scolaires "de défendre aux enseignants dans l'exercice de leurs fonctions d'émettre une opinion ou une information purement personnelle à caractère politique partisan ou à caractère religieux".

La seconde, qui précise le sens de la première, stipule que "tout enseignant devra être empêché de discuter ou d'exposer toute philosophie ou religion autre que celle demandée par les parents de l'école".

Interrogé à ce sujet hier soir, le secrétaire général de la Fédération, M. Jean-Gilles Jutras, déclarait à LA

Voir ENSEIGNANTS, page 4

• *Le pouls du congrès*
— page 22

Le bill 63

• Répercussions désastreuses sur le plan scolaire

• La moins mauvaise mesure dans les circonstances

Trois des quatre participants à une table ronde sur le bill 63, qui s'est déroulée hier soir au collège Saint-Viateur, à Outremont, sont tombés d'accord pour condamner le contenu et les modalités d'adoption du projet de loi.

Il s'agit du directeur du "Devoir", M. Claude Ryan, de M. Jacques-Yvan Morin, juriste, et de M. Raymond Lachapelle, professeur à la faculté de Droit de l'université de Montréal.

Le seul participant à défendre, mais du bout des lèvres, le bill controversé, fut le député libéral d'Outremont, M. Jérôme Choquette.

Saint-Léonard, la fuite des capitaux

Selon M. Jacques-Yvan Morin, qui s'est livré à une charge féroce contre le gouvernement Bertrand et les libéraux, l'opportunisme et la pratique du gouvernement devant les événements de Saint-Léonard et la prétendue fuite des capitaux, expliquent la présentation d'une loi qui aura des répercussions désastreuses au plan scolaire.

Selon M. Morin, le bill 63 ne fait que confirmer une situation qui va en se détériorant depuis une trentaine d'années.

A l'aide de statistiques, le spécialiste en droit constitutionnel a montré comment, depuis 30 ans, les Néo-Québécois s'assimilent à l'école anglaise.

De son côté, le député libéral d'Outremont, M. Choquette, a dit qu'il était certain que le projet de loi 63 n'est pas parfait, qu'il est loin d'être l'idéal.

Pourquoi l'a-t-il alors appuyé? Parce que, selon le député, le bill 63 est la moins mauvaise mesure dans les circonstances.

L'intervention de M. Choquette a suscité une mise au point du démographe Jacques Henripin.

Au cours de son plaidoyer, que certains ont trouvé pour le moins tiède, en faveur du bill 63, le député libéral avait utilisé des statistiques de M. Henripin pour affirmer que les francophones du Québec étaient plus assimilateurs quel es anglophones.

M. Henripin, qui assistait à l'assemblée, a dit que si on regarde les chiffres des dernières 50 années, il était exact de dire que les francophones avaient assimilé plus d'anglophones que ces derniers des francophones.

Mais, a-t-il expliqué, si l'on tient compte des immigrants qui se sont établis au Québec, alors il est inexact de dire que les francophones sont plus forts comme assimilateurs que les anglophones, car la très grande majorité des Néo-Québécois se sont assimilés au groupe anglophone.

Une loi mal préparée

Quant à M. Claude Ryan, il a consacré une large partie de son exposé initial à faire le point sur la question linguistique en situant les événements (Saint-Léonard, le bill 85, etc) qui ont conduit à l'adoption du bill 63.

Selon le directeur du "Devoir", ce projet de loi a été une aventure pleine "de bonnes intentions", mais il a été mal préparé, conçu dans la hâte et n'a pas donné lieu à la consultation à laquelle on se serait attendu, étant donné son importance.

La langue fait partie des négociations

Pour sa part, M. Lachapelle s'est appliqué à analyser les répercussions du projet de loi 63 au plan de la langue de travail.

Selon lui, ce qu'il faut faire, c'est d'insister pour que les syndicats considèrent la question de la langue de travail comme faisant partie intégrante de la négociation collective.

Près de 325 personnes ont participé à cette assemblée d'information sur le bill 63.

Après l'exposé des participants, le dialogue s'est engagé entre eux et la salle. Sur les 15 interventions, une seule fut favorable au projet de loi.

A en juger également par les réactions de la salle aux idées émises par les participants ou les intervenants, les partisans du bill 63 étaient en faible minorité.

Et selon l'un des responsables de l'assemblée, M. Jacques Chagnon, l'assemblée était assez représentative au plan des groupes d'âge ou des idéologies politiques.

Droits réservés

Louis Laberge est réélu à l'unanimité

Evitant le déchirement, la FTQ s'oriente "vers de nouveaux horizons"

QUEBEC — Après avoir presque connu le déchirement au sujet de la politique linguistique, la Fédération des travailleurs du Québec s'est replâtrée samedi et, dans la plus belle harmonie, a décidé d'orienter son action syndicale "vers de nouveaux horizons".

M. Louis Laberge, dont le leadership avait été sérieusement contesté au sujet de la langue, a été réélu président à l'unanimité et a été applaudi à tout rompre par tous les délégués, y compris ses adversaires de la veille.

M. Laberge devait d'ailleurs déclarer : "Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas".

Puis, au second poste le plus important de la FTQ, les syndiqués toujours à l'unanimité, ont nommé M. Fernand Daoust, qui ainsi démissionnait d'un poste de vice-président de la centrale. Comme a lancé en boutade M. Laberge, "vous pouvez dire qu'il a été persévérant. Ça faisait déjà une bonne secousse qu'il voulait l'être. Maintenant, il l'est".

Le tandem Laberge-Daoust réconcilie, à la FTQ, deux ailes jadis opposées: les traditionnalistes, qu'on a identifiés à M. Laberge, et les progressistes, qu'on a identifiés à M. Daoust.

Les élections aux sept postes de vice-présidents se sont d'ailleurs déroulées dans l'harmonie. Cinq vice-présidents ont été élus par acclamation. Ce sont MM. Jean Gérin-Lajoie, réélu, René Rondou, réélu, Marcel Raymond, réélu, et Jacques Bérubé, qui remplace M. Daoust.

M. Jos.-F. Laroche, sans faire de campagne, a été réélu par 140 voix de majorité sur M. Jean Côté, qui avait pourtant tenté un battage publicitaire du tonnerre, dépensant beaucoup d'argent en faisant imprimer des tracts et des photos de tout format.

Au poste laissé vacant par l'ex-vice-président Roger Perreault, devenu directeur du décret de la construction à Montréal, M. Robert Dean l'a emporté par quelque 300 voix de majorité sur M. Aldo Calori. Il faut dire que M. Dean avait fait largement connaître son programme et sa photo, tandis que son adversaire avait fait une campagne plus que discrète.

Une centrale plus provinciale

Quant au "nouveau départ", les délégués se sont prononcés pour que la FTQ devienne l'élément essentiel dans la conception et l'animation de l'action sociale et politique de ses affiliés, par l'entremise de ses structures transformées, soit les conseils régionaux du travail renouvelés.

Pour ce faire, on a décidé que les structures des syndicats nationaux et internationaux soient modifiées, pour tenir compte de la réalité québécoise, par la création d'un organisme québécois qui aura un statut bien défini à l'intérieur du syndicat avec le droit de nommer des permanents et le budget pour le faire, de prendre position sur toutes questions, et de remplir toutes les fonctions normales du syndicat à l'intérieur du territoire du Québec.

C'est à l'unanimité que les délégués ont voté un document qui dit que les structures des syndicats nationaux et internationaux méritent d'être repensées à la lumière de la conjoncture actuelle du Québec.

"Le Québec est une société, une nation, indépendamment des options que l'on puisse avoir sur la nation ou l'indépendance."

C'est pourquoi les délégués estiment que les syndicats internationaux et nationaux qui ne l'ont pas encore fait se doivent de créer un organisme québécois qui aura un statut bien défini à l'intérieur du syndicat.

"La centrale, a-t-on décidé, doit devenir l'élément essentiel dans la conception de l'action sociale-politique du syndicalisme."

La course au leadership libéral du Québec

Bourassa : Le fédéralisme doit être une négociation permanente

TROIS-RIVIERES — M. Robert Bourassa, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, se trouvait, samedi, à Trois-Rivières. Il a rencontré à midi les journalistes de la région, ce qui a donné lieu à un exposé complet de la conception que se fait du fédéralisme le député de Mercier. "Le fédéralisme, a déclaré M. Bourassa, doit être une négociation permanente et informée."

Et ceci pour deux raisons :

Premièrement, les dépenses provinciales augmentent plus rapidement, proportionnellement, que les dépenses fédérales. Il n'y a aucune raison pour que les provinces soient forcées d'encourir des déficits plus élevés que le gouvernement central, d'autant plus que leurs possibilités d'emprunter ou de financer les investissements publics sont bien moindres que celles du gouvernement fédéral.

Deuxièmement, il ne faut pas oublier les municipalités, dont les besoins de revenus grossissent constamment avec l'amélioration du niveau de vie.

"Le Québec devra donc s'efforcer, de façon réaliste mais ferme, a souligné le candidat à la direction du PLQ, d'obtenir de l'autorité fédérale les ressources fiscales que la province est en droit d'attendre d'Ottawa."

D'autre part, M. Bourassa a insisté sur l'importance du réseau routier pour le développement économique de la région trifluvienne. "Comme ailleurs, a-t-il déclaré, il n'y a pas moyen de vraiment augmenter les possibilités d'emploi tant que les voies de communication sont déficientes ou insuffisantes."

D'autre part, selon M. Bourassa, le Québec se dirige vers un désastre financier à moins qu'il ne remplace la propagande électorale par une honnête logique économique.

"Si notre système politique est si corrompu, si vous devez avoir recours à des tactiques de force, de ruse et de vol pour être élu, alors nous sommes aussi bien d'abandonner la partie", a-t-il déclaré samedi devant des militants libéraux.

"L'électeur d'aujourd'hui est plus que jamais inquiet de son avenir et de celui de ses enfants. Ma politique est de faire connaître avec la plus totale franchise la gravité de nos problèmes économiques et de suggérer les mesures pour en arriver à leur solution", a-t-il dit.

Wagner à la communauté juive : "Luttez contre les extrémistes"

(PC) — La communauté juive du Québec devrait prendre fermement position sur la question linguistique dans la province, a déclaré hier M. Claude Wagner, l'un des candidats à la direction du parti libéral du Québec.

Prenant la parole à l'occasion de la cérémonie de la première pelletée de terre à la synagogue Beth Israël, à Montréal, l'ancien ministre de la Justice du Québec a exhorté la communauté juive à s'engager dans la lutte contre les groupements extrémistes qui, a-t-il dit, menacent la stabilité de la province.

"Quelque chose qui ressemble à une tragédie se poursuit dans cette province et vous n'avez pas le droit de demeurer neutres", a-t-il dit.

"Ne soyez pas surpris si en demeurant simplement assis vous vous rendez compte soudainement que d'autres ont tiré parti de votre impartialité."

Jérôme Proulx devient le deuxième député du PQ

Le député de Saint-Jean-d'Iberville à l'Assemblée nationale, M. Jérôme Proulx, a confirmé hier soir au cours d'une conversation téléphonique qu'il passe au Parti québécois, devenant ainsi le second député de ce parti dirigé par M. René Lévesque.

M. Proulx a dit qu'il rencontrera aujourd'hui M. Lévesque afin de fixer la date (mercredi ou jeudi) de la conférence de presse au cours de laquelle il annoncera officiellement son entrée au PQ.

On sait que le député de Saint-Jean a démissionné des rangs de l'Union nationale, comme son collègue Antonio Flamand, député UN de Rouyn-Noranda, parce qu'il s'opposait à l'adoption du bill 63.

M. Proulx a déclaré qu'un sondage effectué auprès de ses électeurs s'est révélé "excellent". On m'a félicité d'avoir démissionné et on a affirmé que la voie normale qui s'ouvrait à moi était celle de mon passage au parti de M. Lévesque.

Même si l'exécutif de l'UN du comté m'a répudié, a expliqué le jeune député ("ce qui m'a fait bien mal", a-t-il lancé en badinant), j'ai reçu l'appui de 24 organismes locaux et une pétition qui a circulé durant deux jours seulement a recueilli les noms de 3,200 personnes de Saint-Jean.

M. Proulx a également affirmé que depuis sa démission de l'Union nationale, il avait reçu quelque 500 lettres et télégrammes venant d'un peu partout et qui le félicitent pour son geste.

Par ailleurs, les rumeurs allaient bon train en fin de semaine selon lesquelles le bill 63 pourrait bien dans un avenir plus ou moins immédiat susciter d'autres démissions dans les rangs des deux partis traditionnels.

Ces députés, qui se posent actuellement des questions au sujet de leur allégeance de parti à la suite de l'adoption du projet de loi 63, pourraient eux aussi passer au PQ.

la presse

MONTREAL, LUNDI 24 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 273 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3

Arrestation de trois présumés auteurs du vol postal de $750,000

Le voile du mystère s'est enfin levé sur le spectaculaire vol de $750,000 en argent et en obligations commis, le 1er novembre dernier, au bureau central du ministère des Postes de la rue Windsor. Trois individus, dont deux frères, ont été appréhendés lors de plusieurs descentes effectuées au début de la fin de semaine et une partie de l'argent volé, soit environ $60,000 a été retrouvée. Les recherches se poursuivent toujours pour retracer trois autres hommes soupçonnés d'avoir trempé dans l'affaire.

La série de descentes était conduite par le lieutenant-détective Roger Roche et les sergents-détectives Jean Harvey, Marcel Filiatreault et André Saint-Amour, de la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

L'enquête, à laquelle participait également M. André Veilleux, du ministère des Postes, avait progressé graduellement et c'est vendredi que la première phase du dénouement a été entreprise.

Entre 10 h. a.m. et 8 h. p.m., vendredi, les policiers ont investi une multitude de maisons privées du nord et de l'est de la métropole et se sont même rendus dans des municipalités de banlieue. Au total, 11 personnes ont été invitées à suivre les enquêteurs au quartier général de la rue Bonsecours mais, après interrogatoire, trois seulement sont demeurés en cellule.

C'est à la résidence des parents de deux des détenus qu'on aurait découvert les $60,000 en argent. Selon un porte-parole de la SEC, les obligations auraient été brûlées et, par ailleurs, il n'est pas impossible que les quelque $30,000 disparus aient tout simplement été dépensés. A moins qu'ils ne soient en possession des trois autres individus recherchés.

Le vol, commis vers 4 h., dans la nuit du 1er novembre, au bureau de poste central, situé au 715, rue Windsor, présentait les caractéristiques d'une oeuvre réalisée par des experts. Tout s'était déroulé avec minutie et rapidité. Mais voilà, il ne s'agirait pas de spécialistes.

Le "coup" a été fort bien réussi grâce à de la "collaboration" venant de l'intérieur. Et comme l'un des détenus était à l'emploi des Postes (depuis trois mois seulement), la situation s'est rapidement éclaircie.

En fait, il s'agirait, semble-t-il, d'une "affaire de famille" et l'on tend à croire que l'argent disparu aurait été réparti entre des membres de la famille.

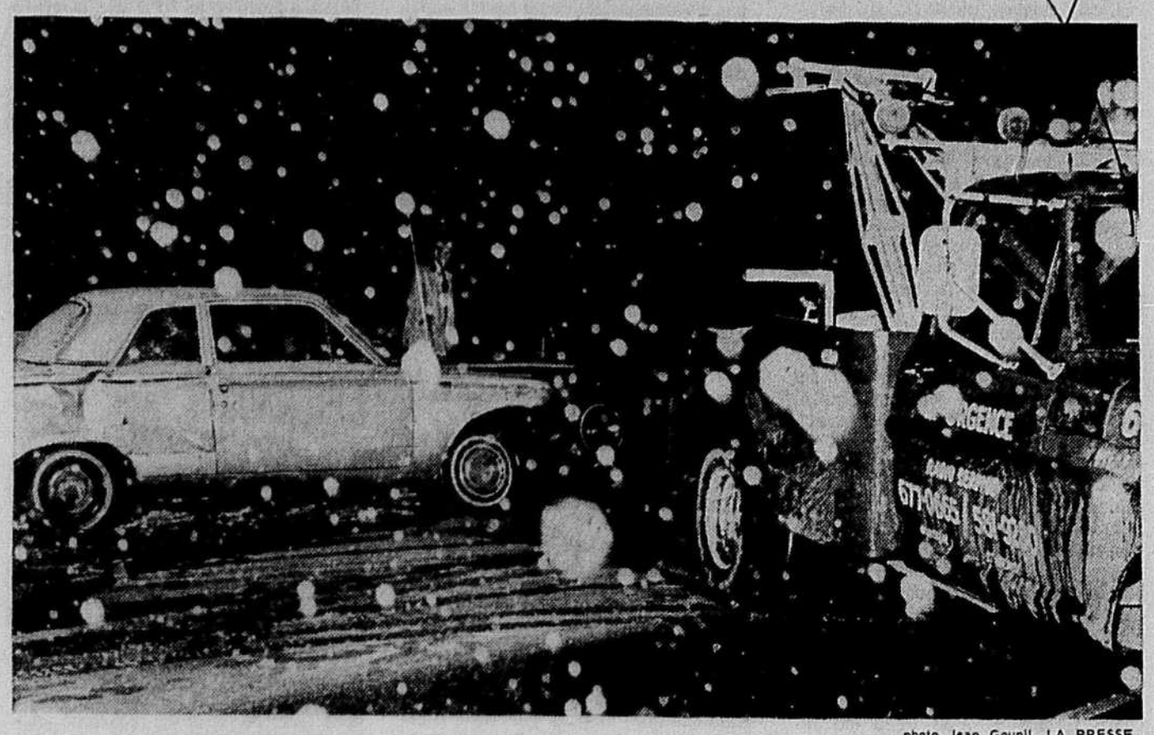

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Collision de 15 véhicules

Les chutes de neige qui se sont abattues sur la région métropolitaine au cours de la journée d'hier ont été la cause de multiples accidents de la route, notamment sur la route 20 où une quinzaine de véhicules sont entrés en collision, vers 6 h., hier soir. Deux automobiles se sont heurtées sur le pont enjambant la rivière Richelieu et ce fut les accrochages en chaine. Le détachement de Saint-Hubert de la Sûreté du Québec a dépêché ses effectifs sur les lieux et l'on a dû procéder au transport d'au moins une demi-douzaine de blessés à l'hôpital Charles-Lemoyne. Tous ont pu regagner leur domicile après traitements.

La police démembre une organisation qui amenait des déserteurs au Canada

SAN FRANCISCO. (UPI) — La police a annoncé samedi qu'elle avait brisé une organisation dont le but était de faire entrer illégalement des déserteurs américains au Canada.

Six militaires et deux civils, dont un adolescent âgé de 13 ans, ont été arrêtés vendredi soir dans un magasin crasseux, occupé par la "résistance".

Les militaires, c'est-à-dire deux soldats, deux marins et "marines" ont été remis aux autorités militaires. La police précise que les hommes étaient prêts à partir, et attendaient qu'on vienne les prendre en voiture pour les conduire au Canada.

Les hommes furent arrêtés dans un magasin désaffecté.

Des pamphlets intitulés "Comment résister à l'enrôlement obligatoire", "Où trouver du secours" furent trouvés dans le même magasin ainsi que des sacs de couchage. Les pamphlets portaient l'adresse du magasin en question.

La police ignore encore l'ampleur de l'organisation, et la date de sa formation.

Seldon L. Osborne, un civil de 58 ans, fut arrêté pour possession de narcotiques. Le jeune adolescent de 13 ans a été remis à la Cour juvénile.

Manifestations

La FTQ veut attaquer le règlement

QUEBEC — La Fédération des travailleurs du Québec, dans une violente attaque contre l'administration Drapeau-Saulnier, a décidé de mettre tous les moyens en oeuvre pour faire abroger le règlement anti-manifestation de Montréal.

La résolution prévoit que la centrale agira "conjointement avec d'autres groupes" et contestera le règlement devant les tribunaux.

Comme le règlement est déjà contesté par Mlle Claire Dupont, agent de relations publiques au CEGEP du Vieux Montréal, au nom de la CSN, on s'attend à ce que la FTQ participe financièrement au coût de cette contestation.

Le conseil général, qui soumettait cette résolution, estime que le règlement de Montréal porte atteinte aux libertés civiles, au droit de piquetage et, enfin, à "l'action essentielle pour le mouvement syndical".

Myriade I: 3 soumissions

Trois entreprises ont fait tenir des soumissions à l'Office munipal d'habitation de Montréal en vue de la construction, sur l'emplacement borné par les rues Boyce, Viau, Hochelaga et Théodore, de logements à loyer modique du projet Boyce-Viau, un des projets du programme Myriade I.

Les trois soumissions reçues ont été présentées par Habitron Ltée qui offre de construire 204 logements pour un montant de $2,328,000, Sécant Compagnie de Construction qui offre de construire 208 logements pour un montant de $2,469,390, puis Pisapia Construction Inc. qui offre de construire 207 logements pour un ontant le $2,843,000.

Après avoir étudié les propositions, le service de l'habitation transmettra, après l'approbation des autorités municipales, un rapport à la Société d'habitation du Québec qui sera appelée, le cas échéant, à approuver la proposition retenue.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

A l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération des Motocyclistes unis de Québec, tenue samedi au Jardin Botanique, plusieurs trophées ont été remis aux motards qui se sont le plus distingués durant l'été. Le directeur Jean-Paul Gilbert, du Service de la police de Montréal, remet ici à M. Yves Trudeau, du groupe des "Popeyes", le trophée décerné au groupe qui a rendu le plus de services à la MUQ.

Un suspect tente de se suicider à l'issue d'une chasse à l'homme à Laval

par Serge LAMOUREUX

Deux individus ont été capturés au terme d'une courte chasse à l'homme faisant suite à un vol à main armée, samedi soir, à Laval, mais l'un d'entre eux a tourné son arme contre lui-même au moment où les policiers s'approchaient de lui. Il repose dans un état satisfaisant à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

L'affaire a débuté vers 9 h. 40, samedi soir. Deux malfaiteurs armés se sont présentés au poste d'essence Calex, situé au 3730, boulevard Saint-Martin, dans le quartier Chomedey, à Laval, et ont sommé le gérant, M. André Charron, de leur remettre les recettes de la fin de semaine, soit environ $643.

L'argent a été empoché et les voleurs ont pris la fuite en automobile mais M. Charron s'est immédiatement lancé à leurs trousses dans sa propre voiture. Quelques coins de rues plus loin, il croisait une voiture de la police de Laval, à bord de laquelle prenaient place le lieutenant Drolet et l'agent Poitras.

Les deux malfaiteurs, âgés de 25 et 28 ans, ont été cernés mais au moment où on leur intimait l'ordre de se rendre, le deuxième comparse tentait en vain de s'enlever la vie en utilisant son arme. Son compagnon n'a pas résisté à son arrestation.

Selon la police de Laval, il s'agirait de deux individus surtout spécialisés dans les vols avec effraction et seraient très connus dans les milieux judiciaires.

Le président de Murray Hill répond aux chauffeurs de taxi de Montréal

par André BEAUVAIS

Le président de la compagnie Murray Hill Limitée, M. Charles Hershorn, a déclaré à LA PRESSE, que la compagnie qu'il dirige "a été foncièrement mal représentée par M. Guy Vincent, qui prétend parler au nom d'un syndicat de chauffeurs de taxis, et par M. Georges Brunet qui dirige LaSalle Taxis à Montréal". M. Hershorn faisait allusion à une déclaration de M. Vincent publiée dans notre journal il y a quelques jours à l'effet que Murray Hill avait acheté Dorval Taxi pour permettre à cette compagnie privée d'occuper un poste sur le territoire de l'aéroport de Dorval.

Par conséquent, M. Hershorn a qualifié de "fausse" la déclaration de M. Brunet qu' "on ait tenté de faire croire que Murray Hill n'est plus un monopole". Le président de la compagnie s'est évidemment empressé de préciser "que Murray Hill n'a aucun monopole à Dorval".

De dire M. Hershorn : "Il faut comprendre que selon la loi du Québec et celle de toutes les municipalités concernées, aucune compagnie de taxis n'est autorisée à donner un service dans les deux sens entre Montréal et l'aéroport de Dorval. Murray Hill n'est pas une compagnie de taxis. Nos véhicules, précisément parce qu'ils ne sont pas autorisés par permis à servir de taxis (avec taximètre), donnent un service légalement autorisé et prévu comme service de voiture avec chauffeur, tel que prévu par la Loi et autorisé par la Régie du transport de Québec".

M. Hershorn ne s'explique pas de plus la déclaration du maire Sarto Desnoyers, de dorval, selon laquelle la Murray Hill a conclu "une entente verbale" avec les compagnies locales leur permettant d'occuper un poste à l'aérogare, déclaration d'ailleurs qui devait susciter cette série d'interventions.

"Nous nions catégoriquement que nous ayions fait l'acquisition d'aucune association de taxis dans la municipalité de Dorval ni même d'un seul taxi détenant un permis de Dorval", a dit M. Hershorn.

Il se dit d'avis que le public en général, et les chauffeurs de taxis de Montréal en particulier, devraient comprendre que c'est la Régie du transport du Québec et non pas la Murray Hill qui règle les questions de transport inter-municipal et que "chacune des différentes municipalités concernées garde jalousement ses prérogatives locales d'émettre les permis aux taxis qui prennent des passagers dans ses limites municipales".

Sur ce point, M. Hershorn déclare n'avoir aucune objection à ce que les autorités municipales de Dorval accordent la permission aux chauffeurs de taxis locaux de prendre des voyageurs pour les conduire à Montréal "mais cela ne règle pas la question puisque les taxis de Dorval reviendront vides de la métropole", dit-il.

Quant aux chauffeurs de taxis qui sont libres de conduire des clients à l'aéroport mais qui doivent quitter sans en accepter, M. Hershorn explique que cela ne concerne nullement sa compagnie. "C'est ordonné par un règlement municipal de Dorval qui leur interdit de prendre des passagers dans cette municipalité, règlement qui revient dans chaque municipalité", affirme-t-il.

De conclure M. Hershorn: "Nous sommes liés par contrat avec le ministère fédéral du Transport et nous avons des obligations nombreuses à remplir, sans quoi notre contrat peut être annulé à 24 heures d'avis. Ces conditions, nous les observons... et c'est curieux comme les gens qui utilisent nos services n'ont que des félicitations à nous faire; toutefois, dans les journaux, on ne lit que des critiques à notre égard. Moi je suggère à tous ceux qui agitent les chauffeurs de taxis d'étudier à fond la situation du taxi à l'aéroport John F. Kennedy, à New York, où le territoire est ouvert à toutes les entreprises de taxis ! Ce qu'il y a de différent, c'est que les journalistes critiquent cette politique dans les journaux..."

Le haut-commissaire aux sports promet une autre subvention à la Fédération des motocyclistes

par J.-P. CHARBONNEAU

Le haut-commissaire aux sports du Québec a annoncé, samedi, à environ 400 motards réunis au Jardin botanique à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Motocyclistes Unis du Québec, qu'une nouvelle subvension leur sera accordée prochainement.

Cette réunion groupait plusieurs groupes de motards de Montréal et d'autres municipalités, plusieurs corps policiers y avaient envoyé des représentants.

Lors de son allocution, le directeur Jean-Paul Gilbert du Service de la police de Montréal a souligné que la police tend maintenant à être présente partout dans la société où il se passe quelque chose, et même là où il ne se passe presque rien, car, dans tous les cas, il s'agit d'hommes et de citoyens qui ont les mêmes droits et les mêmes devoirs.

"Notre travail donc a pris forme, et avec vous je m'en réjouis. Une dizaine de clubs groupant quelque 700 membres sont maintenant structurés au sein d'une Fédération nouvelle. Au nombre des initiatives récentes, j'ai appris que les cours de mécanique que l'on vous avait promis et qui ont démaré les 12 et 13 novembre, ont déjà presque trop de succès, puisqu'ils ont groupé dès le départ plus de 50 motards intéressés alors qu'il n'en avait été prévu qu'une vingtaine par cours".

M. Gilbert a profité de l'occasion pour annoncer que la Section de l'aide à la jeunesse de la police de Montréal s'appellera dans un avenir rapproché "Liaison Jeunesse". La principale raison de ce changement est que plusieurs personnes pensent que le mot aide en ce domaine, veut dire surveillance.

Plusieurs motards se sont plaints de certains articles publiés dans des journaux.

D'autres se sont plaints de fréquentes perquisitions policières dans leur locaux. Et chaque fois qu'ils demandaient aux policiers de leur montrer le mandat de perquisition, ils se faisaient bousculer assez violemment.

Le sergent Roger Gravel, responsable des motards à la Section de l'aide à la jeunesse de la police de Montréal, leur a répondu que c'était leur droit de demander aux policiers de leur montrer leur mandat. "S'il refusent plaignez-vous à votre Fédération ou à notre bureau", a-t-il dit.

Michel Trahan, qui avait quitté Sept-Iles spécialement pour animer cette réunion, a suggéré aux motards, dans le but de mieux se faire accepter par la société, que durant les mois d'hiver une trentaine d'entre eux prennent des cours des ambulanciers Saint-Jean. Par la suite, de poursuivre Michel Trahan vous pourriez porter secours aux accidentés sur les routes, durant l'été, et ainsi votre prestige pourrait monter auprès de certaines personnes.

Mais cette suggestion est demeurée, du moins pour l'instant, sans réponse.

Ils ne mettront plus les pieds chez nous

Invité à prendre la parole, M. Louis Chantigny, haut commissaire aux sports, a dit aux motards qu'une subvention va leur être accordée dans un avenir prochain.

"Il y a un an vous avez été chanceux d'avoir le ministre Gabriel Loubier de votre côté, lorsque votre Fédération a été formée, certains ont hésité, mais M. Loubier leur a souligné que vous étiez des gens comme les autres.

"Un maire d'une certaine municipalité m'a dit une fois, en parlant de vous, ils ne viendront jamais ici, je lui ai répondu: "Votre subvention peut s'en ressentir".

Avan de quitter l'assemblée, M. Chantigny a lancé: Félicitations les gars, continuez, on est là pour vous aider".

De son côté, le sergent Paul Quezel, de la Sûreté du Québec, a profité de l'occasion pour annoncer aux motards que la SQ s'intéressait à la MUQ et qu'une escouade de policiers motards va être mise sur pied pour faciliter leur déplacement, durant l'été, lors de leurs excursions.

De plus, le sergent Quezel leur a dit d'aller le voir s'ils avaient des problèmes à certains endroits.

Après la réunion, il y a eu remise de trophés aux motards qui se sont le plus signalés au cours de l'été.

Un homme est battu par des bandits

La police est à la recherche de deux individus qui ont battu et volé un homme de 57 ans, samedi soir, dans sa propre résidence. La victime, M. Gérard Chartier, du 82, rue Du Puits, à Boucherville, se remet de ses blessures à l'hôpital Charles Lemoyne de Greenfield Park.

Les malfaiteurs ont fait main basse sur $800 en argent et en bijoux après avoir roué de coups leur victime qui a été trouvée inconsciente sur le seuil de sa porte d'entrée.

Les deux individus ont sonné à la porte et lorsque le malheureux a ouvert, ils se sont jetés sur lui.

Barker NOVAS

Chaussez élégamment les tout nouveaux souliers dernier cri.

$29.95

Nouvelles formes
Nouvelles conceptions audacieuses
Les plus nouvelles teintes
Nouveaux dessins attrayants pour satisfaire tous les goûts
COULEURS : NOIR ET BRUN

A deux pas de la sortie du métro Jean-Talon ou Mont-Royal

Louis Desjardins Ltée — H. Giroux et Fils Inc.

6914, rue Saint-Hubert 1500 est, rue Mont-Royal
4029 est, rue Ontario

APOLLO

SUITE DE LA PAGE 1

aurait raté sa rentrée en frôlant sellement l'atmosphère, rebondi et se serait inscrite sur une orbite très elliptique dans l'espace. Les deux cas auraient signifié la catastrophe pour l'équipage.

C'est quelques minutes avant larentrée dans l'atmosphère, soit à 3 h. 32 que la cabine transportant les astronautes et leur précisues cargaison s'est séparée du module de service.

Abord du navire de récupération "USS Hornett", qui navigue depuis plusieurs jours déjà dans le secteur de l'amerrissage, tout était prêt pour rescaper les astronautes et leur cabine spatiale. Deux autres navires et une flottille d'hélicoptères se tenaient aussi prêts à intervenir, au moment où la cabine aurait percé les nuages et touché l'eau du Pacifique.

L'amerrissage réussi, devait commencer la période de quarantaine pour les voyageurs de l'espace; période qui a été écourtée à 16 jours et pendant laquelle les astronautes subiront moultes examens médicaux et feront un rapport détaillé de leur épopée de 0 jours.

Avant de se "mettre au lit" hier soir, les astronautes avaient enrégistré une autre première de l'espace, Ils ont donné "la première conférence de presse cosmique", répondant qux questions choisies à l'avance et soumises au Centre spatial de Houston par les journalistes accrédités à la mission Apollo.

Les astronautes Charles Conrad, Richard Gordon et Alan Bean ont répondu aux questions choisies à l'avance et soumises au centre spatial de Houston par les journalistes accrédités à la mission Apollo.

La conférence télévisée, qui a débuté à 7:32 p.m., a duré environ une demi-heure. Le train spatial se trouvait alors à 113,000 milles de la Terre, vers laquelle il fonçait à une vitesse de 3,700 milles à l'heure.

Voici quelques-unes des questions et réponses.

Houston : Tout le monde se demande ce qui vous (Conrad) est arrivé quand vous êtes tombé sur la Lune. Etait-ce accidentel ou l'avez-vous fait exprès ? Quelle impression cela vous a-t-il fait de tomber compte tenu de la faible gravité lunaire, Auriez-vous pu vous relever sans l'aide de Bean?

Conrad : Je ne suis pas tombé exprès. J'essayais de ramasser quelque chose. Je suis tombé sur le côté. Al m'a aidé à me relever. Je ne pense pas que cela pose un problème. On ne tombe pas si facilement que ça.

Bean : Tu es tombé si lentement que cela laisse le temps de se retourner. Moi-même j'ai perdu l'équilibre plusieurs fois et je ne suis pas tombé. On se penche pour ramasser quelque chose et avec ce terrain inégal, on perd l'équilibre. Mais comme Pete vient de le dire, on se rattrape.

Houston : Autre question pour Conrad : Quand vous étiez sur la Lune, vous aviez l'air heureux, vous sembliez être dans un état d'euphorie. Certains pensent que vous étiez peut-être grisé par l'oxygène. Est-ce vrai, Quelle sensation subjective cela vous a-t-il donné d'être là-haut ?

Conrad : Je n'étais pas sous l'effet de l'oxygène. J'étais simplement heureux que nous soyions en conformité avec le programme et que tout allait bien. Au cours des dix premières minutes de sortie, on est prudent, mais ensuite on sent que tout va bien. Après les 10 premières minutes, on est donc tout heureux et on fait son boulot.

Houston : La foudre mise à part, qu'est-ce qui vous a angoissé le plus, avant votre atterrissage sur la Lune, pendant votre séjour ou après? Et, si vous n'avez jamais ressenti d'angoisse, avez-vous été un moment quelconque préoccupés par quelque chose?

Conrad : La jauge de mon scaphandre pressurisé ne semblait pas fonctionner comme il faut. Mais, en définitive, elle a marché très bien. C'était moi.

Bean : Je suis heureux qu'il n'y ait eu aucune surprise au cours de l'EVA (activités extra-véhiculaires).

Après onze questions, et alors qu'il en restait deux encore à poser, la transmission a été arrêtée.

le TEMPS qu'il fera

Maximum aujourd'hui : 35
Minimum la nuit prochaine : 20

Prévisions officielles par le bureau météorologique de Montréal.

Régions de Montréal, Québec, St-Maurice, Lac-St-Jean, Baie-Comeau et Sept-Iles : chutes de neige locales cessant ce matin; Nuageux avec périodes ensoleillées cet après-midi. Mardi généralement nuageux. Plus frais la nuit prochaine, autrement peu de changement dans les températures. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal 35 et 20, Québec 32 et 19, La Tuque 25 et 5, Chicoutimi 25 et zéro, Baie-Comeau et Sept-Iles 32 et 10.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui. Devenant nuageux la nuit prochaine. Mardi nuageux avec neige légère. Un peu plus doux mardi. Vents légers devenant du sud de 15 milles cette nuit. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda 20 et zéro, à Témiscamingue 25 et 10.

FETE : saint Jean de la Croix

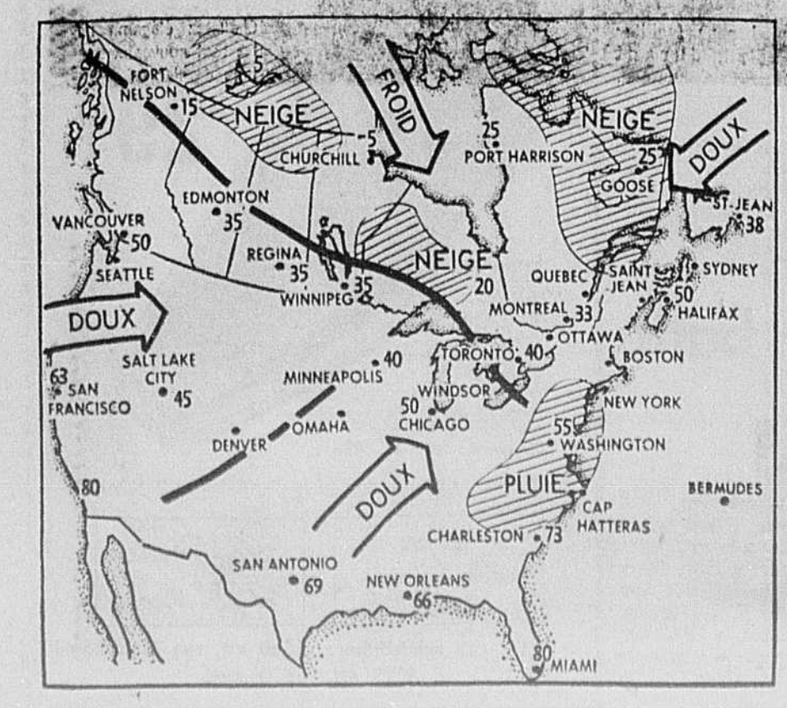

ENSEIGNANTS

SUITE DE LA PAGE 1

PRESSE que le conseil d'administration étudierait les mesures à prendre pour mettre en pratique la proposition des délégués, mais a ajouté que les directives de la Fédération, même si elles ont un certain poids, n'engagent pas légalement les commissions scolaires.

Peu avant, la discussion avait porté sur le bill 63 (les commissaires avaient alors, sous forme de voeu, blâmé le gouvernement d'avoir adopté le projet de loi sans attendre le rapport de la commission Gendron).

La proposition de blâme a été faite par un commissaire de la régionale des Laurentides, M. McLaughlin, qui a décidé d'en faire une résolution. En la présentant, M. McLaughlin a d'ailleurs fait part de ses regrets que la Fédération des commissions scolaires n'ait pas pris position et n'ait pas consulté ses membres sur cette question.

M. Lefebvre, qui faisait office de président d'assemblée et qui, la veille, avait annoncé aux journalistes qu'il ne permettrait pas à l'assemblée de discuter du bill 63, a aussitôt décidé qu'il accepterait la proposition, mais uniquement sous forme de voeu et non pas de résolution.

Un voeu, on le sait, ne lie en aucune façon la direction de la Fédération qui doit le considérer uniquement comme une indication de la préférence de l'assemblée.

Cédant sur ce point, le proposeur a accepté d'en faire un voeu, aussitôt accepté à l'unanimité par l'assemblée. Mais quelques instants plus tard, il revenait à la charge et demandait de nouveau à ce que le vote de blâme au gouvernement fasse l'objet d'une résolution.

Le président de la Fédération s'est opposé catégoriquement à cette demande et au terme d'une discussion fort vive a déclaré que, selon la volonté même de l'assemblée, il était maître absolu de la procédure. Comme M. McLaughin continuait à réclamer la transformation du voeu en résolution, M. Lefebvre lui a ordonné de s'asseoir en le menaçant, en termes voilés, de "sortir" certaines choses concernant la régionale que dirige M. McLaughin.

En une autre occasion, alors qu'un proposeur demandait qu'un voeu soit de même transformé en résolution, le président de la FCSCQ s'était opposé à cette demande, et comme le proposeur en appelait "de la décision du président", celui-ci s'est contenté de répondre d'un ton tranchant: "Merci, j'enregistre votre appel".

En ce qui concerne le bill 63, M. Lefebvre a clairement laissé entendre que le voeu exprimé irait en bonne place "dans les archives de la Fédération".

Quelques minutes plus tard, l'assemblée votait à l'unanimité des félicitations au président "pour la façon dont il avait dirigé l'assemblée".

Autre résolution importante: les délégués ont défait, par une majorité de 115 voix contre sept, une proposition voulant que les locataires soient désormais éligibles à des postes de commissaires. Des locataires (qui ne paient pas **directement** les taxes scolaires) pourraient engager des dépenses inadmissibles qui devraient être payées par les propriétaires, a dit un opposant de la résolution.

Des questions d'ordre technique ont enfin été soulevées: augmentation de la rémunération des commissaires, institution de frais d'inscription pour éviter que les parents n'inscrivent leurs enfants à plusieurs écoles en même temps et ne faussent de ce fait les prévisions des administrations. Les délégués ont enfin demandé à leur exécutif d'étudier la possibilité d'acheter une calculatrice électronique pour établir les horaires des étudiants dans les polyvalentes.

FTQ

SUITE DE LA PAGE 1

liation ne donne à ces syndicats locaux aucun droit de participation directe ou indirecte aux activités de CTC.

La FTQ avait amendé samedi ses statuts pour que pendant les négociations entre elle et le Congrès du travail du Canada, elle puisse admettre dans son sein des syndicats exclus ou suspendus du CTC. Les Teamsters avaient été exclus du CTC il y a une dizaine d'années pour maraudage.

Quant aux pourparlers entre le CTC et la FTQ, ils ont débuté il y a deux mois et demi et la FTQ attend toujours la réponse de CTC, lequel, visiblement, attandait la reaction du congrès, lequel, finalement a été unanime à readmettre les Teamsters au sein de la FTQ.

La politique

Par ailleurs, le congrès a référé au bureau et au conseil général une résolution demandant à la FTQ de former un comité pour établir les bases d'un parti politique qui représenterait les intérêts des travailleurs et des organisations ouvrières.

Ceci, sans que l'assemblée ne discute de la proposition.

L'organisme directeur de la FTQ fera connaître sa décision en temps opportun, a fait savoir le président Louis Laberge.

En attendant, il a été décidé que la FTQ n'appuie aucun parti politique sur la scène provinciale, parce qu'aucun travail de base n'a été fait. On continuera d'appuyer le NPD sur la scène fédérale.

Le même sort a échu à une résolution qui demandait la création d'un comité pour étudier la possiblité de jeter les bases d'une société coopérative de publication qui serait propriétaire d'un journal quotidien dont l'objectif serait "d'interpréter la nouvelle au bénéfice de la classe ouvrière".

La FTQ a transformé, entre-temps, son Comité d'action politique en comité d'action sociale, économique et politique, afin de sensibiliser davantage ses membres à la participation politique.

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE 1

des objectifs à long terme de la rencontre, d'autre part, il serait inutile de tenter de préciser un consensus des délégués sur les principaux problèmes évoqués à Harrison. Tel n'était pas le but des discussions.

L'absence de conclusions définitives n'est toutefois pas une indication que la discussion fut stérile. Au contraire, les participants ont eu l'occasion, pendant ces trois jours, de s'acclimater à cette nouvelle forme de recherche politique, et les organisateurs ont pleine confiance que les deux autres phases de l'opération "consultation du parti" se dérouleront selon l'horaire prévu, dans le cadre prévu, et apporteront des résultats plus valables.

A défaut de prendre des décisions, les participants réunis en petits groupes ont pu mettre en relief leurs principales préoccupations:

— moderniser leur parti pour en faire un instrument de communication entre le pouvoir et les militants à la base;

— générer l'intérêt du grand public, et de leurs propres militants libéraux, par le recours aux méthodes plus modernes d'animation et de palabres dirigées;

— faire ressortir, malgré la présence envahissante et technocratique de l'Etat, la présence de l'individu, du citoyen;

— mettre l'accent davantage sur l'urgence d'améliorer la qualité de la vie au Canada plutôt que sur le besoin d'améliorer la qualité de la machine administrative;

— planifier la prochaine décennie dans un climat d'universalisme, au-dessus des régionalismes traditionnels du pays;

— s'arrêter davantage au milieu qui baigne le citoyen plutôt qu'aux instruments techniques qui seront mis à sa portée, surtout dans l'aménagement des grands centres urbains;

— éviter de s'enfoncer tête baissée dans la planification des recours aux techniques nouvelles, sans au préalable établir des normes pour déterminer la qualité de la société qu'il faut bâtir.

Ces préoccupations ont un caractère savant, et l'on pourrait s'étonner qu'elles se soient découpées avec précision au cours de discussions entre militants d'un parti. Le phénomène tient en grande partie au caractère académique des interventions des panélistes et au climat d'étude qui imprégna la conférence, interdisant de s'attarder à des questions trop terre à terre.

A certains moments, cependant, les délégués ont montré quelques signes d'impatience devant la trop grande spécialisation de certaines communications. A quelques reprises, on a soumis que les experts de l'extérieur prenaient trop de place dans la discussion; par contre, le fait que le gouvernement ait déjà publié plusieurs livres blancs annonçant la politique fédérale pour la prochaine décennie, et compte tenu du fait que ces participants sont des partisans du gouvernement actuel, le caractère futur reste de la discussion leur évitait de se laisser aller à des critiques qui auraient pu gâter le climat de sérénité de la conférence.

Les participants ont également marqué leur souci de descendre le parti libéral de son piedestal, selon l'expression de l'un d'eux. L'intérêt marqué par les thèmes de l'agitation étudiante, le citoyen, la pauvreté et les relations industrielles est un indice que les simples militants n'ont pas l'intention de s'éloigner de ces préoccupations sociales, même si les planificateurs de l'Etat sont à l'ère des télécommunications, à l'époque inter-planétaire, au règne des ordinateurs et de la cybernétique.

Digérer à mesure, et sans se laisser écraser par eux, les progrès ahurissants de la technologie, et ne jamais perdre de vue les effets de cette nouvelle civilisation sur la vie de chacun, telles seront les deux principales préoccupations qui seront étudiées dans les rencontres régionales qui seront tenues d'ici un an par les libéraux, à la suite d'une première réflexion commune à Harrison Hot Springs.

En ouvrant la conférence, le premier ministre a donné la mission aux délégués de travailler à préciser un humanisme technologique au cours de la prochaine décennie. Personne ne sait trop au juste comment y arriver, mais chacun semblait conclure, après trois jours de discussions autour de ce thème, que le défi doit être inévitablement relevé.

Pour ne point être distraits dans leur cheminement, les participants ont volontairement écarté de l'ordre du jour les traditionnels débats sur:

— les disparités régionales, au sens ou les régionalismes canadiens sont causes d'affrontements perpétuels;

— les problèmes que posent le voisinage des anglophones et des francophones;

— l'envahissement de l'influence américaine;$0 9 LE PARTAGE DES JURIDICIONS ENTRE L'Etat fédéral et les provinces.

Ces thèmes, sujets traditionnels de discussions dans les congrès politiques, ont été presque complègement ignorés. Le débat y a peut-être perdu en vigueur, mais d'autre part cette stratégie a permis aux organisateurs de la conférence de transporter plus rapidement les participants dans l'autre décennie, où les problèmes qui s'annoncent semblent tout aussi aigus.

Isolement du gène qui transmet les caractéristiques héréditaires

L'éventuelle manipulation des traits humains à craindre

BOSTON (AP) — Deux scientifiques qui viennent d'isoler, pour la première fois, le gène qui transmet les caractéristiques héréditaires, ont en même temps exprimé la très grande crainte, que cela ne conduise à une éventuelle manipulation des traits humains.

L'un d'eux, le Dr Jonathan Beckwith, a déclaré qu'à son avis les dangers que suscitent cette possibilité d'isoler le gène dépassent largement les avantages qu'on peut en retirer, et j'ai la conviction, a-t-il dit, que cette perspective est plus effrayante que réjouissante. Il est évident, a-t-il précisé, que cela ouvre la voie à l'"engineering génétique".

Exprimant aussi ses appréhensions quant aux applications dangereuses de leur découverte, le Dr James Shapiro, du groupe de recherche de l'école de médecine de Harvard, qui a collaboré à l'isolement du gène a dit pour sa part qu'il ne voyait dans cette découverte aucun motif de réjouissance.

Le gène a été isolé d'une bactérie appelée l'escherichia coli, trouvée en abondance dans l'intestin de l'homme et de plusieurs animaux. Les chercheurs ont utilisé un ensyme pour dissoudre les substances non désirées.

Le Dr Beckwith, un généticien moléculaire, a précisé qu'il n'existait à l'heure actuelle aucun moyen de manipuler les gènes humains, mais qu'il est concevable que de telles techniques soient mises au point dans l'avenir.

Avant cette découverte réalisée par le groupe de Harvard, les gènes avaient été isolés en groupe mais non pas individuellement.

AGISSEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ !

Vous pouvez avoir à temps pour Noël une belle salle de jeu à bas prix

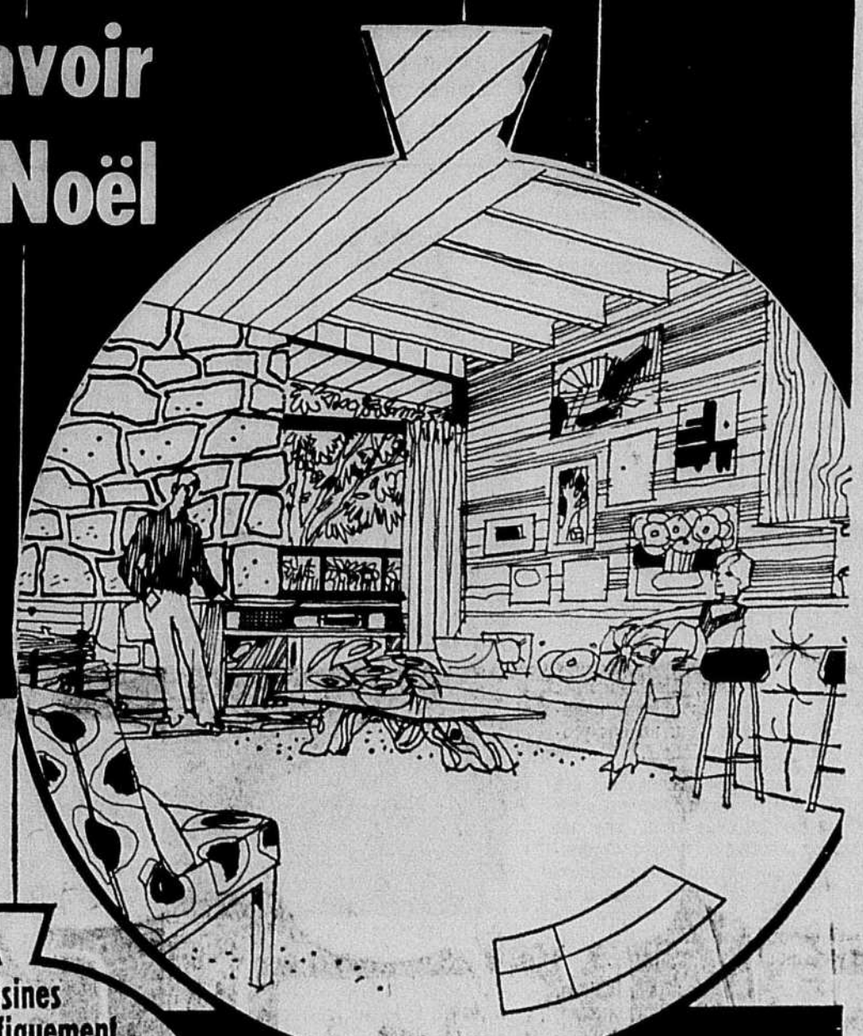

Nous aménagerons une salle de jeu dans votre maison où vous serez fier d'accueillir vos invités durant les Fêtes. Lorsque vous prendrez connaissance de nos bas prix, vous serez renversé. Et lorsque vous verrez notre travail fini, vous serez enthousiasmé. Pour un travail de qualité, vous pouvez faire confiance à Metropolitain.

Fini standard	$995
Fini de qualité	$1395
Fini de spécialiste	$1995

Aucun comptant requis
1er versement en 1970

TOUT TRAVAIL ENTIEREMENT GARANTI

Cuisines magnifiquement rénovées

de $500 à $3000

RENOVATION DE SALLES DE BAIN

de $700 à $1700

GRATIS ! TV 19" avec tout rajout ou salle de jeu

CONSEILS GRATUITS
Billets pour la taxe volontaire donnés gratuitement avec tout travail.

Faites venir chez vous un de nos estimateurs compétents. Il connaît le domaine des travaux d'amélioration à l'habitation et saura vous conseiller sur tout ce dont vous avez besoin.

NOTRE PERSONNEL EXPERT DE SERVICE A DOMICILE NETTOIERA OU PEINTURERA VOTRE MAISON

Service de Renovation Métropolitain

6 lignes téléphoniques à votre service 482-0600

Nous faisons tout
- SALLES DE JEU
- CUISINES
- RAJOUTS
- SALLES DE BAIN
- GARAGES
- PIECES DANS GRENIER
- MANSARDES

Que désirez-vous ?
- MENUISERIE
- TRAVAUX DE BETON
- TOITURE
- REVETEMENT ALUMINIUM
- FENETRES ALUMINIUM

EATON
Le magasin des Fêtes au Canada

Dessous alliant chaleur et coquetterie

Vous demeurerez séduisante tout en étant douillettement bien protégée avec ces tenues amusantes 'Lux Lux' importées d'Angleterre. Choisissez la douceur du nylon ou la chaleur de la laine. Deux modèles dernier cri présentés chez EATON.

CHALEUR "EN LAINE" !

A. Culotte bien moulante en lainage extensible ; jambes moyennes. Bande finement côtelée aux jambes et à la taille. Devant et dos à motifs-diamants ; fourche double. Crème seulement. Tailles moyenne ou grande. **4.00**

B. Camisole-veste aux détails bien féminins : bretelles en tricot de dentelle ; décolleté montant ; motifs ; taille seyante largement côtelée. Crème seulement. Tailles moyenne ou grande. **4.00**

C. Culotte à jambes longues pouvant fort bien s'agencer à la camisole-veste. Bande côtelée à la taille et au bas. Garnitures de dentelle élastique ; fourche double. Crème seulement. Tailles moyenne et grande. **4.50**

CHALEUR "EN NYLON" !

D. Camisole-veste à effet soutien-gorge. Nylon extensible ; bretelles étroites ; haut des bonnets froncé généreusement de dentelle ; bande de taille côtelée. Taille moyenne dans le blanc, rose ou bleu. **4.00**

E. Culotte à jambes longues. Trois fronces de dentelle ornent féminement les jambes. Taille côtelée ; fourche renforcée. Taille moyenne. Blanc, noir, rose ou bleu. **3.25**

F. Culotte, même détails que ci-dessus mais à mini-jambes. Taille moyenne. Noir, rose ou bleu. (Ce modèle existe chez EATON en ville seulement ; pas de commandes téléphoniques, ni postales, s.v.p.) **3.00**

G. Culotte, petite culotte en nylon extensible doté de motifs ; taille côtelée et fourche renforcée. Taille moyenne dans le blanc, noir ou bleu. **2.75**

COMPOSEZ
842-9211

EATON en ville (quatrième étage et Félinie, rez-de-chaussée), Pointe-Claire, Ville d'Anjou. Rayon 209

Achat spécial de pantalons côtelés en Crimpknit sport

Spécial

7.99

Un achat en quantité d'un manufacturier canadien réputé permet de vous proposer cette occasion spéciale. Pour les loisirs ou la détente, voici le pantalon qu'il vous faut. En "Polyester" texturé qui donne vraiment l'impression d'être côtelé ! Modèle à jambe droite et bande de taille élastique tout-confort. Le tissu est lié, se lave et sèche merveilleusement bien à la machine, se repasse peu ou pas. Tailles 12 à 20 parmi les tons remarquables marine ou vert. Accourez chez Eaton aujourd'hui même pour être certaine de ne pas manquer cette offre !

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (quatrième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 545.

Tout nouveau! "Kanekalon" Postiches et perruques

au comptoir "La Tresse"

Un cadeau de Noël qui lui fera tourner la tête ! Les nouveaux postiches en modacrylique d'aspect tout à fait naturel. D'entretien facile, car coupés et ondulés ; ces boucles sont indéformables. Inflammables. Vous avez le choix de trois perruques et d'un postiche en plusieurs teintes.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

perruque : Vous n'aurez plus à refuser une sortie parce que votre coiffure laisse à désirer. La perruque extensible "Kanekalon" se pose en un clin d'oeil ! S'obtient dans une mallette pratique. **29.98**

postiche : Vous aimez les cheveux courts sans inconvénients . . . mais les cheveux longs si séduisants vous tentent. La demi-perruque de 20 pouces, voilà la solution à votre problème. Bandeau-velours amovible. **15.98**

Eaton s'intéresse à l'entretien de vos "chevelures" et vous offre nettoyeur, fixatif, brosse et conditionneur à perruque ainsi que tête en styrofoam.

EATON en ville seulement (rez-de-chaussée), Rayon 222

Finesse-beauté de MAX FACTOR

"Pure Magic" pique prestigieusement votre beauté !

Ces produits médicamenteux soignent et éclaircissent le teint brouillé et par le fait même vous rendent plus jolie. 'Pure Magic' est un secret précieux de MAX FACTOR !

"Super Bubble Scrub": démaquillant liquide, mousseux et médicamenteux qui nettoie profondément les pores et purifie parfaitement. 4.6 oz **3.00**

"Super Blotter": évite à la peau grasse de briller, sans l'assécher ni en changer la carnation. Fragrance hypoallergique. Houppette vaporeuse. Nuance "Bare" (translucide) "Buff" (beige-ivoire), ou "Bisque" (beige rosé). .33 oz **2.50**

"Super Skin Care Stick": rafraichisseur médicamenteux présenté sous la forme pratique d'un bâton. 1.3 oz **3.00**

Fond de teint mousse : une mousse légère et ultra-translucide qui épouse fidèlement votre teint naturel. Fond de teint qui caresse le visage et en accentue discrètement la couleur pour conférer l'éclat vermeil. Les hydratants n'ont pas été oubliés !

Nuances fraiches : "Limoges Ivory", "Bisque Ivory", "Soft Fawn", "Natural Honey", "Cool Bronze", "Peach Dawn", "Creme Glow" ou "Peach Bronze". 1.2 oz **3.50**

Venez rencontrer la représentante attitrée MAX FACTOR, madame Deschênes, chez EATON en ville, au rayon des cosmétiques, rez-de-chaussée, du mardi 25 au samedi 29 novembre.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 212

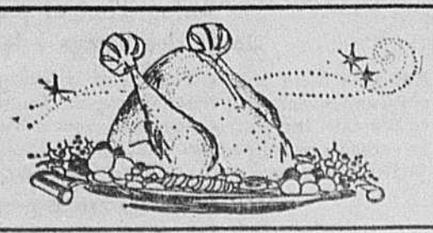

Notre Chef vous suggère un Noël-détente

Chère hôtesse, pourquoi ne pas profiter pleinement de ces heures de réjouissances ! Laissez notre réputé Chef Marcel De Bellefeuille et ses aides professionnels vous faciliter la tâche en "papotant" pour vous le repas de Noël à la dinde ; service de 8 à 10 convives :

Une dinde farcie, qualité "Butterball" bien dorée. Un pot de 16 oz de sauce de jus de dinde. Un pot de 8 oz de sauce aux canneberges. Un pot de 12 oz de sauce dorée pour le pouding. Un délicieux pouding de Noël de 2 lb. Chauffez et servez en suivant les renseignements inclus.

Repas de Noël complet **23.50** — Repas sans sauce dorée ni pouding **21.00**

Livraison effectuée dans les limites de Montréal les 23 et 24 décembre seulement.

Ne passez pas Noël à la cuisine ! Passez votre commande dès aujourd'hui.

COMPOSEZ 842-9331, poste 755 ou 632

EATON en ville seulement (rez-de-chaussée, Comptoir Bleu des gâteaux) Rayon 1104.

A PARTIR DE MINUIT CE SOIR

une étoile m'a dit...

PAR LISE MOREAU

FEU

BELIER ♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL

COEUR :

Vous entrez jusqu'à la fin du mois dans une période bénéfique sur le plan affectif.

FAMILLE :

Excellente journée pour régler un problème concernant un enfant où quelques autres membres de la famille.

TRAVAIL :

Votre esprit n'a jamais été aussi pénétrant et éveillé. Profitez-en pour faire débuter une nouvelle affaire.

LION ♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

COEUR :

Vous serez magnifique. On vous aimera... Vous serez flatté.

FAMILLE :

Vous ne trouvez plus grand temps pour vous occuper des vôtres. Attention.

TRAVAIL :

Montrez-vous disposé à assumer de plus lourdes responsabilités professionnelles.

SAGITTAIRE ♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

COEUR :

Vous risquez de laisser passer une occasion pour vous être abandonné à la mélancolie.

FAMILLE :

Recherchez les conseils et la collaboration de votre conjoint ou de vos proches pour la réalisation d'un projet.

TRAVAIL :

Votre popularité croit. Progressez à pas de géant, mais surtout, éviter de vous faire des ennemis.

AIR

BALANCE ♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

COEUR :

Une nouvelle connaissance vous aidera à satisfaire vos désirs les plus profonds.

FAMILLE :

Mettez toute votre énergie à rompre la monotonie de cette journée. Les membres de votre famille méritent un sourire.

TRAVAIL :

Vous auriez tout intérêt à mettre le point final à un travail que vous fignollez depuis trop longtemps.

VERSEAU ♒ DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

COEUR :

C'est une mauvaise journée pour les amitiés. Vous risquez de blesser soit par vos paroles ou votre indifférence.

FAMILLE :

Ne vous laissez pas trop accaparer par votre travail, les vôtres se sentent seuls.

TRAVAIL :

Laissez libre cours à votre imagination, qui vous sert de plus en plus. Vous traversez décidément une bonne période dans le domaine du travail.

GEMEAUX ♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN

COEUR :

Il faut penser à votre avenir. Réfléchissez, les aventures ne vous mèneront nulle part.

FAMILLE :

De bonnes nouvelles méritent d'être fêtées. Mêlez les vôtres à cette joie.

TRAVAIL :

Vous constaterez que vous avez longtemps cherché midi à quatorze heures, rétrogradez maintenant.

TERRE

TAUREAU ♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI

COEUR :

Aujourd'hui faites-vous plaisir... Offrz-vous une sortie. Qui sait ce qui en résultera.

FAMILLE :

Vous êtes trop actif pour que votre santé n'en souffre pas. Reposez-vous sinon vos nerfs craqueront.

TRAVAIL :

Ayez l'esprit en alerte: Une chance d'avancement ou une occasion de gain supplémentaire peuvent se présenter.

VIERGE ♍ DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

COEUR :

Journée excellente pour les amitiés, les conversations à coeur ouvert.

FAMILLE :

C'est le moment de procéder au changement souhaité dans votre intérieur. Les achats sont favorisés.

TRAVAIL :

Vos affaires personnelles progressent. Mettez les choses au clair avec un supérieur.

CAPRICORNE ♑ DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

COEUR :

Pourquoi cherchez sans cesse... ce que vous avez? Essayez de vous fixer.

FAMILLE :

Au cas où vous auriez eu un malentendu avec quelqu'un de votre famille, ne revenez pas sans cesse là-dessus.

TRAVAIL :

Cachez soigneusement votre jeu... Soyez hermétique. Une occasion est proche.

EAU

SCORPION ♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

COEUR :

Petites manifestations. Qui ne manquera pas de satisfaire votre orgueil.

FAMILLE :

Les affaires personnelles vous énervent. Voyez au plus urgent, et réfléchissez à la meilleure manière d'arranger les choses.

TRAVAIL :

Soyez prêt à écouter les conseils d'un collègue. Vérifiez minutieusement votre travail.

POISSONS ♓ DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

COEUR :

La roue tourne et vous ne vous retournez pas assez vite. Attention, on vous dépassera.

FAMILLE :

Les influences sont très mélangées. Tenez-vous en à la routine. Ne transformez rien.

TRAVAIL :

Ne vous alarmez pas des racontars de vos collègues. Ils n'ont que l'importance que vous voulez bien leur accorder.

CANCER ♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

COEUR :

Soyez pratique aujourd'hui. Le rêve ne vous apportera rien de bon.

FAMILLE :

Evitez de négliger les vôtres. C'est le jour où démontrer jusqu'où va votre sens du devoir.

TRAVAIL :

Attendez-vous à des événements aussi soudains que surprenants. Posez des jalons en vue d'une promotion.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

L'examen périodique (1)

par le Dr Wildrid LeBlond

On est généralement assez bien convaincu de l'avantage qu'il y a, à subir périodiquement un examen médical. Cependant on est assez mal fixé, d'abord sur le protocole ainsi que le coût, et puis sur le rythme de périodicité de ces examens.

La question qui se pose est la suivante: quand, où et comment subir une évaluation médicale? Soulignons tout de suite qu'il n'est pas du tout nécessaire de se faire hospitaliser pour subir un "check-up". Certes, bon nombre de vérifications, d'analyses auront avantage à être faits dans un centre hospitalier; mais il n'est pas nécesaire ni utile d'occuper pour autant un lit et encore moins une chambre de nos hôpitaux déjà encombrés de vrais malades.

Au cours d'une existence normale, quand, où et comment obtenir une évaluation raisonnable de son état de santé ?

En ce qui concerne les premiers âges de la vie nos structures médico-sociales et scolaires assurent aux enfants (dont les parents veulent bien coopérer) une surveillance médicale qui est là: de l'utérus (consultation pré-natales) jusqu'à l'Université ou jusqu'à l'établissement industriel, suivant la vocation de chacun. Il y a, dès après la naissance, les services de la Goutte-de-lait, le travail des Infirmières des Unités Sanitaires auprès des enfants; et puis arrive l'âge scolaire.

Il faut absolument que les parents assurent à leurs enfants les bénéfices des services d'examens périodiques et annuels qu'offrent le Ministère de la Santé ou les Commissions scolaires. Et surtout, les parents ne doivent absolument pas donner à leurs enfants le mauvais exemple du resquillage aux examens médicaux scolaires, aux vaccinations, aux cuti-réactions et autres tests. Au contraire, les parents devraient être toujours prêts à collaborer, en fournissant au médecin ou à l'infirmière scolaire les renseignements appropriés quant aux maladies, aux vaccinations antérieures.

De 12 à 14 ans (garçons) et de 11 à 13 ans (fillettes), il faut souligner l'importance de l'examen de santé au moment de la puberté. On se doit, obligatoirement, de soumettre ces enfants à l'examen radiologique des poumons.

ANNONCE

NOUVELLE POUR GOURMETS

Une nouveauté à l'intention des connaisseurs en bonne chère est maintenant offerte aux Montréalais. Il s'agit du Festin Gastronomique Oriental composé de 10 fabuleux services de mets orientaux délicieux, il est servi avec panache au célèbre Café New Lotus, dans le quartier chinois. Jusqu'à maintenant, la seule possibilité de participer à un festin oriental était d'être invité à un banquet chinois. Mais aujourd'hui, cette extravagance gustative est à la portée de deux personnes ou plus au coût minime de $8.75 par personne.

A cause de la longue préparation requise, il faut réserver en appelant 866-8356, Café New Lotus, 1050, rue Clark, dans le quartier chinois.

Simpsons

Vous entendez tout... avec le merveilleux nouvel appareil auditif *"Coronation" de Zenith*

Votre perte graduelle de l'ouïe ne vous permet plus d'entendre certains sons, certains bruits... vous les découvrirez de nouveau avec l'appareil auditif "Coronation" de Zenith. C'est un modèle compact mais dont le rendement vous épatera. Il possède, en fait, le plus grand nombre de caractéristiques jamais contenues dans un modèle "derrière l'oreille", de marque Zenith.

ZENITH

Venez le voir... essayez-le... chez Simpsons

Pour plus de renseignements composez 842-7221 poste 452

SIMPSONS — Appareils auditifs "Zenith" (763) au septième — Aussi à Fairview et Anjou

Un diamant... OPERA

LE CADEAU LE PLUS PRÉCIEUX...

Toute leur vie, un diamant de fiançailles OPERA leur rappellera l'instant unique où ils se sont choisis à jamais

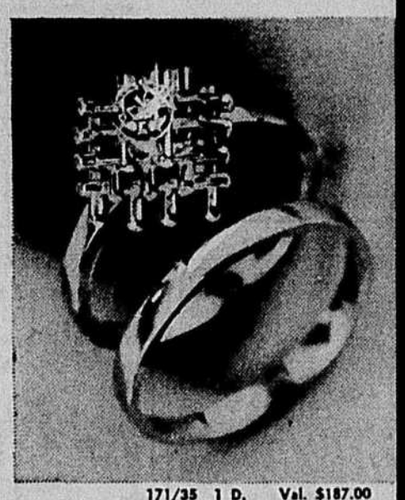

171/35 1 D. Val. $187.00 Net **$159.00**

171/24 1 D. Val. $335.00 Net **$285.00**

171/16 1 D. Val. $200.00 Net **$170.00**

171/17 4 D. Val. $300.00 Net **$255.00**

Haute qualité et pureté de ligne sont là deux gages indéniables de la réputation nationale des bagues OPERA — Voici quelques modèles tirés de notre prestigieuse collection enrichie de splendides créations répondant aux toutes dernières exigences de la mode actuelle.

130 est, rue Liège — 389-8201
900 ouest, rue Ste-Catherine — 878-9684
6982, Plaza St-Hubert — 272-5791

Les Diamants **OPERA**

VENTE PRÉ-NOËL

PRÉCIEUSES PERLES DE CULTURE

DU 25 AU 29 NOVEMBRE À NOS 3 MAGASINS DE MONTRÉAL SEULEMENT

33⅓ DE RABAIS DU PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ

Aubaines aussi grandes que l'est notre collection de $5.00 à $500.00

● TOUTES GROSSEURS ● TOUTES LONGUEURS ● TOUTES COULEURS

Vaste choix de colliers de perles uniformes ou graduées de 3½ à 9½ millimètres, noeud entre chaque perle. Bagues, pendentifs, broches, boucles d'oreilles et bracelets d'un, deux ou trois rangs. Fermoirs et montures or 14 carats.

Plan "mise de côté" pour faciliter vos achats de Noël

OPERA
JOAILLIERS

130 est, rue Liège 389-8201 — 900 ouest, rue Ste-Catherine 878-9684 — 6982 Plaza St-Hubert 272-5791

Aux Etats-Unis

Les dons privés : $10 milliards annuellement

La générosité de l'homme qui l'amène à partager ses biens avec d'autres humains existe probablement depuis l'origine des temps, mais les dons privés destinés à des causes d'intérêt public, tels qu'ils sont faits à l'heure actuelle aux Etats-Unis de manière organisée et sur une vaste échelle, représentent certainement un phénomène unique, selon des sources officielles américaines.

Le montant des dons privés accordés volontairement s'élève à environ 10 milliards de dollars par an et 79% de ce montant proviennent de particuliers.

En 1966, dernière année pour laquelle des chiffres complets sont disponibles,

—M. Joseph Hirshhorn a fait don au gouvernement américain de sa collection d'art et de sculptures estimée à 30 millions de dollars;

—M. Temple H. Buell, architecte de Denver (Colorado) a fait une donation de 25 millions de dollars au Collège pour Femmes de l'Etat du Colorado;

—M. Paul Mellon a fait don d'une collection d'objets d'art et de livres rares d'une valeur de 35 millions de dollars à l'Université Yale et a remis à cette même université un chèque de 12 millions de dollars pour la construction d'une galerie qui abritera cette collection;

—M. James A. Chapman, magnat de l'industrie textile de la Caroline du Sud, a légué 100 millions de dollars à des hôpitaux et à des institutions d'enseignement.

80% des dons privés accordés en 1966 provenaient de fondations privées.

Les Fondations

Une fondation est une organisation privée, à but non lucratif, dont le capital est administré par un conseil d'administration ou par des directeurs désignés; la fondation est créée dans le but d'aider des institutions sociales, scolaires, charitables ou religieuses. Elle est totalement indépendante et jouit d'une liberté totale qui lui permet de faire des expériences et d'innover lorsqu'elle le juge nécessaire.

Le concept de philanthropie organisée prit fermement racine aux Etats-Unis au début du siècle. Le développement rapide d'une société industrielle, au 19ème siècle, avait apporté à certaines familles de cette nation encore toute jeune une richesse sans précédent, Heureusement au sein de ces familles, il se trouvait des hommes qui voulurent partager leur richesse.

Ces dons furent parfois plus capricieux que sages, plus impulsifs qu'organisés, mais au cours des dernières décennies, l'on a pu assister à l'apparition d'une tendance nouvelle: la création de fondations qui ont donné à la philanthropie privée un caractère plus systématique.

Grâce à l'argent fourni par les fondations, on a pu supprimer des maladies telles que le paludisme, la fièvre jaune et l'ankylostome; cet argent a aussi permis de construire des bibliothèques, de financer la recherche spatiale, de moderniser l'agriculture, d'aider la télévision éducative et de subvenir aux besoins de milliers d'artistes et d'érudits.

Certaines fondations américaines participent à des programmes d'aide à l'étranger, mais ce n'est pas la tendance habituelle. Leurs contributions dans le domaine de l'enseignement,les bourses accordées à des étudiants étrangers et l'aide qu'elles apportent à l'étranger en envoyant des techniciens américains dont le rôle est de former du personnel local qualifié, sont les aspects les plus importants du rôle que jouent les fondations sur le plan international.

Quatre types de fondations

Il existe des milliers de fondations aux Etats-Unis. On peut en citer quatre types: celles qui ne sont pas spécialisées, celles qui sont parrainées par une société, celles qui ont été créées au sein d'une communauté et enfin celles qui sont parrainées par une famille. Un grand nombre d'entre elles sont peu importantes, mais l'on compte 200 fondations qui accordent chaque année 500,000 dollars.

Parmi les "géants" on peut citer les Fondations Ford et Rockefeller, la "Duke Endowment", la Fondation Carnegie et les Fondations Kellogg, Mott, Hartford, Lilly et Alfred P. Sloan.

La Fondation Carnegie, qui fut la première fondation non spécialisée, fut créée en 1911 avec un capital de 25 millions de dollars. Son actif actuel est d'environ 289 millions de dollars et depuis lors, quatre autres fondations Carnegie ont été créées.

La Fondation Rockefeller fut établie sous forme de société en 1913, avec un capital de 35 millions de dollars et, un peu plus tard, elle reçut de son fondateur, John D. Rockefeller, des capitaux supplémentaires de 148 millions de dollars. En 1966, l'actif total de la Fondation était de plus de 860 millions de dollars et à cette même date, 13 autres fondations avaient été créées avec l'argent de la famille Rockefeller.

La plus importante, et aussi la plus récente, est la Fondation Ford. Etablie en 1936 grâce à un chèque personnel d'Edsel Ford d'un montant de 25,000 dollars, la fondation reçut, après la mort d'Edsel Ford et de son père Henry Ford, 90% des actions de la Ford Motor Company. L'actif de la Fondation Ford dépasse maintenant 3 milliards de dollars et elle débourse chaque année environ 180 millions de dollars. Il existe dix fondations créées par la famille Ford.

Un rôle de pionnier

Les fondations ont joué, dans de nombreux domaines, un rôle de pionnier. La "Carnegie Endowment for International Peace", par exemple, a ouvert la voie en matière d'échanges internationaux d'étudiants et d'éducateurs, projet qui plus tard devait être repris par le gouvernement américain.

En 1930, la Fondation Rockefeller fit un don destiné à la création de l'Institut Océanographique de Woods Hole, qui a beaucoup contribué à élargir la connaissance de la mer, de la faune et de la végétation marines.

Des milliers d'Américains — dont un grand nombre à l'étranger — sont aussi redevables à la Fondation Ford des efforts qu'elle a faits pour promouvoir la télévision éducative.

L'une des caractéristiques essentielles des fondations est leur liberté d'action. Elles peuvent modifier facilement l'orientation de leur politique d'assistance et innover afin de satisfaire des besoins nouveaux.

C'est ainsi qu'en 1964, les fondations avaient dépensé au total, dans le domaine des relations interraciales, une somme relativement modeste de 2.3 millions de dollars. Le chiffre passa à 27 millions de dollars en 1965.

La petite fondation créée à la mémoire d'Eleanor Roosevelt utilisa une partie de ses ressources pour aider les travailleurs du Comité de Coordination des étudiants pour la non-violence. La Fondation Field, très active dans le domaine des droits civiques depuis 1944, participa en 1965 à un programme d'instruction civique à l'intention des Noirs du sud des Etats-Unis, finança un programme ayant pour but d'aider les communautés du nord des Etats-Unis dans lesquelles un grand nombre de Noirs des régions rurales du sud des Etats-Unis sont venus s'installer.

La Fondation Rockefeller

La Fondation Rockefeller a également changé l'orientation de la plupart de ses programmes d'assistances, intervenant dans les quartiers les plus pauvres des grandes villes américaines. Parmi les dotations récentes de la fondation, l'une avait pour but, dans un quartier délabré de la ville de New York, de faciliter la création de maisons de commerce et d'en confier la gestion à des membres d'une minorité (Noirs, Portoricains, ou autres). Une autre dotation fut faite pour faciliter le relèvement et le rajeunissement économique d'un quartier pauvre de Brooklyn.

De son côté, la Fondation Ford a aussi consacré d'importantes sommes d'argent à la recherche de nouveaux moyens permettant de résoudre les problèmes urbains. Les projets auxquels participe la fondation sont très divers: assistance à des entrepreneurs noirs, financement d'une compagnie chargée de développer des centres commerciaux dont la direction serait confiée à des Noirs...

Cependant, la majeure partie des capitaux des fondations est utilisée dans le domaine de l'éducation — on note que près de la moitié des fondations dirigent la plupart de leurs efforts vers ces problèmes. Les collèges et universités reçoivent des subventions, les étudiants des bourses, la recherche est encouragée et des techniques nouvelles sont explorées grâce à l'argent fourni par ces organismes philanthropiques privés.

Un rôle social important

Qu'il s'agisse de programmes d'assistance sociale dans les villes ou de programmes d'amélioration des conditions de vie rurale, il est indéniable que les fondations jouent un rôle extrêmement important dans la société américaine. Mais leurs objectifs sont bien plus vastes...

La fondation Rockefeller, par exemple, s'est efforcée d'aider la recherche, l'éducation et le développement de la technologie dans de nombreux domaines, à travers le monde entier. Elle subventionne le développement de l'agriculture et fait des dons destinés à améliorer le niveau de nutrition dans certains pays. Sa contribution au niveau de la recherche, de l'éducation et de l'enseignement professionnel, là où des problèmes de surpopulation existent, est considérable. A l'heure actuelle, la fondation accorde des dons pour payer les frais d'équipement des universités dans des pays tels que les Philippines, la Thaïlande, le Nigéria, l'Afrique de l'Est et la Colombie.

Le Centre des Affaires Internationales de l'université d'Harvard, groupe d'éducateurs qui étudie la situation internationale, a reçu des millions de dollars de la Fondation Ford. Depuis de nombreuses années, Ford verse de grosses sommes d'argent en vue de promouvoir le développement international, d'aider les nouvelles nations d'Afrique et d'Asie et d'encourager les études non-occidentales dans les universités américaines. La Fondation a créé de nombreux programmes d'aide à l'éducation sur le plan international — elle offre des bourses à des étudiants en droit, encourage l'enseignement de la langue anglaise et participe à la création de séminaires gouvernementaux sont le but est d'aider les étudiants étrangers à profiter pleinement des études qu'ils viennent poursuivre aux Etats-Unis.

Inco hausse le prix du nickel de 24 p.c.

TORONTO. (PC) — L'International Nickel Co. of Canada Ltd. anmonce aujourd'hui une augmentation de 25 cents la livre de son nickel sur tous ses marchés, ce qui représente une augmentation de plus de 24¢.

L'augmentation, qui prend effet immédiatement, est en fonds américains. Elle porte le prix du nickel électrolytique à $1.38 au Canada et $1.28 aux Etats-Unis. Des hausses correspondantes seront impliquées sur les autres marchés, où différentes méthodes de fixation des prix sont utilisées.

L'Inco a récemment signé un nouveau contrat avec le Syndicat des Métallurgistes Unis, accordant à 17,200htravailleurs une augmentation de salaire atteignant $1.45 l'heure sur une période de 32 mois.

La compagnie déclare que le nouveau contrat augmente le coût de sa main-d'oeuvre de 35%.

De plus, l'Inco est actuellement au milieu d'un programme d'expansion de $1,000,000,000 et ses dépenses seront beaucoup plus élevées que prévu, à cause de l'augmentation des coûts de constructin et de capital.

Mis au courant de l'augmentation décidée par l'Inco, le président de Falconbridge Nickel Mines Ltd, a déclaré: "nous devrons exminer la situation. Falconbridge est le second plus important producteur de nickel du monde libre. La compagnie vient de signer un contrat de 33 mois avec ses ouvriers, et cet accord a mis fin samedi à un arrêt de travail de trois mois.

Hausse importante des prix du contre-plaqué de bois mou

La compagnie MacMillan Bloedel Ltd. a haussé la semaine dernière de 10 à 12 pour 100 le prix du contre-plaqué qu'on utilise dans l'industrie de la construction au Canada. C'est ce que vient d'annoncer un porte-parole de la filiale de cette compagnie au Québec.

Le contre-plaqué en question est fait d'un bois mou comme le pin de la côte du Pacifique, contrairement au contre-plaqué dur utilisé pour la fabrication de meubles.

Selon la compagnie, les prix du contre-plaqué mou ont accusé une baisse constante depuis le début de mai et cette baisse a été aussi substantielle que 17 ou 20 pour 100. Le représentant de la filiale explique cette situation par un ralentissement de la construction aux Etats-Unis et aussi par l'afflux de contre-plaqué américain à bas prix au Canada.

Un Canadien peut vivre avec $30 par semaine

— Edgar Benson

TORONTO. (PC) — Le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a déclaré hier qu'il croyait qu'il était possible pour un Canadien de vivre avec $30 par semaine.

M. Benson répondait à une question qui lui était posée au cours de l'émission "Discutons en" sur les ondes du poste de radio CFRB.

Il lui avait été demandé si le niveau de base proposé de l'impôt sur le revenu, qui commence à $32 par semaine pour un célibataire, signifie qu'il pense qu'une personne peut vivre avec un tel revenu.

"Oui, je pense qu'un homme peut vivre avec $30 par semaine, bien qu'il ne puisse pas vivre suivant les standards que certains voudraient lui voir suivre, a répondu le ministre. Il n'a pas ajouté d'autre commentaires.

Interrogé sur les changements du nouveau système qui pourraient aider à élimiver la pauvreté, M. Benson a répondu qu'il était impossible, par un système de taxation, d'aider les gens qui ne paient pas d'impôts". Il a déclaré que son livre blanc récemment paru essayait de "retirer autant de gens qu'il était humainement possible de la faire de la partie inférieure de l'échelle de taxation".

Jean Mehling câble de Paris

Le Marché commun est loin encore d'avoir sa monnaie

M. Raymond Barre, vice-président de la Commission européenne, préconise la création d'un Fonds européen d'égalisation des changes. En gros son argumentation est la suivante: il est trop tôt pour créer, sans unité politique, une monnaie commune à l'Europe des Six. Mais entre les six monnaies nationales, il importe de conserver des parités aussi stables que possible. Un fonds de stabilisation devrait y parvenir, doté bien entendu d'une masse de manoeuvre à puiser dans les réserves de chacune des banques centrales. Pour Monsieur Barre, la monnaie communautaire ne pourra être envisagée qu'après l'unification des politiques économiques, et en particulier après qu'auront été rendues identiques les règles en vertu desquelles, pour l'instant, chacun des six systèmes bancaires de la C.E.E. crée de la monnaie.

* * *

Les conditions énoncées constituent bien, en effet, les préalables indispensables à une monnaie commune. S'il existe, par exemple, des coefficients différents de réserve légale (ou leur équivalent, sous forme de limites de création de monnaie scripturale, fixée par les Pouvoirs publics), que deviendront les parités fixes, lorsque les masses monétaires nationales s'accroîtront à des rythmes différents d'un pays à l'autre? Et si, dans le même temps, faute d'une harmonisation très stricte des politiques économiques nationales, productions et consommwtions nationales se développant de façon dissemblable d'un pays à l'autre?

La création d'une monnaie européenne, à l'intérieur du Marché Commun, passe donc bien, et sans qu'on puisse y échapper, par un préalable sans équivoque: un seul pouvoir de décision, des croissances harmonisées, une même conception de la notion d'inflation.

* * *

Pour l'instant nous sommes bien loin du compte, à l'intérieur de la Communauté. A elle seule la notion d'inflation subit, d'un pays à l'autre, des variations dues aux pressions politiques et sociales du moment. Il y a loin de la situation actuelle à une acceptation générale par les Six d'une parité de la "monnaie européenne" par rapport aux autres monnaies, où chacun n'aurait qu'une ambition: participer au maintien, coûte que coûte, du taux de change ainsi choisi.

Les économistes qui préconisent la création d'une "monnaie communautaire" oublient trop facilement l'évidence: les sacrifices imposés pour la sauvegarde de cette monnaie devraient, en toute circonstance, être subis par tous les partenaires de la C.E.E., sans exception!

Déjà la création d'un Fonds européen de stabilisation des changes soulèverait un problème grave: quelle participation demander (quel "quota" réclamer) à chacune des Banques centrales? Et encore, dans ce cas, il ne s'agirait que d'une sorte de "prêt" fait à un fonds commun. S'il y avait un jour, couvrant les Banques nationales, une banque centrale, supra-nationale, les actifs (en or et devises étrangères) des six organismes deviendraient, en quelque sorte, propriété commune.

Le risque ne serait-il pas immense que l'un des pays partenaires moins industrieux, moins productif que les autres, dilapide en quelque sorte l'actif commun? Sans doute faudra-t-il, un jour ou l'autre, tenter de mettre sur pied une monnaie communautaire. Je suis cependant bien convaincu que le Marché Commun est encore loin d'un tel instant.

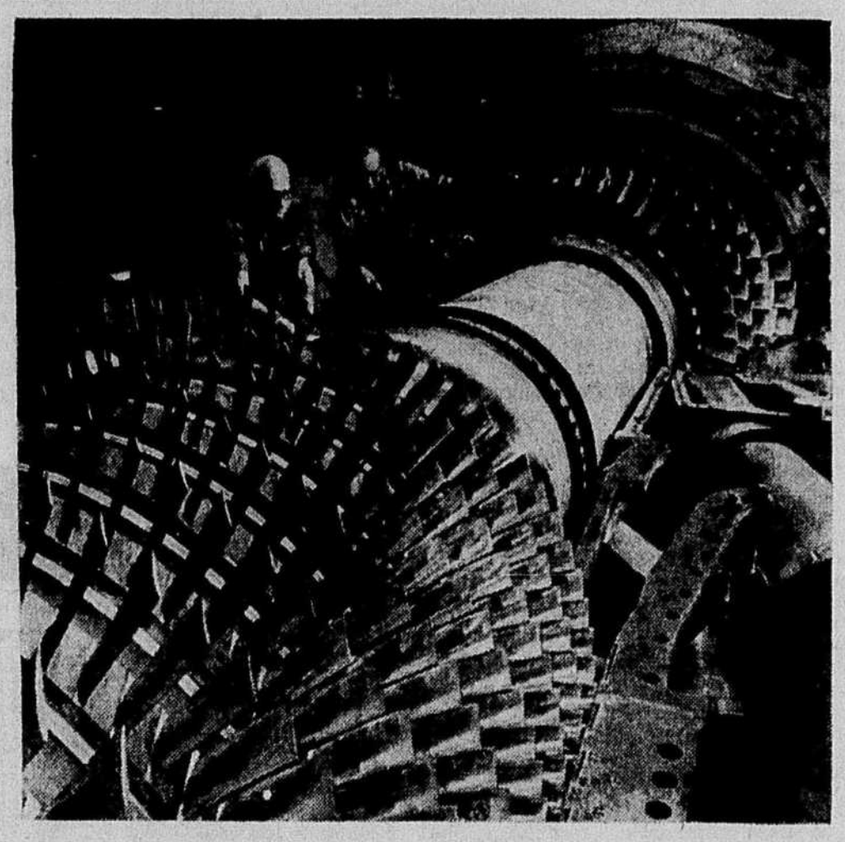

Un géant qui n'est plus au travail

Cette turbine géante de 50,000 HP a dû traverser la moitié du monde, d'Iran en Ontario, pour être réparée et mise au point, à l'usine de la société Westinghouse, à Hamilton. Sur la photo, des techniciens de l'usine vérifiant l'écartement des lames de la turbine. Celle-ci fait partie d'une centrale électrique de la ville de Bagdad et fonctionne au gaz naturel.

Nouvelle baisse de l'or sur les marchés libres

D'après AFP

Pour la première fois depuis la création du marché libre en mars 1968, le cours londonien de l'or est tombé aujourd'hui en-dessous de $36 l'once, poursuivant sa baisse, il est coté ce matin à $35.825 l'once.

A Zurich, le cours du métal précieux continue aussi de descendre et il a fléchi à 35.60 dollars l'once contre 36 dollars à l'ouverture.

Les cours étaient également en baisse à Paris où la parité ressort à 37.66 dollars pour une once d'or fin.

Le prix sur les marchés libres se rapproche donc rapidement de la cote de $35 l'once, prix de l'or pour les transactions entre banques générales et prix auquel les Etats-Unis se sont engagés à écanges les dollars détenus par les instituts d'émission contre le métal précieux stocké à Fort Knox.

L'industrie des concessions en Amérique : $90 milliards

Les concessions de commerces sont une industrie dont les ventes, en Amérique du Nord, s'élèvent à près de $90 milliards.

Ce genre d'entreprises semble susciter de l'intérêt au Québec, si l'on en croit l'un des organisateurs de l'Exposition de concessions de commerces à la Place Bonaventure, en fin de semaine.

En effet, M. Steinman, président de Steinman Promotions, de Cincinnati, estime à 4,000 le nombre de personnes qui se sont rendues à l'Exposition, au cours de ces trois jours. C'est la troisième année que cette société, de concert avec le magazine international "Franchise", organisent une exposition du genre.

Plus de 50 entreprises étaient représentées à cette Exposition, dont la plupart de New York, de Chicago et de Los Angeles. La plupart des entreprises qui accordent des concessions opèrent dans l'alimentation, l'automobile et le nettoyage à sec.

La valeur des concessions varie de $250 à $100,000. 97 pour cent des concessionnaires réalisent un succès de leurs entreprises, précise M. Steinman. "Ce qu'il achètent n'est pas tellement le produit mais le savoir-faire d'une société qui opère depuis des années dans un domaine". La plupart des concessionnaires bénéficient également de conseils pratiques et techniques.

Malgré les énormes succès que remporte ce genre d'entreprise, on note toutefois des faillites. Aux yeux de M. Steinman, la plupart des faillites qui surviennent dans ce type d'entreprises sont dues au peu de connaissance et de compréhension de l'individu qui décide d'opérer une concession.

"Cette décision ne devrait pas venir avant des mois de réflections et d'études du domaine particulier auquel le futur homme d'affaires veut consacrer sa vie".

L'industrie de la bière joue un rôle influent dans l'économie du Québec

Les Brasseurs du Québec ont contribué de façon considérable à l'économie de notre province en 1968.

Il y avait en 1968 dans la Province de Québec quatre brasseries en exploitation, soit les brasseries Dow, Labatt, Molson et O'Keefe, ainsi que quarante-sept centres de distribution.

Le nombre total des employés se chiffrait à 4,453 et leurs appointements, salaires et bénéfices marginaux à $37,229,789.

De plus, on estime que 30,000 personnes tirent leur substance ou une partie de celle-ci de la vente au détail de la bière. Cela ne tient cependant pas compte du grand nombre de travailleurs qui profitent du commerce qu'engendre l'industrie dans le domaine de la fabrication des bouteilles, capsules, étiquettes, matières premières, boîtes de carton et autres fournitures.

Le coût des matières premières et des fournitures s'élevait en 1968 à $29,386,182 et les déboursés d'ordre capital et de frais d'entretien à $4,418,266.

L'apport de l'industrie au revenu de la province en 1968 s'élevait à $27,955,953. Ce montant représente exclusivement les taxes spéciales versées par l'industrie mais ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations, ni les taxes municipales et autres.

La BOAC risque de ne pas avoir ses Boeing 747 en avril 1970

LONDRES (AFP) — La "British Overseas Airways Corporation" pourrait être contrainte de retarder la mise en service de ses Boeing 747, prévue pour avril 1970.

Aucun accord n'a en effet pu intervenir vendredi entre la direction de la B.O.A.C. et le syndicat des pilotes de ligne britannique (B.A.L.P.A.) qui demande une augmentation de 50 livres ($120) pour les futurs pilotes de jumbos. Les pilotes intéressés refusent en conséquence de participer à l'entraînement spécial que dispense la compagnie "Boeing" à Seattle, aux Etats-Unis.

Il y a quelques jours, un porte-parole de "Boeing" avait averti que si les pilotes de la B.O.A.C. n'étaient pas présents lundi à Seattle, cette compagnie perdrait son tour dans la liste d'attente — fort longue — des compagnies qui désirent faire entrainer leurs équipages de "Jumbos".

Les négociations se poursuivront la semaine prochaine entre la direction de la B.O.A.C. et les représentants de la BALPA.

Esso

IMPERIAL OIL LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de douze cents et demi (12½ ¢) par action et un dividende supplémentaire de deux cents et demi (2½ ¢) par action a été déclaré sur le capital-actions émis de l'Imperial Oil Limited et sera payé le 29 décembre 1969 aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 1 décembre 1969.

Par ordre du Conseil d'Administration
Le Secrétaire général,
G. M. Henderson

Toronto, Ontario
ce 20ième jour de novembre 1969

avis de l'Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE se tiendra le jeudi 11 décembre 1969, à onze heures du matin, au siège social de la Banque, Place d'Armes, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,
Le Secrétaire général,
YVAN DESJARDINS

Banque Canadienne Nationale

WEBSTER AND SONS LIMITED

M. Andrew D. Webster

M. Albert H. Patenaude

Le conseil d'administration annonce la nomination de M. Andrew D. Webster au poste de président et celle de M. Albert H. Patenaude aux postes de vice-président et secrétaire-trésorier de Webster and Sons Limited, F. Hyde (Ontario) Limited, F. Hyde and Compagny Limited, W. McNally and Company, Inc. et de Weather-Proofing Limited.

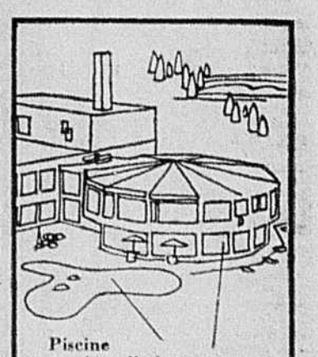

Piscine
La salle à manger
Blue Room

En route quelle que soit votre destination, une agréable halte d'une nuit au Canadiana. Tout près de l'autoroute Macdonald-Cartier, dans la partie nord de Toronto. Piscine chauffée, luxueux salons, cuisine délicieuse, gîte confortable pour toute la ... famille. Permis complet. Terminus officiel pour les limousines de la ligne d'aviation North Metro Toronto, beaucoup d'espace de stationnement gratuit. Ecrivez ou téléphonez aujourd'hui pour demander la brochure ... 291-1771

Canadiana
MOTOR HOTEL

M-C Freeway (401) près Kennedy Road
Echange 59, Toronto, Ont.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Advocate	500	251	251	251	+ 1
Agnico	400	115	115	115	— 1
Allied Mng	z11	105	105	105	
Am Larder	1000	72	72	72	— 2
Ang Ruyn	2000	86	86	86	— 1
Argosy	2000	80	80	80	+ 5
Armore	3000	21	21	21	+ ½
Bankeno	165	665	665	665	—10
Bethlm	1298	$18⅞	18½	18½	— ⅜
Bralorne	200	350	345	350	—10
Broul Reef	767	39	39	39	— 2
Brunswk	1300	875	875	875	—20
Cadillac M	1000	13	13	13	
Cam Mine	1500	34	34	34	— 2
Cam Chib	100	$10½	10½	10½	— ⅛
C Tung	1000	140	140	140	+ 3
C Jamiesn	900	165	165	165	+ 3
Cdn Keely	1000	4½	4½	4½	
C Malart	2000	36	36	36	
Cassiar	850	$17¼	17	17	
Chemaloy	500	305	305	305	— 5
Chestrvile	2000	24	24	24	+ ½
Chimo	200	165	165	165	
Coch Will	3700	75	73	74	— 4
Coin Lake	500	21½	21½	21½	+ ½
C Morisn	200	510	510	510	— 5
C Rambler	500	98	98	98	— 4
Conwest	950	$13¼	13	13¼	— ⅛
Coprcorp	1000	48	48	48	+ 2
Cop Fields	100	164	164	164	+ 3
Cstland	800	20½	20½	20½	— ½
D'Aragon	1500	29	28	28	
Deer Horn	5000	12	12	12	— 1
D'Eldona	1000	90	90	90	
Denison	186	$48¼	48¼	48¼	+ ¼
Dome	100	$53¼	53⅞	53¼	+ ¾
D Explor	500	155	155	155	
Donalda	6500	31	30	31	
Dynasty	210	$16¾	16½	16½	— ½
Endako	455	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
F Orenada	500	21½	21½	21½	— 1
Gnt Masct	2100	274	270	270	
Gortdrm	1100	475	470	470	— 5
Granduc	100	$10	10	10	
Gunnar	1900	155	150	155	+ 5
Hollinger	600	$31½	31½	31½	+ ¼
Huds Bay	113	$85	84½	84½	
Int Mogul	300	$18¾	18¾	18¾	
Iso	4100	227	225	227	+ 2
Jelex	1500	37	36	36	
Jonsmith	1000	13½	13½	13½	
Joutel	4400	172	170	170	
Jowsey	z66	58	58	58	
Kam Kotia	1725	365	360	360	
Kenn Hold	1500	50	50	50	
Kerr Add	1256	$13¾	13⅜	13¾	— ⅛
Kid Coper	8000	38	38	38	— 1
L Dufault	3650	$15	14⅜	14¾	— ⅜
Lakehead	2000	29	29	29	
L Shore	z10	350	350	350	
Louvicrt	2000	23	23	23	— 2
Lytton M	2401	350	350	350	
Madeline	2850	645	630	640	+10
Man Bar	200	115	115	115	— 2
Match	2000	16½	16½	16½	
Mattgml	2730	$26¼	26	26¼	— ⅜
Maybrn	31000	21	20	21	+ 2
Mc Adam	1000	79	76	76	
Mc Intyre	255	$144	144	144	— 3
Midrim	500	50	50	50	+ 1
Min-Ore	3000	14	14	14	
Mt Wright	z390	33½	33½	33½	
Multi-Mi	1100	112	110	112	— 2
New Cal	1500	38	37	37	
Newconx	z10	700	700	700	
N Imperal	1300	310	305	305	— 5
N Mylama	1000	12	12	12	+ 1
N Senator	z100	20	20	20	
Norlex	1000	40	40	40	— 1
Northgat	775	$14⅝	14¼	14¼	— ¼
Obaska	4000	13½	13	13	— ½
Opemska	1420	$13½	13¼	13½	
Orchan	225	435	435	435	+ 5
Patino	1875	$48	47½	47½	+ ¾
Pce Expl	5700	110	101	109	+ 5
Pine Point	200	$39¼	39⅛	39⅛	
Pure Silv	200	375	375	375	— 5
Q Mattgmi	700	114	114	114	
Rayrock	1400	182	180	180	
Reeves	300	305	305	305	
Rio Algom	z56	$19¾	19⅜	19½	
Roman	800	$13	12¾	12¾	— ¼
Satellite	3000	24	24	24	+ ½
Sherritt	4455	$19	18¾	19	+ ¼
Sil Miller	1500	12	11½	12	+ ½
Silvmq	700	33	33	33	
Sisco	100	305	305	305	
Steep R	100	450	450	450	+10
Sullivan	500	810	800	810	+10
Teck Cor A	100	775	775	775	—10
Texmont	1500	76	74	76	+ 3
Thom L	1500	36	36	36	
Tombill	1500	142	140	141	
Towag	1500	33½	33½	33½	
Tribag	300	130	130	130	
Trin Chib	2000	27	26	27	+ 1
Upp Can	100	240	240	240	
West Mine	500	365	360	360	
Wilco	1000	35	35	35	+ 1
Willroy	400	102	100	102	+ 2

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abel Black	100	$6½	6½	6½	
Abitibi	2700	$12¼	12⅛	12¼	
Acklands	z50	$11¾	11½	11¾	
Agra Vegt	1450	$9⅜	9½	9⅜	+ 1
Agratec I	100	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Aimco Ind	200	$13¼	13¼	13¼	
Alta Gas T	z115	$41⅛	41⅛	41⅛	
Algoma St	380	$14¾	14⅜	14⅜	
Alcan	916	$27¾	27⅜	27½	— ⅜
Almin 2p	100	$34⅛	34⅛	34⅛	+ ⅛
Aquitaine	200	$18½	18⅜	18⅜	— ⅛
Asbestos	691	$27	26⅞	27	+ ¼
All Sugar	525	$7⅛	7⅛	7⅛	
All Sug A	100	$15½	15½	15½	
Bahama	500	47	47	47	
Bank Mtl	3857	$16⅝	16½	16½	
Bank N S	525	$24½	24½	24½	+ ½
Beldng w	100	320	320	320	
Bell Canad	2050	$42⅞	42⅝	42⅝	— ⅜
Block Bros	500	$7½	7½	7½	
Bombrdier	200	$20	20	20	
Bow Valy	1125	$21	21	21	+ ¼
Bowaler	z10	$73	73⅛	73⅛	
Bow-m pr	50	$37½	37½	37½	
Brascalea	1000	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Bramal w	125	410	410	410	—10
Brascan	500	$15¼	15⅛	15⅝	
BC Forest	350	$35½	35½	35½	+ ½
BC Sugar p	500	$15¾	15¾	15¾	— ¼
BC Phone	70	$70½	70½	70½	
BCPh 4¾ p	z5	$65	65	65	
BCPh 1956	z5	$60	60	60	
BCPh 5.15	z10	$68½	68½	68½	
Brinco	945	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Burrard	100	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
CAE Ind	230	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛
Calgy 540 p	z5	$99	99	99	
Campeau	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Can Cem	83	$29	29	29	
Can Malt	z15	$22½	22½	22½	
Cdn Brew	1425	$9	9	9	
CB Alum A	125	$21½	21½	21½	
C Chem w	100	85	85	85	— 3
Cdn Equty	z50	$8½	8½	8½	
C Curtis	500	97	95	95	— 2
C Goldie	100	$7½	7½	7½	— ⅛
C Hydro	2200	$16⅛	16	16	— ¼
C Imp Bank	1830	$22	21¾	21¾	— ⅜
C Ind Gas	7047	$10¼	9¾	10¼	+ ⅜
C Ind Gas p	z50	$24½	24½	24½	
C Interurb	z50	400	400	400	
C Intrurb p	1100	$9⅜	9¼	9¼	
C Marconi	z10	$5	5	5	
CP Inve pr	140	$31⅜	31⅜	31⅜	— ⅛
CP Inve w	550	795	790	790	— 5
CPR	1955	$72¾	72½	72¾	— ½
Cdn Salt	300	$15½	15½	15½	
Cdn Tire A	z25	$66	66	66	
C Utilties	100	$37¼	37¼	37¼	— ⅛
Capit Div	900	380	370	375	+ 5
Chemcell	550	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
Clairton	100	145	145	145	— 5
Codville A	300	460	460	460	—10
Cominco	1155	$29⅜	29¼	29⅜	+ ⅛
C Holiday I	225	$14	13⅞	14	+ ⅛
Computel	520	$11½	11⅜	11⅜	— ⅛
Con Bath	170	$23⅜	23⅝	23⅜	— ⅛
Con Bath p	200	$20½	20½	20½	+ ¼
Con Bldg	950	180	165	170	
Con Textile	400	$12⅞	12⅜	12⅝	+ ⅛
Cons Ga	3134	$15½	15½	15½	
Control F	1000	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Corby vt	z15	$28	28	28	
Corby B	50	$26	26	26	— 1
Coronatn	800	185	185	185	
Crain R L	z75	$20	20	20	
Crestbrk	200	$9	9	9	
Crush Intl	z50	$13⅞	13⅞	13⅞	
Distl Seag	160	$54⅛	54⅛	54⅛	+ ⅛
Deme Pete	945	$75	75	75	+1¼
Dofasco	730	$23	23	23	
Dom Glass	100	$19¾	19¾	19¾	
D Magnes	500	$6¼	6¼	6¼	+ ⅜
Dom Store	275	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Domtar	3685	$15⅛	15	15	
D Textile	z50	$13	12⅞	13	
Douglas L	300	275	275	275	
Electro Itd	210	$39½	39	39½	
Exquite w	2600	4	2	2	— 3
Falcon	4491	$159½	156¾	159½	+4½
Fam Play	z75	$13½	13½	13½	
Fed Farm	150	310	310	310	+20
Fed Grain	120	$6	6	6	
Fibre	850	$5	480	5	
Fleet Mfg	400	145	140	145	+10
Fleetw'd	150	$20½	20½	20½	+2¼
Ford Cnda	100	$64	64	64	
Fraser	z25	$27	27	27	
Gaz 5½ pr	25	$66	66	66	— ½
GMC	z25	$78⅝	78½	78½	
Gnstar L w	100	490	490	490	— 5
Gdn Mang	100	$12½	12½	12½	+ ¼
Glendale	600	$8¾	8½	8½	— ¼
GL Power	100	$19¾	19¾	19¾	— ⅛
Gt W Life	300	$126½	126½	126½	+ ½
Gt WSadd	100	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Halifax D	100	205	205	205	—10
Hardee	400	98	96	96	— 4
Hard Carp	z50	$19	19	19	
Hard Crp A	300	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Harris J S	300	375	370	375	—15
Harveys F	1200	$6⅝	6½	6½	
Hawker S	600	315	310	315	+ 5
Hays Dna	100	$11½	11½	11½	— ½
Home A	450	$34⅜	34½	34½	— ½
Home B	z10	$30⅜	30⅜	30⅜	
Horne Pit	200	310	310	310	+ 5
H Bay Co	152	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
HB Oil Gas	110	$43½	43½	43½	
Hunter D	100	$12¼	12¼	12¼	
Huron Erl	z25	$16½	16½	16½	
Husky Oil	300	$13¾	13⅜	13⅜	
Imp Oil	2190	$16⅜	16½	16½	
Imp Tob	170	$13¼	13¼	13¼	
Ind Accept	2240	$15⅜	15¼	15⅜	
In Acc	140	555	555	555	—15
Ind Adhes	100	$13¼	11¼	11¼	
Ingersol	100	$8	8	8	+ ⅛
Inglis	z75	$13⅞	13⅞	13⅞	
Inland Gas	950	$10⅝	10⅝	10⅝	
Inspiratin	z40	64	64	64	
Intrmetco	z50	$5	5	5	
IBM	14	$380	380	380	— 8
I Nickel	11482	$44¾	43½	44⅜	+1⅞
Int Util	z85	$28½	28½	28½	
Int Util A	100	$29¼	29¼	29¼	— ¼
Intpr Pipe	325	$21½	21½	21½	
Int Pipe w	405	975	975	97⅜	
Intpr Steel	200	480	480	480	+ 5
Inv Group	z40	$11⅞	11⅞	11⅞	
Inv Grp A	165	$11	11	11	
Inv Grp 5 p	200	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
In Ovrseas	25	$38	38	38	— ⅜
Irwin Toy	100	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
ITL Ind	z50	$13⅜	13⅜	13⅜	
Jefferson	3200	$13	12⅝	12⅝	— ⅜
Jockey C	600	$5	5	5	
Kaiser Re	100	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Kaps Tran	9275	$10⅜	10½	10½	
Keeprite P	100	$12⅜	12⅜	12⅜	
Koffler	150	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
Labatt	264	$30¼	29¾	30¼	+ ¼
Labatt pr	615	$30¼	30	30¼	+ ¼
Laidlaw M	420	$8¾	8½	8½	— ⅜
LOnt Cem	100	295	295	295	
Lau Fin	450	$6⅝	6⅝	6⅝	
Lau Fn 6¼	100	$14	14	14	+ ½
Leigh Inst	60	$51½	51½	51½	
Lob Co B	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
Lob G B pr	z10	$21	21	21	
Loeb M	100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Maclean H	500	$20	20	20	
MB Ltd	1766	$33¾	33⅜	33⅝	— ⅛
Magna El	100	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅜
Magnetics	1000	235	230	235	+ 5
MEPC	300	440	440	440	—10
MEPC w	500	110	100	110	— 5
Melchers	z21	$14¼	13⅜	13⅜	
Met Str 67 p	250	$20	20	20	
Molson A	1435	$21	21	21	
Molson B	z20	$21	21	21	
Montex w	999	472	47	47	— 3
Moore	2160	$36¼	35⅞	36¼	+ ½
Morse B	100	$21	21	21	
Murphy	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅜
Nabrs Dlg	50	$25½	25½	25½	+ ¼
Neonex I	z75	$9½	9½	9½	
N Provid D	300	145	140	140	
Noranda	655	$34¾	34⅝	34⅝	— ¼
Nor Ctl G	610	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Nor Ctl B p	200	$26¾	26¾	26¾	— ¼
NS L P	z50	$7¾	7¾	7¾	
NuWest H	100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Orlando R	150	$7¾	7¾	7¾	
OSF Ind	725	$9⅞	9¾	9¾	— ½
Oshawa A	175	$28⅞	28⅞	28⅞	
Overind 2 p	1100	455	450	455	+ 5
Pac Pete	175	$28	28	28	
Peace Riv	100	400	400	400	
Pembina	z25	$21⅝	21⅝	21⅝	
Pitts Eng	z25	$23½	23½	23½	
Pow Corp	125	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Pow C 5 pr	325	$14½	14½	14½	+ ⅛
Price Com	150	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Rank Org	700	$14¾	14¾	14¾	
Readers D	z1	$5⅞	5⅞	5⅞	
Realty C w	100	125	125	125	
Reed Oslr	1010	$23	22½	22¾	— ¼
Reitman	1000	$20	20	20	
Rileys D	1200	400	380	400	
Rothman	z10	$19¾	19¾	19¾	
Rothmn w	z20	480	480	480	
Rothm A p	z20	$84½	84½	84½	
Royal Bnk	1535	$23¼	22⅝	22¾	— ½
Royal Trst	105	$27	27	27	— ¾
Russl H p	100	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
St Maurice	100	145	145	145	
Saywette	1500	$6⅛	6	6	— ⅛
Schneid	z50	$13	12	13	
Schneid b p	200	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Scot York	300	$21	21	21	— ¼
Scotts	1475	$10¾	10⅝	10⅝	+ ⅛
Seaway pr	4200	$5	5	5	— ¼
Secur Cap	300	350	350	350	— 5
Select P	300	300	300	300	+20
Shaw Pipe	z25	$16¼	16¼	16¼	
Shell Inv w	300	$13½	13½	13½	+ ⅛
Shell Can	1048	$27¼	27⅛	27¼	
Sifton Pro	200	470	470	470	— 5
Silverwd A	925	$23	22	23	
Simpsons	1880	$22⅛	21⅞	22⅛	+ ⅛
Simpson S	64	$28	28	28	— ½
Skyline H	200	$10	10	10	
Slater Stl	100	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
Steel Can	1410	$21¾	21¾	21¾	— ⅜
Suptest od	25	$40	40	40	— 1
Texaco	755	$26½	26	26½	+ ½
Texas Gu S	100	$24	24	24	— 1
Thom Nes	2050	$22	22	22	+ ¾
Tone Craft	160	$22	22	22	+ ½
Toromont	100	135	135	135	
Tor Dm Bk	925	$23⅛	23	23	— ¼
Traders A	380	$11⅞	11¾	11⅞	— ⅛
Trader C w	300	380	380	380	
Transair	100	450	450	450	
Tr Can PL	350	$30⅞	30⅝	30⅝	
Tr Can Pl p	50	$38¾	38¾	38¾	+ ¼
Trans Mt	505	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Trizec Crp	1000	145	145	145	+ 5
Trizec w	100	50	50	50	— 1
Un Carbid	510	$16½	16⅜	16⅜	— ⅜
Un Gas	2400	$15¾	15½	15½	— ⅛
UGas A pr	50	$37	37	37	
Un Fn Mgt	z75	$12½	12½	12½	
Versatd	z100	$21⅛	21⅛	21⅛	
Versatile	z25	$7½	7½	7½	
Walk GW	280	$45⅜	45⅛	45⅛	
Westc'st	3000	$27	27	27	+ ¼
Westfair	100	$30	30	30	+2¾
W Brdcast	100	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
W Pacific	400	$5¼	5¼	5¼	
Weston	300	$24¾	24¼	24¼	— ¼
White Pas	z30	$23⅞	23⅞	23⅞	
Woodwd A	249	$19	19	19	

Total des ventes 11:00 a.m. 596,000.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

POMMES : Macintosh, $2.50 à $2.75 ; Wolf River, $1.75 à $2.00 le boisseau ; Cortland, $2.25 le boisseau.

BETTERAVES : $2.25 à $2.50 les 50 livres.

BROCOLI : $3.00 pour 12.

CAROTTES : .65 à .75 la douzaine ; $2.00 à $2.25 les 50 livres ; $3.00 à $3.25 pour 24 cellos de 2 livres.

CHICOREE et ESCAROLE : $1.50 à $1.75 la douzaine.Oporchoux ;on 64.8ê 6 $2.00 pour 18 ; Savoy, $2.00 à $2.25 pour 12 ; rouges, $2.00 pour 12.

CHOUX CHINOIS : $2.00 à $2.25 pour 15.

CHOUX-FLEURS : $2.25 à $2.50 pour 12.

OIGNONS : $2.25 à $2.50 les 50 livres ; les gros, $3.00 à $3.25 les 50 livres.

PANAIS : $2.75 le boisseau ; $2.25 à $2.50 pour 12 cellos de 2 livres.

POIREAUX : $1.00 à $1.25 la douzaine.

POMMES DE TERRE : $1.15 à $1.25 les 50 livres ; .60 à .70 les 25 livres.

RUTABAGA : $2.25 à $2.50 les 50 livres ; $2.50 à $2.75 le boisseau.

Cours du dollar

Le dollar américain par rapport au dollar canadien était en baisse aujourd'hui de 1/32 à $1.07 19/32 et la livre sterling était inchangée à $2.57 13/16.

Le dollar canadien par rapport au dollar américain était en hausse de 1/32 à $0.92 31/32 et la livre sterling gagnait 3/63 à $2.39⅛.

cours des obligations

Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

6¾%, 1er oct.	1970	99	99½
5, 1er juil.	1970	98	98½
6, 1er avril	1971	97	97½
4¼, 1er sept.	1972	90½	91
7¼, 1er avril	1972	98	98¼
7, 1er avril	1973	96	96¾
8, 1er oct.	1974	99	99½
6¼, 1er dec.	1973	92½	93½
7¼, 1er avril	1974	95½	96½
5½, 1er oct.	1975	86	87
3½, 1er juin	1976	73½	76½
5½, 1er aout	1980	81	82½
4½, 1er sept.	1983	68½	69¼
5¼, 1er mai	1990	69¼	70½
5¾, 1er sept.	1992	75½	76½
6½, 1er oct.	1995	83	85
CN, 4 fev.	1981	65½	67
CN, 5, 15 dec.	1971	94½	95½
CN, 5¾ 1er jan.	1985	82	84
CN, 5, 1er oct.	1987	69¼	70½
Perpetuel 3		38	42

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMFC 7½, 15 mars	1990-93	83	85
BC Elec 6½, 1er av.	1990	76½	78½
Man Hy 7¼, 1er ao	1989-93	82¾	84¾
N.B. 7¾, 2 juil.	1988	86¾	88¾
NLFD 7½, 15 fev.	1988	83¼	85¼
NE 7½, 15 juin	1988	86¼	88¼
Ont Hy, 7¾, 18 juin	1989-94	88½	91
I.P.E. 7½, 4 jan.	1988	84	86
Que. 7½, 15 jan.	1985-88	82½	84½

MUNICIPALITES

Mont, 1er jan	1988	77	79
Tor Mel 7¼ 1er mai	1988	83¼	85¼
Abitibi 7¼	1987	84	86
Alum of Can 4½	1973	86	88
Bq N.E.	1987	84	86

INDUSTRIELLES

BA Oil 7⅜	1988	86	88
Can Cement 3¾	1975	78	80
C P R 5	1983	70	72
Domtar 6¾	1987	79	81
Eaton 5¾	1985	73	74
GMA 6½	1987	78	80
I Oil 8½ 15 aout	1989	99½	100½
Ind Acc 6¾	1984	77	79
Ind Acc 6¾	1984	78	80
Nornda7½ 1er oct	1988	86	88
Roym 7½ 1er nov	1973	93	95
Roym 7¾ 1er nov	1978	92	94
Roy Nat 6¼	1971	79	81
Simpsons 4¾	1973	89	—
St Law Corp 5	1978	—	80
Triad 4¾	1973	90	—
Weston G 6¾	1987	79	81

SERVICES PUBLICS

Alberta Gas 5¾	1985	74	76
Angl Ca Tel 6	1983	82	—
BC Tel 6¾	1989	79	81
Bell Tel 5¾	1984	74	76
Bell Tel 8	1977	98¼	98¾
Bell Tel 6¾	1992	79	81
Cala Pow 7½	1988	86½	88½
Can Elec ½	1972	87½	89½
Consum Gas 5	1978	78⅛	—
Consum Gas 6½	1979	84	86
Marit Elec 7¾	1987	87¼	89¼
Nfld Land p 7¾	1988	87	89
North C Gas —	1989	87	89
Q Nat G7	1990	81	83
North Tel 5¼		73¾	75¾
Q Tel 7	1989	78	—
TC Pipeline 5.85	1987	73	75

CONVERTIBLES

TC Pipeline 5	1989	95	97
W Coast 5½ Ex-c	1988	92	94

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	16	19
Aconic	1	3
Advance	5	7
Albatross	5	15
Alscope	1 15	1 35
Amal. Mng	5	15
Amer. Chib.	2	4
Americ	10	15
Amigo	25	50
Bald. Min.	3½	5½
Barington	45	55
Beacon	14	17
Beira	10	20
Beauport Hldg.	12	17
Black Cricket	50	75
Boma Chib.	5	15
Brace Mac	6	8
Brosnan Cdn	30	35
Bruce P	1	2
Cambridge	5	10
Caprive	25	28
Carmount	30	35
Chesbar	3½	4
Clearwater	20	24
Cons. Shunsby	7	11
Copper AM	45	60
Creswell	50	60
Chromex	55	65
Cuvier	2	5
De Jour	35	45
Delesseps	55	65
Dom. Jubilee	55	65
Doral	1 40	1 65
Ducros	60	70
Dubisson	4	6
Expo Ungava	60	70
Fundy	22	26
Gaspe Copper	49	51
Gaspex	20	30
Gt LANckl	6½	7
Gold Hawk	30	35
Hairen	18	22
Hanson	30	35
Hucamp	1 20	1 40
Independent	2	4
Indian Mt.	1 70	1 90
Joburke	2	4
Kardar Cnd.	90	1 10
Juma	6	8
Kelly D	2	5
Kewagama	6	9
Kukatush	1 50	2 00
Lke Beaver House	10	12
Leeds Mtls	8	13
Lun Exho	30	35
Magama	14	17
Madex	10	20
Matt Berry	45	50
Midland Nckl	47	52
Mija	38	42
Mogar	14	17
Molybia	5	10
Murky Fault	1 70	1 90
Naganta	45	55
Natl. Mal.	1 00	1 20
Nemrod	30	40
New Ass Dv	20	22
New Baska	10	20
New Hosco	1 15	1 35
New Insco	13	16
New Lorie	10	12
New Millier Pl	10	12
New Pascalis	35	45
Nickel Offsets	35	40
Nordic I	1 75	1 95
North Shore	25	30
Nouvelle	20	—
Pacific Nickel	30	40
Pango	2 00	2 25
Radio Hill	30	35
Ram Pete	1 70	1 90
Rand Mal.	3	5
Renzy	95	1 05
September Mt.	15	25
Sarimco	9	11
St

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

PETIT DEJEUNER *avec le* PERE NOEL

Les samedis : 29 novembre, 6 et 13 décembre, à 8 h 30, 9 h, 9 h 30 et 10 h... au restaurant LE BUFFET, au septième, chez Morgan, centre-ville.

Oh ! Oh ! Oh ! Voici le Père Noël qui passe de table en table pour faire un brin de causette avec ses petits amis. Et maintenant, voici des bouffons ! Il y a de la musique et des cadeaux pour tout le monde. Au menu : des oeufs et du bacon délicieux ! Retenez vos places pour le petit déjeuner du samedi 29 novembre en téléphonant à 842-6261. Les billets retenus avant le 27 décembre seront portés à votre compte et postés. Vous pouvez aussi venir les chercher à la salle à manger Regency, au sixième à partir de 11 h a.m. à 4 h de l'après-midi, les jeudis et vendredis jusqu'à 8 h du soir.

Adultes $1 **Enfants : .75**

JAMBES BIEN HABILLÉES

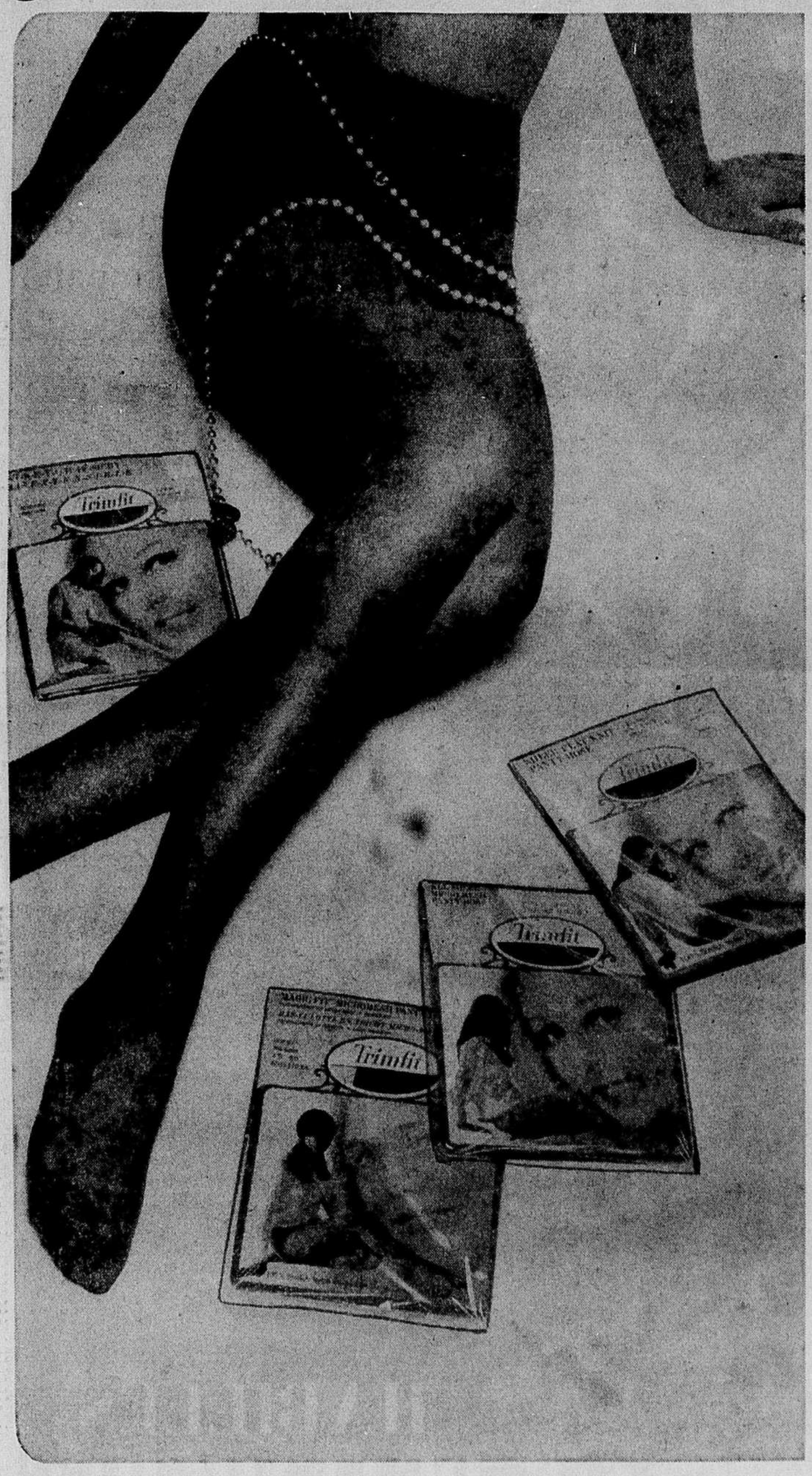

Trimfit... les bas qui font bien!

Des bas très fins qui moulent la jambe sans pocher ni descendre . . . ça c'est une idée-cadeau ! Toutes les femmes sont sensibles aux charmes des bas Trimfit. **Téléphoner à 842-6261.** Bas, rayon 19, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.

A. Bas-culotte micromaille, extensible de grande résistance. Talon non renforcé. Teintes : "Illusion" (beige neutre), "Brown Mist" (brun chaud), "Autumn Haze" (taupe clair), ou naturel. Modèle no 7213 pour femmes de 5'2" à 5'7" (100 à 150 lb). **$2**
Modèle no 7212 pour femmes de 4'8" à 5'2" (80 à 120 lb) **1.79**

B. Bas-culotte en tricot très fin. Talon non renforcé. Teintes : "Illusion" (beige neutre), "Brown Mist" (brun chaud), "Autumn Haze" (taupe clair). Modèle no 7223 pour tailles juniors, menues, moyennes ou grandes. **$2**

C. Bas-culotte en filet transparent, sans démarcation. Teintes : "Illusion" (beige neutre), "Brown Mist" (brun chaud), "Autumn Haze" (taupe clair), ou "Champagne" (beige clair). Modèle no 7283 pour femmes menues, moyennes ou grandes. **$2**

D. Bas extensibles, à talon renforcé. Teintes : "Illusion" (beige neutre), "Brown Mist" (brun chaud), "Autumn Haze" (taupe clair), ou "Champagne" (beige clair). Modèle no 7171, en pointures 8½ à 9½ ou 10 à 11. **$1**

Souliers en Corfam à prix spécial!*

Avec la chaleur d'une botte et le chic d'une chaussure, ces trotteurs de Corfam* passeront un hiver confortable en ville. Leur belle texture veloutée cache une chaude doublure de peluche. Pointures 6½ à 10 (AA), ou 5 à 10 (B). Téléphoner à 842-6261 pour chaussures B et E seulement. Chaussures pour dames, rayon 331, au troisième, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.

A. Empeigne montante avec anneaux dorés au côté. Noir seulement. (Pas de commandes téléphoniques). Centre-ville seulement.

B. Escarpin classique en noir ou brun foncé.

C. Trotteur à empiècements de verni perforé. Gris/noir seulement. (Pas de commandes téléphoniques).

D. Sac à rabat, en Corfam avec garniture luisante. Noir, brun, gris, vison, havane.

E. Empeigne montante bouclée au côté. Noir, brun, gris fer, taupe. (Pas de commandes téléphoniques).

*Marque déposée

Prix spécial!

13.99

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

Morgan * votre * magasin * d'un * Joyeux * Noël *

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

SAPINS DE NOËL HABILLÉS DE LUMIÈRES

Pour Noël . . . pour vous. Parce que nous voulons vous aider à réussir vraiment votre Noël, nous vous proposons à prix spéciaux des sapins Scotch Pine vert forêt que vous pourrez conserver de nombreuses années. En vinyle PVC d'un bel aspect brillant absolument réfractaire aux feu, inaltérables, ils sont faciles à monter, les branches se plient pour le rangement et ils sont livrés avec pied.

Aubaines spéciales

A. Sapin de 7', avec pied (illustré)	*16.99*
B. Sapin de 6' avec pied	*9.99*
C. Sapin de 4' avec pied	*7.99*

Les décorations ne sont pas comprises dans le prix du sapin de 7' illustré.

Féérie et Joie de Noël pour égayer votre sapin de Noël, des guirlandes électriques d'ampoules miniatures pour sapin. Les séries D, F et G sont livrées avec une ampoule supplémentaire et avec un dispositif faisant clignoter les lumières.

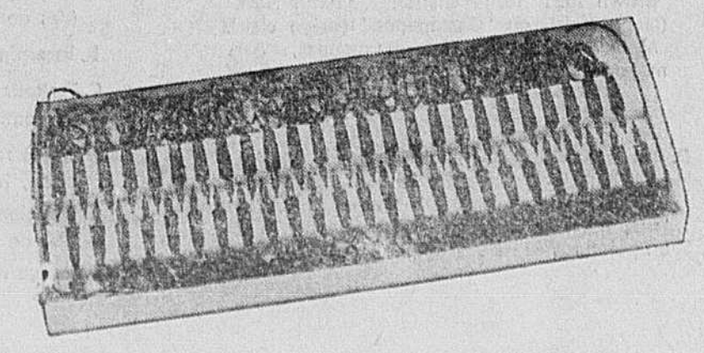

Ampoules de même couleur : rouge, bleu, vert ou verre clair.

D. Guirlande de 50 ampoules miniatures	*4.99*
E. Guirlande de 20 ampoules miniatures	*2.69*

Guirlandes d'ampoules multicolores

F. Guirlande de 50 ampoules miniatures	*4.99*
G. Guirlande de 35 ampoules miniatures	*3.99*
H. Guirlande de 20 ampoules miniatures	*2.69*

Téléphoner à 842-6261, Boutique de Noël, rayon 37, au quatrième, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.

TÉLÉPHONER A 842-6261 — HEURES D'OUVERTURE : CENTRE-VILLE ET SNOWDON, 9 H 30 A 6 H ; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H ; DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD, 9 H 30 A 6 H ; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

ARTICLES MÉNAGERS-MENUS ARTICLES-PAPETERIE-MÉDICAMENTS-JOUETS

Simpsons
EN VILLE
FAIRVIEW POINTE CLAIRE
LES GALERIES D'ANJOU

ARTICLES À 88¢

ACHETEZ AUX 3 MAGASINS OU TELEPHONEZ A 842-7221

Commandes postales ou téléphoniques exécutées et livraison sur commandes de 3 articles ou davantage

PARFUMERIE AU REZ-DE-CHAUSSÉE

5) Lames à raser. Lames Wilkinson en acier de qualité gardant bien son tranchant. Paquet de 5 lames.
2 paquets **88¢**

6) Déodorant Ban. Déodorant super sec qui enraye les odeurs, vous protège durant des heures.
4 oz ch. **88¢**

7) Bufferin. Comprimés qui soulagent des maux de tête, la douleur. Boîte de 48.
2 pour **88¢**

8) Rouge à lèvres Dubarry. Protège et embellit vos lèvres, les garde douces et fraîches. Choix de couleurs.
ch. **88¢**

9) Brylcreem bleu. Pour des cheveux souples et brillants. A bas prix chez Simpsons 2½ oz.
ch. **88¢**

10) Ruban adhésif Curity. Pour pansements, blessures. ½ po. x 5 verges. Chaque rouleau.
6 rouleaux pour **88¢**

11) Crème "Mennen" — Pour la barbe. Facilite le rasage, protège l'épiderme. Régulier ou menthol 7 oz.
2 pour **88¢**

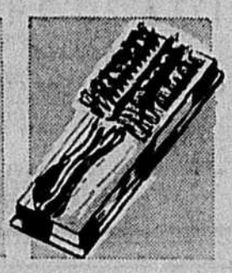

12) Brosse à cheveux. De marque "Tex Hughes". Dos nylon rose, bleu ou blanc.
Ch. **88¢**

13) Crème démaquillante "Happy Face". Pour une peau lisse et propre. — 4.5 oz.
ch. **88¢**

14) "White Rain.". Shampooing avec citron pour des cheveux propres et luisants. 12 oz
ch. **88¢**

15) Fixatif à cheveux. De marque "Lady Patricia". Votre mise en plis dure plus longtemps 2 oz.
3 pour **88¢**

SIMPSONS — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou

ARTICLES MÉNAGERS AU CINQUIÈME

16) 4 cuillères. Pour pamplemousse; en acier inoxydable, manches plastique jaune. Bouts dentés. Ens. de 4.
88¢

17) Porte - assiettes. En rotin pour assiettes en papier format standard. Diam. 8½ po. Ens de 3 pour **88¢**

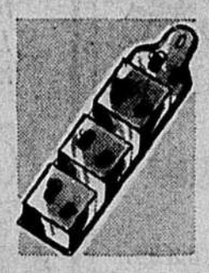

18) Porte - lettres. Acier émaillé. Modèle 3 compartiments pour factures, lettres, mémos. Ton bronze.
ch. **88¢**

19) Coquilles de mer. — Pour le gourmet. Pour plats individuels, Salades, etc. Vont au four. 6 po. diam.
Ens. de 4 pour **88¢**

20) Coupe - biscuits. Ensemble de 12 motifs divers. Métal tranchant. — Ens. de 12 pour **88¢**

21) Casserole faïence. Individuelle pour soupe à l'oignon. Avec couvercle. Brun. Cont. 16 oz. diam. 4 pouces.
ch. **88¢**

22) Supports à gâteau. Supports en métal pour laisser refroidir gâteau. Fil acier plaqué chrome. Ens. de 3 pour **88¢**

23) Moule à gâteau. Modèle à ressort en métal plaqué. 11⅞ x 2½ po. ch. **88¢**

24) Poêle aluminium. — Aluminium jauge 19 au fini haut poli. Diam. 9 po. Manche solide. ch. **88¢**

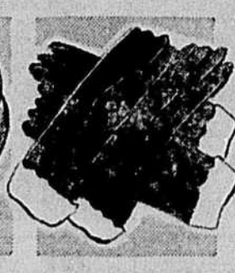

25) Gants caoutchouc. — Durables et confortables. Tons divers. P. et M.
2 paires **88¢**

26) Papier ciré. Pour sandwich, restes, légumes... Non-toxique, inodore et pur; rouleau de 200 pi.
2 pour **88¢**

27) Sacs sanitaires. Epais polythylène blanc avec attaches fil métallique. Appr. 20 x 18 po. pour poubelle à pédale.
Ens. 40 pour **88¢**

28) Sacs poubelle. Polythylène vert. Attaches fil métallique. Appr. 26 x 36 po. Aussi pour lessive.
Paquet de 15 pour **88¢**

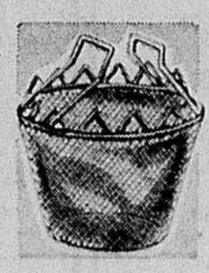

29) Egouttoir. Modèle pliant fil métallique antirouille. Pour laitue, fruits ... aussi pour frire, blanchir.
Ch. **88¢**

30) Sacs en filet. Pour emplettes. Herbes marines tissées main, naturel, 2 poignées. Appr. 13 x 15 po.
Ch. **88¢**

31) Fourchettes fondue. Manche plastique différentes couleurs, acier inoxydable.
Ens 6 pour **88¢**

32) Plat hydrateur. Pour laitue. Plastique moulé, garde la laitue croustillante, sans rouille. Approx. 8⅜ x 5⅜ po. Ch. **88¢**

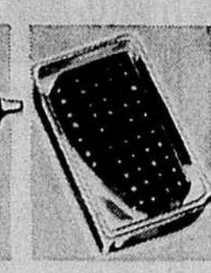

33) Lèchefrite. Acier plaqué sans joint. Avec gril. Format familial appr. 16 x 11 x 1½ po. Ens. **88¢**

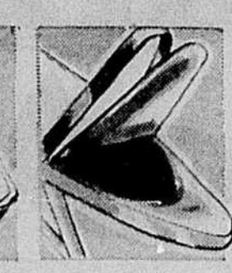

34) Housse-coussinet. Pour planche à repasser. A. Housse Teflon* avec repose-fer fiberglass. B. Coussinet coton. Ch. **88¢**

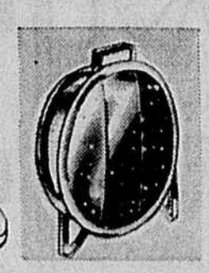

35) Ensemble râpes. Epais polyéthylène blanc. Bol capacité 4 tasses. Poignée agrippante. 7 x 3½ po. Ens. **88¢**

36) Moules à gelées. Solide aluminium "anodized" de ton cuivre. Modèles forme couronne, 5½ tasses — homard 4 tasses — petite couronne 4½ tasses. Ch. **88¢**

37) Moules à gelées. Solide aluminium "anodized" de ton cuivre. Modèles forme anneau 4 tasses — poisson 4 tasses — ananas 4 tasses.
Ch. **88¢**

SIMPSONS — Articles ménagers (755) au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou

DÉCORATIONS DE NOËL AU QUATRIÈME

69) Guirlande. Guirlande métallique aux coloris divers. Longueur 9 pieds
ch. **88¢**

70) Boules brillantes. Paquet de 6 boules métalliques, diam. ½ po., envers adhésif. Paquet de 6 pour **88¢**

71) Chandelle. Chandelle brillante en papier métallique. Modèle 3 façons.
ch. **88¢**

72) Couronne de houx. Couronne décorative pour porte, cheminée. Ton or. Diam. 16 po. Ch. **88¢**

73) Lutin flexible. Décoration murale ou sur l'arbre. Feutre vert ou rouge.
ch. **88¢**

74) Père Noël. Pour décorer l'arbre de Noël, la chambre des enfants, la cheminée.
ch. **88¢**

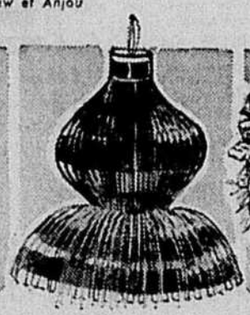

75) Lanterne. — Vous la suspendrez dans l'embrasure, à la cheminée, etc. Tous les tons de l'arc-en-ciel.
ch. **88¢**

76) Corsage. Pour vous-même, pour vos invités. Corsages de Noël gais et décoratifs.
ch. **88¢**

77) Guirlande de houx. Pour décorer votre maison. Avec cloches plastique blanches. Long 9. pi.
ch. **88¢**

78) Bannière. — Bannière 'Marry Christmas' pour murs, portes, etc. approx. 36" x 6".
ch. **88¢**

SIMPSONS — Coin de l'arbre (710) au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

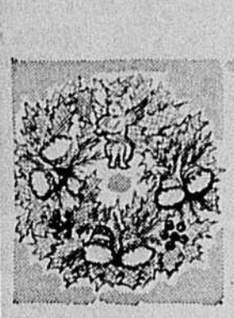

79) Couronne décorative diam. 16 po. Motif dentelle avec figure or.
Ch. **88¢**

80) Arbre de table. Modèle 30 po. en vinyl blanc ou vert. Avec base.
Ch. **88¢**

81) 4 couronnes. Modèle minuscule pour décorer l'arbre de Noël. Diam. 3½ po.
Ens. de **4/88¢**

82) Bas de Noël. Le bas traditionnel en feutre. Longueur 20 po. Avec motifs divers.
Ch. **88¢**

83) Etoile 9 po. Etoile décorative pour porte, mur, etc. Diam. 9 po. Tons assortis.
Ch. **88¢**

84) Père Noël. Très décoratif comme centre de table. Père Noël dans son traîneau. Vert et rouge.
Ch. **88¢**

85) Guirlande de houx. Guirlande d'un beau vert, long. 9 pi. pour l'intérieur et l'extérieur.
Ch. **88¢**

86) Poinsettia. Centre de table fort décoratif. Poinsettia avec base styrène.
Ch. **88¢**

87) Cygne blanc. Centre de table cygne blanc avec boules rouges et poinsettia.
Ch. **88¢**

88) Lutins gais. Lutins rouges et verts pour décorer l'arbre de Noël ou pour emballage-cadeau.
Paquet de 3 **88¢**

SIMPSONS — Coin de l'arbre (710) au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

JOUETS AU CINQUIÈME

53) Marionnette. Tête en vinyle souple, corps en tissu de nuances gaies. Garniture fourrure. Emet des sons.
ch. **88¢**

54) Ens. autos. Autos et camions en métal moulé. Long 2½ pouces. Ens. de 3 modèles divers.
pour **88¢**

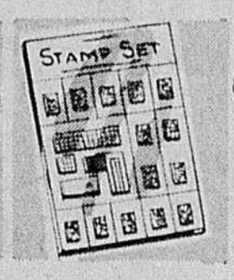

55) Ens. Imprimerie — Tampon, papier, 3 craies, 14 moules en bois doublé caoutchouc, personnages comiques.
Ens. **88¢**

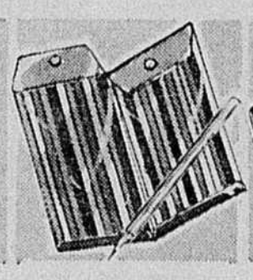

56) Crayons de couleur. Ens. 24 crayons, 12 couleurs différentes. Long. 7 po. Dans étui. Ens. **88¢**

57) Jeu de hockey. Modèle junior en plastique. Bâton et rondelle. Couleurs vives.
Ens. **88¢**

(58) Jeu d'outils. Ens. 7 outils — pince, scie, râble, équerre, marteau, tournevis, etc.
Ens. **88¢**

59) Boule plastique. Musique lorsque la boule roule. Personnages de couleurs vives à l'intérieur.
ch. **88¢**

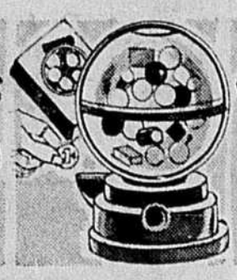

60) Tire-lire. — Plastique durable. Insérez un sou et vous obtenez une breloque. Peut aussi fonctionner avec boules de gomme.
ch. **88¢**

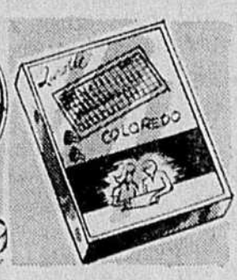

62) Jeu Coloredo. — 180 chevilles de couleur en plastique et panneau perforé 6½ x 8¾ po. Sur pied.
Ens. **88¢**

63) Poupées vinyle. Ensemble 6 poupées miniatures, membres mobiles. Costumes variés. Ens. **88¢**

SIMPSONS — Jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou

Spécial à Anjou seulement!

Solde! Serviettes de marques réputées

Imparfaites de qualité régulière 3.75 à 4.50 Ch. **1.29** à **1.99**

Serviettes en tissu éponge doux et absorbant. De marques renommées telles que : Martex, Cannon et Springmaid. Ces serviettes ont de légères imperfections ce qui n'altère en rien leur durabilité. Imprimés floraux ou tons unis. Format bain seulement.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

Linges de maison (3751) étage supérieur. A Anjou au seulement

Activités de la Coupe Grey chez Simpsons

Kiosque de renseignements —
Au rez-de-chaussée, du 20 au 29 novembre.

Vente de billets pour les activités
Billets en vente au Kiosque des renseignements, au rez-de-chaussée, jusqu'au 29 novembre.

Princesses de la Coupe Grey —
Elles présenteront les manteaux Niccolini lors d'un défilé de Modes au rayon des Manteaux, au troisième, le mercredi 26 novembre de 12 h à 12 h 30.

Miss Coupe Grey '69 —
Samedi, 29 novembre à 15 h 30, Miss Coupe Grey '69 tirera au sor les noms des gagnantes des manteaux Niccolini.

Concours de "Manteau Niccolini" —
Déposez vos bons de participation au rayon des Manteaux au troisième, du 26 au 29 novembre. Le tirage aura lieu le 29 novembre.

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE : 9 h à 17 h 30
OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS JUSQU'A 21 h

FAIRVIEW et ANJOU : 9 h 30 à 18 h
OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS JUSQU'A 22 h

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 h **842-7221**

Une nouvelle enquête

L'armée veut éclaircir le massacre de civils

d'après UPI, AP, AFP

Les autorités de l'Armée américaine ont ordonné aujourd'hui une enquête spéciale pour déterminer si le présumé massacre perpétré par des GIs américain contre des civils sud-vietnamiens en 1968 n'aurait pas été caché aux autorités dans le temps.

Le général William Peers qui présidera l'enquête a reçu instruction d'"explorer la nature et l'étendue de l'enquête originale de l'Armée autour des incidents survenus à My Lai, au nord-est de la ville de Quang Ngai, le 16 mars 1968". L'enquête originale avait été menée par la 11e Brigade d'infanterie américaine et avait conclu à l'inutilité d'un examen plus poussé, ne voyant par ailleurs pas l'utilité de prendre des mesures disciplinaires.

Le Vietcong a accusé aujourd'hui les troupes américaines et sud-coréennes du meurtre de plus de 1,200 civils vietnamiens au cours de massacres perpétrés dans sept villages des provinces de Quang Ngai et de Quang Nam en février et en mars 1968.

La radio vietcong a diffusé une déclaration officielle dont la rédaction, affirme-t-elle, remonte au 25 mars 1968, et accusant les troupes américaines de s'être frayé un chemin dans le village de Song My et ses hameaux avoisinants de My Hoi et Xuan Dong en "ravageant, pillant, brûlant et assassinant".

En février, ajoute la déclaration, "des mercenaires coréens ont assassiné plus de 700 personnes dans les villages de Dien An, Dien Hai, Cam Ha et Xuyen My".

Le ministère de la Défense du Sud-Vietnam a nié en fin de semaine que des Américains aient commis un massacre à Son My, dans la province de Quang Ngai, en mars 1968, et ce, en dépit du fait que le Pentagone a reconnu le fait du massacre et a même porté une accusation de "meurtre prémédité" contre deux officiers américains.

Les témoignages confirmant le massacre continuent à affluer. Un autre ex-militaire américain a déclaré à Tulsa, en Oklahoma, que des troupes américaines avaient reçu ordre de raser le village sud-vietnamien de Song My parce qu'on le jugeait infesté de Vietcong. "Tout bien et toute personne ont été fauchés", a déclaré Charles Gruver au cours d'une entrevue hier. "Les hommes, les femmes, les enfants... tout y a passé. Seules les poules ont été épargnées."

Le Pentagone a porté, vendredi, des accusations précises contre deux officiers américains.

Le lieutenant Calley est accusé du meurtre prémédité d'une centaine de civils en mars 1968, dans le village de Song My, dans la province de Quang Ngai au Sud-Vietnam. Un sergent de son peloton, David Mitchell, est accusé pour sa part, de voies de fait avec intention de commettre un meurtre.

L'armée américaine a annoncé que 24 autres militaires font présentement l'objet d'une enquête relativement à cette affaire. Neuf sont toujours dans l'armée tandis que les 15 autres ont été démobilisés.

Le communiqué du ministère de la Défense sud-vietnamien démentant que des militaires américains aient massacré une centaine ou davantage de civils vietnamiens, a été publié moins de 24 heures après que le gouvernement américain eut décidé de faire une enquête sur cet incident.

La publication de ce communiqué a surpris les journalistes étrangers dans la capitale sud-vietnamienne. Ils se demandent comment une enquête a pu aboutir en si peu de temps à de telles conclusions alors que, manifestement, les enquêteurs ont juste eu le temps de se rendre dans la province de Quang Ngai, à quelque 300 milles au nord-est de Saigon.

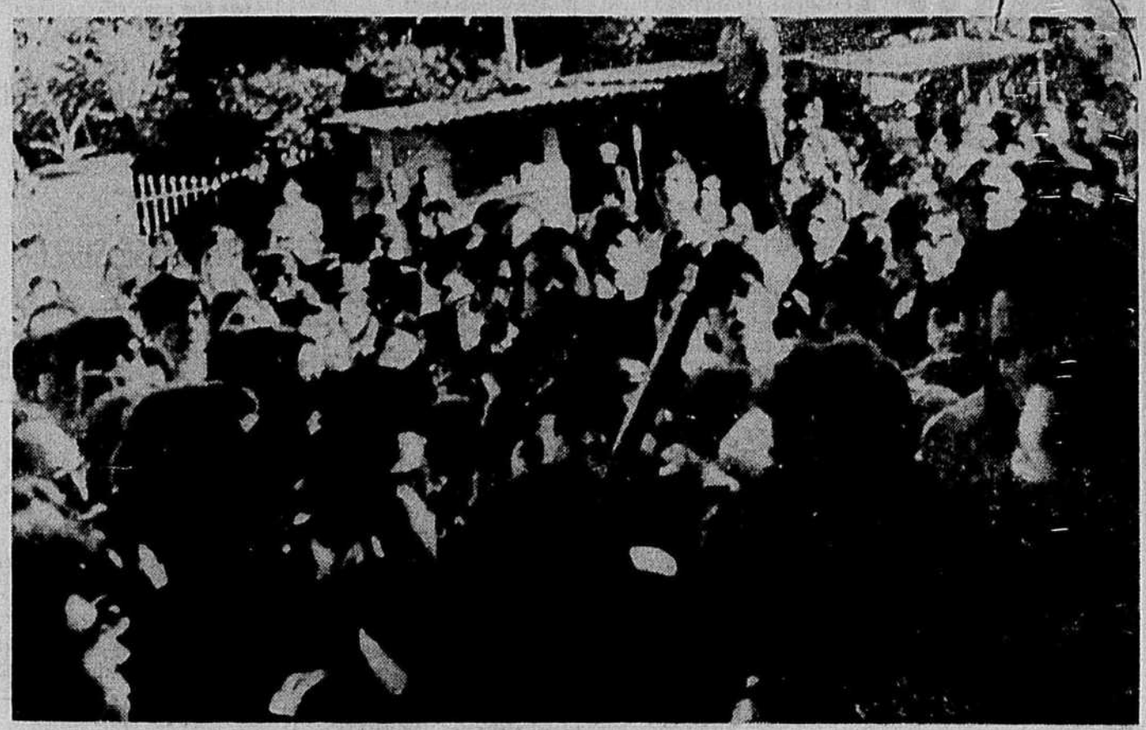

Les policiers israéliens ont peine à contenir la colère de la foule juive de cette ville-forteresse du nord d'Israël qui veut faire un mauvais parti à la population arabe, à la suite d'une récente série d'actes de sabotage. Un climat explosif règne dans la ville portuaire, située à 12 milles au nord de Haïfa.

Grèves et manifestations de paysans en France

PARIS. (UPI-AFP) — Des milliers de paysans manifestent aujourd'hui dans diverses régions de France, paralysant la circulation routière, obstruant les routes avec tracteurs ou arbres abattus et criant des slogans anti-gouvernementaux.

Ces manifestations, qui reviennent à intervalles réguliers depuis quelques mois, ont pour but de manifester le mécontentement de la population paysanne à l'égard des politiques agricoles du gouvernement et de réclamer de plus fortes subventions.

Dans les autres secteurs du monde du travail, 5,000 grévistes occupent une demi-douzaine d'usines surtout dans le sud-est du pays et quelque 30,000 travailleurs des centrales atomiques quittent le travail aujourd'hui pour protester contre le congédiement de deux d'entre eux.

Demain, les électriciens seront de nouveau en grève sans toutefois couper le courant qu'ils interrompront toutefois partiellement mercredi, paralysant ainsi une importante proportion de l'activité industrielle du pays.

Dans le secteur du rail, un nombre imposant de cheminots ont quitté le travail mais cette grève ne touche cependant que le nord de la France.

A Paris, les employés du Pari-Mutuel poursuivent leur grève ce qui n'a pas empêché les chevaux de courir et les Français de parier massivement. Les paris sont toutefois annulés pour aujourd'hui.

Enfin, après le congrès de la CGT (Confédération générale du travail — d'obédience communiste), c'est au tour des 60.000 enseignants de tenir le leur, à partir de mardi.

Raid de quatre heures sur l'Egypte ; le terrorisme irrite les Israéliens

d'après AFP, UPI, Reuter, PA

Un raid aérien de quatre heures contre des positions égyptiennes sur la zone occidentale du canal de Suez; accrochages évités de justesse entre les communautés juive et arabe de la ville portuaire de St-Jean-d'Acre; terrorisme à Jenine, en Cisjordanie : tel est le bilan des événements survenus en fin de semaine dans le conflit israélo-arabe.

Les journaux de Jérusalem et de Tel-Aviv décrivent ainsi l'importance du raid effectué hier soir contre la rive égyptienne du canal de Suez : "La lumière des incendies et les explosions ont illuminé le canal d'un bout à l'autre. Aucun raid aérien n'a duré aussi longtemps depuis la guerre de Six jours."

Ce raid israélien était en guise de représailles contre deux incursions de commandos égyptiens au cours desquels, selon le Caire, quatre tanks auraient été détruits, deux endommagés et plusieurs soldats juifs tués.

Un véritable climat d'émeute a régné hier dans cette ville du nord d'Israël alors que la communauté juive a voulu faire un mauvais parti à ses concitoyens arabes. La colère des résidants juifs a été provoquée par les récents et multiples actes de sabotage perpétrés par des terroristes arabes. Les forces de l'ordre ont difficilement ramené le calme. Par ailleurs, un important matériel de sabotage a été saisi dans deux maisons du village de Madj El Kroum, près de St-Jean-d'Acre. Quatre personnes ont été arrêtées. Elles appartenaient au même réseau que les deux habitants de ce village qui ont été tués dans la nuit de samedi à dimanche lorsque la voiture dans laquelle ils transportaient des explosifs a sauté accidentellement. Selon les autorités israéliennes, tous les membres de ce réseau, âgés de 25 à 30 ans, étaient en contact avec une organisation de commandos dans le secteur de Naplouse, en territoire jordanien occupé.

Deux policiers israéliens ont été grièvement blessés et deux Arabes tués, ce matin, à Jenine, au cours de l'arrestation d'un certain nombre de suspects.

Alors que la police s'apprêtait à pénétrer dans une maison pour effectuer une perquisition, elle fut accueillie par un tir nourri d'armes automatiques. Les policiers ont riposté et au cours de la fusillade, deux Arabes qui se trouvaient à l'intérieur ont été tués et deux policiers israéliens grièvement blessés. Deux autres habitants de la maison ont pu s'évader.

Dayan : pas de démission

Un porte-parole du ministère israélien de la Défense a catégoriquement démenti la rumeur voulant que le ministre Moshé Dayan ait eu l'intention de remettre sa démission. "En réalité, le ministre de la Défense n'a jamais quitté une séance de cabinet avant la fin des travaux, n'a pas rédigé de lettre de démission et parlant n'a jamais été prié de reprendre son poste parmi ses collègues par Mme Golda Meir ou indirectement", déclare le communiqué du ministère.

Cette rumeur de démission possible aurait été provoquée par l'existence d'un différend au sein du cabinet Meir sur la politique de punition des "complices conscients des saboteurs".

Le premier ministre Golda Meir, interviewé par les correspondants de deux grands quotidiens américains, a réitéré ses déclarations antérieures en ce qui concerne les territoires arabes occupés depuis la guerre de Six jours.

Cabot Lodge nie avoir refusé des réunions secrètes à Paris

d'après AFP et UPI

L'ambassadeur Henry Cabot Lodge qui démissionnait, la semaine dernière, de son poste de chef négociateur des Etats-Unis à la conférence de Paris sur le Vietnam, a catégoriquement démenti aujourd'hui les propos tenus par son homologue nord-vietnamien à la Conférence, lequel a soutenu récemment que M. Lodge avait refusé d'avoir avec lui des entretiens secrets.

Dans une déclaration remise à la presse, ce matin, M. Lodge précise sa pensée. Le délégué d'Hanoï, M. Xuan Thuy, a tort de laisser entendre que lui-même, Cabot Lodge, aurait refusé de traiter avec le représentant d'Hanoï en conversation privée, de questions générales du Vietnam, n'acceptant que de parler du retrait mutuel des troupes.

"Pour notre part, a dit M. Lodge, nous sommes prêts à discuter de toutes les questions relatives à la paix."

Ce démenti vise une interview que M. Xuan Thuy accordait au journaliste américain Harrisson Salisbury du New York Times.

Pendant ce temps, au Sud-Vietnam, la "vietnamisation" des opérations enregistrait un recul en fin de semaine. En effet, des troupes américaines durent courir à la rescousse des soldats sud-vietnamiens qui menaient seuls jusqu'ici les opérations le long de la frontière cambodgienne.

Huit Américains ont été blessés dans l'opération d'appui qui a eu lieu à 13 milles au nord-est de Ban Me Thuot, localité qui se trouve à 175 milles au nord-est de Saigon.

A Long Binh, un général de l'armée américaine a dit aujourd'hui que les alliés avaient désormais la situation "bien en main" au Sud-Vietnam, mais il a mis ses compatriotes en garde contre les risques d'un retrait trop rapide des troupes américaines.

Le général Julian J. Ewell, commandant des quelque 100,000 soldats américains stationnés dans les onze provinces qui entourent Saigon, a dit au cours d'une conférence de presse que le Sud-Est asiatique demeurerait un foyer de guerre pour peut-être encore 150 ou 200 ans.

Pearson s'oppose à l'usage de la force de l'ONU au M.-Orient

NEW YORK. (PC) — L'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, se rappelant la crise de Suez d'il y a 13 ans, a affirmé dimanche qu'il n'était pas souhaitable que les forces militaires des Nations-Unies soient impliquées dans la crise actuelle au Moyen-Orient.

A une exception près, M. Pearson s'opposerait à l'expédition de la force d'urgence de l'ONU, bien qu'il fût le principal avocat d'une mesure semblable en 1956, alors qu'il était ministre des Affaires extérieures du Canada.

A la lumière des expériences passées de la Force d'urgence, M. Pearson ne ferait exception que "dans le cas d'une vague de combats survenant dans des circonstances qui rendraient l'intervention de l'ONU immédiatement nécessaire, dans un but temporaire".

Au cours du dîner annuel de l'Organisation sioniste d'Amérique, M. Pearson a précisé: "Je n'appuierais certainement pas l'expédition de cette force au Moyen-Orient ou dans tout autre secteur de troubles, sans que le fondement juridique et pratique d'une telle intervention ait été clairement établi, afin qu'il n'existe aucun danger d'interpréter plus tard le geste par l'arbitraire".

Hommage

M. Pearson a reçu le trophée Theodor Herzl pour le rôle qu'il a joué au moment où, en 1947, la résolution demandant la division de la Palestine au profit du nouvel Etat d'Israël était devant l'Assemblée générale des Nations-Unies. A cette époque, M. Pearson était président de la Commission politique de l'ONU.

M. Pearson a par ailleurs affirmé que le meilleur moyen de régler le conflit israélo-arabe était sans conteste la négociation entre les deux groupes adversaires; cependant, il n'a pas expliqué comment il procéderait pour amener les deux parties en cause à la table de négociations.

Dans son discours, M. Pearson a affirmé que "la paix ne peut être obtenue par l'entremise d'un règlement contesté de la situation, règlement imposé de l'extérieur, peu importe le niveau d'où provient ce règlement".

Mme Gandhi fait expulser le président du Congrès

LA NOUVELLE DELHI, Inde (AFP) — Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, et ses partisans, ont retiré la présidence du parti du Congrès à M. Siddavanahalli Nijalingappa et décidé d'élire son successeur à la fin de cette année.

Cette décision a été prise samedi au cours d'une réunion du conseil du parti du Congrès, sa plus haute instance, qui avait élu à la présidence de la session Mme Gandhi par 432 mandats sur 685, soit 60 pour cent des voix. Mme Gandhi dispose, d'autre part, de 70 pour cent des voix des parlementaires des deux Chambres.

S'adressant au conseil, Mme Gandhi a accusé l'opposition conservatrice de "travail fractionnel" et a ajouté que "les portes du parti seraient fermées à ceux qui ne souscrivent pas à son programme et à sa politique".

Elle a, en revanche, déclaré qu'elles étaient ouvertes à ceux qui acceptaient la politique du parti même s'ils viennent de partis conservateurs, tels le Swatantra et le Jan Sangh (extrémiste hindou).

Enfin, M. Subramaniam, ancien ministre du Ravitaillement, a été élu président par intérim du parti du Congrès, en attendant l'élection d'un président permanent pour succéder à M. Nijaligappa.

téléphoto PA

Sous l'égide du mahatma

Retenant ses larmes, le premier ministre Indira Gandhi, de l'Inde, a présidé samedi à New Delhi une réunion de la faction qui l'appuie dans le parti du congrès. Mme Gandhi, parlant sous la photo du célèbre Mohandas Gandhi, a précisé qu'elle ne dérogerait pas de sa politique socialiste, même si elle était expulsée du vieux parti au pouvoir par les leaders de la vieille garde.

Le torchon brûle entre les deux Congos

KINSHASA, (AFP, UPI) — La frontière entre les deux Congos (Kinshasa et Brazzaville) a été fermée par les autorités des deux pays riverains du Congo, et les ressortissants respectifs ont été priés d'évacuer les deux capitales.

Ce sont les premières mesures de sécurité militaire prises au lendemain de l'affrontement verbal entre les deux pays qui a marqué la journée de dimanche.

Hier en effet, le président Mobutu, à l'occasion du quatrième anniversaire de son accession au pouvoir, avait déclaré, faisant allusion à la campagne de provocation que Brazzaville menait, selon lui, sur les ondes, que le Congo-Kinshasa n'avait jamais tenté de renverser le gouvernement d'un pays quelconque. "Mais, avait-il ajouté textuellement, "si effectivement nous voulions occuper Brazzaville, cela ne nous demanderait pas deux heures, et ce serait alors l'affaire du Conseil de sécurité, qui inviterait Kinshasa à se retirer du territoire occupé".

Congo-Brazzaville a aussitôt répliqué par sa radio "La Voix du peuple", en affirmant qu'il considérait cette déclaration du président Mobutu comme une déclaration de guerre.

La radio de Brazzaville a également annoncé que tous les vols aériens étrangers au-dessus du territoire congolais étaient suspendus, ses diplomates rappelés de Kinshasa et tout mouvement de personnes et de biens d'une rive du fleuve à l'autre interdit. Des mesures identiques ont été prises aussitôt par le général Mobutu.

Dans un éditorial publié ce matin, l'Agence congolaise d'information (ACI) avertit sombrement Kinshasa, "qui chaque matin récite son credo capitaliste", que "s'il s'obstine à tenter de venir faire lal oi ici, il aura la désagréable surprise de savoir qu'en dépit de l'appui logistique dont il dispose, la guerre populaire, qui décima les grognards de Napoléon, en Espagne, aura sa deuxième edition".

La colère du président Mobutu avait été motivée par des allégations de complot lancées, une fois de plus, sur les ondes de la radio de Brazzaville, qui l'avaient aussi accusé d'"avoir peur des communistes".

"Si je n'ai pas encore répondu à ces injures, a-t-il répliqué, c'est parce que j'ai préféré suivre les conseils des chefs d'Etat africains de l'OCAM (Organisation commune africaine et malgache) qui avaient insisté sur la nécessité de mettre fin à la guerre des ondes en Afrique".

Les deux Etats qui s'affrontent sont très inégaux en superficie, en population et en potentiel économique et militaire: Kinshasa mesure 905,000 milles carrés (un tiers des Etats-Unis) et possède 16,000,000 habitants. Brazzaville mesure que 139,000 milles carrés et ne possède que 860,000 habitants. De beaucoup le plus riche des deux pays, l'ancien Congo belge a conservé des structures capitalistes, tandis que l'ancien congo français s'est donné une régime "révolutionnaire".

● SUGGESTION DE CADEAU POUR LES FETES ●

Voyez mieux... étudiez mieux avec l'authentique

Lampe "Collège"

(choix de socle et fût en noyer ou laiton blanc antique)

Complète avec ampoule spéciale 200 watts

Prix régulier 23.95

PRIX PINEAULT $15.95

(prix à nos magasins)

ajouter $1.00 si livrée à Montréal

ajouter $1.50 si livrée en province

PINEAULT LIBRAIRES

AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE

3320 est, ONTARIO, angle Darling, 526-9241
2001 est, MONT-ROYAL, angle Bordeaux, 526-6641
2339 est, BEAUBIEN, angle Des Ecores, 722-4671

Une nouvelle lutte d'envergure s'organise contre le bill 63

par Pierre GODIN

Une nouvelle lutte d'envergure contre le bill 63 se prépare et le président de la Ligue pour l'Intégration scolaire (LIS), M. Raymond Lemieux, en a indiqué, hier, à l'occasion de la Fête des Patriotes de 1837, les objectifs principaux:

- mobilisation de l'opinion publique pour exiger que le gouvernement n'applique pas le bill 63 tant qu'il n'aura pas consulté la population;
- démission du gouvernement Bertrand et élections générales sur la question linguistique — le vote de 67 députés sur 108 à l'Assemblée nationale n'est pas représentatif de la nation québécoise;
- organisation de la résistance à la répression qui s'installe partout au Québec avant qu'il ne soit trop tard, c'est-à-dire avant que les Québécois ne se réveillent avec un "Etat totalitaire, fasciste et autoritaire" solidement établi.

Ce programme, qui constitue une étape nouvelle dans l'escalade contre le bill 63, selon les termes mêmes de M. Lemieux, a été rendu public alors que des journaux de fin de semaine dévoilaient un projet de "moratoire national", pour le 5 décembre, que certains groupements du Front du Québec Français (FQF) seraient à mettre au point.

Le président du FQF, M. François-Albert Angers, a déclaré hier soir, dans un communiqué de presse, que l'annonce d'un moratoire national était prématurée même s'il n'était pas impossible qu'une telle manifestation ait lieu dans un avenir prochain.

Selon M. Angers, avant d'en arriver là, le FQF doit d'abord entreprendre une grande campagne d'information et de sensibilisation du peuple québécois sur les véritables implications de la loi 63. Il faut d'abord informer la majorité francophone au sujet du bill 63 plutôt que de vouloir "entraîner dans des manifestations sans lendemain une foule de personnes qui ne savent pas exactement ce pourquoi elles manifestent", a conclu le président du FQF.

C'est à l'occasion de la cérémonie annuelle pour commémorer la résistance victorieuse des patriotes de 1837 contre les armées britanniques venues à Saint-Denis-sur-le-Richelieu pour y terroriser la population que M. Lemieux a dévoilé les prochaines étapes du combat contre le bill 63, adopté la semaine dernière par l'Assemblée nationale.

Quelques centaines de personnes, représentant plusieurs mouvements, ont participé à une courte cérémonie où l'on a déposé des couronnes de fleurs devant le monument élevé à la mémoire des patriotes dans le parc de cette petite municipalité. La cérémonie extérieure a été suivie d'une assemblée où M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal (CSN), a également pris la parole, de même que M. Réginald Chartrand.

Le député Union Nationale du comté de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, est venu "à la sauvette" déposer lui aussi une couronne de fleurs en compagnie du maire de Saint-Denis.

M. Bousquet a déposé son tribut en vitesse avant même que n'arrive la caravane des automobiles, partie de Montréal une heure et demie plus tôt mais qui tardait. Le député unioniste avait d'ailleurs fait savoir, la veille, qu'il ne resterait que quelques instants à la cérémonie et qu'il ne participerait pas à l'assemblée.

Certains orateurs ont marqué leur ironie au sujet du "caractère expéditif" de la visite de M. Bousquet. Un descendant des patriotes de 1837, M. Jean-Jacques Dragon, qui habite la municipalité de Saint-Denis-sur-le-Richelieu, a souligné que M. Bousquet aurait dû "être plus pressé" pour voter contre le bill 63 à l'Assemblée nationale. On sait que le député unioniste n'était pas présent en Chambre lors du vote de la semaine dernière.

Au cours de l'assemblée, très animée, où le ministre de la Justice, M. Rémi Paul, fut la bonne tête de turc et où les participants engageaient les orateurs à surveiller leurs propos susceptibles, par les temps qui courent, d'être séditieux, M. Lemieux lança:

"Le temps n'est pas à la joie. Les Québécois sont en deuil des héros de Saint-Denis. Ils sont aussi en deuil de leur langue et de leur culture que le gouvernement de l'Union Nationale tente d'étouffer. Ils sont en deuil de la démocratie et des libertés civiles que la ville de Montréal tente elle aussi d'étouffer."

Le président de la LIS a dit que les Québécois doivent prendre conscience de ce qu'ils sont 132 après la bataille de Saint-Denis. "C'est toujours la même lutte que nous menons et la même répression que nous subissons".

Soulignant que l'épisode du bill 63 a démontré que le gouvernement était coupé de la population et que la "majorité silencieuse", si elle existe, est avec ceux qui s'opposent à la loi et veulent défendre le droit de manifester, M. Lemieux a affirmé qu'il faut être prêt à faire les sacrifices nécessaires et à prendre tous les moyens pour gagner la lutte "de notre langue et de notre identité collective". Si on perd cette lutte, a-t-il ajouté, toutes les autres le seront également.

De son côté, M. Michel Chartrand, vêtu de sa légendaire chemise rouge vif et acclamé comme un héros, n'y est pas allé de main morte. Direct et pratiquant avec succès une forme d'humour brutal, le président du Conseil central de Montréal (CSN) a fustigé, tour à tour:

— nos députés, des "veaux", a-t-il lancé, en s'excusant auprès des veaux !

— Rémi Paul, de la "bouillie pour les chats" mais qu'il ne conseille pas de donner à son chat car "ça va le faire mourir"!

— le ministre Cardinal, qui marche maintenant avec le bill 63 "parce que la caisse électorale de l'UN vient de lui rembourser ses dépenses occasionnées par le cirque de Québec" (le congrès à la chefferie)!

— la justice, qui est une farce au Québec — et de raconter que lors de son passage à la Cour, la semaine dernière, on a amené devant le juge un gars qu'on avait oublié en prison durant 14 mois et sans procès!

— le député fédéral anglophone Allmand, qui a demandé sa réincarcération — "on va en prendre soin tantôt, d'Allmand".

M. Chartrand a dit que les événements récents au Québec le rendaient optimiste. On est sur la voie de devenir maître chez nous. L'opposition au bill 63 a démontré que le peuple est contre les "faiseux de loi pour les étrangers".

On est bien parti, a lancé le leader syndical. On est bien embrayé. Il s'agit maintenant de lutter sur tous les fronts, a-t-il ajouté en soulignant que le mouvement ouvrier bougeait et qu'il s'en allait sur le plan politique.

Le bill 63, a poursuivi M. Chartrand, c'est une séquelle de la conquête. La solution à nos problèmes, elle est dans le peuple qui ne veut pas du bilinguisme, qui veut dire l'anglicisation. Les gouvernements doivent tomber de la seule façon dont on doit les faire tomber, a-t-il commenté sans plus préciser.

Selon M. Chartrand, dorénavant au Québec, il va se produire des événements à chaque fois que quelqu'un "va écoeurer un Canadien français", et ce sera la faute de nos gouvernements et de ceux qui administrent la justice au Québec.

D'autre part, le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, attend d'entrer en contact avec le Front du Québec français pour décider s'il va encourager ou non ses quelque 60,000 membres à prendre part au moratoire national en opposition au bill 63, que le FQF projette de mettre à exécution le 5 décembre.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

A la mémoire des Patriotes de 1837

Quelques centaines de citoyens, représentant divers mouvements, ont commémoré hier, sous la neige, la victoire remportée en 1837 par les Patriotes, à Saint-Denis-sur-le-Richelieu. Une vingtaine de couronnes de fleurs ont été déposées devant le monument élevé à leur mémoire. Le député unioniste de Saint-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, a été le premier à le faire en compagnie du maire de cette municipalité.

1,500 personnes ont vu "63 artistes en CALIS"

par Jean-Claude TRAIT

Une centaine d'artistes et environ 1,500 spectateurs en CALIS s'en sont donné à coeur joie, hier dimanche, dans la salle du centre récréatif Maisonneuve, à Montréal.

Une des vedettes les plus attendues fut certainement Louise Marleau, la charmante escorte du premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Viendra? Viendra pas? le "suspense" dura une partie de la soirée . . . jusqu'à ce que l'animateur annonce que la jeune fille était malheureusement retenue ailleurs.

Ce gigantesque spectacle était organisé par le Comité d'action de la LIS (CALIS) et par le Front commun des artistes pour commémorer la victoire de Saint-Denis "dans le but de prolonger la lutte des patriotes, ainsi qu'l'a ajouté Raymond Lemieux, de poursuivre la campagne de lutte contre le projet de loi 63, de démontrer la haute valeur de la culture que nous défendons."

Chansons et monologues, ayant pour thème principal l'indépendance, se succédèrent sans cesse de midi à minuit. Ovations et applaudissements prolongés saluaient.

Et tous les artistes qui se produisirent, évidemment à titre bénévole, eurent droit à de fort bruyants rappels. Citons notamment Pauline Julien, Marie Savard, Ginette Letondal, Louise Turcot, Yvon Deschamps, Raymond Lévesque, Marcelle Pallascio, Louise Forestier, Tex, Claude Landré, etc.

Joël Denis, le Jazz libre du Québec et la Révolution française, eux aussi tant attendus, ne purent participer aux festivités.

Le tout se termina par une farandole composée par les artistes fleurdelisés en tête.

Une commission présidentielle recommande de contrôler les circonstances menant au crime

WASHINGTON (Reuter) — Si on n'exerce pas un contrôle sur les circonstances qui mènent au crime, les villes américaines deviendront peut-être des antres de viols, de meurtres et de vols, a déclaré dimanche une commission présidentielle.

Dans ce cas, précisait le rapport de la commission nationale sur les causes et la prévention de la violence, les villes se transformeront rapidement en "société de crainte et de défense".

De puissantes forces sociales se développent dans les taudis, les ghettos noirs et chez les groupes minoritaires et elles risquent d'exploser, ajoutait le rapport.

Selon la commission, l'indice des crimes violents est particulièrement élevé chez les jeunes de 15 à 24 ans et dans les ghettos noirs.

Il ne faut pas voir là, a souligné le président de commission, M. Milton Eisenhower, un rapport entre la race et le crime.

"Le rapport se trouve entre la pauvreté et le crime", a précisé M. Eisenhower

La commission a préconisé l'amélioration du système de justice pénale pour endiguer la montée de la violence. Les organismes chargés de l'application de la loi ont également besoin de renforts.

Statistiques

Le rapport a cité des statistiques du FBI montrant qu'aux Etats-Unis, de 1960 à 1968, le taux des meurtres avait grimpé de 36 pour cent, celui des viols de 65 pour cent, les voies de fait de 67 pour cent et les vols de 119 pour cent.

"La comparaison des taux de crimes violents de notre pays avec ceux des autres nations modernes stables donne incontestablement le premier rang aux Etats-Unis, a affirmé M. Eisenhower.

"Notre taux d'homicides fait plus que doubler celui de notre plus proche concurrente, la Finlande, et dépasse de quatre à 12 fois celui d'une douzaine d'autres pays développés, dont le Japon, le Canada, l'Angleterre et la Norvège.

"Les moyennes relevées entre 1963 et 1967 donnent aux Etats-Unis un taux de viols 12 fois plus élevé que celui de l'Angleterre et des Galles et trois fois plus élevé que celui du Canada. Notre taux de vols équivaut à neuf fois celui de l'Angleterre et des Galles et double celui du Canada. Nos voies de fait doublent ceux de l'Angleterre et des Galles et dépassent de 18 fois celles du Canada".

Structures urbaines

La commission présidentielle a esquissé un tableau des structures des grandes villes dans quelques années. Certaines prévisions sont déjà confirmées par la réalité.

— Faute de politiques venant de l'Etat, le port d'armes sera presque général dans les banlieues. Les résidences seront bardées de dispositifs de surveillance électronique et des comités de citoyens pallieront à l'insuffisance de la protection policière.

— Les autoroutes seront des corridors reliant des régions sûres et les véhicules privés et commerciaux seront blindés et munis de vitres incassables et d'outillage de sécurité.

— Les quartiers des centres-villes seront plus ou moins sûrs et les ghettos deviendront des foyers de terreur et de crime.

— Entre l'insécurité et l'insalubrité des centres-villes et la propreté et la sûreté des zones prospères, se développera une haine accrue et désespérée, marquée de violence d'une part et de défense de l'autre.

Le taux des crimes avec violence: les USA en tête parmi 14 nations modernes et stables

WASHINGTON. (UPI) — La Commission nationale sur les causes et la prévention de la violence classe les Etats-Unis au "premier rang" parmi 14 nations modernes et stables en ce qui regarde le taux des crimes avec violence.

D'après des statistiques compilées de 1955 à 1965 et, dans certains cas jusqu'à 1966, se basant sur une norme de 100,000 de population, la commission en est arrivée à l'échelle suivante :

Etats-Unis	6.8	crimes	par	100,000,	hausse	de	30.4 pour cent
Finlande	2.5	"	"	"	hausse	de	14. pour cent
Japon	1.7	"	"	"	baisse	de	37 pour cent
Allemagne	1.6	"	"	"	hausse	de	30 pour cent
Australie	1.6	"	"	"	hausse	de	7 pour cent
Canada	1.2	"	"	"	hausse	de	8 pour cent
Autriche	1.2	"	"	"	baisse	de	26 pour cent
Italie	1.0	"	"	"	baisse	de	40 pour cent
Belgique	.08	"	"	"	baisse	de	11 pour cent
France	.08	"	"	"	baisse	de	11 pour cent
Angleterre	.07	"	"	"	hausse	de	16.6 pour cent
Norvège	.05	"	"	"	hausse	de	16.6 pour cent
Danemark	.05	"	"	"	hausse	de	20 pour cent
Suisse	.05	"	"	"	baisse	de	45 pour cent

Les techniques de communications peuvent devenir une source de pollution de l'esprit

— *huit spécialistes au congrès libéral de Harrison Hot Springs*

de notre envoyé spécial

HARRISON HOT SPRINGS — Si les techniques nouvelles de communications multiplient les possibilités de développement de la société, elles peuvent aussi devenir une source dangereuse de pollution de l'esprit.

C'est là l'un des avertissements qui se dégagent des discussions sur les communications tenues à la conférence libérale de Harrison Hot Springs.

Huit spécialistes des problèmes nouveaux que pose le développement phénoménal des moyens de communications, surtout les ondes, ont fait ressortir un certain nombre de dangers qui menacent la société des années 70, qui sera dominée par les satellites et autres techniques nouvelles.

Par exemple, on a évoqué les dangers:

- de créer un prolétariat intellectuel pire que tous les prolétariats engendrés par la société industrielle;
- de vider la personnalité des masses en l'étourdissant de messages raffinés;
- de modifier l'équilibre canadien en établissant un contact permanent entre gens du nord et gens du sud, plutôt qu'entre Canadiens de l'Ouest et Canadiens de l'Est;
- d'ajuster la culture à une question de marchés et de rentabilité, où les idées chercheraient en vain leur place;
- de confier à des monstres administratifs (les conglomérats de télécommunications) l'orientation de la société, en leur laissant déterminer les standards des canaux de transmission des idées;
- de stéréotyper la vie quotidienne des gens par un recours trop uniformisé aux techniques rigides de transmissions.

On a aussi émis la crainte que les radiodiffuseurs canadiens ne puissent soutenir la concurrence des chaînes américaines, les coûts de transmissions est-ouest étant trop onéreux pour les chaînes canadiennes.

D'autre part, on a souligné l'avantage de pouvoir offrir aux Canadiens la meilleure programmation sur le marché mondial, ce qui peut risquer de diminuer le contenu canadien des programmes de télévision, et nuire, à long terme, à l'identité canadienne, firent remarquer d'autres participants.

Certains délégués ont cependant accueilli avec satisfaction ce phénomène d'inter-pénétration des ondes, notant qu'il ferait disparaître les régionalismes et ferait diminuer les tensions dans le monde.

Les libéraux ont paru préoccupés par le besoin de faire intervenir l'Etat pour protéger l'intimité de l'individu et son droit de penser, sans pouvoir préciser toutefois la forme que pourrait prendre cette règlementation.

On a aussi fait état du coût énorme que suppose le recours intensif, sur l'étendue du territoire canadien, aux plus modernes instruments de télécommunications, nommément les satellites et les télécâbles.

Réaménagement de notre politique extérieure

HARRISON HOT SPRINGS — Les libéraux ont consacré une de leurs dernières séances d'études aux affaires internationales. Et ils se sont laissés en se donnant pour mot d'ordre de réaliser dans la politique étrangère un meilleur équilibre entre les besoins et les intérêts du Canada et la morale internationale.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a paru dans l'échange beaucoup plus à l'aise que lorsqu'il est dans le voisinage du ministère qu'il dirige et il a lui aussi prêché le réalisme, un réalisme qui tienne compte à la fois de notre position dans le monde et de nos besoins et de nos ressources.

Une demi-douzaine d'universitaires avaient été invités à s'adresser à l'assemblée, et comme dans plusieurs autres ateliers, ils ont été accusés par certains participants de n'avoir pas fait, dans leur contribution, l'effort auquel le parti et la population s'attendent d'eux.

De leurs interventions ont paru se dégager les priorités suivantes pour les années qui viennent:

- élaborer au plus tôt une politique à l'égard des Etats-Unis;
- faire de même pour ce qui est de la Chine et de l'ensemble asiatique;
- accélérer par tous les moyens diplomatiques et économiques le développement des pays du tiers-monde;
- créer un conseil national d'aviseurs en matière de politique internationale.

Intervenant dans le débat, le doyen Maxwell Cohen a dit que toutes ces priorités devraient être élaborées en tenant compte à la fois de la survivance du Canada dans sa forme actuelle et de sa survivance comme entité distincte dans l'ensemble nord-américain. De même, le Canada doit tenir compte de son double voisinage avec les nations les plus puissantes du monde, les Etats-Unis et l'URSS.

Avant de reprendre à son compte les objectifs fixés par le gouvernement à la politique étrangère du Canada, le ministre M. Mitchell Sharp a tenu à signaler à ses détracteurs de toutes familles politiques que la mauvaise réputation actuelle du ministère en matière de politique étrangère lui vient tout autant des choses qu'il ne fait pas que des attitudes moralisatrices qu'il a prises dans le passé en matières internationales.

Il a demandé aux libéraux et aux Canadiens de ne pas exagérer, dans la discussion de nos politiques internationales, le pouvoir et l'influence du Canada dans le monde.

Caouette demande de verser un salaire aux étudiants

Le leader créditiste, M. Réal Caouette, a demandé l'établissement d'un système d'éducation gratuite qui, de plus, accorderait un salaire aux étudiants canadiens fréquentant les universités.

S'adressant à un groupe de 28 étudiants en commerce de l'Université Luthérienne de Waterloo, en Ontario, actuellement en visite à Montréal, M. Caouette a dit samedi que le gouvernement n'accorde pas l'aide appropriée et l'encouragement nécessaire aux étudiants d'universités.

"Plutôt que d'aider les étudiants d'universités, le gouvernement fait démarrer ceux-ci dans la vie avec un lourd fardeau de dettes", a-t-il dit, faisant ainsi allusion au programme d'aide aux étudiants, qui procure à ces derniers des prêts allant jusqu'à $1,000 par année.

Au cours d'un voyage en URSS, M. Caouette a découvert que l'éducation y était gratuite et que les étudiants soviétiques recevaient un salaire de $30 par mois.

Un système semblable devrait être établi au Canada "aussitôt que possible", a-t-il dit.

"Comment se fait-il que dans un pays communiste l'éducation est gratuite pendant que nous, le bon peuple libre du monde occidental nous ne pouvons faire la même chose ?"

"Je pense que les étudiants devraient être payés pour fréquenter l'université parce qu'ils travaillent tout aussi fort que n'importe quel travailleur en Amérique du Nord", a ajouté le chef créditiste.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

BARRE (Omer) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Omer Barré, président d'Omer Barré Ltée, époux de Claire Perrier, père de Berthe, Roger, Normand, Thérèse, Claudette, demeurant à 279, boul. Ste-Rose, Cité Laval. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue De Salaberry,

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Rose, Ville de Laval, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal.

BLANCHARD (Adrienne) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Veuve Roméo Blanchard, née Adrienne Landry, demeurant rue Brébeuf. Elle laisse une fille Gilberte. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAU (Jeannine) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 39 ans, est décédée Mme Roger Boudreau, née Jeannine Larose, mère de Guy et Doris. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel, Rosemont,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Anne-de-la-Pérade, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMIRAND (Jean-Denis) — Accidentellement à St-Hyacinthe, le 22 novembre 1969, à l'âge de 26 ans, est décédé Jean-Denis Camirand, fils de Hermann Camirand et de feu Annette Hamel, de Ste-Eulalie, Nicolet. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lauzière et Fils,
Ste-Eulalie,

pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Eulalie, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTAGNER (Fabien) — A St-Anicet, le 22 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Fabien Castagner, époux de Catherine Trottier. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Salle paroissiale,
St-Anicet,

pour se rendre à l'église paroissiale, direction Rodrigue Montpetit, où le service sera célébré à 3 h., et de là, au cimetière de Huntingdon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Gaston) — A Ville St-Laurent, le 23 novembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé Gaston Charland, époux de Dorothy Feguerca, père de Joan, Patricia. Il laisse aussi une soeur, Mme Blandine Filteau. Les funérailles auront lieu mardi le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée
790, rue Ste-Croix

pour se rendre à l'église Transfiguration of Our Lord, où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMEAU (Anna) — A Beauharnois, le 21 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Evariste Comeau, née Anna Comeau, demeurant rue St-Laurent. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bourgie et Frères Inc.,
127, rue Ellice, Beauharnois,

pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Emilienne) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Veuve Arthur Dagenais, née Emilienne Champagne, mère de Mme Charles Taupir (Denise), Rollande et Bernard, demeurant à 10,512 Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPATIS (Benoit) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Benoit Despatis, époux d'Antoinette Majeau, demeurant au 11848 Fillion. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. De Salaberry

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Odile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONAHUE (Germaine) — A Montréal, le 23 novembre 1969, est décédée Mme William Donahue, née Germaine Ferland, demeurant à 5800, Des Ormeaux, Ville D'Anjou. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,

à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Conrad, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Willie) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Willie Emond, époux de Jeanne-d'Arc Prouix. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille,

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETIENNE (Georges-Emile) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Georges-Emile, Etienne, ancien capitaine au Service des incendies de Montréal, époux de feu Alberta Etienne. Il laisse dans le deuil, 1 fils: l'abbé Jean-Claude Etienne, curé de la paroisse St-Thomas, de Wharren. Ont.; sa mère: Mme veuve Georges Etienne; son frère: Hector Etienne. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUCHER (Adjutor) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Adjutor Faucher, époux de feu Lauretta Rivard. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
11630, rue Notre-Dame est

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIATRAULT (Emile) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé Emile Filiatrault, époux de Aldéa Rodgers, demeurant à Chénéville, père de Raymond et Paul de Mtl. Mme Guy Périard (Muguette) de Chénéville, frère de Mme Hercule Bédard, Chénéville, Mme Palma Jodoin, Namur. Il laisse également 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

WhisselletGourd,
Chénéville,
Chénéville,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Diane et Suzanne) — Accidentellement à Lacolle, le 21 novembre 1969, sont décédées Diane, (16 ans) et Suzanne (14 ans), filles de Denis Filion et de Marie-Anne Paulin, demeurant 1901 boul. Marie, à Lafièche. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Edouard Darche et Fils,
3219, Grande-Allée,
Lafièche,

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILLION (Wilfrid) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Wilfrid Fillion, ex-pompier de la Cité de Montréal. Epoux en premières noces de feu Léa Dion, en deuxièmes noces Armonia Gaulin et en troisièmes noces Eveline Chevalier, demeurant à 1627, rue Wolfe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst,

à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FITZ PATRICK (Bernadette) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Bernadette Sabourin, épouse de Léopold Fitz Patrick, autrefois de la rue Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu mardi le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Adrien-Ernest) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, 9 mois, est décédé Adrien-Ernest Fournier, époux d'Antoinette Bernier, père de Adrien, Maurice (d'Amqui), Germain (d'Ottawa) et de Me Bernard Fournier, avocat, procureur de la Couronne, à Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Adrienne) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Armand Giroux, née Adrienne Leboeuf; mère de Mariette et Fernand. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT (Louis-Georges — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Louis-Georges Godbout, époux de feu Agnès Fortier, demeurant à 7465, Garnier. Il laisse dans le deuil, son fils, Serge et ses soeurs Mme H. J. Leblanc et Mme Emile Dufresne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. de Salaberry,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Gabriel-Lalemand où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOEDIKE (Alice) — A St-Jérôme, le 22 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Goedike, née Alice Boucher, 5972, Hamilton. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Parpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGOUX (Emma) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Florentin Gougoux, née Emma Duhamel; mère d'André, Jean, Albert, Mme Georges Déom (Cécile), Dr Jacques Gougoux et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
10526, boul. St-Laurent,

pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HILEAU (Emilien) — A St-Louis-de-Terrebonne, le 23 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé Emilien Hileau, époux de Doraïce Ducharme, demeurant au 285, rue Bergeron. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-M.-D. Cyr,
382, rue Adolphe Chapleau
(Bois-des-Filion)

à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Maurice-de-Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Albert) — A L'Assomption, le 21 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, 8 mois, est décédé subitement M. Albert Jacques, célibataire, frère de feu M. Gustave Jacques, ex-juge à la Cour Municipale de la Ville de L'Assomption et de feu M. Napoléon Jacques. Il laisse dans le deuil, M. Aldéric Jacques, Mme Ernest Sénécal (Louisa), Mme Louis Chagnon (Elodie), Mme Adonias Labonté (Carmilice) et Mlle Emilia Jacques, demeurant à 185 Archambault, L'Assomption. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.

Edgar Guilbault,
371, boulevard Ange-Gardien
L'Assomption,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Albert) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé Albert Laflamme, boucher du marché Maurice de la rue Bernard. Epoux de feu Claire-Emma Paquette. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA FOREST (J.-M.) — A Outremont, le 21 novembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé J.-M. La Forest, ex-ingénieur, résidant du port de Montréal. Epoux de Juliette Lionais et père de Maurice A. La Forest. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Henriette) — A l'hôpital St-Félix, le 21 novembre 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Henriette Valcourt, épouse de feu Thomas Lapointe; autrefois de Longueuil. Elle laisse dans le deuil 1 fille Mme Roland Lacroix (Gabrielle), 2 fils Thomas et Charles. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils Inc.,
86, rue St-Charles ouest,
Longueuil,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Albert) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, 1 mois, est décédé M. Albert Laporte, autrefois de Granby, époux de feu Eva Papineau, demeurant au 1018 boul. St-Joseph est, père de René, Armand, Gérard, Lucien et Gilberte (Mme Lionel Normandin), frère de Hector, Mme Arthur Roberge (Blanche), Mme Emery Robichaud (Léa), Mme Emile Desroches (Anna), Mme Alex Boucher (Aurore). Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest

à 9 h., pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Granby, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Libera sera chanté en l'église Notre-Dame, vers 11 h. 30.

LARIN (Gilberte) — A Lachine, le 20 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Gilberte Meloche, épouse de Paul Larin, mère de Gisèle,(Mme Henri Lafrance), Denise (Mme Armand Guy), René et Pierrette (Mme Roland Brunet). Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1345 Notre-Dame, Lachine

à 13 h 50 pour se rendre à l'église des Sts-Anges où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Yvonne) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Amédée Leblanc, née Yvonne Trahan, autrefois de la rue Des Erables. Elle laisse ses enfants, Hervé, Noëlla, Carmen, Fernande, Marie-Paul, Lucienne, Jacqueline, François, Claude, ainsi que ses belles-filles et ses gendres. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira

de la Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Colombe) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Mlle Colombe Leduc, fille de feu Israël Leduc et de feu Laure Leduc, demeurant à 1064, Bernard ouest, appt. 28. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4737 rue Delorimier

à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Stanislas-de-Kostka, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEY (Marielle) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Henri Levey, née Marielle Dessurault, 73, rue d'Auteuil, à Vimont, Laval. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira du Centre funéraire

J. M. Lacoursière et Fils,
168, rue Du Moulin, St-Tite,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOSIER (Géraldine) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Ernest Losier, née Géraldine Despatie, 6356, rue Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAGNAN (François) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé François Magnan, époux de Léonida Boudreau. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa

pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs S.V.P. Don à l'Institut de Cardiologie de Montréal serait apprécié.

MASSON (Mason) Daniel-Kevin — Subitement, à Saint-Lambert, le 21 novembre 1969, est décédé Daniel-Kevin Masson, fils chéri de feu M. et Mme William Masson; frère bien-aimé de Joseph, Evelyn (Mme M. Perry), Thelma et Clifford. Les funérailles ont lieu aujourd'hui, lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partit des salons

Jos C. Wray & Bro.,
1234, rue de la Montagne

pour se rendre à l'église St. Patrick où le service fut célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

MAURICE (Irène) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Donatien Maurice, née Irène Parker, mère de MM. Adrien, Arthur, Jean, Marcel et Jacques et Mmes Emile Boucher (Valéda), Maurice Beaulieu (Rita) et Mlle Marie-Paule. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier est,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAURICE (Rose-Aldéa) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Veuve Jules Maurice, née Rose-Aldéa Gougeon, demeurant au 431 Boucher. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORENCY (Hélène) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Veuve J.-Adjutor Morency, née Hélène Lévesque, demeurant au 9764 Chambord. Elle laisse sa fille Mme Louis-Philippe Pelletier (Jeannette), Yvon, Mme J.-Maurice Gendron (Marcelle) et Claude, ses brus Janine Giroux et Fleurette Landry et sa soeur Mlle Laudina Lévesque. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa

pour se rendre à l'église St-Charles Garnier, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MURPHY (Gerald Patrick) — A l'hôpital Royal Victoria, le samedi 22 novembre 1969, est décédé, dans sa 49e année, Gerald Patrick Murphy, fils de Mme veuve James Murphy; frère de Walter, Margaret (Mme M. Walsh), de feu James Murphy et William, Gertrude (Mme S. Sherman), Laird, Harold, Edward, Maureen (Mme J. Reiser), Kevin, John et Monica (Mme J. Tobin). La dépouille mortelle est exposée au salon

M. White and Son,
4484, rue Ste-Catherine est

Le service funèbre aura lieu à l'église St. Brendan le mardi 25 novembre à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

NAPIER (Joseph-Henri (Ildège) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, 4 mois, est décédé M. Joseph-Henri (Ildège) Napier, époux de feu Emélia Rollin, 5075 rue De Lanaudière. Il laisse dans le deuil ses filles: Emma (Mme Léo Lemay), Alice (Mme Veuve Olivier Martin), son fils Philippe et son épouse Thérèse Gingras. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira de la Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Laura) — A Canton Bélanger, Vimont, le 22 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, 10 mois, est décédée Mme David Paquette, née Laura L'Ecuyer, demeurant à 1133 Paquette. Les funérailles auront lieu le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Filiatrault
24, rue St-Florent, Pont-Viau

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-Grignion-de-Montfort où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHETTE (Pierre) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Pierre Pichette, époux d'Alice Lussier, demeurant au 8225 rue Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Fils Inc.
8880 boul. St-Michel

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Blanche) — A St-Eustache, le 24 novembre 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Blanche Deihlers, épouse de feu Adélard Plouffe. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Ouimet et Fils Enrg.,
3517, boul. Lévesque,
Chomedey,

pour se rendre à l'église de Ste-Dorothée où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Albert) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Albert Provost, époux de feu Yvonne Perras, père de Mme Guy Marchand, (Gabrielle), Mme Marthe Roy, Mme André Lachapelle (Claire); son frère, Docteur Léon Provost; ses soeurs, Mme Rodolphe Provost (Lucienne), Mme Lucien Belleau (Ernestine); sa belle-soeur, Mme Léon Provost, et 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nicholas-d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Rémi de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUENNEVILLE (Blanche) — A St-Jérôme, le 22 novembre 1969, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Marcel Quenneville, née Blanche Guénette, demeurant rue Ouimet. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Pilon, Therrien, Desrosiers, Inc.,
470, boul. Labelle, St-Jérôme,

pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Gracia) — A St-Jérôme, le 23 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Gracia Renaud, fille de feu Louis Renaud et de feu Marie-Jeanne Forget, soeur de Mme Roger Orsali (Cécile) et de Mlle Geneviève Renaud. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boulevard Henri-Bourassa

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Raymond) — A St-Michel, le 21 novembre 1969, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Raymond Richard, fils de Lucien Richard et de Rosanne Lebel, demeurant à 3730 est, Jean-Talon. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4036, rue Bélair,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Yvonne) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Yvonne Rochon, autrefois de St-Jérôme, demeurant chez sa soeur, Mme Lucien Bessette (Rose) de Montréal. Soeur de Mme Ernest Tassé (Soufrilia), Mme Oléda Séguin (Florence), Mme Lionel Gascon (Alice), Gratien et Rosario. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Hervé Trudel et Fils
400, rue Labelle, St-Jérôme,

pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 11 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL (Albina) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Jean Senecal, née Albina Despatie, mère de Mme Emmanuel Major (Adelida). Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
185 est, rue de Castelnau

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROTTIER (Fortuna) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé Fortuna Trottier, époux d'Yvonne Lepage, père de Mme Guy Archambault (Françoise) et son gendre Guy Archambault. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120, est Jean-Talon,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. Omer Barré

A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Omer Barré, président d'Omer Barré Ltée, et des Placements Omer Barré Ltée.

Dépositaire des produits General Motors depuis 1929, membre du club St-Denis et du club Lac d'Argent.

Il laisse dans le deuil, son épouse Claire Perrier, ses filles, Mme Vve Paul Lamoureux (Berthe), Mme Roger Renaud (Thérèse), Mme Yvon Labelle (Claudette), ses fils Roger et Normand; ses brus, Mme Vve Albert Barré, Mme Roger Barré (Annette Brunet), Mme Normand Barré (Anita Juaire) et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095 rue de Salaberry, à 9 h. 15 a.m. pour l'église Ste-Rose, cité de Laval, où le service sera célébré à 10 heures a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, envoyer dons à l'Institut de cardiologie, à Montréal, 5000 est, rue Bélanger, Montréal.

In memoriam

RABIN (Jeannette) — A la douce mémoire de notre chère belle-soeur décédée le 24 novembre 1967. Elle nous manque terriblement et reste toujours présente à la mémoire de Claire, Rose, Ruth et Harry.

MESSE ANNIVERSAIRE

Mme Jeannette Schmidt-Legault

A la douce mémoire d'une mère qui nous a quittés depuis 1 an. Tu nous manques beaucoup, ta mémoire ne mourra jamais en nous. Toujours généreuse, douce, travailleuse, qui a souffert en silence pour nous tes enfants Alice, Janine et Denis. Une messe sera célébrée jeudi le 27 novembre à 8 heures en l'église St-Pierre-Claver.

REMERCIEMENTS

M. René Legault

Madame René Legault et sa famille vous prient d'agréer leurs sincères remerciements pour la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de Monsieur J. René Legault Montréal, le 22 sept. 1969

REMERCIEMENTS

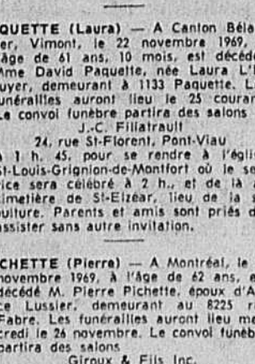

Mme Alfred Leduc

M. Alfred Leduc et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme Alfred Leduc (née Adrienne Maker) survenu le 18 octobre 1969. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

La Chambre de commerce de Joliette réclame de meilleures communications Berthierville-Sorel

JOLIETTE (G. L.) — La Chambre de commerce vient d'adopter un mémoire qu'elle présentera en décembre au ministre des Transports et Communications du Québec, le Dr Fernand Lizotte, en vue d'améliorer les communications entre la région de Lanaudière et celle du Richelieu.

Les conclusions du document indiquent que la situation économique de la région de Lanaudière, qui est déjà en mauvaise posture, ira en s'aggravant, si des dispositions ne sont pas prises par les autorités compétentes en vue d'améliorer les communications existantes entre ces deux régions de part et d'autre du Saint-Laurent.

Le document insiste sur l'aspect humain du problème. La Chambre de commerce régionale Lanaudière n'admet pas que l'inefficacité d'un service de transport public soit préjudiciable à envron six cents travailleurs qui doivent, à une certaine période de l'année, parcourir une distance de plus de 200 milles par jour pour se rendre à leur travail et en revenir.

Le mémoire fait ressortir également les conséquences économiques qui découlent de l'insuffisance des communications pour la région de Lanaudière.

Le mémoire demande: que le service des bacs qui assurent la navette entre les deux rives du fleuve soit de nouveau en opération 24 heures sur 24, indépendamment de la rentabilité du service: que des dispositions soient prises afin d'obliger la Compagnie de

CEGEP: les délégués étudiants manifestent un "besoin d'action"

par Serge LAMOUREUX

Les quelque 200 participants au congrès des étudiants des CEGEP, qui s'est déroulé en fin de semaine, à Saint-Jean-d'Iberville, ont manifesté un "besoin d'action" et ce sentiment se fera bientôt sentir par les projets définis aux ateliers de travail et qui seront, soit immédiatement mis en branle, soit étudiés avant d'en venir à leur application.

Il convient de mentionner qu'au nombre des thèmes figurant à l'ordre du jour, "l'étudiant et les problèmes sociaux" est définitivement celui qui a été le pôle central des discussions.

On y a étudié les questions touchant notamment l'administration des CEGEP et le phénomène de la contestation pour en venir à la formation d'un comité politique qui établira un dossier complet sur l'administration des CEGEP, lequel dossier sera déposé lors d'une nouvelle rencontre des participants de l'atelier de travail concerné, prévue dans cinq mois.

Une analyse sera faite du phénomène de la contestation du "système" qui, selon les congressistes, "entretient les injustices sociales, dont certaines sont subies par les étudiants."

On s'est également attardé sur l'autogestion pédagogique, c'est-à-dire que l'on veut en venir à éliminer les cours dits "magistraux" pour établir plutôt une formule de travail de recherches en équipes sous la direction du professeur dont le nouveau rôle se traduirait par celui de conseiller ou d'orienteur. Les cours pratiques seraient remplacés par l'expérience vécue et ainsi les différentes cellules de travail prendraient déjà en main les fonctions qu'elles auraient à assumer plus tard, sous la supervision d'un professionnel du collège.

Ayant conclu que les cours officiels du ministère "sont dépassés", les congressistes ont également convenu que certaines activités parascolaires devraient être accréditées.

Les associations d'étudiants sont-elles nécessaires? Les congressistes se sont posé la question et en sont venus à la conclusion qu'elles sont surtout des "agents de sécurité tant pour l'administration que pour les étudiants" et préconisent, en guise de remplacement, des comités d'animation nantis de structures très souples qui pourraient rallier la majorité étudiante, tâche que ne peuvent plus assumer, semble-t-il, les associations étudiantes et même le syndicalisme étudiant.

Il fallait en outre régler un point important: un moyen de communication direct entre les CEGEP et ceci sera vraisemblablement réalisé très prochainement afin que l'information auprès des étudiants soit constante, objective et uniformisée.

Il appartient maintenant aux délégués de rallier à leur cause l'ensemble des étudiants des CEGEP.

pensez NOËL pensez DUPUIS

LE GRAND MAGASIN CANADIEN A L'ACCENT FRANÇAIS

Accessoires utiles pour la maîtresse de maison et pour le bricoleur

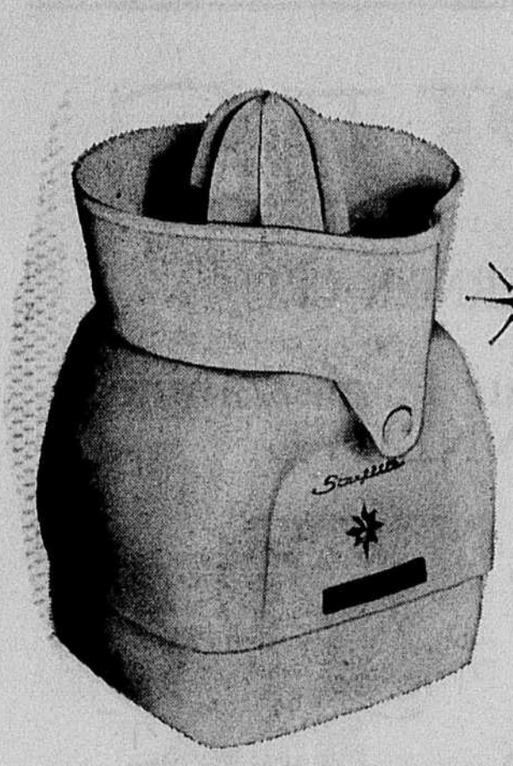

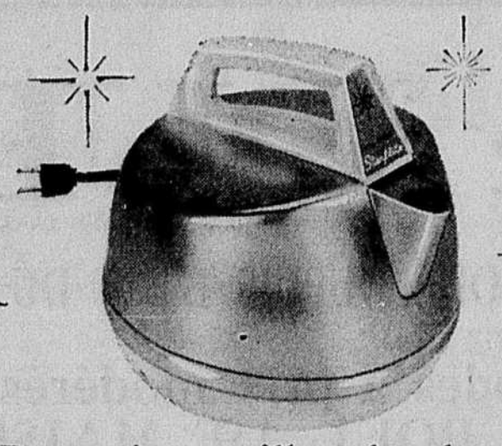

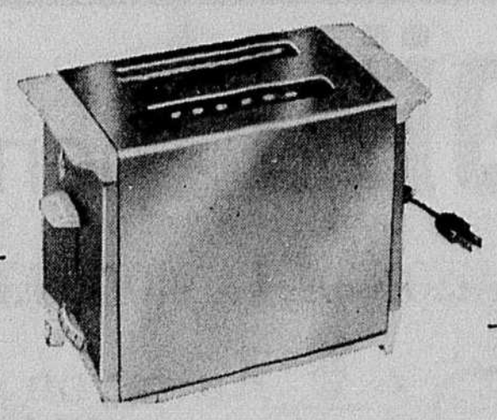

Presse-jus, grille-pain, bouilloire et percolateur fonctionnels

Presse-jus "Mary Proctor", tout ce qu'il faut à la cuisinière affairée. Base émaillée or et bol blanc. Porcelaine "Reamer", Léger et pratique. 110-120 volts. 125 watts. 60 cycles. **14.89**

Grille-pain deux tanches "Proctor". Contour chromé. Extrémité blanc étoilé. Complètement automatique. Contrôle de couleur pour le rôtissage. **16.95**

Grille-pain 4 tranches "Mary Proctor". Contour chromé. Extrémité blanc étoile. Contrôle de couleur pour le rôtissage. 115 volts. 1500 watts. Modèle pratique pour deux ou quatre rôties. Garantie d'un an ou échange au comptoir. **23.95**

Bouilloire "Mary Proctor". Poignée et base ton or. Protecteur contre la vapeur. Pour deux pintes. Corde rigide. Cesse de chauffer automatiquement si elle manque d'eau. 120 volts. 1500 watts. Garantie d'un an ou échange au comptoir. **12.95**

Percolateur "Mary Proctor". Pour 11 tasses. Poignée et base ton or. Le bol est détachable pour permettre un nettoyage rapide et plus facile. 110 volts. 575 watts. Garantie : comme il a été annoncé à la Télé. **19.95**

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 780

Beaux services à fondue importés. Epargnez !

A) Ordinairement : 12.95
Chaque service comprend casserole à fondue en aluminium émaillé ton orange, jaune ou vert, avec réchaud en métal pour alcool, plateau émaillé assorti et 6 fourchettes acier, manche en bois ton brun. Le tout avec indication. Le prix raisonnable de ce service le met à la portée de toutes les bourses. Achetez-en un qui vous permettra de préparer de délicieuses fondues.

A. **8.89** l'ens.

B) Prix courant : 7.50
Les 4 assiettes à fondues, à 6 compartiments, sont en poterie de belle qualité et de couleurs variées.

B. **5.88** l'ens. de 4

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 760

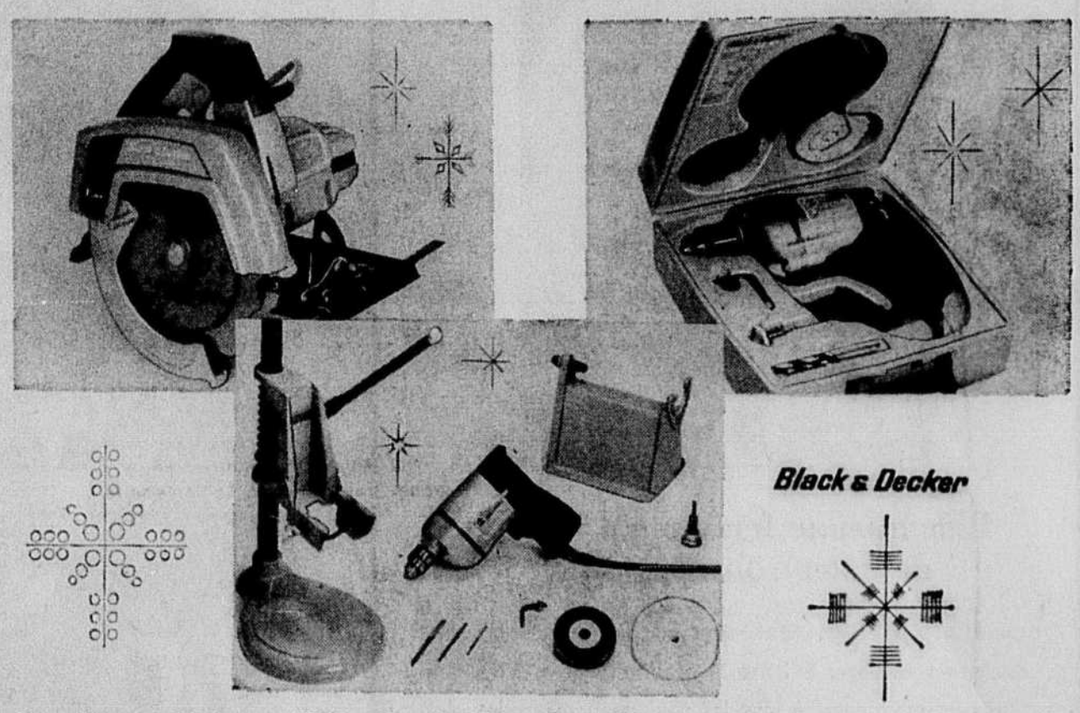

Outils solides "Black & Decker"

Ensemble à perforer. Comprend 1 perceuse ¼ po., ensemble pour sabler, papier, brosse et mèches. L'ensemble comprend 11 pièces, le tout contenu dans un étui métallique gris. Prix avantageux. **19.95**

Scie 7¼ po. dotée d'un protecteur télescopique avec réglage de la profondeur et du biais, éjecteur de poussière. Coupe 2⅜ po. à 90° ; 1⅞ po. à 45°. **37.77**

Ensemble à perforer comprenant une perceuse ¼ po., un support horizontal, un support vertical, 3 mèches, une roulette pour sabler le métal et une pour polir. **29.95**

Garantie d'un an sur tous ces outils "Black & Decker".

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 783

À la CITÉ des JOUETS DUPUIS au QUATRIÈME ÉTAGE

RENDS VISITE AU PERE NOEL à la Cité des Jouets DUPUIS — Le Père Noël t'attend dans son royaume. Dépêche-toi de venir lui demander ce que tu désires recevoir sous le sapin de Noël. Il te remettra un cadeau-souvenir ! **Photo-couleur (taxe comprise) 1.35**

LA FEE DES ETOILES ATTEND TOUS LES JEUNES — La fascinante Fée des Etoiles recevra tous les petits enfants dans son royaume. Elle leur remettra un cadeau-souvenir. **Entrée ..... 25¢**

VIENS PRENDRE L'UNIQUE P'TIT TRAIN DU NORD ! — C'est le train fantastique que tous les jeunes prennent ! Tu verras des choses merveilleuses, dont plusieurs gais lutins qui préparent leur Noël. **FAIS LE VOYAGE ! IL TE PLAIRA SUREMENT ! VOYAGE ..... 25¢**

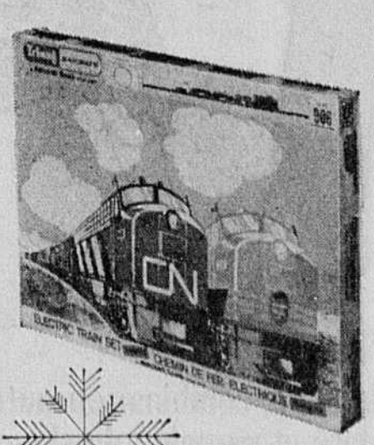

Train de marchandises "HO" à prix raisonnable

Ord. 21.98 **17.88**

Ce train de marchandises, d'un attrait irrésistible, comprend 1 puissante locomotive à vapeur à 4 roues 1 wagon plateau, 1 wagon à minerai, 1 wagon plateau avec 1 voiture et 1 roulotte et fourgon de queue. Le circuit mesure 40 x 32 po.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

Cheval berçant tout en plastique moulé

Ord. : 8.79 **6.49**

Cheval berçant fabriqué entièrement en plastique moulé, solide et durable. Cheval de 26 po. de longueur sur deux gros berceaux de 31 po. chacun.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

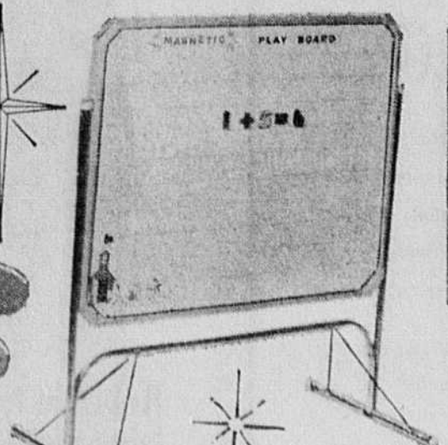

Tableau magnétique et ordinaire. Bas prix !

Ord. : 9.98 **7.88**

Grand tableau magnétique de 32 po. à base de métal tubulaire. Un côté magnétique avec 73 lettres et chiffres aimantés. L'autre côté vert, pour écrire à la craie. Brosse et craies incluses.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

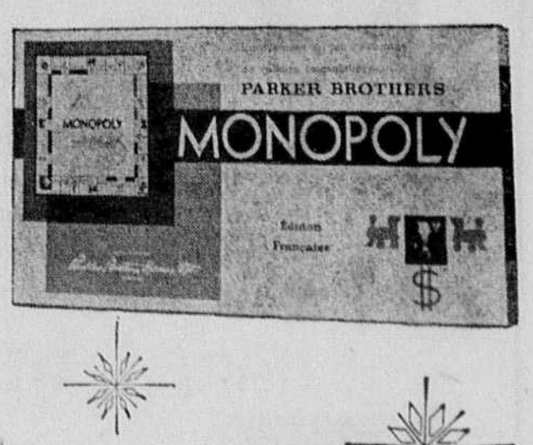

A bon marché! Jeu de "Monopoly" en français

Ord. : 5.98 **4.88**

Quel jeu merveilleux ! Achetez, vendez, louez avec de l'argent factice. Tout le nécessaire pour jouer aux valeurs immobilières. Pour 2 à 8 joueurs.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

FESTIVAL DE LA COUPE GREY 1969

PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS CHEZ DUPUIS, AU KIOSQUE DES RENSEIGNEMENTS DU REZ-DE-CHAUSSEE, POUR ASSISTER AUX EVENEMENTS SUIVANTS :

FESTIVAL POP COUPE GREY au Hall d'exposition de la Place Bonaventure, mercredi 26 novembre de 8 h p.m. à 1 h a.m. Billets **$2** ch.

SOIREE QUEBECOISE au Hall d'Exposition de la Place Bonaventure, vendredi 28 novembre de 8 h 30 p.m. à 1 h. a.m. Billets **$1** ch.

GALA MISS COUPE GREY 1969 à l'hôtel Reine Elizabeth vendredi 28 novembre à 9 h 30 p.m. Billets **$5** ch.

LE FOOT BAL, GALA COUPE GREY à l'hôtel Reine Elizabeth, samedi 29 novembre de 9 h 30 p.m. à 2 h a.m. Billets **$4.50** ch.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, lundi 24 novembre 1969, 85e année, no 273, 56 pages, 4 cahiers.

DERNIERE EDITION - 10¢

La FTQ propose à la CSN, la CEQ, l'UCC

Référendum sur la fusion des syndicats

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — La Fédération des travailleurs du Québec a invité publiquement la Confédération des syndicats nationaux, la Corporation des enseignants du Québec, l'Union catholique des cultivateurs et le Mouvement coopératif Desjardins à préparer conjointement, dans les plus brefs délais possibles, un référendum au niveau de tous les membres afin de savoir si, oui ou non, ils sont favorables à la fusion de toutes les centrales syndicales au Québec.

C'est à l'unanimité que les centaines de congressistes de la FTQ ont adopté cette résolution, même si, comme a dit le président de la FTQ, elle peut être difficile d'application.

Si les membres de la FTQ, de la CSN, de la CEQ, de l'UCC et du Mouvement coopératif Desjardins, qui seront invités à voter par la poste, se prononcent pour la fusion, leur décision liera leur centrale respective et la fusion devra s'effectuer dans les six mois qui suivront le résultat du référendum.

La résolution, amenée devant le congrès par le local 2,000, de Montréal, du Syndicat canadien de la fonction publique, fait remarquer que les luttes intersyndicales nuisent au mouvement syndical dans la province de Québec et que l'action de politisation des travailleurs aux différents paliers de gouvernement ne sera possible que s'il n'existe qu'une seule grande centrale syndicale.

Le Comité des résolutions du congrès avait voté pour le rejet de cette résolution, ne recommandant que la formation d'un front commun, mais devant les protestations des délégués retira sa recommandation et c'est ainsi que l'on vota sur le principe selon lequel, d'après les termes mêmes de la résolution, "l'intérêt de tous les travailleurs québécois veut qu'ils soient unis dans une seule centrale syndicale".

C'est d'ailleurs en vertu de ce critère que les congressistes, à l'unanimité, ont admis les Teamsters dans leurs rangs.

On sait que jeudi, par deux fois, ils avaient voté contre leur adhésion.

Mais hier, après un vibrant plaidoyer du professeur Hughes Poulin, du Syndicat des professeurs du collège Jean-de-Brébeuf, de Montréal, qui fit remarquer que les "Teamsters sont des travailleurs québécois", que la FTQ se veut la fédération des travailleurs du Québec, l'assemblée fut unanimes et accorda une belle ovation au représentant des Teamsters, M. Roger de Ginet, qui brandit les bras en signe de victoire et de reconnaissance face à l'assemblée délirante.

La résolution, soumise à l'assemblée par le conseil général, demandait à l'assemblée d'accepter l'affiliation à la FTQ de tous les syndicats locaux des Teamsters au Québec.

Elle faisait remarquer que cette affi-

Voir FTQ en page 4

téléphoto PA

Première spatiale — Charles "Pete" Conrad, commandant de la mission Apollo-12, ajuste son casque de baseball au cours de la première conférence de presse à se dérouler depuis l'espace. Conrad et ses collègues, Richard Gordon et Alan Bean, ont répondu aux questions soumises au centre spatial de Houston par des journalistes, puis retransmises dans l'espace.

Apollo: rendez-vous dans le Pacifique

d'après AFP, UPI, PA

La mission "Apollo-12", qui rapporte avec elle un trésor d'échantillons lunaires et d'informations, devait compléter son odyssée de 10 jours, à 3 h. 58 cet après-midi, en plongeant dans les eaux "relativement calmes" de l'océan Pacifique, à quelque 400 milles au sud-est de Pago Pago, en Polynésie.

Les eaux du Pacifique sud, qui ont une température de 84 degrés à cet endroit devaient paraitre "fraiches" pour les trois astronautes, Charles "Pete" Conrad, 39 ans, Richard F. Gordon, 40 ans, et Alan "Al" Bean, 37 ans, qui auront vécu les 13 minutes "les plus chaudes" de leur vie.

L'anticipation de ces minutes de tension extrême ne semblait pas avoir inquiété outre mesure l'équipage d'"Apollo-12" ce matin, alors qu'il mettait tout en ordre pour la dernière et très délicate phase de leur mission, la rentrée dans l'atmosphère terrestre.

Le retour devait se faire dans des conditions météorologiques "bonnes". Le bulletin en provenance du navire de récupération "USS Hornet" indiquait: ciel moyennement nuageux, mer calme avec des vagues ne dépassant pas trois pieds, vent de 18 noeuds. Possibilité d'averses brèves. Température 84 degrés.

Encore à son réveil, Conrad qui lançait un dernier "bonjour spatial" au centre de contrôle de Houston, se demandait en blaguant ce qui allait se produire aujourd'hui.

"Oh, nous vous avons réservé une gentille petite section du Pacifique sud et nous avons la plus grande partie de la flotte qui attend pour vous ramasser". "Bien", fit Conrad, poursuivant son petit déjeuner.

A 12 h. 44, cet après-midi, le pilote du vaisseau spatial a de nouveau allumé le propulseur de son appareil pour en corriger légèrement la trajectoire, de façon à viser un point plus rapproché de la position du porte-avions Hornett. "Excellente manoeuvre", lança le contrôle au sol. Apollo se trouvait alors à 28,470 milles de la Terre.

Cinq minutes après, Conrad, le commandant de bord, déclarait qu'il reconnaissait maintenant certains coins de la terre, la mer Rouge, l'océan Indien, la côte de la Birmanie, l'est de l'Inde

Voir APOLLO, page 4

photo Robert Nadon, LA PRESSE

La semaine de la Coupe Grey débute à Montréal qui prend pour l'occasion son air de carnaval. Et la métropole accueille à cette occasion les candidates au titre de Miss Coupe Grey. La candidate de Montréal, Miss Alouette (Pam Davidson), s'est rendue à l'aéroport rencontrer Miss Tiger-Cat (Cathy McKean) de Hamilton.

Le public sera protégé

Le défilé de la Coupe Grey aura lieu

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal et le directeur du Service de la police ont tous deux nié la nouvelle publiée dans un hebdomadaire du dimanche voulant que le défilé de la Coupe Grey ait été annulé.

M. Lucien Saulnier a déclaré que cette nouvelle était tout simplement une rumeur : "Il va y en avoir beaucoup", a-t-il dit.

De son côté, M. Jean-Paul Gilbert a souligné que, contrairement à ce que disait le journal "Dernière Heure", il ne relève pas des escouadess péciales de recommander l'annulation du défilé. Pour sa part, le maire Jean Drapeau a assuré les Montréalais et les visiteurs dans la métropole qu'"ils seront protégés contre tout incident possible au cours des fêtes entourant le match de la Coupe Grey. M. Drapeau a lui aussi déclaré que le défilé aura lieu tel que prévu "et aucun projet n'a été fait à ce moment ci pour annuler cette manifestation".

Quand on lui a demandé si des intrus pouvaient interrompre le défilé de la coupe Grey, le maire a dit que la police prendra toutes les précautions nécessaires afin de pouvoir contrôler la situation.

Combien y aura-t-il de policiers en devoir pour cet événement? "Pour le moment, je ne veux pas me prononcer sur le nombre", a répondu le directeur Gilbert. Cependant, nous avons appris que plusieurs policiers montréalais qui ne sont pas en devoir durant la semaine des festivités de la Coupe Grey ont été embauchés par certains hôtels.

Du côté des organisateurs des fêtes entourant le match de la Coupe Grey, le directeur des relations publiques, M. Paul Gadoury, a révélé que c'est un principe de démocratie auquel il ne faut pas céder devant une minorité.

"Ca fait des mois que nous travaillons bénévolement dans le but de mener à bien les festivités de la Coupe Grey et, pour la première fois, le match est organisé un dimanche: nous avons fait cela pour favoriser l'économie de la métropole."

AUJOURD'HUI

- Nouvelle lutte contre le bill 63 — page 51
- Il en coûte plus à Montréal qu'en banlieue mais il y a l'efficacité — page 7

sommaire

Annonces classées / 39 à 41, 44 à 50
Arts et spectacles / 20-21
Bandes dessinées / 38
Cinéma / 21
Courrier "Que faire ?"/ 18
Décès, naissances, etc. / 52
Editorial / 6
Finance / 24 à 26
Horoscope / 19
Informations étrangères / 43
Informations nationales / 2
Les secret sde polichinelle / 18
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 49
"Mot-mystère" / 38
Radio et télévision / 10-11
Sports / 29 à 35
Tribunaux / 11-12
Vie féminine / 16 à 19
Vie sociale / 17
Votre médecin / 19

Météo : nuageux avec périodes ensoleillées durant l'après-midi.

Min. 20° Max. 35° • Détails page 4

Pour vous LA PRESSE lance un concours de dessins de crèches de Noël en couleur ou en noir et blanc.

Quels personnages y verriez-vous ?

Des personnages de la Bible ? Ou de la vie de tous les jours ?

Les dessins choisis seront publiés le 20 décembre. Leurs auteurs recevront de magnifiques albums en couleur. Adressez vos oeuvres avant le 10 décembre à :

Concours crèches de Noël
Rédaction
LA PRESSE
C.P. 6041
Montréal.

FESTIVAL COUPE GREY 69

• Les deux pilotes en exclusivité dans LA PRESSE — page 29

Libéraux: un mandat ambitieux et difficile

par Marcel PEPIN
envoyé spécial de LA PRESSE

HARRISON HOT SPRINGS — Placés en face des défis de l'ère post-industrielle, soucieux d'engager leur parti dans la bonne direction au cours de la prochaine décennie, préoccupés par le besoin qu'ils ressentent de traduire dans les faits l'idéal de la participation, déterminés à faire de leur parti un instrument accessible à la masse et désireux de hisser ce parti au même diapason que leur leader, les libéraux ont quitté leur retraite de Harrison Hot Springs avec un mandat ambitieux et difficile.

Ce n'est que la première ronde, a rappelé le coprésident du congrès, M. Jacques Gérin, en souhaitant bon voyage aux congressistes. Cette discussion doit se poursuivre dans tout le pays au cours des douze prochains mois et aboutir à des conclusions en novembre 1970, au prochain congrès national.

A cause du caractère intellectuel de la conférence, d'une part, et à cause

Voir LIBERAUX en page 4

• *Autres informations* — pages 15 et 51

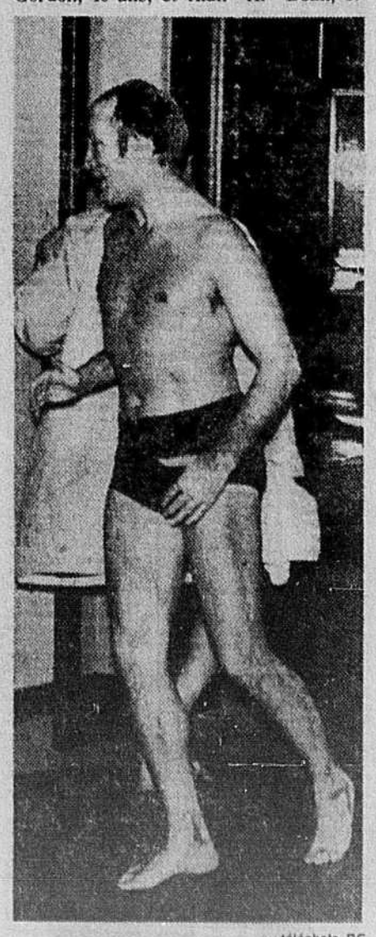

téléphoto PC

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'empresse de retrouver ses vêtements pour aller rejoindre ses collègues, après un bain dans la piscine intérieure de l'hôtel Harrison, à Harrison Hot Spring, où s'est déroulé un congrès du Parti libéral du Canada.

Les enseignants devront faire leurs opinions

par Louis-Bernard ROBITAILLE

C'est maintenant officiel: les commissions scolaires interdiront aux enseignants d'exprimer leurs opinions politiques personnelles dans les écoles.

Tel est le sens des deux résolutions adoptées à l'unanimité, samedi midi, à la toute fin du congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Bien qu'adoptées en présence de quelque 500 commissaires seulement (dont quelque 130 avaient droit de vote), ces deux résolutions, qui vont dans le sens d'un "serrage de vis" idéologique dont parlait vendredi à LA PRESSE le président de la Fédération, M. Fernand Lefebvre, reflètent assez bien le sentiment de la plupart des congressistes qui se sont prononcés à plusieurs reprises sur le sujet au cours du congrès

Les délégués ont également blâmé, mais seulement sous forme de voeu, le gouvernement d'avoir adopté le projet de loi sur les langues sans attendre le rapport de la commission Gendron, et refusé aux locataires le droit d'être élus commissaires.

La première résolution concernant les professeurs demande aux commissions scolaires "de défendre aux enseignants dans l'exercice de leurs fonctions d'émettre une opinion ou une information purement personnelle à caractère politique partisan ou à caractère religieux".

La seconde, qui précise le sens de la première, stipule que "tout enseignant devra être empêché de discuter ou d'exposer toute philosophie ou religion autre que celle demandée par les parents de l'école".

Interrogé à ce sujet hier soir, le secrétaire général de la Fédération, M. Jean-Gilles Jutras, déclarait à LA

Voir ENSEIGNANTS, page 4

• *Le pouls du congrès* — page 22

APOLLO

SUITE DE LA PAGE 1

et une partie de l'Afrique, et cela entre "les gros nuages gris-rose".

Un peu plus tôt, les astronautes, seuls à pouvoir le faire, avaient vu une éclipse du soleil par la terre.

"C'est ce que nous avons vu de mieux de tout notre voyage", s'est exclamé Conrad.

"C'est splendide, a renchéri Bean. Autour de la terre, le soleil apparait tout bleu, puis rose sur un arc d'environ 20 degrés, puis de nouveau bleu."

Le vaisseau se trouvait alors à environ 30,000 milles de la Terre. Les astronautes ont pris des photographies en couleur qu'ils espèrent avoir réussies.

La rentrée dans l'atmosphère devait commencer à 3h. 44 minutes et 25 secondes, soit 13 minutes et 35 secondes avant l'amerrissage.

La cabine Apollo devait aborder les premières couches de l'atmosphère à 75 milles d'altitude, à la vitesse fantastique de 24,635 milles à l'heure.

Et cette entrée devait se faire sous un angle situé entre un minimum de 5 degrés et un maximum de 7 degrés. Si l'angle était supérieur, la cabine aurait buûlée littéralement dans l'atmosphère comme le font les météorites.

Si l'angle était inférieur, la cabine aurait raté sa rentrée en frôlant seulement l'atmosphère, rebondi et se serait inscrite sur une orbite très elliptique dans l'espace. Les deux cas auraient signifié la catastrophe pour l'équipage.

C'est quelques minutes avant la rentrée dans l'atmosphère, soit à 3 h. 32 que la cabine transportant les astronautes et leur précieuse cargaison s'est séparée du module de service.

A bord du navire de récupération "USS Hornet", qui navigue depuis plusieurs jours déjà dans le secteur de l'amerrissage, tout était prêt pour rescaper les astronautes et leur cabine spatiale. Deux autres navires et une flottille d'hélicoptères se tenaient aussi prêts à intervenir, au moment où la cabine aurait percé les nuages et touché l'eau du Pacifique.

L'amerrissage réussi, devait commencer la période de quarantaine pour les voyageurs de l'espace; période qui a été écourtée à 16 jours et pendant laquelle les astronautes subiront moultes examens médicaux et feront un rapport détaillé de leur épopée de 10 jours.

Avant de se "mettre au lit" hier soir, les astronautes avaient enregistré une autre première de l'espace, Ils ont donné "la première conférence de presse cosmique", répondant aux questions choisies à l'avance et soumises au Centre spatial de Houston par les journalistes accrédités à la mission Apollo.

La conférence télévisée, qui a débuté à 7:32 p.m., a duré environ une demi-heure. Le train spatial se trouvait alors à 113,000 milles de la Terre, vers laquelle il fonçait à une vitesse de 3,700 milles à l'heure.

Voici quelques-unes des questions et réponses.

Houston : Tout le monde se demande ce qui vous (Conrad) est arrivé quand vous êtes tombé sur la Lune. Etait-ce accidentel ou l'avez-vous fait exprès ? Quelle impression cela vous a-t-il fait de tomber compte tenu de la faible gravité lunaire, Auriez-vous pu vous relever sans l'aide de Bean?

Conrad : Je ne suis pas tombé exprès. J'essayais de ramasser quelque chose. Je suis tombé sur le côté. Al m'a aidé à me relever. Je ne pense pas que cela pose un problème. On ne tombe pas si facilement que ça.

Bean : Tu es tombé si lentement que cela laisse le temps de se retourner. Moi-même j'ai perdu l'équilibre plusieurs fois et je ne suis pas tombé. On se penche pour ramasser quelque chose et avec ce terrain inégal, on perd l'équilibre. Mais comme Pete vient de le dire, on se rattrape.

Houston : Autre question pour Conrad : Quand vous étiez sur la Lune, vous aviez l'air heureux, vous sembliez être dans un état d'euphorie. Certains pensent que vous étiez peut-être grisé par l'oxygène. Est-ce vrai, Quelle sensation subjective cela vous a-t-il donné d'être là-haut ?

Conrad : Je n'étais pas sous l'effet de l'oxygène. J'étais simplement heureux que nous soyions en conformité avec le programme et que tout allait bien. Au cours des dix premières minutes de sortie, on est prudent, mais ensuite on sent que tout va bien. Après les 10 premières minutes, on est donc tout heureux et on fait son boulot.

Houston : La foudre mise à part, qu'est-ce qui vous a angoissé le plus, avant votre atterrissage sur la Lune, pendant votre séjour ou après? Et, si vous n'avez jamais ressenti d'angoisse, avez-vous été un moment quelconque préoccupés par quelque chose?

Conrad : La jauge de mon scaphandre pressurisé ne semblait pas fonctionner comme il faut. Mais, en définitive, elle a marché très bien. C'était moi

Bean : Je suis heureux qu'il n'y ait eu aucune surprise au cours de l'EVA (activités extra-véhiculaires).

Après onze questions, et alors qu'il en restait deux encore à poser, la transmission a été arrêtée.

ENSEIGNANTS

SUITE DE LA PAGE 1

PRESSE que le conseil d'administration étudierait les mesures à prendre pour mettre en pratique la proposition des délégués, mais a ajouté que les directives de la Fédération, même si elles ont un certain poids, n'engagent pas légalement les commissions scolaires.

Peu avant, la discussion avait porté sur le bill 63 (les commissaires avaient alors, sous forme de voeu, blâmé le gouvernement d'avoir adopté le projet de loi sans attendre le rapport de la commission Gendron).

La proposition de blâme a été faite par un commissaire de la régionale des Laurentides, M. McLaughlin, qui a décidé d'en faire une résolution. En la présentant, M. McLaughlin a d'ailleurs fait part de ses regrets que la Fédération des commissions scolaires n'ait pas pris position et n'ait pas consulté ses membres sur cette question.

M. Lefebvre, qui faisait office de président d'assemblée et qui, la veille, avait annoncé aux journalistes qu'il ne permettrait pas à l'assemblée de discuter du bill 63, a aussitôt décidé qu'il accepterait la proposition, mais uniquement sous forme de voeu et non pas de résolution.

Un voeu, on le sait, ne lie en aucune façon la direction de la Fédération qui doit le considérer uniquement comme une indication de la préférence de l'assemblée.

Cédant sur ce point, le proposeur a accepté d'en faire un voeu, aussitôt accepté à l'unanimité par l'assemblée. Mais quelques instants plus tard, il revenait à la charge et demandait de nouveau à ce que le vote de blâme au gouvernement fasse l'objet d'une résolution.

Le président de la Fédération s'est opposé catégoriquement à cette demande et au terme d'une discussion fort vive a déclaré que, selon la volonté même de l'assemblée, il était maitre absolu de la procédure. Comme M. McLaughin continuait à réclamer la transformation du voeu en résolution, M. Lefebvre lui a ordonné de s'asseoir en le menaçant, en termes voilés, de "sortir" certaines choses concernant la régionale que dirige M. McLaughin.

En une autre occasion, alors qu'un proposeur demandait qu'un voeu soit de même transformé en résolution, le président de la FCSCQ s'était opposé à cette demande, et comme le proposeur en appelait "de la décision du président", celui-ci s'est contenté de répondre d'un ton tranchant: "Merci, j'enregistre votre appel".

En ce qui concerne le bill 63, M. Lefebvre a clairement laissé entendre que le voeu exprimé irait en bonne place "dans les archives de la Fédération".

Quelques minutes plus tard, l'assemblée votait à l'unanimité des félicitations au président "pour la façon dont il avait dirigé l'assemblée".

Autre résolution importante: les délégués ont défait, par une majorité de 115 voix contre sept, une proposition voulant que les locataires soient désormais éligibles à des postes de commissaires. Des locataires (qui ne paient pas **directement** les taxes scolaires) pourraient engager des dépenses inadmissibles qui devraient être payées par les propriétaires, a dit un opposant de la résolution.

Des questions d'ordre technique ont enfin été soulevées: augmentation de la rémunération des commissaires, institution de frais d'inscription pour éviter que les parents n'inscrivent leurs enfants à plusieurs écoles en même temps et ne faussent de ce fait les prévisions des administrations. Les délégués ont enfin demandé à leur exécutif d'étudier la possibilité d'acheter une calculatrice électronique pour établir les horaires des étudiants dans les polyvalentes.

le TEMPS qu'il fera

Maximum aujourd'hui : 35
Minimum la nuit prochaine : 20

Prévisions officielles par le bureau météorologique de Montréal.

Régions de Montréal, Québec, St-Maurice, Lac-St-Jean, Baie-Comeau et Sept-Iles: chutes de neige locales cessant ce matin. Nuageux avec périodes ensoleillées cet après-midi. Mardi généralement nuageux. Plus frais la nuit prochaine, autrement peu de changement dans les températures. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal 35 et 20, Québec 32 et 15, Lac Tuque 25 et 5, Chicoutimi 25 et zéro, Baie-Comeau et Sept-Iles 32 et 10.

Régions d'Abitibi et Rouyn-Témiscamingue: ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui. Devenant nuageux la nuit prochaine. Mardi nuageux avec neige légère. Un peu plus doux mardi. Vents légers devenant du sud de 15 milles cette nuit. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda 20 et zéro, à Témiscamingue 25 et 10.

Régions d'Ottawa et Laurentides: généralement nuageux aujourd'hui mais avec périodes ensoleillées dans l'après-midi. Mardi généralement nuageux. Plus frais la nuit prochaine, autrement peu de changement dans les températures. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Ottawa 32 et 20, à Ste-Agathe 30 et 15.

FETE : saint Jean de la Croix

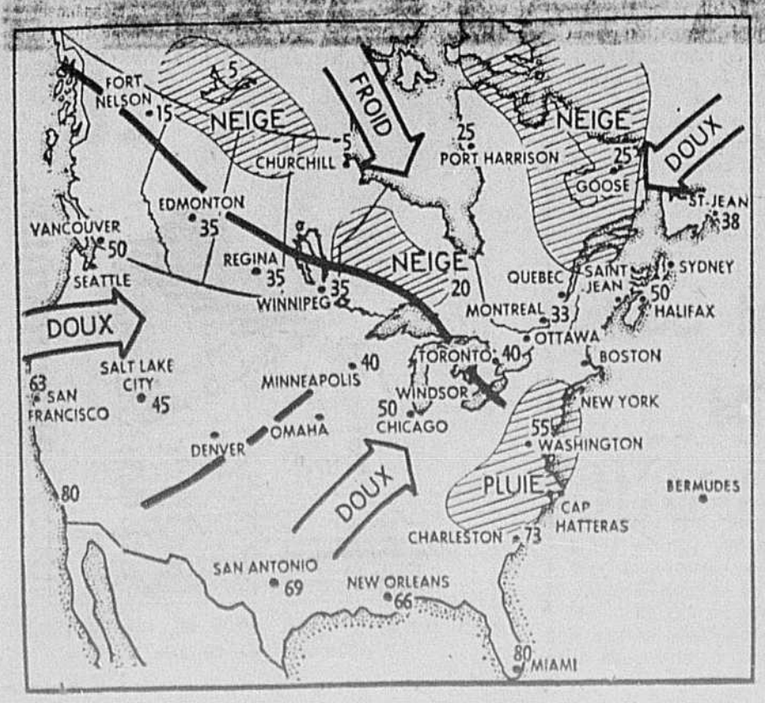

FTQ

SUITE DE LA PAGE 1

liation ne donne à ces syndicats locaux aucun droit de participation directe ou indirecte aux activités de CTC.

La FTQ avait amendé samedi ses statuts pour que pendant les négociations entre elle et le Congrès du travail du Canada, elle puisse admettre dans son sein des syndicats exclus ou suspendus du CTC. Les Teamsters avaient été exclus du CTC il y a une dizaine d'années pour maraudage.

Quant aux pourparlers entre le CTC et la FTQ, ils ont débuté il y a deux mois et demi et la FTQ attend toujours la réponse de CTC, lequel, visiblement, attendait la réaction du congrès, lequel, finalement a été unanime a réadmettre les Teamsters au sein de la FTQ.

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE 1

des objectifs à long terme de la rencontre, d'autre part, il serait inutile de tenter de préciser un consensus des délégués sur les principaux problèmes évoqués à Harrison. Tel n'était pas le but des discussions.

L'absence de conclusions définitives n'est toutefois pas une indication que la discussion fut stérile. Au contraire, les participants ont eu l'occasion, pendant ces trois jours, de s'acclimater à cette nouvelle forme de recherche politique, et les organisateurs ont pleine confiance que les deux autres phases de l'opération "consultation du parti" se dérouleront selon l'horaire prévu, dans le cadre prévu, et apporteront des résultats plus valables.

A défaut de prendre des décisions, les participants réunis en petits groupes ont pu mettre en relief leurs principales préoccupations:

— moderniser leur parti pour en faire un instrument de communication entre le pouvoir et les militants à la base;

— générer l'intérêt du grand public, et de leurs propres militants libéraux, par le recours aux méthodes plus modernes d'animation et de palabres dirigées;

— faire ressortir, malgré la présence envahissante et technocratique de l'Etat, la présence de l'individu, du citoyen;

— mettre l'accent davantage sur l'urgence d'améliorer la qualité de la vie au Canada plutôt que sur le besoin d'améliorer la qualité de la machine administrative;

— planifier la prochaine décennie dans un climat d'universalisme, au-dessus des régionalismes traditionnels du pays;

— s'arrêter davantage au milieu qui baigne le citoyen plutôt qu'aux instruments techniques qui seront mis à sa portée, surtout dans l'aménagement des grands centres urbains;

— éviter de s'enfoncer tête baissée dans la planification des recours aux techniques nouvelles, sans au préalable établir des normes pour déterminer la qualité de la société qu'il faut bâtir.

Ces préoccupations ont un caractère savant, et l'on pourrait s'étonner qu'elles se soient découpées avec précision au cours de discussions entre militants d'un parti. Le phénomène tient en grande partie au caractère académique des interventions des panélistes et au climat d'étude qui imprégna la conférence, interdisant de s'attarder à des questions trop terre à terre.

A certains moments, cependant, les délégués ont montré quelques signes d'impatience devant la trop grande spécialisation de certaines communications. A quelques reprises, on a soumis que les experts de l'extérieur prenaient trop de place dans la discussion; par contre, le fait que le gouvernement ait déjà publié plusieurs livres blancs annonçant la politique fédérale pour la prochaine décennie, et compte tenu du fait que ces participants sont des partisans du gouvernement actuel, le caractère futur reste de la discussion leur évitait de se laisser aller à des critiques qui auraient pu gâter le climat de sérénité de la conférence.

Les participants ont également marqué leur souci de descendre le parti libéral de son piedestal, selon l'expression de l'un d'eux. L'intérêt marqué par les thèmes de l'agitation étudiante, le citoyen, la pauvreté et les relations industrielles est un indice que les simples militants n'ont pas l'intention de s'éloigner de ces préoccupations sociales, même si les planificateurs de l'Etat sont à l'ère des télécommunications, à l'époque inter-planétaire, au règne des ordinateurs et de la cybernétique.

Digérer à mesure, et sans se laisser écraser par eux, les progrès ahurissants de la technologie, et ne jamais perdre de vue les effets de cette nouvelle civilisation sur la vie de chacun, telles seront les deux principales préoccupations qui seront étudiées dans les rencontres régionales qui seront tenues d'ici un an par les libéraux, à la suite d'une première réflexion commune à Harrison Hot Springs.

En ouvrant la conférence, le premier ministre a donné la mission aux délégués de travailler à préciser un humanisme technologique au cours de la prochaine décennie. Personne ne sait trop au juste comment y arriver, mais chacun semblait conclure, après trois jours de discussions autour de ce thème, que le défi doit être inévitablement relevé.

Pour ne point être distraits dans leur cheminement, les participants ont volontairement écarté de l'ordre du jour les traditionnels débats sur:

—les disparités régionales, au sens ou les régionalismes canadiens sont causes d'affrontements perpétuels;

— les problèmes que posent le voisinage des anglophones et des francophones;

— l'envahissement de l'influence américaine. Le partage des juridictions entre l'Etat fédéral et les provinces.

Ces thèmes, sujets traditionnels de discussions dans les congrès politiques, ont été presque complègement ignorés. Le débat y a peut-être perdu en vigueur, mais d'autre part cette stratégie a permis aux organisateurs de la conférence de transporter plus rapidement les participants dans l'autre décennie, où les problèmes qui s'annoncent semblent tout aussi aigus.

Isolement du gène qui transmet les caractéristiques héréditaires

L'éventuelle manipulation des traits humains à craindre

BOSTON (AP) — Deux scientifiques qui viennent d'isoler, pour la première fois, le gène qui transmet les caractéristiques héréditaires, ont en même temps exprimé la très grande crainte, que cela ne conduise à une éventuelle manipulation des traits humains.

L'un d'eux, le Dr Jonathan Beckwith, a déclaré qu'à son avis les dangers que suscite cette possibilité d'isoler le gène dépassent largement les avantages qu'on peut en retirer, et j'ai la conviction, a-t-il dit, que cette perspective est plus effrayante que réjouissante. Il est évident, a-t-il précisé, que cela ouvre la voie à l'"engineering génétique".

Exprimant aussi ses appréhensions quant aux applications dangereuses de leur découverte, le Dr James Shapiro, du groupe de recherche de l'école de médecine de Harvard, qui a collaboré à l'isolement du gène a dit pour sa part qu'il ne voyait dans cette découverte aucun motif de réjouissance.

Le gène a été isolé d'une bactérie appelée l'escherichia coli, trouvée en abondance dans l'intestin de l'homme et de plusieurs animaux. Les chercheurs ont utilisé un ensyme pour dissoudre les substances non désirées.

Le Dr Beckwith, un généticien moléculaire, a précisé qu'il n'existait à l'heure actuelle aucun moyen de manipuler les gènes humains, mais qu'il est concevable que de telles techniques soient mises au point dans l'avenir.

Avant cette découverte réalisée par le groupe de Harvard, les gènes avaient été isolés en groupe mais non pas individuellement.

AGISSEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ !

Vous pouvez avoir à temps pour Noël une belle salle de jeu à bas prix

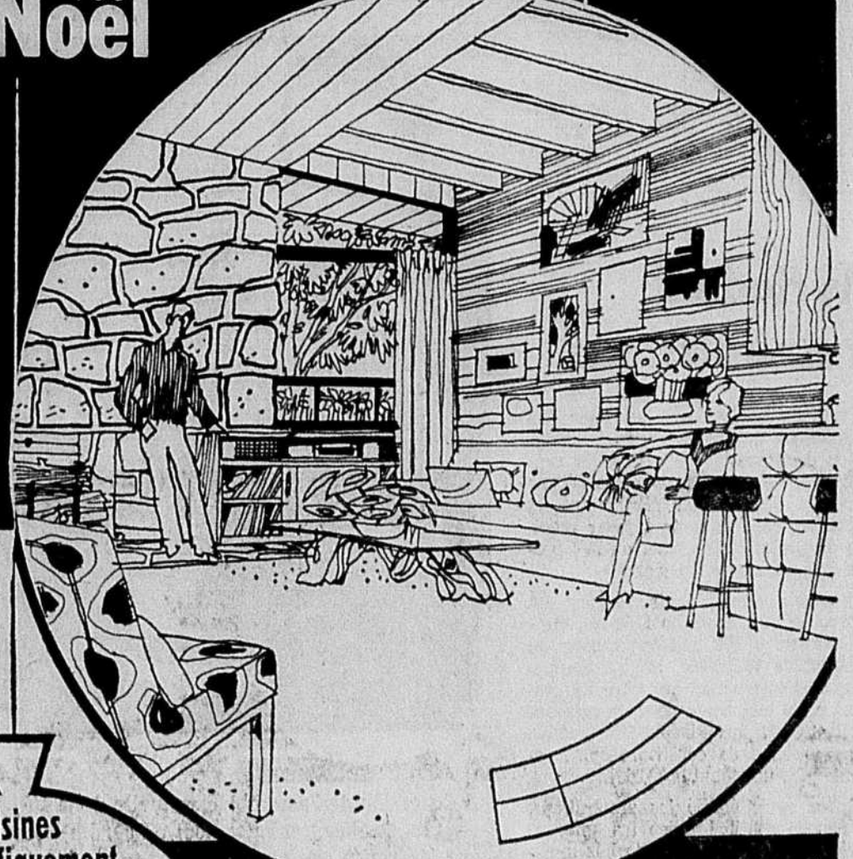

Nous aménagerons une salle de jeu dans votre maison où vous serez fier d'accueillir vos invités durant les Fêtes. Lorsque vous prendrez connaissance de nos bas prix, vous serez renversé. Et lorsque vous verrez notre travail fini, vous serez enthousiasmé. Pour un travail de qualité, vous pouvez faire confiance à Metropolitain.

Fini standard $995
Fini de qualité $1395
Fini de spécialiste $1995

Aucun comptant requis
1er versement en 1970

Cuisines magnifiquement rénovées

de $500 à $3000

RENOVATION DE SALLES DE BAIN

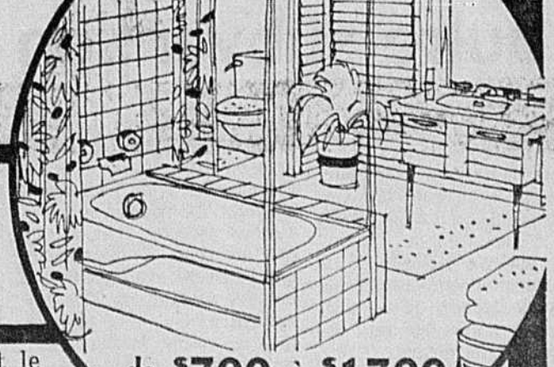

de $700 à $1700

TOUT TRAVAIL ENTIEREMENT GARANTI

GRATIS ! TV 19" avec tout rajout ou salle de jeu

CONSEILS GRATUITS
Billets pour la taxe volontaire donnés gratuitement avec tout travail.

Faites venir chez vous un de nos estimateurs compétents. Il connaît le domaine des travaux d'amélioration à l'habitation et saura vous conseiller sur tout ce dont vous avez besoin.

NOTRE PERSONNEL EXPERT DE SERVICE A DOMICILE NETTOIERA OU PEINTURERA VOTRE MAISON

Service de Renovation Métropolitain
6 lignes téléphoniques à votre service
482-0600

Nous faisons tout
- SALLES DE JEU
- CUISINES
- RAJOUTS
- SALLES DE BAIN
- GARAGES
- PIECES DANS GRENIER
- MANSARDES

Que désirez-vous ?
- MENUISERIE
- TRAVAUX DE BETON
- TOITURE
- REVETEMENT ALUMINIUM
- FENETRES ALUMINIUM

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Accra	2500	16	16	16	+ 1
Advocate	500	251	251	251	+ 1
Aetna In	200	170	170	170	—20
Agnico	9900	120	110	118	+ 2
Akaltcho	3200	62	60	61	— 1
Allied Mng	2011	110	105	105	— 5
Am Larder	9800	72	68	68	— 6
Ang Ruyn	6000	90	85	85	— 2
Ang UD	11500	75	73	73	— 2
Argosy	10800	86	80	86	+11
Armore	53435	21½	20	21	+ ½
Arcadia	4000	8½	8½	8½	— ½
Aunor	100	285	285	285	+10
Avoca M	200	120	120	120	
Bankeno	2015	665	615	635	—40
Bankfield	2000	8½	8½	8½	
Barnat	2000	52	52	52	
Bary Expl	1000	27	27	27	— 1
Bellet	10500	18	17½	18	+ 1
Bethlm	5693	$18⅞	18⅛	18⅛	— ⅜
Big Nama	2000	26½	26½	26½	— 1
Bl bay	15500	11½	10½	10½	— 1
Bl Hawk	250	54	54	54	
Bounty Ex	500	15	15	15	
Bralorne	300	350	345	345	—15
Broul Reef	767	39	39	39	— 2
Brunswk	7506	880	840	850	—45
Cadiac	17500	14	13	13½	+ ½
Calmor IB	1300	72	72	72	— 2
Cam Mine	5508	34	33½	33½	—2½
Camflo	2025	365	350	355	+ 5
Cam Chib	5740	$10¾	10½	10½	— ⅛
Can Tung	4350	148	140	140	+ 3
Can Dam	22050	175	165	170	+ 8
Cap Keely	3000	4½	4	4½	
Can Lncrt	13500	23½	21½	21½	— 2
Cal Mal	30000	38	35	37	+ 1
Cal Nisto	11000	29	28½	28½	— ½
Candor	13000	12	11½	11½	— ½
Canifer	200	350	350	350	—15
Captain	6000	11	11	11	
Cassiar	1635	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
Cent Pat	5150	260	250	250	— 6
Chemaloy	7900	305	290	295	—15
Chesvl	29500	25½	24	25	+1½
Chib Kay	1200	15½	15½	15½	+ ½
Chimo	7600	168	163	168	+ 3
Coch Will	5500	75	73	73	— 5
Colin Lake	4000	22	21	22	+ 1
Coniagas	1000	41	41	41	— 1
Conigo	1500	30	29	30	+ 1
Con Fardy	700	335	325	330	+ 5
C Marben	500	280	280	280	—10
C Morisn	3800	510	500	500	—15
Con Nichol		See list below.			
C Rambler	1700	100	97	97	— 5
C Red Pop	2000	11	11	11	— ½
Conwest	9965	$13⅞	12¾	13	— 3
Coprcorp	2100	48	46	46	
Cop Fields	4000	165	160	160	— 1
Cop-M	18000	19½	17	17	— 3
Coulee	2500	34	34	34	
Courvan	3500	19	19	19	
Craigmt	1100	$14¼	14	14⅛	— ⅛
Cstland	2300	20½	20½	20½	— ½
Cowbank	3000	18	18	18	
Cr Ara	11000	30	27½	27½	— ½
Crer Horn	7500	12	11½	12	— 1
Crn Eldona	5700	90	88	88	— 2
Crnison	696	$48¼	48	48	
Crknsn	1000	245	235	235	—10
Cscovry	3575	155	145	155	+ 9
Cume	100	$53¼	53¼	53¼	+ ¾
Dr Explor	5950	155	150	150	— 5
Dinal	24100	32	30	31½	+ ½
Dunrale	1000	35	35	35	
Dunasty	1770	$16⅞	16½	16⅝	— ⅜
East Sull	540	685	685	685	—10
Edako	2355	$15¾	15¼	15¼	— ⅜
Elrwest	1000	12½	12½	12½	
Emar	1000	195	192	195	+ 3
Emp Nat Uran	22	95	95	95	
Encr Orenada	500	21½	21b4	21½	— 1
Ert Reinc	3000	85	85	85	— 1
Eobex	2100	157	152	152	
Esso Mas	11950	285	266	266	— 4
Eldrim	1700	44½	44	44	— 1
Erldrm	5800	475	465	465	—10
Eandroy	1597	45	44	44	
Eanduc	1960	$10	940	940	—60
Eanisle	450	$14	13¾	14	— ½
Feen Pnt	1100	19	19	19	
Felf L	500	11	11	11	
Fenar	17960	174	150	165	+15
Fgh-Bl	250	455	455	455	
Fillinger	8640	$31½	31⅛	31⅛	— ⅛
Fds Bay	632	$85¾	84½	85½	+ 1
Fndra Ex	1080	25	25	25	
Fo Bibis T	1500	33	32	32	
Forall e		See list below.			
F Mogul	1250	$19	18½	19	+ ¼
Fsh Cop	2500	19	18	18	— 3
F	18050	234	222	230	+ 5
Fex	5200	37	35	35	— 1
Flet	2000	31	31	31	
Fssmith	4500	13½	13	13	— ½
Ftel	18183	172	165	165	— 5
Fwsey	566	58	58	58	
Gm Kotia	4625	365	355	355	— 5
Gnn Hold	6013	51	50	51	+ 1
Grr Add	5261	$13⅞	13½	13⅝	— ¼
Gt Anacon	1000	60	59	59	— 2
Gt Coper	600	38	38	38	— 1
Gork Twns	1500	42	41	42	+ 1
Gob Min	186	$27½	27½	27½	— ¾
Guf Duf	16492	$15	14¾	14¾	— ⅜
Gwakehead	2440	29	29	29	
Hasu	3000	15	15	15	
Hollinger	425	360	350	350	—25
Hosp Luz	1000	$12½	12	12	— ¼
Hungis	1000	12	12	12	
Hitch	2000	247	245	245	
Hud Lac	300	245	245	245	+15
Huvlert	5500	24	23	24	— 1
Hutton M	4471	350	340	340	—10
Hydlin	11750	645	630	630	
Indsen	435	145	143	143	+ 3
Inn Bar	3800	119	115	115	— 2
Inrchant	500	58	58	58	— 1
Intch	7812	17	15	16	— ½
Intt	45406	$27¾	26	27¾	+1⅛
Ivbrn	70000	21	18	19	
Jay Adam	17650	79	74	74	— 2
Jet Intyre	930	$150	144	150	+ 3
Kerr Wat	6000	70	68	68	
Kinnor	500	78	78	78	— 2
Kirkla Uran	1000	22	22	22	
Kirdrim	4500	50	48	48	— 1
Kirn-Ore	9000	14½	13	14	
Labineta P	100	115	115	115	— 2
Lake Wrt	23125	31½	28	29	—1½
Lanti-Mi	3800	113	110	113	— 1
Larw Ath	3000	27	26	26	— 2
Larw Bid	8000	6½	6	6	— ½
Larw Cal	6900	38	35	35	— 2
Lawconx	2070	710	695	695	—20
Lead Goldvue	1250	7	7	7	
Leo Harri	6000	10	9½	9½	
Limperal	9875	310	300	300	—10
Lio Kelore	7000	7	7	7	
Lio Mylama	7000	12	12	12	+ 1
Lio QRagi	48490	$20⅝	19½	20	—1¼
Lio Senator	5100	23	22	22	— 2
Lisk Rim	7000	14	13½	13½	— ½
Lisle M	6750	284	270	280	+ 5
Lisbeau	500	27	27	27	
Lisgold	2500	7	7	7	— ½
Lislex	18090	41	39½	40	— 1
Listhcal	1000	12	12	12	+ ½
Lisoldstm	3550	201	200	200	—13
Listhgat	1381	$14⅝	14⅛	14⅛	— ⅜
Lisv Rank	3500	47	46	46	
Lisv Rock	z100	58	58	58	
Lisdul	500	12	12	12	
Lisaska	21500	13½	13	13½	
Lisemska	5045	$13½	13	13	— ½
Lischan	575	435	425	425	— 5
Listino	3728	$48	46	46	— 1
Liste Exp	15166	110	100	100	— 4
Lisk Crow	1655	36	35	35	— 1
Lisne Point	610	$39¼	39	39¼	+ ⅛
Lisacer	780	$44¾	44	44	— ¼
Lisado Exp	100	340	340	340	+ 5
Lisston	1133	$12	11¾	11¾	— ¼
Lisire Silv	2615	395	375	380	
Lisramid	1300	55	55	55	
Lis Man	3000	27	25	25	— 3
Lis Mattgmf	750	114	114	114	
Lise Sturg	4000	19½	19½	19½	— ½
Lisyrock	4800	182	170	172	— 8
Lisves	1300	310	305	310	+ 5
Lis Algom	1576	$19½	19⅜	19⅜	— ⅜
Lis Athab	500	20	20	20	— 1
Lisman	2055	$13	12¾	12¾	— ¼
Lisanr	14200	21	20	20	
Lis Fabien	2200	25	25	25	
Lisellite	4000	24	24	24	+ ½
Lisrr	24241	$19¼	18½	18½	— ¼
Lisrflds	800	275	260	275	+ 5
Lis Miller	2000	12	11½	11½	
Lisvmq	2262	33	33	33	
Lisco	1300	305	300	300	— 5
Lisanrck	1400	280	275	275	— 5
Liseep R	4350	450	435	445	+ 5
Lisd C	12600	35	33	33	—1½
Lisullivan	3291	810	800	800	
Lisack Cor A	750	795	775	785	
Lisack Cor B	510	695	685	695	+ 5
Lisaxmt	19600	78	73	75	+ 2
Lisaxore	2000	22	22	22	— 1
Lisax-Sol	2017	50	50	50	
Listhom L	5100	36	33	36	
Lisombill	7400	142	137	137	— 4
Lisormont	1500	7	7	7	
Lisowag	3000	33½	33½	33½	
Lisribag	4100	131	125	125	— 5
Lisin C	11000	29	26	27	+ 1
Lisn Keno	600	7⅛5	705	705	
Lisop Can	685	240	235	235	— 5
Lisspar	3580	47	45	45	— 3
Lisest Mine	2200	365	360	360	
Lisilco	9500	37	34	34	
Lisillroy	2400	103	100	103	+ 3
Lisindfall	7000	17½	16½	17	
Lisin Eld	14500	13	12½	13	+ 1
Lisr Harg	5206	230	210	220	+15
Lisk Bear	1900	750	710	710	—40
Lisukon C	1100	203	200	202	
Lisenmac	2000	13½	13½	13½	
Lisulapa	1000	16	16	16	+ ½

PETROLES

Alminex	4000	550	535	535	
Am Leduc	8000	16	15½	15½	
A Quasar P	400	231	230	230	— 5
Asamera	375	$21¼	21¼	21¼	— ¾
Banff	2025	$12	11⅜	11⅜	— ¾
Bralsa	100	385	385	385	
Calvert	1150	26½	26½	26½	—1½
CS Pete	5400	625	560	575	—40
CS Pete w	200	425	425	425	
C Dehi	200	500	500	500	+20
C Gridoil	z16	$11⅞	11⅞	11⅞	
C Gridoil p	100	$26¾	26¾	26¾	— 6
C Homestd	150	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅜
C Ll Pete	1200	106	104	106	+ 3
Cdn Sup O	2600	$32½	31½	31½	+ ¼
Cent Del	2795	$13⅛	12⅞	12¼	— ⅜
Charter Ol	2750	930	925	925	
Chieftan D	1600	$11½	11⅛	11½	+ ½
Clark Can	2750	310	300	300	—10
C East Cr	100	320	320	320	+ 5
Dynamic	4600	190	180	180	— 5
Ensign Oil	1200	380	360	380	+15
French Pt	2700	790	745	745	—45
Gr Plains	2600	$26⅛	26½	26½	— ¼
Gt COilsds	z135	550	525	530	
Int Helium	800	65	65	65	+ 2
Midcon	1700	58	58	58	— 1

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Mill City	1900	225	215	215	
Nat Pete	6750	375	360	360	—15
N Cont	7400	150	130	134	—16
N Dav	175100	23½	18	19½	—3½
Northld	5200	60	58	58	— 1
Numac	1400	750	740	745	+ 5
Okalta	2000	29½	29½	29½	—2½
Palliser	200	325	325	325	
Permo	10320	105	100	105	
Peruv	800	48	48	48	+ 3
Petrol	3800	154	150	152	— 3
Pinnacle P	1900	130	125	130	+ 4
Place G	7800	182	180	181	— 4
Ponder	2000	65	65	65	
Ranger	500	$113⅛	113⅛	113⅛	
Scurry Rn	1020	$25	24⅞	24⅞	+ ¼
Spooner	2100	370	360	360	—15
Triad Oil	4550	450	425	425	—25
U Canso	z100	600	600	600	
U Canso w	1300	380	350	350	—25
Un Reef P	1000	31½	31½	31½	+ ½
Ulster Pet	5300	231	225	225	
Vandoo	6000	17½	17	17	— ½
Voyager P	1300	535	525	525	—15
W Decalta	2340	850	840	845	+ 5
W Decit w	1400	460	445	450	—10
Con Nichol	1000	16	16	16	— 1
IHall e	300	425	425	425	—10

INDUSTRIELLES

Abel Black	300	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Abitibi	14538	$12⅜	12⅛	12¼	
Abitbi 7½p	125	$53⅛	53	53	
Acklands p	z50	$21½	21½	21½	
A.G.F.M	1100	$10¼	10¼	10¼	— ½
Agra Vegt	2400	$9⅝	9⅜	9⅜	— ⅛
Agratec I	1750	$11¾	11⅝	11¾	
Almco Ind	300	$13¼	13¼	13¼	
Alta Gas T	1460	$41⅝	41	41	— 1
Alta Gas p	90	$72	72	72	
Alta G D p	100	$117½	117½	117½	
Alta Nat	z25	$22¼	22¼	22¼	
Algo Cent	175	$7	7	7	+ ⅛
Algoma St	3265	$14¾	14⅝	14⅝	
Alcan	6251	$27¾	27	27¼	— ⅞
Alcan pr	1045	$33	32½	32½	— ¾
Allarco Dv	265	$8	8	8	— ¼
Almin 2p	770	$34⅛	34	34	
Anglo-cn	150	$7	7	7	— ½
Ang CT 4½	30	$28	28	28	— 1
Anthes B p	z20	$70	70	70	
Aquitaine	2575	$18½	17¾	17¾	— ¾
Argus B pr	25	$35	35	35	
Argus C pr	2022	$13⅜	13⅜	13⅜	+ 1
Asbestos	1832	$27¾	26¾	27½	+ ¾
Ash Tem B	z5	$8½	8½	8½	
Atco Ind	475	$15¼	14¾	14¾	+ ⅛
Atl Sugar	1800	57¼	7⅛	7⅛	
Atl Sug A	150	$15½	15½	15½	
Atl Sug w	1400	230	225	225	—10
Auto El	z50	$9¾	9¾	9¾	
Auto Hard	300	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
BACM Ind	200	$20	20	20	— ⅛
BahC D	12000	47	46	46	— 1
Bk Mtl	16946	$16¾	16½	16½	
Bank N S	2245	$24⅝	24⅛	24½	+ ¼
Bartaco	200	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Beaver L	100	$16½	16½	16½	+ ¼
Belding L	300	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
Beldng w	700	320	310	310	—10
Bell Canad	4516	$42⅞	42½	42½	— ½
Block Bros	3700	57½	7⅜	7⅜	— ⅛
Bombrder	605	$20¼	20	20¼	+ ¼
Bow Valy	2205	$21	20¾	20¾	
Bowater	250	$6¾	6¾	6¾	
Bow-m pr	50	$37½	37½	37½	
Bramalea	2255	$5¾	5½	5½	— ⅛
Bramal w	640	410	400	400	—20
Brascan	3463	$15¼	14⅞	14⅞	— ⅜
Bright	z10	$91	91	91	
BC Forest	1489	$35⅞	35½	35½	+ ½
BC Frest p	50	$43½	43½	43½	+ 1
BC Pack A	z30	$16	16	16	
BC Sugar	290	$18½	18½	18½	+ ½
BC Sugar p	500	$15¾	15¾	15¾	— ¼
BC Phone	145	$70½	70½	70½	
BCPh 4¾ p	z5	$65	65	65	
BCPh 1956	105	$60¾	60¾	60¾	— ¼
BCPh 4.84	z10	$16	16	16	
BCPh 5.15	z10	$68½	68½	68½	
Brinco	4745	$5⅜	5¼	5⅜	+ ¼
Brooke pr	z125	$20	19	19	
Bruck A	z75	$17¼	17¼	17¼	
Bruck B	z50	$11¼	11¼	11¼	
Buntin Rid	100	$12	12	12	
Burns Fds	362	$24½	24	24	— ½
Burrard	575	$11	10¾	11	+ ½
Cad Dev	725	$7	7	7	
Cad Dev b p	z60	$17⅜	17⅜	17⅜	
CAE Ind	565	$7⅝	7⅜	7⅝	— ⅛
Calgary P	220	$24	23¾	24	+ ¼
Calgy 540 p	z11	$99	99	99	
Calvrt Dle	300	85	85	85	— 3
Campeau	400	$6⅛	6	6	
CD Sugar	320	$36½	36½	36½	+ ¼
Can Cem	301	$29	28¾	28¾	— ¼
Can Malt	115	$22⅝	22⅝	22⅝	+ ⅜
Can Malt p	300	92	92	92	
C Packrs	1250	$19	18¾	18¾	+ ¼
Can Perm	1325	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
CSL	100	$30	30	30	
Cdn Brew	4575	9	8¾	8⅞	— ⅛
C Brew Ap	55	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
C Brew Bp	185	$36	35¾	36	+ ⅜
CB Alum A	575	$21½	21½	21½	
Cdn Can A	z25	$6½	6½	6½	
C Chem w	1600	90	85	85	— 3
Cdn Equty	z50	$8½	8½	8½	
C Curtis	1000	97	95	95	— 2
CGE pr	2335	$28¼	28¼	28¼	
C Goldie	3050	$7½	7¼	7⅜	— ¼
C Hydro	9975	$16⅛	15⅛	15¼	— 1
C Imp Bank	4538	$22⅜	21¾	22⅜	+ ¼
CGOL	10082	$10¼	9¾	9⅞	+ ⅛
C Ind Gas p	z50	$24½	24½	24½	
CIL	300	$14½	14¼	14¼	— ¼
C Interurb	250	400	400	400	— 5
C Intrurb p	1100	9⅜	9¼	9¼	
C Marconi	460	$5	5	5	
CP Inve pr	725	$31⅞	31½	31½	— ¼
CP Inve w	2850	795	785	790	— 5
CPR	2935	$73	72¼	72½	— ¾
CPR $3. pr	1200	$9	9	9	
Cdn Salt	700	$15½	15½	15½	
Cdn Tire	35	$71	71	71	—2¾
Cdn Tire A	908	$67½	66	67	+ 1
C Utilties	100	$37¼	37¼	37¼	— ⅛
CWN Gas	z5	$15¾	15¾	15¾	
Canron	660	$18¾	18	18	— ½
Cantend A	200	$10	9	10	+ 1
Capit Div	2175	380	365	365	— 5
Cara	1800	$8⅛	8	8	— ¼
Carrier JD	275	$15¼	15¼	15¼	
Casidy A p	550	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
CDRH Ltd	1100	$9¼	9¼	9¼	
Chemcell	2500	$9⅜	9¼	9⅜	— ⅛
Chemcl 1 p	325	$15	14¾	15	+ 1
Chem 175 p	110	$26¼	26¼	26¼	+1¼
Chrysler	z50	$41	41	41	
Clairton	5260	145	140	145	— 5
Clairton w	600	73	72	73	— 2
Codville A	500	460	460	460	—10
Columbia	345	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Columbi p	z25	$18½	18½	18½	
Cominco	2850	$29⅝	29	29	— ½
C Holiday I	500	14	13¾	13¾	— ⅛
C Savings	2700	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Compro	250	245	245	245	—10
Computel	590	$11½	11⅜	11⅜	— ⅛
Con Bath	920	$23¾	23½	23½	— ⅜
Con Bath p	200	$20½	20½	20½	+ ¼
Con Bath w	600	260	260	260	—10
Con Bldg	1695	180	165	170	
Con Textile	850	$13	12¾	12⅞	+ ⅛
Con Distrb	2392	$18	17⅞	18	
Cons Ga	9467	$15½	15¼	15¼	— ¼
Con Gas A	25	$83	83	83	— ¼
Control F	1400	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Corby vt	115	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅜
Corby B	50	$26	26	26	— 1
Coronatn	1100	185	180	180	— 5
Coronitn p	100	205	205	205	— 5
Corp Food	200	$11¾	11⅜	11⅝	+ ¼
Costain R	400	$5⅜	5⅜	5⅜	
Couvret P	z21	$7½	6¾	6¾	
Crain R L	1247	$20⅜	20⅛	20⅛	+ ⅛
Crestbrk	900	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Crush Intl	1800	$14¼	13¾	14	— ⅜
Cummngs	z2	$12¼	12¼	12¼	
Cygnus A	1755	$7	7	7	— ⅛
Cygnus B	1115	$7	6⅝	6⅝	— ⅜
Dale-R pr	300	$7	7	7	
Debhld B p	z10	$79	79	79	
Delta Elec	100	245	245	245	+ 5
Distl Seag	1482	$54⅜	54⅛	54½	+ ⅜
Dome Pete	1045	$75	75	75	+1¼
D Bridge	445	$14¾	14⅜	14⅜	+ ⅛
D Citrus	z50	$7	7	7	
D Dairies	z3	$22	22	22	
Dofasco	3310	$23⅛	22⅞	22⅞	— ⅛
Dom Glass	100	$19¾	19¾	19¾	
Dom Lime	100	410	410	410	—15
D Magnes	500	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Dom Store	1375	$13⅞	13¾	13⅞	
Domtar	12595	$15⅛	14¾	14¾	— ¼
D Textile	1250	$13	13	13	— ¼
Douglas L	900	275	265	265	—10
DRG Ltd	700	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Dupont	100	$26½	26½	26½	+ ½
Dustbane	325	$23½	234	23½	+ ½
Dylex D A	200	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Eddy Mtch	100	$25	25	25	— ¼
E-L Fin	400	$11	11	11	
E-L Fin w	700	510	495	495	—15
Electro ltd	2286	$40	38⅜	40	+ ½
Electro p	z10	$69½	69½	69½	
Emp Life	z30	$19	19	19	
Erie D	300	$13	13	13	
Erie D A	1400	$13	12½	13	— ⅛
Exquisite	603	$6⅜	6⅜	6⅜	
Exquite w	7000	4	1	1	— 4
Falcon	13016	$159½	156¾	158	+ 3
Fam Play	1315	$14⅛	13¾	14	+ ⅜
Fa Play w	770	245	230	230	+10
Fed Farm		See list below.			
Fed Grain	930	$6	5¾	5⅞	— ⅛
Fibre	3800	$5	450	475	—25
Finning T	300	$13¼	13	13	— ¼
Fleet Mfg	5550	160	140	150	+15
Fleetw'd	350	$21	20½	21	+2¾
Ford Cnda	645	$64	63⅜	63⅜	— ⅝
F Seasons	100	$12	12	12	— ¼
FPE Pion	200	$15½	15½	15½	— ½
Fraser	85	$27	27	27	+ ¼
Freiman	100	$6	6	6	+ ¼
Fruehauf	100	$20½	20½	20½	— ½
Gaz Metr	100	$15	15	15	
Gaz 5.40 p	30	$66	66	66	
Gaz 5½ pr	25	$66	66	66	— ½
Gen Distrb	700	$15¼	15¼	15¼	— ¼
GMC	222	$79½	79	79	
G Stl Ware	100	$16	16	16	— ¼
Genstar L	2310	$13⅜	13	13	— ¼
Gnstar L w	320	490	475	475	—20
Gdn Mang	100	$12½	12½	12½	+ ¼
Glendale	835	$8¾	8½	8½	— ¼
Goodyer	20	$150	150	150	+ 2
G Mckay B	100	$20	20	20	
Greb Ind	500	$8¼	8	8	
GL Paper	295	$24¼	24¼	24¼	— ¼
GL Power	650	$19⅞	19¾	19⅞	
GN Capital	1600	58	7¾	7¾	
Gt W Life	375	$12½	12	12	— 1
Gt WSadd	1100	$6¾	6	6½	— ⅜
Greyhnd	250	$13	13	13	
Guar Trst	225	$10½	10½	10½	
Gulf Can	1591	$18⅜	18½	18½	— ⅛
Halifax D	200	205	205	205	—10
H Cotton	25	$44	44	44	— 1
Hand Chm	525	$15½	14⅞	15½	+ ⅜
Hardee	3435	100	95	96	— 4
Hard Carp	z50	$19	19	19	
Hard Crp A	400	$17½	17¼	17½	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Harlequin	700	$8⅜	8⅛	8⅛	+ ⅛
Harris J S	400	375	370	375	—15
Harveys F	3453	$6⅝	6½	6½	
Hawker S	650	315	310	315	+ 5
Hawker pr	z20	$54	53	54	
Hays Dna	350	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅞
Home A	800	$34¾	34¼	34¼

téléphoto UPI

Le sourire d'un champion

L'Italien Nino Benvenuti affiche un large sourire à l'issue de son combat contre l'aspirant Luis Rodriguez. Benvenuti a gagné par knockout au 11e round.

Benvenuti conserve son championnat poids moyen

ROME (AFP) — "J'ai souffert, parce que Rodriguez sait placer des coups que seul un champion réussit à donner, mais j'ai vaincu et je me sens renaître", a déclaré Nino Benvenuti, à son retour dans les vestiaires au terme du match qui samedi, à Rome, lui a permis de conserver son titre de champion du monde. Benvenuti a gagné à la 11e reprise.

Rayonnant malgré sa blessure à la racine du nez, Benvenuti a ajouté en se tournant vers les nombreux partisans qui avaient réussi à pénétrer dans les vestiaires: "Je voudrais inviter tous mes "tifosi" à ne pas réciter le "De Profundis" quand je ne combats pas de la façon la meilleure"...

Expliquant ensuite le gauche grâce auquel il venait d'envoyer Rodriguez au tapis, Benvenuti a dit: "C'est un coup que je réussis toujours à placer quand je suis en bonne condition physique. En effet, j'ai toujours incité Rodriguez a me frapper au corps, parce que je savais que, tôt ou tard, je réussirais à le surprendre avec ce gauche au mention".

"A présent je vais viser Foster pour le titre mondial des mi-lourds" a conclu le champion du monde qui n'a pas écarté l'idée de rencontrer auparavant Tiger pour défendre à nouveau son titre. titre.

A New York, les gens du Madison Square Garden parlent d'une rencontre possible entre Benvenuti et Dick Tiger au début du mois de février. Tiger a battu l'Italien plus tôt cette année dans un combat où le titre de Benvenuti n'était pas en jeu.

"Ça a été un coup heureux" a déclaré de son côté Luis Manuel Rodriguez. Nerveux, profondément déçu, le boxeur a expliqué son match.

"Au début de la onzième reprise, j'avais l'avantage aux points. Je suis aussitôt parti à l'attaque, parce que j'étais en forme. Mais je n'ai peut-être pas trouvé le coup décisif. Benvenuti a feinté et je me suis laissé surprendre par son gauche au menton. Si le match avait duré jusqu'au quinzième round, j'aurais réussi à avoir le dessus".

Puis Rodriguez a conclu en disant qu'il allait s'accorder une longue période de repos avant d'envisager de remonter sur le ring.

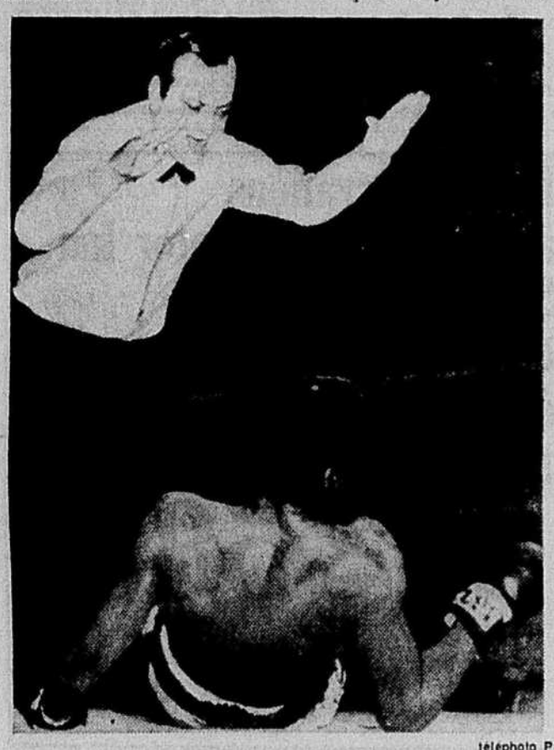

téléphoto PC

Du calme, du calme!

L'arbitre Domenico Carabellese semble inciter Luis Rodrigues au calme, alors que ce dernier tente vainement de se relever au 11e engagement de son combat contre le titulaire mondial poids moyen Nino Benvenuti.

Dave Bristol devient instructeur à Seattle

Jim Fanning, le directeur-gérant des Expos de Montréal, a annoncé aujourd'hui que Dave Bristol avait signé un contrat pour gérer les Pilots de Seattle de la ligue Américaine de basketball en 1970.

Dave Bristol, qui s'était joint aux Expos durant la période de la série mondiale afin d'agir comme instructeur de 3ième-but sur les ordres de Gene Mauch, a accepté un contrat d'une durée de plus d'un an avec les Pilots.

Fanning et Mauch n'ont pas encore discuté du remplaçant de Dave Bristol.

Agé de 36 ans, Bristol succède à Joe Schultz, dont le contrat d'un an n'a pas été renouvelé. Bristol a signé un contrat de "plusieurs" années, a-t-on révélé.

A Seattle, le gérant général Marvin Milkes a annoncé la nomination de Bristol lors d'une conférence de presse. Milkes a fait partie de l'organisation du Cincinnati durant 19 ans. Il a commencé à gérer des clubs à l'âge de 24 ans et s'est hissé jusqu'au poste de gérant des Reds de Cincinnati, le 13 juillet 1966.

Les Reds ont terminé septième l'an dernier, quatrième les deux années suivantes et étaient en troisième place l'an dernier lorsqu'il a été congédié. Depuis ce temps il était sous contrat avec les Expos comme instructeur, mais son contrat lui permettait de discuter d'affaires pour un poste de gérant.

Milkes n'a pas dévoilé pourquoi il avait choisi Bristol au lieu de Billy Martin, l'ancien gérant des Twins du Minnesota, un autre candidat.

Un départ remarqué . . .

Ce contremaître prend sa retraite ce mois-ci. Ses compagnons de travail lui ont préparé une petite soirée d'adieu. Le Reine Elizabeth s'occupera de tout: salle, repas, rafraîchissements, musique et même une petite "surprise".

Si vous devez organiser une partie, une assemblée, un déjeuner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous. Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.

Important échange complété par le Laval et Rosemont... et ce n'est pas fini!

De son lit d'hôpital, où iose remet lentement des graves blessures subies il y a pousieurs demaines dans un accident de la route, Claude Mouton déclare: "Je reviens de loin! Un voyage dont je me serait certainement passé. Ce qui me fait le plus mal toutefois, c'est la lenteur de la convalescence, l'inactivité forcée".

Il compte les jours comme un prisonnier dans sa cellule et tente malgré tout de s'occuper, d'ici le 20 décembre, alors qu'on lui enlèvera ses plâtres. Parmi ces occupations, il reste le publicitaire en titre du National de Rosemont, malgré un bras dans le plâtre.

"Nous avons eu un important échange qui s'est conclu définitivement ce matin", expliquait-il au téléphone, hier. "Michel Chaurest, le meilleur compteur des Saints de Laval, est passé au National en échange de trois joueurs, soit Pat Bossy, André Gagnon et le défenseur Raymond Lebrun".

Peu aprés, Chaurest, un jeune joueur de 18 ans reconnu autant par ses talents que par son entêtement, marquait le but de la victoire pour le National, à Trois-Rivières.

"Il me fait de la peine de voir partir Bossy, un joueur de 19 ans qui a du coeur au ventre et que j'ai moi-même dirigé", explique Mouton. "Mais il fallait bien donner quelque chose en échange de Chaurest. Bossy va maintenant évoluer sous le tutelle de son oncle, Léo Bossy, qui a remplacé Doug Harvey à la barre du Laval."

Quant à Gagnon, 19 ans, et Raymond Lebrun, un jeune défenseur qui a commencé la saison avec la National avant d'aller jouer avec les Rangers de Montréal-Est, Mouton n'a fait aucun commentaire. Il a cependant appuyé sur le fait que Chaurest est un joueur

Voir ECHANGE, page 37

Une lutte serrée...

Le classement se resserre dans les deux secfions de la ligue Junior du Québec. Dans l'Est, les Rangers de Drummondville ont subi un revers qui leur a fait perdre le premier rang au profit des Eperviers de Sorel et des Remparts de Québec tandis que dans l'Ouest, les Maple Leafs de Verdun et le National de Rosemont se sont rapprochés considérablement des Royaux de Cornwall.

Lynn Carrière avec deux buts, Doug Moyes, Roger Boucher et Michel Pépin ont conduit les Eperviers de Sorel à une victoire de 5-0 aux dépens du Cornwall. Denis Provencher, le nouveau gardien des vainqueurs, rappelé des Olympics de Victoriaville junior "B", a été spectaculaire.

A Verdun, les Leafs ont fêté le retour de Pierre Chartier, l'un de leurs meilleurs joueurs offensifs, en disposant des Alouettes de St-Jérôme, 6-1. Chartier y est allé d'un but et deux passes, tandis que Serge Martel a réussi ses 19e et 20e buts. Les autres ont été comptés par Steve Jones, Pierre Fontaine, et Normand Cournoyer tandis que Robert Dufort a répliqué pour les vaincus.

Le gardien de but Gilles Meloche, des Leafs, a reçu autant de lancers que son opposant, soit 34.

A Sherbrooke, le solide Guy Lafleur a réussi un autre truc du chapeau et porté son total de buts à 39 en 20 matches. Il s'achemine à un rythme prodigieux vers le record de 75 buts en 56 matches, détenu par Michel Brière.

Lafleur a conduit son équipe, les Remparts de Québec, à une victoire de 9-4 aux dépens des Castors. Son coéquipier Réjean Giroux a également marqué trois buts, les autres allant à Jacques Royer, André Savard et Jacques Richard. Normand Dubé deux fois, Renaud Isabelle et Denis Dussault ont répliqué pour les locaux.

A Trois-Rivières, le joueur nouvellement échangé Michel Chaurest a marqué à trois minutes de la fin, pour permettre au National de Rosemont de vaincre les Ducs, 6-5. André Bouchard avait dirigé l'attaque du Rosemont avec deux buts, Serge Roch, Alain Roger et Serge Vézin comptant les autres. Don Atkinson deux fois, Robert Richard, Richard Leduc et Luc Simard ayant marqué ceux du Trois-Rivières.

Enfin, Yves Bergeron avec le but de l'égalité et celui de la victoire, a empêché les Rangers de Drummondville de se maintenir en tête de leur section, et il a même permis aux Bruins de Shawinigan de les rejoindre au 3e rang du classement, grâce à une victoire de 5-4, à Shawinigan.

Il a réussi le but de la victoire à 1:43 de la période de surtemps. Mike Morton avait réussi deux buts, tandis que l'autre des vainqueurs était allé à Claude Lambert, sur un lancer de punition. Michel Archambault a répliqué trois fois, portant sa fiche de buts à 30, et Yvon Lambert a complété pour les Rangers.

OFFRE GRATUITE

PRENEZ RENDEZ-VOUS LE PLUS TOT POSSIBLE

NOUS SOMMES HEUREUX
d'offrir gratuitement à nos anciens et nouveaux clients une inspection complète

PRE-HIVER

VERIFICATION: CAPACITE DE LA BATTERIE
VERIFICATION: DES CABLES
VERIFICATION: CHAUFFERETTE ET DEGIVREUR
VERIFICATION: DES ESSUIE-VITRES
VERIFICATION: DE LA DIRECTION
VERIFICATION: DES AMORTISSEURS

Avec toute mise au point mineure ou majeure

LICENCE 1970 DISPONIBLE
TOUS LES JOURS ENTRE 9 a.m. à 5 p.m.

ville marie PONTIAC BUICK LTÉE LTD.
4833, boul. ST-LAURENT
288-0184

AUJOURD'HUI! "UN EBLOUISSEMENT VISUEL"
DOWNHILL RACER
Robert Redford • Gene Hackman • Camilla Sparv
POUR TOUS
TECHNICOLOR • A PARAMOUNT PICTURE
PALACE 866-6991
A 10.30, 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.00

VOLVO
MEILLEURS PRIX
Le seul concessionnaire de FIAT et VOLVO à Montréal à se servir d'un oscillateur électronique et d'un dynamomètre pour mieux vérifier le fonctionnement de votre voiture
GAREAU
MOTOR SALES INC
10175, PAPINEAU
381-3987 • 381-3260

A tout Seigneur tout Honneur!

Un repas devient un festin, une réunion . . . une fête!
N'achetez pas de substitut: exigez-les par leurs noms.

CHAMPAGNE MERCIER
Une soirée parisienne. Une saveur naturelle. Mercier, 3 fois, Mercier!...
R.A.Q. 568-H Brut $7.85
R.A.Q. 568-I Brut blanc de blancs $8.50

COGNAC PRINCE HUBERT DE POLIGNAC
L'attestation Prince Hubert en fait le chef-d'oeuvre des cognacs.
R.A.Q. 130-G V.S.O.P. $10.90
R.A.Q. 130-E ★★★ trois étoiles $ 8.75

SHERRY DRY SACK
Un fin sherry de l'Espagne ensoleillée.
R.A.Q. 503-E 25 oz. $3.95

DE L'APERO . . . AU DIGESTO . . .

IMPORTATIONS QUEBEC INC.

PLUS DE CAPACITE...
PLUS DE FACILITE
D'OPERATION

- Système de projection 2 phases
- Déchargement efficace
- Crampons sur les pneus
- Démarreur électrique facultatif

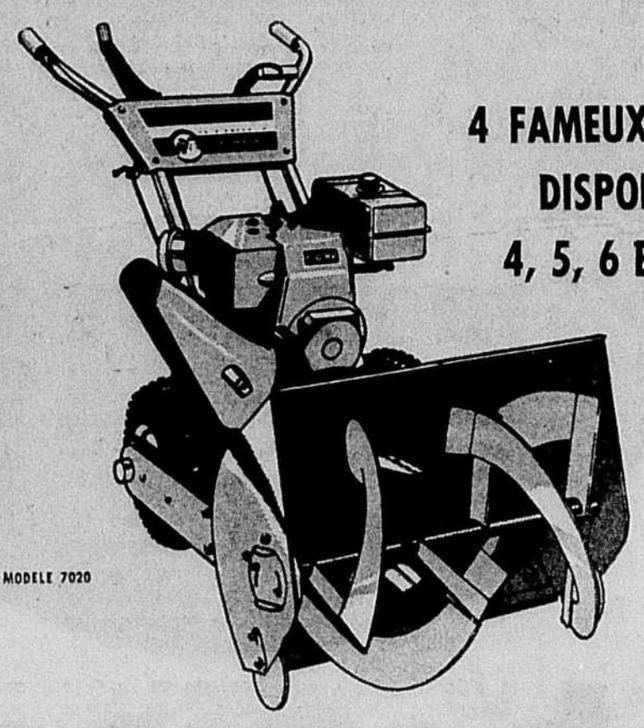

4 FAMEUX MODELES DISPONIBLES
4, 5, 6 ET 7 C.V.

MODELE 7020

SNOWBIRD
YARD-MAN
ATOUT SUPERIEUR

sont puissantes, efficaces — déblaient de 22" (la 4 c.v.) jusqu'à 26" de largeur (la 7 c.v.) dans la neige folle ou lourde.

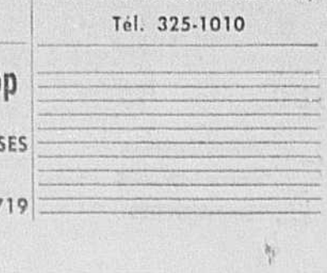

La tourelle de déchargement assure un débit direct sans obstruction sur un arc de 240 degrés.

agri-tech INC.
2025, ch. Chambly, Longueuil, Qué. • Tél. 674-4967

DISPONIBLES CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS:

SAVARD MACHINE SHOP
980 rue Roy,
Ville St-Laurent, P.Q. — 747-4719

JEAN GUGLIA & FILS
10318 de Laroche,
Montréal, P.Q. — 387-0871

PASCAL HARDWARE CO.
901 rue Bleury,
Montréal, P.Q. — 866-5692
(Demander M. Kerman)

DUPUIS FRERES LTEE
865 est, rue Ste-Catherine,
Montréal, P.Q. — 842-5151
(Demander M. Dufour, dépt. 783)

H. CHRISTIN HARDWARE
11251 boul. Gouin est,
Montréal, P.Q. — 665-3912

RAVARY & FRERES
3717 boul. Monselet,
Montréal, P.Q. — 321-1710

PAUL LAVIGNE AUTOMOTIVE INC.
3087 Desormeaux,
Montréal, Qué. —351-4210

FERRONNERIE CHARLEROI
4400 Charleroi,
Montréal-Nord, P.Q. — 322-2031

LAKESHORE AIR COOLED ENGINE
113 rue Cartier,
Pointe-Claire, Qué. — 695-7561

FERRONNERIE PIGEON
8678 de Grosbois,
Montréal, P.Q. — 352-0020

BELLON INC.
10701 Ray Lawson,
Ville d'Anjou, P.Q. — 352-1113

P.-E. CHEVRIER & FILS INC.
170 St-Jacques O.,
Ville St-Pierre, P.Q. — 484-8418

ALBERT DYOTTE INC.
7348 St-Hubert,
Montréal, P.Q. — 273-1755

PIGEON MARINE & SPORT
6767 Henri-Bourassa est,
Montréal, P.Q. — 325-1010

LAVAL
PAQUETTE & GUY
367 boul. des Laurentides,
Laval, P.Q. — 669-7151

ROGER BUNER AUTOMOBILES
37 boul. Ste-Rose,
Ville de Laval, P.Q. — 625-4357

JACQUES-CARTIER
QUINCAILLERIE BOYER
707 Bord du Lac,
Dorval, P.Q. — 631-3538 (514)

PRESTIGE MARINE ENR'G.
15538 boul. Gouin ouest,
Ste-Geneviève, P.Q. — 626-4230

CHAMBLY
J. LABONTE & FILS
250 chemin Chambly,
Longueuil, P.Q. — 677-9139

SOUTH SHORE MOTOR BOAT
2308 Marie-Victorin,
Longueuil, P.Q. — 677-2225

COGNAC CYCLES & SPORTS ENRG.
1380 Grand Boulevard,
Chambly, P.Q. — 658-1561

CENTRE DES SPORTS
Greenfield Park
(311 Churchill) — 671-9333

QUINCAILLERIE RAYMOND TAILLON
219 rue Principale,
St-Basile-le-Grand, P.Q. — 653-2071

FERRONNERIE G.G.
1407 Montarville,
St-Bruno, P.Q. — 653-3042

SOCIETE COOP. AGRI. VERCHERES
VERCHERES
95 Calixa-Lavallée,
Verchères, P.Q. — 583-3971

COOP. AGRICOLE DE VARENNES
2097 Marie-Victorin,
Varennes, P.Q. — 652-2772

ROUVILLE
GARAGE LEONIDE JODOIN
Branche du Rapide,
Marieville, P.Q. — 658-5333 (514)

Quincaillerie Boyer
707, Bord-du-Lac
Dorval, P.Q.
Tél. 631-3538

Lakeshore Air Cooled Engine
113, RUE CARTIER, POINTE-CLAIRE
VENTE et REPARATION
Tél. 695-7561

Pigeon Marine & Sports
6767 HENRI-BOURASSA Est,
Tél. 325-1010

Savard Machine Shop
INC.
VENTE & SERVICE AUTORISES
980 rue Roy,
Ville St-Laurent — 747-4719

CAHIER No 4 / PAGES 43-56 la presse

ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, LUNDI 24 NOVEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 273

Massacre de civils au Vietnam

Officier accusé de meurtre; nouvelle enquête de l'armée

d'après UPI, AFP, AP

Tout en ordonnant une nouvelle enquête spéciale dans l'affaire du présumé massacre de civils sud-vietnamiens par des soldats américains, le Pentagone a décidé aujourd'hui de traduire le lieutenant William L. Calley en court martiale pour le meurtre de 109 civils sud-vietnamiens "d'âges et de sexe différents".

L'accusation que l'Armée porte contre Calley comporte six cas particuliers de meurtre prémédité contre "des êtres humains orientaux" à My Lai le 16 mars 1968. Dans chaque cas, l'officier américain est accusé d'avoir tué des civils avec un fusil. Dans l'un des cas il est précisé qu'il a tué "au moins 70 hommes et femmes d'âges divers"; dans l'autre, il est dit qu'il a tué un enfant âgé d'environ deux ans.

L'Armée a ordonné par ailleurs une enquête spéciale pour déterminer si le présumé massacre perpétré par des GIs n'aurait pas été caché aux autorités dans le temps.

Le général William Peers qui présidera l'enquête a reçu instruction d'"explorer la nature et l'étendue de l'enquête originale de l'Armée autour des incidents survenus à My Lai, au nord-est de la ville de Quang Ngai, le 16 mars 1968". L'enquête originale avait été menée par la 11e Brigade d'infanterie américaine et avait conclu à l'inutilité d'un examen plus poussé, ne voyant par ailleurs pas l'utilité de prendre des mesures disciplinaires.

Le Vietcong a accusé aujourd'hui les troupes américaines et sud-coréennes du meurtre de plus de 1,200 civils vietnamiens au cours de massacres perpétrés dans sept villages des provinces de Quang Ngai et de Quang Nam en février et en mars 1968.

La radio vietcong a diffusé une déclaration officielle dont la rédaction, affirme-t-elle, remonte au 25 mars 1968, et accusant les troupes américaines de s'être frayé un chemin dans le village de Song My et ses hameaux avoisinants de My Hoi et Xuan Dong en "ravageant, pillant, brûlant et assassinant".

En février, ajoute la déclaration, "des mercenaires coréens ont assassiné plus de 700 personnes dans les villages de Dien An, Dien Hai, Cam Ha et Xuyen My".

Le ministère de la Défense du Sud-Vietnam a nié en fin de semaine que des Américains aient commis un massacre à Son My, dans la province de Quang Ngai, en mars 1968, et ce, en dépit du fait que le Pentagone a reconnu le fait du massacre et a même porté une accusation de "meurtre prémédité" contre deux officiers américains.

Les témoignages confirmant le massacre continuent à affluer. Un autre ex-militaire américain a déclaré à Tulsa, en Oklahoma, que des troupes américaines avaient reçu ordre de raser le village sud-vietnamien de Song My parce qu'on le jugeait infesté de Vietcong. "Tout bien et toute personne ont été fauchés", a déclaré Charles Gruver au cours d'une entrevue hier. "Les hommes, les femmes, les enfants... tout y a passé. Seules les poules ont été épargnées."

L'armée américaine a annoncé que 24 autres militaires font présentement l'objet d'une enquête relativement à cette affaire. Neuf sont toujours dans l'armée tandis que les 15 autres ont été démobilisés.

Le communiqué du ministère de la Défense sud-vietnamien démentant que des militaires américains aient massacré une centaine ou davantage de civils vietnamiens, a été publié moins de 24 heures après que le gouvernement américain eut décidé de faire une enquête sur cet incident.

La publication de ce communiqué a surpris les journalistes étrangers dans la capitale sud-vietnamienne. Ils se demandent comment une enquête a pu aboutir en si peu de temps à de telles conclusions alors que, manifestement, les enquêteurs ont juste eu le temps de se rendre dans la province de Quang Ngai, à quelque 300 milles au nord-est de Saigon.

Les policiers israéliens ont peine à contenir la colère de la foule juive de cette ville-forteresse du nord d'Israël qui veut faire un mauvais parti à la population arabe, à la suite d'une récente série d'actes de sabotage. Un climat explosif règne dans la ville portuaire, située à 12 milles au nord de Haifa.

Grèves et manifestations de paysans en France

PARIS, (UPI-AFP) — Des milliers de paysans manifestent aujourd'hui dans diverses régions de France, paralysant la circulation routière, obstruant les routes avec tracteurs ou arbres abattus et criant des slogans anti-gouvernementaux.

Ces manifestations, qui reviennent à intervalles réguliers depuis quelques mois, ont pour but de manifester le mécontentement de la population paysanne à l'égard des politiques agricoles du gouvernement et de réclamer de plus fortes subventions.

Dans les autres secteurs du monde du travail, 5,000 grévistes occupent une demi-douzaine d'usines surtout dans le sud-est du pays et quelque 30,000 travailleurs des centrales atomiques quittent le travail aujourd'hui pour protester contre le congédiement de deux d'entre eux.

Demain, les électriciens seront de nouveau en grève sans toutefois couper le courant qu'ils interrompront toutefois partiellement mercredi, paralysant ainsi une importante proportion de l'activité industrielle du pays.

Dans le secteur du rail, un nombre imposant de cheminots ont quitté le travail mais cette grève ne touche cependant que le nord de la France.

A Paris, les employés du Pari-Mutuel poursuivent leur grève ce qui n'a pas empêché les chevaux de courir et les Français de parier massivement. Les paris sont toutefois annulés pour aujourd'hui.

Enfin, après le congrès de la CGT (Confédération générale du travail — d'obédience communiste), c'est au tour des 60,000 enseignants de tenir le leur, à partir de mardi.

Raid de quatre heures sur l'Egypte; le terrorisme irrite les Israéliens

d'après AFP, UPI, Reuter, PA

Un raid aérien de quatre heures contre des positions égyptiennes sur la zone occidentale du canal de Suez; accrochages évités de justesse entre les communautés juive et arabe de la ville portuaire de St-Jean-d'Acre; terrorisme à Jenine, en Cisjordanie : tel est le bilan des événements survenus en fin de semaine dans le conflit israélo-arabe.

Les journaux de Jérusalem et de Tel-Aviv décrivent ainsi l'importance du raid effectué hier soir contre la rive égyptienne du canal de Suez : "La lumière des incendies et les explosions ont illuminé le canal d'un bout à l'autre. Aucun raid aérien n'a duré aussi longtemps depuis la guerre de Six jours."

Ce raid israélien était en guise de représailles contre deux incursions de commandos égyptiens au cours desquels, selon le Caire, quatre tanks auraient été détruits, deux endommagés et plusieurs soldats juifs tués.

Un véritable climat d'émeute a régné hier dans cette ville du nord d'Israël alors que la communauté juive a voulu faire un mauvais parti à ses concitoyens arabes. La colère des résidants juifs a été provoquée par les récents et multiples actes de sabotage perpétrés par des terroristes arabes. Les forces de l'ordre ont difficilement ramené le calme. Par ailleurs, un important matériel de sabotage a été saisi dans deux maisons du village de Madj El Kroum, près de St-Jean-d'Acre. Quatre personnes ont été arrêtées. Elles appartenaient au même réseau que les deux habitants de ce village qui ont été tués dans la nuit de samedi à dimanche lorsque la voiture dans laquelle ils transportaient des explosifs a sauté accidentellement. Selon les autorités israéliennes, tous les membres de ce réseau, âgés de 25 à 30 ans, étaient en contact avec une organisation de commandos dans le secteur de Naplouse, en territoire jordanien occupé.

Deux policiers israéliens ont été grièvement blessés et deux Arabes tués, ce matin, à Jenine, au cours de l'arrestation d'un certain nombre de suspects.

Alors que la police s'apprêtait à pénétrer dans une maison pour effectuer une perquisition, elle fut accueillie par un tir nourri d'armes automatiques. Les policiers ont riposté et au cours de la fusillade, deux Arabes qui se trouvaient à l'intérieur ont été tués et deux policiers israéliens grièvement blessés. Deux autres habitants de la maison ont pu s'évader.

Dayan : pas de démission

Un porte-parole du ministère israélien de la Défense a catégoriquement démenti la rumeur voulant que le ministre Moshé Dayan ait eu l'intention de remettre sa démission. "En réalité, le ministre de la Défense n'a jamais quitté une séance de cabinet avant la fin des travaux, n'a pas rédigé de lettre de démission et partant n'a jamais été prié de reprendre son poste parmi ses collègues par Mme Golda Meir ou indirectement", déclare le communiqué du ministère.

Cette rumeur de démission possible aurait été provoquée par l'existence d'un différend au sein du cabinet Meir sur la politique de punition des "complices conscients des saboteurs".

Le premier ministre Golda Meir, interviewé par les correspondants de deux grands quotidiens américains, a réitéré ses déclarations antérieures en ce qui concerne les territoires arabes occupés depuis la guerre de Six jours.

Les USA et l'URSS ratifient le traité sur les armes nucléaires

d'après AFP-PUI

Le président des Etats-Unis et le premier ministre Kossyguine, le premier dans son bureau de la Maison Blanche à Washington et l'autre dans son bureau du Kremlin à Moscou, ont apposé simultanément leur signature, au nom de leur pays respectif, aux instruments de ratification du Traité de non-prolifération des armes nucléaires.

A Washington, on annonce que le gouvernement des Etats-Unis déposera ces instruments de ratification d'ici 10 ou 15 jours et l'on évoque la possibilité d'une cérémonie conjointe si l'URSS accepte la proposition de la Maison Blanche.

Les négociations relatives à ce traité qui consacre la non-prolifération nucléaire se sont ouvertes en 1962.

Jusqu'à présent, le document a été signé par 91 nations dont le Canada, mais seulement 22 ont déposé les instruments de ratification alors qu'il en faut 43 pour que le traité puisse entrer en vigueur.

Les trois dépositaires du traité sont les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne, qui l'avaient signé en juillet 1968.

A Moscou, au cours de la discussion qui a précédé la ratification, l'opinion a été unanimement exprimée que le traité ne pourra prendre effet que dans le cas où l'Allemagne de l'Ouest y adhérera.

A Washington, après avoir signé les instruments de ratification, rédigés en quatre langues, le président Nixon a notamment déclaré: "Notre gouvernement accomplit ainsi le processus de ratification d'un accord international d'importance majeure destiné à faire du monde où nous vivons un lieu plus sûr pour l'humanité toute entière."

Pearson s'oppose à l'usage de la force de l'ONU au M.-Orient

NEW YORK. (PC) — L'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, se rappelant la crise de Suez d'il y a 13 ans, a affirmé dimanche qu'il n'était pas souhaitable que les forces militaires des Nations-Unies soient impliquées dans la crise actuelle au Moyen-Orient.

A une exception près, M. Pearson s'opposerait à l'expédition de la force d'urgence de l'ONU, bien qu'il fût le principal avocat d'une mesure semblable en 1956, alors qu'il était ministre des Affaires extérieures du Canada.

A la lumière des expériences passées de la Force d'urgence, M. Pearson ne ferait exception que "dans le cas d'une vague de combats survenant dans des circonstances qui rendraient l'intervention de l'ONU immédiatement nécessaire, dans un but temporaire".

Au cours du diner annuel de l'Organisation sioniste d'Amérique, M. Pearson a précisé: "Je n'appuierais certainement pas l'expédition de cette force au Moyen-Orient ou dans tout autre secteur de troubles, sans que le fondement juridique et pratique d'une telle intervention ait été clairement établi, afin qu'il n'existe aucun danger d'interpréter plus tard le geste par l'arbitraire".

Hommage

M. Pearson a reçu le trophée Theodor Herzl pour le rôle qu'il a joué au moment où, en 1947, la résolution demandant la division de la Palestine au profit du nouvel Etat d'Israël était devant l'Assemblée générale des Nations-Unies. A cette époque, M. Pearson était président de la Commission politique de l'ONU.

M. Pearson a par ailleurs affirmé que le meilleur moyen de régler le conflit israélo-arabe était sans conteste la négociation entre les deux groupes adversaires; cependant, il n'a pas expliqué comment il procéderait pour amener les deux parties en cause à la table de négociations.

Dans son discours, M. Pearson a affirmé que "la paix ne peut être obtenue par l'entremise d'un règlement contesté de la situation, règlement imposé de l'extérieur, peu importe le niveau d'où provient ce règlement".

Mme Gandhi fait expulser le président du Congrès

LA NOUVELLE DELHI, Inde (AFP) — Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, et ses partisans, ont retiré la présidence du parti du Congrès à M. Siddavanahalli Nijalingappa et décidé d'élire son successeur à la fin de cette année.

Cette décision a été prise samedi au cours d'une réunion du conseil du parti du Congrès, sa plus haute instance, qui avait élu à la présidence de la session Mme Gandhi par 432 mandats sur 685, soit 60 pour cent des voix. Mme Gandhi dispose, d'autre part, de 70 pour cent des voix des parlementaires des deux Chambres.

S'adressant au conseil, Mme Gandhi a accusé l'opposition conservatrice de "travail fractionnel" et a ajouté que "les portes du parti seraient fermées à ceux qui ne souscrivent pas à son programme et à sa politique".

Elle a, en revanche, déclaré qu'elles étaient ouvertes à ceux qui acceptaient la politique du parti même s'ils viennent de partis conservateurs, tels le Swatantra et le Jan Sangh (extrémiste hindou).

Enfin, M. Subramaniam, ancien ministre du Ravitaillement, a été élu président par intérim du parti du Congrès, en attendant l'élection d'un président permanent pour succéder à M. Nijaligappa.

téléphoto PA

Sous l'égide du mahatma

Retenant ses larmes, le premier ministre Indira Gandhi, de l'Inde, a présidé samedi à New Delhi une réunion de la faction qui l'appuie dans le parti du congrès. Mme Gandhi, parlant sous la photo du célèbre Mohandas Gandhi, a précisé qu'elle ne dérogerait pas de sa politique socialiste, même si elle était expulsée du vieux parti au pouvoir par les leaders de la vieille garde.

Le torchon brûle entre les deux Congos

KINSHASA, (AFP, UPI) — La frontière entre les deux Congos (Kinshasa et Brazzaville) a été fermée par les autorités des deux pays riverains du Congo, et les ressortissants respectifs ont été priés d'évacuer les deux capitales.

Ce sont les premières mesures de sécurité militaire prises au lendemain de l'affrontement verbal entre les deux pays qui a marqué la journée de dimanche.

Hier en effet, le président Mobutu, à l'occasion du quatrième anniversaire de son accession au pouvoir, avait déclaré, faisant allusion à la campagne de provocation que Brazzaville menait, selon lui, sur les ondes, que le Congo-Kinshasa n'avait jamais tenté de renverser le gouvernement d'un pays quelconque. "Mais, avait-il ajouté textuellement, "si effectivement nous voulions occuper Brazzaville, cela ne nous demanderait pas deux heures, et ce serait alors l'affaire du Conseil de sécurité, qui inviterait Kinshasa à se retirer du territoire occupé".

Congo-Brazzaville a aussitôt répliqué par sa radio "La Voix du peuple", en affirmant qu'il considérait cette déclaration du président Mobutu comme une déclaration de guerre.

La radio de Brazzaville a également annoncé que tous les vols aériens étrangers au-dessus du territoire congolais étaient suspendus, ses diplomates rappelés de Kinshasa et tout mouvement de personnes et de biens d'une rive du fleuve à l'autre interdit. Des mesures identiques ont été prises aussitôt par le général Mobutu.

Dans un éditorial publié ce matin, l'Agence congolaise d'information (ACI) avertit sombrement Kinshasa, "qui chaque matin récite son credo capitaliste", que "s'il s'obstine à tenter de venir faire lal oi ici, il aura la désagréable surprise de savoir qu'en dépit de l'appui logistique dont il dispose, la guerre populaire, qui décima les grognards de Napoléon, en Espagne, aura sa deuxième edition".

La colère du président Mobutu avait été motivée par des allégations de complot lancées, une fois de plus, sur les ondes de la radio de Brazzaville, qui l'avaient aussi accusé d'"avoir peur des communistes".

"Si je n'ai pas encore répondu à ces injures, a-t-il répliqué, c'est parce que j'ai préféré suivre les conseils des chefs d'Etat africains de l'OCAM (Organisation commune africaine et malgache) qui avaient insisté sur la nécessité de mettre fin à la guerre des ondes en Afrique".

Les deux Etats qui s'affrontent sont très inégaux en superficie, en population et en potentiel économique et militaire: Kinshasa mesure 905,000 milles carrés (un tiers des Etats-Unis) et possède 16,000,000 habitants. Brazzaville mesure que 139,000 milles carrés et ne possède que 860,000 habitants. De beaucoup le plus riche des deux pays, l'ancien Congo belge a conservé des structures capitalistes, tandis que l'ancien congo français s'est donné une régime "révolutionnaire".

● SUGGESTION DE CADEAU POUR LES FETES ●

Voyez mieux... étudiez mieux

avec l'authentique

Lampe "Collège"

(choix de socle et fût en noyer ou laiton blanc antique)

Complète avec ampoule spéciale 200 watts

Prix régulier 23.95

PRIX PINEAULT $15.95

(prix à nos magasins)

ajouter $1.00 si livrée à Montréal

ajouter $1.50 si livrée en province

PINEAULT LIBRAIRES

AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE

3320 est, ONTARIO, angle Darling, 526-9241

2001 est, MONT-ROYAL, angle Bordeaux, 526-6641

2339 est, BEAUBIEN, angle Des Ecores, 722-4671

naissances·décès·remerciements·in memoriam

BARRE (Omer) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Omer Barré, président d'Omer Barré Ltée, époux de Claire Perrier, père de Berthe, Roger, Normand, Thérèse, Claudette, demeurant à 279, boul. Ste-Rose, Cité Laval. Les funérailles aurnnt lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue De Salaberry,

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Rose, Ville de Laval, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Adrienne) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Veuve Roméo Blanchard, née Adrienne Landry, demeurant rue Brébeuf. Elle laisse une fille Gilberte. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAU (Jeannine) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 39 ans, est décédée Mme Roger Boudreau, née Jeannine Larose, mère de Guy et Doris. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.A. Guilbault Inc.,
3359, boul. St-Michel, Rosemont,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Anne-de-la-Pérade, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMIRAND (Jean-Denis) — Accidentellement à St-Hyacinthe, le 22 novembre 1969, à l'âge de 26 ans, est décédé Jean-Denis Camirand, fils de Hermann Camirand et de feu Annette Hamel, de Ste-Eulalie, Nicolet. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lauzière et Fils,
Ste-Eulalie,

pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Eulalie, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTAGNER (Fabien) — A St-Anicet, le 22 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Fabien Castagner, époux de Catherine Trottier. Les funérailles auront lieu lundi, le 24 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Salle paroissiale,
St-Anicet,

pour se rendre à l'église paroissiale, direction Rodrigue Montpetit, où le service sera célébré à 3 h., et de là, au cimetière de Huntingdon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Gaston) — A Ville St-Laurent, le 23 novembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé Gaston Charland, époux de Dorothy Feguero, père de Joan, Patricia. Il laisse aussi une soeur, Mme Blandine Filteau. Les funérailles auront lieu mardi le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée
790, rue Ste-Croix

pour se rendre à l'église Transfiguration of Our Lord, où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMEAU (Anna) — A Beauharnois, le 21 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Evariste Comeau, née Anna Comeau, demeurant rue St-Laurent. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bourgie et Frères Inc.,
127, rue Ellice, Beauharnois,

pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Emilienne) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Veuve Arthur Dagenais, née Emilienne Champagne, mère de Mme Charles Taupin (Denise), Rollande et Bernard, demeurant à 10,512 Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPATIS (Benoit) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Benoit Despatis, époux d'Antoinette Maleau, demeurant au 11848 Filion. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. De Salaberry

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Odile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONAHUE (Germaine) — A Montréal, le 23 novembre 1969, est décédée Mme William Donahue, née Germaine Ferland, demeurant à 5800, Des Ormeaux, Ville D'Anjou. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,

à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Conrad, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Willie) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Willie Emond, époux de Jeanne-d'Arc Prouix. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille,

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETIENNE (Georges-Emile) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Georges-Emile Etienne, ancien capitaine au Service des incendies de Montréal, époux de feu Alberta Etienne. Il laisse dans le deuil, 1 fils: l'abbé Jean-Claude Etienne, curé de la paroisse St-Thomas, de Wharren, Ont.; sa mère: Mme veuve Georges Etienne; son frère: Hector Etienne. Les funérailles auron lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien est,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUCHER (Adjutor) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Adjutor Faucher, époux de feu Lauretta Rivard. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
11630, rue Notre-Dame est

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIATRAULT (Emile) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé Emile Filiatrault, époux de Aldéa Rodgers, demeurant à Chénéville, père de Raymond et Paul de Mtl, Mme Guy Périard (Muguette) de Chéneville, frère de Mme Hercule Bédard, Chénéville, Mme Palma Jodoin, Namur. Il laisse également 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

WhissellettGourd,
Chénéville,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Diane et Suzanne) — Accidentellement à Lacolle, le 21 novembre 1969, sont décédées Diane, (16 ans) et Suzanne (14 ans), filles de Denis Filion et de Marie-Anne Paulin, demeurant 1901 boul. Marie, à Laflèche. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Edouard Darche et Fils,
3219, Grande-Allée,
Laflèche,

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILLION (Wilfrid) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Wilfrid Fillion, ex-pompier de la Cité de Montréal. Epoux en premières noces de feu Léa Dion, en deuxièmes noces Armonia Gaulin et en troisièmes noces Eveline Chevalier, demeurant à 1627, rue Wolfe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst,

à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FITZ PATRICK (Bernadette) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Bernadette Sabourin, épouse de Léopold Fitz Patrick, autrefois de la rue Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu mardi le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Adrien-Ernest) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, 9 mois, est décédé Adrien-Ernest Fournier, époux d'Antoinette Bernier, père de Adrien, Maurice (d'Amqui), Germain (d'Ottawa) et de Me Bernard Fournier, avocat, procureur de la Couronne, à Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Adrienne) — A Montréal, le 24 novembre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Armand Giroux, née Adrienne Leboeuf; mère de Marielle et Fernand. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT (Louis-Georges — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Louis-Georges Godbout, époux de feu Agnès Fortier, demeurant à 7465, Garnier. Il laisse dans le deuil, son fils, Serge et ses soeurs Mme H. J. Leblanc et Mme Emile Dutresne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. de Salaberry,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Gabriel-Lalemand où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOEDIKE (Alice) — A St-Jérôme, le 22 novembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Goedike, née Alice Boucher, 5972, Hamilton. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Parpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGOUX (Emma) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Florentin Gougoux, née Emma Duhamel; mère d'André, Jean, Albert, Mme Georges Déom (Cécile), Dr Jacques Gougoux et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
10526, boul. St-Laurent,

pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HILEAU (Emilien) — A St-Louis-de-Terrebonne, le 23 novembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé Emilien Hileau, époux de Doralice Ducharme, demeurant au 285, rue Bergeron. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

J.-M.-D. Cyr,
382, rue Adolphe Chapleau
(Bois-des-Filion)

à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Maurice-de-Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Albert) — A L'Assomption, le 21 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, 8 mois, est décédé subitement M. Albert Jacques, célibataire, frère de feu M. Gustave Jacques, ex-juge à la Cour Municipale de la Ville de L'Assomption et de feu M. Napoléon Jacques. Il laisse dans le deuil, M. Aldéric Jacques, Mme Ernest Sénécal (Louisa), Mme Louis Chagnon (Elodie), Mme Adonias Labonté (Carmilice) et Mlle Emilia Jacques, demeurant à 185 Archambault, L'Assomption. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.

Edgar Guilbault,
371, boulevard Ange-Gardien
L'Assomption,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Albert) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé Albert Laflamme, boucher du marché Maurice de la rue Bernard. Epoux de feu Claire-Emma Paquette. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA FOREST (J.-M.) — A Outremont, le 21 novembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé J.-M. La Forest, ex-ingénieur, résidant du port de Montréal. Epoux de Juliette Lionais et père de Maurice A. La Forest. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Henriette) — A l'hôpital St-Félix, le 21 novembre 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Henriette Valcourt, épouse de feu Thomas Lapointe; autrefois de Longueuil. Elle laisse dans le deuil 1 fille Mme Roland Lacroix (Gabrielle), 2 fils Thomas et Charles. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils Inc.,
86, rue St-Charles ouest,
Longueuil,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Albert) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 77 ans, 1 mois, est décédé M. Albert Laporte, autrefois de Granby, époux de feu Eva Papineau, demeurant au 1018 boul. St-Joseph est, père de René, Armand, Gérard, Lucien et Gilberte (Mme Lionel Normandin), frère de Hector, Mme Arthur Roberge (Blanche), Mme Emery Robichaud (Léa), Mme Emile Desroches (Anna), Mme Alex Boucher (Aurore). Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest

à 9 h., pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Granby, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Libera sera chanté en l'église Notre-Dame, vers 11 h. 30.

LARIN (Gilberte) — A Lachine, le 20 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Gilberte Meloche, épouse de Paul Larin, mère de Gisèle.(Mme Henri Lafrance), Denise (Mme Armand Guy), René et Pierrette (Mme Roland Brunet). Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1345 Notre-Dame, Lachine

à 13 h 50 pour se rendre à l'église des Sts-Anges où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Yvonne) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Amédée Leblanc, née Yvonne Trahan, autrefois de la rue Des Erables. Elle laisse ses enfants, Hervé, Noëlla, Carmen, Fernande, Marie-Paul, Lucienne, Jacqueline, François, Claude, ainsi que ses belles-filles et ses gendres. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira

de la Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Colombe) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Mlle Colombe Leduc, fille de feu Israël Leduc et de feu Laure Leduc, demeurant à 1064, Bernard ouest, appt. 28. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4737 rue Delorimier

à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Stanislas-de-Kostka, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEY (Marielle) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Henri Levey, née Marielle Dessurault, 73, rue d'Auteuil, à Vimont, Laval. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira du Centre funéraire

J. M. Lacoursière et Fils,
168, rue Du Moulin, St-Tite,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOSIER (Géraldine) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Ernest Losier, née Géraldine Despatie, 6356, rue Chambord. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.
1350, rue Beaubien est

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAGNAN (François) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé François Magnan, époux de Léonida Boudreau. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa

pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs S.V.P. Don à l'Institut de Cardiologie de Montréal serait apprécié.

MASSON (Mason) Daniel-Kevin — Subitement, à Saint-Lambert, le 21 novembre 1969, est décédé Daniel-Kevin Masson, fils chéri de feu M. et Mme William Masson; frère bien-aimé de Joseph, Evelyn (Mme M. Perry), Thelma et Clifford. Les funérailles ont lieu aujourd'hui, lundi le 24 courant. Le convoi funèbre partit des salons

Jos C. Wray & Bro.,
1234, rue de la Montagne

pour se rendre à l'église St. Patrick où le service fut célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

MAURICE (Irène) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Donatien Maurice, née Irène Parker, mère de MM. Adrien, Arthur, Jean, Marcel et Jacques et Mmes Emile Boucher (Valéda), Maurice Beaulieu (Rita) et Mlle Marie-Paule. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier est,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAURICE (Rose-Aldéa) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Veuve Jules Maurice, née Rose-Aldéa Gougeon, demeurant au 431 Boucher. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORENCY (Hélène) — A Montréal, le 21 novembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Veuve J.-Adjutor Morency, née Hélène Lévesque, demeurant au 9764 Chambord. Elle laisse sa fille Mme Louis-Philippe Pelletier (Jeannette), Yvon, Mme J.-Maurice Gendron (Marcelle) et Claude, ses brus Janine Giroux et Fleurette Landry et sa soeur Mlle Laudina Lévesque. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa

pour se rendre à l'église St-Charles Garnier, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MURPHY (Gerald Patrick) — A l'hôpital Royal Victoria, le samedi 22 novembre 1969, est décédé, dans sa 49e année, Gerald Patrick Murphy, fils de Mme veuve James Murphy; frère de Walter, Margaret (Mme M. Walsh), de feu James Murphy et William, Gertrude (Mme S. Sherman), Laird, Harold, Edward, Maureen (Mme J. Reiser), Kevin, John et Monica (Mme J. Tobin). La dépouille mortelle est exposée au salon

Robert-M. White and Son
4484, rue Ste-Catherine est

Le service funèbre aura lieu à l'église St. Brendan le mardi 25 novembre à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

NAPIER (Joseph-Henri (Iidège) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, 4 mois, est décédé M. Joseph-Henri (Iidège) Napier, époux de feu Eméila Rollin, 5075 rue De Lanaudière. Il laisse dans le deuil ses filles: Emma (Mme Léo Lemay), Alice (Mme Veuve Olivier Martin), son fils Philippe et son épouse Thérèse Gingras. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira de la Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Laura) — A Canton Béianger, Vimont, le 22 novembre 1969, à l'âge de 61 ans, 10 mois, est décédée Mme David Paquette, née Laura L'Ecuyer, demeurant à 1133 Paquette. Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Filiatrault
24, rue St-Florent, Pont-Viau

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-Grignion-de-Montfort où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Elzéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHETTE (Pierre) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Pierre Pichette, époux d'Alice Lussier, demeurant au 8225 rue Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Fils Inc.
8880 boul. St-Michel

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Blanche) — A St-Eustache, le 24 novembre 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée Blanche Dethiers, épouse de feu Adélard Plouffe. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Ouimet et Fils Enrg.,
3517, boul. Lévesque,
Chomedey,

pour se rendre à l'église de Ste-Dorothée où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Albert) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Albert Provost, époux de feu Yvonne Perras, père de Mme Guy Marchand, (Gabrielle), Mme Marthe Roy, Mme André Lachapelle (Claire); son frère, Docteur Léon Provost; ses soeurs, Mme Rodolphe Provost (Lucienne), Mme Lucien Belleau (Ernestine); sa belle-soeur, Mme Léon Provost, et 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Rémi de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUENNEVILLE (Blanche) — A St-Jérôme, le 22 novembre 1969, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Marcel Quenneville, née Blanche Guénette, demeurant rue Ouimet. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Pilon, Therrien, Desrosiers, Inc.,
470, boul. Labelle, St-Jérôme,

pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Gracia) — A St-Jérôme, le 23 novembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Gracia Renaud, fille de feu Louis Renaud et de feu Marie-Jeanne Forget, soeur de Mme Roger Orsali (Cécile) et de Mlle Geneviève Renaud. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boulevard Henri-Bourassa

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 2 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Raymond) — A St-Michel, le 21 novembre 1969, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Raymond Richard, fils de Lucien Richard et de Rosanne Lebel, demeurant à 3730 est, Jean-Talon. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4036, rue Bélair,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Yvonne) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Yvonne Rochon, autrefois de St-Jérôme, demeurant chez sa soeur, Mme Lucien Bessette (Rose) de Montréal. Soeur de Mme Ernest Tassé (Soufrilla), Mme Oléda Séguin (Florence), Mme Lionel Gascon (Alice), Gratien et Rosario. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Hervé Trudel et Fils
400, rue Labelle, St-Jérôme,

pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 11 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL (Albina) — A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Jean Senecal, née Albina Despatie, mère de Mme Emmanuel Major (Adelida). Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
185 est, rue de Castelnau

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROTTIER (Fortuna) — A Montréal, le 23 novembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédé Fortuna Trottier, époux d'Yvonne Lepage, père de Mme Guy Archambault (Françoise) et son gendre Guy Archambault. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120, est Jean-Talon,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation,

---

M. Omer Barré

A Montréal, le 22 novembre 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Omer Barré, président d'Omer Barré Ltée, et des Placements Omer Barré Ltée.

Dépositaire des produits General Motors depuis 1929, membre du club St-Denis et du club Lac d'Argent.

Il laisse dans le deuil, son épouse Claire Perrier, ses filles, Mme Vve Paul Lamoureux (Berthe), Mme Roger Renaud (Thérèse), Mme Yvon Labelle (Claudette), ses fils Roger et Normand; ses brus, Mme Vve Albert Barré, Mme Roger Barré (Annette Brunet), Mme Normand Barré (Anita Juaire) et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mardi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095 rue de Salaberry, à 9 h. 15 a.m. pour l'église Ste-Rose, cité de Laval, où le service sera célébré à 10 heures a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, envoyer dons à l'Institut de cardiologie, à Montréal, 5000 est, rue Bélanger, Montréal.

Mme Jeannette Schmidt-Legault

A la douce mémoire d'une mère qui nous a quittés depuis 1 an. Tu nous manques beaucoup, ta mémoire ne mourra jamais en nous. Toujours généreuse, douce, travailleuse, qui a souffert en silence pour nous tes enfants Alice, Janine et Denis. Une messe sera célébrée jeudi le 27 novembre à 8 heures en l'église St-Pierre-Claver.

REMERCIEMENTS

M. René Legault

Madame René Legault et sa famille vous prient d'agréer leurs sincères remerciements pour la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de Monsieur J. René Legault Montréal, le 22 sept. 1969

In memoriam

RABIN (Jeannette) — A la douce mémoire de notre chère belle-soeur décédée le 24 novembre 1967. Elle nous manque terriblement et reste toujours présente à la mémoire de Claire, Rose, Ruth et Harry.

MESSE ANNIVERSAIRE

Mme Jeannette Schmidt-Legault

A la douce mémoire d'une mère qui nous a quittés depuis 1 an. Tu nous manques beaucoup, ta mémoire ne mourra jamais en nous. Toujours généreuse, douce, travailleuse, qui a souffert en silence pour nous tes enfants Alice, Janine et Denis. Une messe sera célébrée jeudi le 27 novembre à 8 heures en l'église St-Pierre-Claver.

REMERCIEMENTS

M. René Legault

Madame René Legault et sa famille vous prient d'agréer leurs sincères remerciements pour la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de Monsieur J. René Legault Montréal, le 22 sept. 1969

REMERCIEMENTS

Mme Alfred Leduc

M. Alfred Leduc et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme Alfred Leduc (née Adrienne Maker) survenu le 18 octobre 1969. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

La Chambre de commerce de Joliette réclame de meilleures communications Berthierville-Sorel

JOLIETTE (G. L.) — La Chambre de commerce vient d'adopter un mémoire qu'elle présentera en décembre au ministre des Transports et Communications du Québec, le Dr Fernand Lizotte, en vue d'améliorer les communications entre la région de Lanaudière et celle du Richelieu.

Les conclusions du document indiquent que la situation économique de la région de Lanaudière, qui est déjà en mauvaise posture, ira en s'aggravant, si des dispositions